

UNIVERSITE JEAN MOULIN
LYON III
U.E.R. DES LETTRES ET CIVILISATIONS

LA VIE DES COMMUNAUTES ECCLESIALES DE BASE EN AFRIQUE
DE L'OUEST FRANCOPHONE A TRAVERS LA REVUE "AFRIQUE NOUVELLE"
DE 1965 A 1975



MEMOIRE
DE MAITRISE D'HISTOIRE
PRESENTE SOUS LA DIRECTION DE M. LE PROFESSEUR JACQUES GADILLE
PAR

GREKOU HOGENAHI ANNE-MARIE

1986

TOUS MES REMERCIEMENT VONT A MONSIEUR LE PROFESSEUR
JACQUES GADILLE, QUI A SUIVI DE TRES PRES L'ELABORATION
DE CE TRAVAIL ET DONT LES CONSEILS M'ONT ETE PRECIEUX.
QU'IL ME SOIT PERMIS AUSSI DE TEMOIGNER TOUTE MA GRATI-
TUDE A MONSIEUR JULES TCHIMOU QUI M'A AIDEE DANS MES
RECHERCHES, A MONSIEUR L'ABBE DE BENOIST DONT LA REN-
CONTRE M'A APPORTE BEAUCOUP D'ECLAIRCISSEMENTS ET DE
PRECISIONS, ET TOUTE MA FAMILLE DONT L'APPUI M'A PERMIS
DE MENER A TERME LA REALISATION DE CE TRAVAIL, NOTAMMENT
MES ENFANTS QUI ONT SOUFFERT DE MON MANQUE D'ATTENTION
DURANT TOUTE LA REDACTION DE MON TRAVAIL.

TABLE DES MATIERES

	Pages
Introduction.....	1
A - Histoire générale de l'Afrique.....	3
1) Histoire politique et sociale.....	3
(L'Afrique de la Conférence de Berlin (1885) aux Indépendances)	
I - Les Etats africains à la veille de la poussée impérialiste.....	5
A - L'Afrique occidentale et centrale.....	5
1 - Le Soudan occidental.....	5
2 - Le Soudan central.....	7
3 - Les royaumes du Golf de Guinée.....	8
B - L'Afrique orientale et Madagascar.....	11
1 - L'Ethiopie.....	11
2 - Les peuples du Nil.....	12
3 - Les royaumes des Grands Lacs.....	13
4 - Madagascar.....	15
II - La Conférence de Berlin et le partage de l'Afrique.....	18
III - La résistance et la lutte des peuples africains	23
IV - Le réveil de l'Afrique	
V - Les Indépendances.....	38
A - Au Sénégal.....	39
B - En Côte d'Ivoire.....	40
C - En Guinée.....	45

2) Histoire de la religion chrétienne.....	47
(Histoire générale des missions en Afrique)	
1 - Les missions catholiques.....	53
2 - Les missions protestantes.....	60
 B - Histoire de la Presse.....	 64
1) Histoire générale de la presse africaine.....	64
2) Histoire de la presse des Eglises d'Afrique Noire.....	 74
 <u>Première partie</u> : Etude du journal.....	 80
 I - L'historique.....	 81
A - Les décisions.....	81
B - Contexte politique de 1945 à 1947	84
C - Les objectifs du journal.....	92
1 - D'abord sur le plan de l'option spiri- tuelle.....	 93
2 - Le second objectif concerne les problèmes familiaux.....	 94
3 - Le troisième objectif concerne l'infor- mation religieuse.....	 95
 II - La vie du journal.....	 99
A - Les conditions de travail de 1947 à 1975...	99
B - La mise en forme et la diffusion du journal.	102
C - La morphologie du journal.....	109
1 - De 1947 à 1972.....	109
2 - De 1974 à nos jours.....	113

III	- La situation de 1970 à 1975.....	117
A	- Les difficultés d'Afrique Nouvelle.....	118
	1 - Les difficultés dues à la distribution	118
	2 - Les difficultés dues à la vente.....	118
	3 - Les difficultés financières.....	120
B	- Vers la suspension du journal (1972-1974)....	122
C	- La répartition du journal (de 1974 à nos jours).....	125

Deuxième partie..... 131

La vie intérieure des communautés catholiques de base
en A.O.F.

I	- Aide à la promotion de l'homme et de la femme africains.....	132
A	- Apports sociaux et culturels des communautés catholiques aux populations locales.....	132
	1 - L'enseignement.....	133
	11 - La situation générale (des origines à nos jours).....	133
	12 - L'enseignement catholique privé. (Il s'interroge).....	140
	13 - Scolarisation et promotion des gar- çons et des filles en Afrique.....	150
	14 - Les Offices de Promotion Rurale....	162
	141 - Comment fonctionnent ces OPR? 164	
	142 - Les contenus des enseignements des O P R.....	168

	1421 - Les secours médicaux catho- liques.....	176
	1422 - Les aides-sociales catho- liques.....	180
	1423 - L'Apostolat des laïcs.....	184
II	- Action proprement religieuse.....	191
	A - L'Evangelisation.....	191
	1 - Les méthodes d'Evangelisation.....	191
	11 - La méthode missionnaire africaine..	194
	12 - Essai d'une vie de religieux en Afrique.....	199
	2 - L'enseignement religieux en Afrique (Les problèmes qu'il pose).....	204
	3 - Les mouvements des jeunesses catho- liques et laïcs.....	215
	1) Le Guidisme.....	216
	2) La J.A.C. (Jeunesse Agricole Catho- lique).....	218
	3) La JEC (Jeunesse Etudiante Catholique)	223
	4) La J.O.C. (Jeunesse Ouvrière Catho- lique).....	228
III	- Les problèmes du clergé africain.....	231
	A - Les séminaires et les couvents	
	1 - La formation des prêtres et des soeurs...	237

11 - La vie dans les séminaires et les couvents.....	244
12 - La réforme des séminaires.....	256
2 - La liturgie.....	262
B - Difficultés de l'évolution de l'Eglise catho- lique en Afrique.....	267
1 - La crise de la foi.....	268
2 - La crise des autorités ecclésiastiques: critique contre la hiérarchie.....	279
3 - Le célibat des prêtres : les avis sont partagés parmi le clergé africain	286
4 - L'Eglise et les Etats africains : une cohabitation pas toujours aisée....	291

Troisième partie

Communication entre les Eglises chrétiennes et les non chrétiens.....	297
A - Le Concile de Vatican II	
1 - Le but du Concile.....	304
11 - La conscience de l'Eglise.....	304
12 - Le renouveau de l'Eglise.....	304
13 - L'unité des chrétiens.....	305
14 - Le dialogue avec le monde contempo- rain.....	306

2 - Apport de Vatican II.....	306
21 - Un certain libéralisme psychologique et doctrinal est né.....	307
22 - Des structures de dialogues.....	307
3 - Mais des échecs provisoires.....	308
 B - La place de l'Eglise africaine.....	 310
1 - L'Eglise a contribué aux "indépendances" des peuples noirs.....	311
2 - Dans le domaine proprement religieux	312
 C - Le Conseil Oecuménique des Eglises : Naïrobi 1975.....	 314
 D - Rapports de l'Eglise chrétienne avec les autres religions existantes en Afrique. Problème de la pastorale avec les non-chrétiens.....	 318
1 - Rapport avec les musulmans.....	318
2 - Rapport avec les fétichistes.....	325
3 - Rapport avec les autres églises.....	331
31 - Le "Kimbaquisme".....	331
32 - Le "Matswanisme".....	332
33 - Les sectes dérivées de l'Islam...	332
 E - Les pèlerinages.....	 336
 Conclusion générale.....	 341
Sources et bibliographie.....	349

INTRODUCTION

Les communautés ecclésiales ont fait l'objet de divers écrits et récits, en particulier les communautés missionnaires des pays du Tiers-Monde.

Leur oeuvre a été, et le demeure encore, immense et louable. Personne ne peut nier le fait que ces communautés ont aidé les pays africains à avoir les visages que nous leur connaissons aujourd'hui. Elles ont participé de toute force au développement économique, social et culturel du continent; leur moyen de propagande et de diffusion n'a été autre que la presse catholique. Les communautés religieuses ont créé des journaux locaux par la voie desquels elles s'adressent aux populations. Il en va ainsi de nombreuses presses religieuses locales dirigées par des religieux. Mais un grand hebdomadaire s'est avéré nécessaire au niveau continental. Une sorte de journal synthèse : "AFRIQUE NOUVELLE" dont le siège est à Dakar (Sénégal).

Notre travail consistera à présenter "la vie des communautés ecclésiales de base en Afrique de l'Ouest francophone" à travers justement ce journal, de 1965 à 1975.

Nous rapporterons des faits, cela peut paraître dogmatique aux yeux du lecteur; qu'il nous en excuse, d'autant plus que notre étude est presque un résumé de la vie des communautés religieuses à travers les écrits d'autres personnes (les journalistes). Cela ne signifie absolument pas que nous doutons de leur bonne foi, au contraire, qui mieux que quiconque peut raconter son histoire, si ce n'est soi-même.

Notre exposé comporte trois parties essentielles.

Dans la première, nous allons présenter "AFRIQUE NOUVELLE", son historique.

Dans la deuxième partie, nous allons étudier l'oeuvre sociale et religieuse des communautés ecclésiales de l'A.O.F.*

La troisième partie consiste à étudier les communications entre églises chrétiennes.

Mais nous ne saurons commencer notre travail sans vous présenter auparavant l'histoire générale de l'Afrique, laquelle nous permettra d'ailleurs de mieux comprendre le nom assez suggestif que porte le journal : AFRIQUE NOUVELLE". Nous verrons ensuite l'histoire générale de la presse africaine de manière à mieux insérer notre journal. Puis nous essayerons de situer A.N.* par rapport aux autres journaux religieux existant en Afrique.

* A.O.F. Par la suite signifiera AFRIQUE DE L'OUEST FRANCO-phone

* A N par la suite signifiera AFRIQUE NOUVELLE

A - HISTOIRE GENERALE DE L'AFRIQUE

1) HISTOIRE POLITIQUE ET SOCIALE

(L'Afrique de la Conférence de Berlin (1885) aux indépendants)

L'image que le monde extérieur perçoit de l'Afrique démontre que les médias ne retiennent que l'événement et ne s'intéressent pas à l'histoire. Aussi l'Afrique noire n'a-t-elle jamais occupé dans l'opinion la place qui aurait dû être la sienne.

Toujours traitée à tort comme une zone d'intérêt marginal, l'Afrique noire fut autrefois la chasse gardée de quelques missionnaires, officiers de troupes coloniales ou ethnologues.

Le grand public la considérait alors comme le domaine privilégié de l'exotisme sauvage - par opposition à l'exotisme civilisé d'Extrême-Orient.

Jusqu'en 1900, l'histoire pourtant tumultueuse de l'époque coloniale n'avait passionné que quelques curieux. En effet, c'est en avril 1900 que les trois colonnes Joalland-Meynier venue du Niger, Foureau-Lamy partie d'Algérie et Gentil en provenance de l'Oubangui opérèrent leur jonction à Kousséri et y écrasèrent le con-

quérant Rabah. La conquête militaire de ce qui devait constituer l'Afrique noire française s'est achevée il y a près de neuf décennies.

Quant à l'opinion publique de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, elle n'a, pour sa part, porté qu'une attention momentanée à une décolonisation qui ne la préoccupait que lorsqu'elle prenait un caractère sanglant.

I - LES ETATS AFRICAINS A LA VEILLE DE LA POUSSEE IMPERIALISTE

A - L'Afrique occidentale et centrale

1 - Le Soudan occidental

Sur les rives du Niger, des royaumes s'étaient implantés. Au XIXème siècle, victimes des conséquences de la révolution peule et des guerres saintes, nombre de ces royaumes disparaissent. Ceux qui subsistent ont des structures trop archaïques pour représenter une force quelconque dans la région.

Les Bambara, par exemple, établis naguère sur les deux bords du fleuve (entre Bamako et Djenné) ont fondé au XVIIème siècle les royaumes de Ségou et de Kaarta. Mais, subissant l'agression toucouleur (XIXème siècle), les empereurs bambara durent reculer. Néanmoins, ils se maintiendront jusqu'en 1890 sur la rive gauche du Niger.

A l'intérieur de la boucle du Niger, certains Etats plusieurs fois centenaires parviennent encore à gérer eux-mêmes leur territoire. Ainsi en est-il, par exemple, des Mossi, qui, grands guerriers, ont su résister aux

tentatives d'invasion. Champions du paganisme, les Mossi ont élaboré un système politique stable et cohérent, vieux de cinq siècles mais qui, néanmoins assure leur équilibre : le souverain - le "mogho naba" - chef suprême de la religion, gouverne avec l'aide de cinq dignitaires, chacun d'eux étant responsable d'une province et d'un secteur du pouvoir.

A la mort de leur empereur, ces dignitaires s'érigent en grands électeurs pour élire, parmi les prétendants, le successeur du mogho naba défunt.

Après 1850, cependant, l'empire mossi, souffrant des luttes intestines continuelles, s'affaiblit considérablement : les dynasties vieillissent, s'épuisent, tandis que la politique élaborée devient strictement défensive.

A son tour, un autre royaume, le Gourma, se morcelle, s'effrite et perd sa grandeur de naguère. Au XIX^{ème} siècle, des groupes font sécession et s'érigent en seigneuries pratiquement indépendantes du pouvoir central.

Plus récent, apparemment plus riche grâce à l'essor de certaines de ses cités commerciales (Bobo Dioulasso et Bordoukou), le royaume de KONG, fondé par des Malinké et des Dioula en pays Senoufo, souffre d'une grande fragilité de ses institutions politiques.

Au XVIII ème siècle, les Peuls, venus du Nord et installés dans les pays du Haut-Niger, déclenchent la "djihad" contre les païens et ceux des musulmans qu'ils jugent trop conservateurs. Les guerres saintes, menées par les Peuls musulmans, atteignent le Fouta Djalou, les royaumes de Macina, et, enfin, le Fouta Tora, où elles trouvent un écho favorable en la personne du grand marabout et chef de guerre Omar Saïdou, fondateur de l'empire toucouleur vers 1850. A la mort de son fondateur (1864), l'empire s'écroule, la vague d'enthousiasme qui avait présidé à sa création s'était tarie.

Toujours au nom de l'Islam, un autre conquérant crée un empire, mais vers les sources du Niger cette fois : Samori Touré. Cet homme qui bâtit sa puissance entre 1870 et 1875, jouera un grand rôle au moment des conquêtes françaises.

Nous y reviendrons.....

2 - Le Soudan central

Au XVIII ème siècle, soit près de cent ans après le début de la marche des Peuls vers l'est, naissait Othman dan Fodio. Dan Fodio, issu du royaume de Gober (où les Peuls étaient particulièrement nombreux), se proclama "commandeur

des croyants" et rassembla autour de lui des disciples fanatisés : les Talibé.

Puis, Dan Fodio annexa les royaumes haoussa et les pays de savane humide (au sud du Nigéria et du Nord Cameroun actuels). Au XIX ème siècle, grâce à la fusion des éléments peuls et haoussa, malgré l'autonomie interne des émirats, l'immense royaume de Sokoto avait atteint une puissance considérable.

Parmi les royaumes qui avaient résisté aux Peuls, celui du Bornou, gouverné passivement par son roi Umuru, était très affaibli dans la seconde moitié du XIX ème siècle. Il n'atteignit pas, toutefois, le degré de décadence que connaissait le dernier grand état du Soudan central, le Baquirmi.

3 - Les royaumes du golf de Guinée

De la Gambie au Congo, les Etats du Golf de Guinée, littéralement asphyxiés par les conséquences de la traite (surtout ceux de l'intérieur, qu'elle a rendu exsangües), sont trop affaiblis pour tenter le moindre redressement. Les seuls royaumes à se relever plus ou moins de cette ponction sont ceux de la côte, qui, après

avoir été ruinés, tentent un rétablissement économique fondé sur le commerce avec les Européens, dont les produits, à force d'habitude, leur sont devenus indispensables. Mais ces nouveaux équilibres sont relativement malsains.

Au sud, il ne reste rien de l'ancienne splendeur du Congo, lui aussi ruiné dès le début du siècle par la traite négrière.

Quant à la civilisation du Bénin, jadis resplendissante, elle s'est considérablement appauvrie, en richesses comme en hommes.

Les royaumes yorouba sont victimes d'un démembrement politique (les chefs secondaires se sont émancipés pour profiter des subsides offerts par la traite) auquel s'ajoute un effritement territorial dû aux conquêtes des Peuls dans le nord de la région. Le pays des Yorouba, dont l'équilibre était entièrement fondé sur le trafic négrier, s'effondre avec la disparition de celui-ci.

Les seuls qui paraissent ne pas se plier totalement aux Européens sont les habitants du Dahomey; leur roi, Gléglé, affermit son trône en rusant avec les chefs de la côte (et particulièrement avec le roi Toffa) qui sont protégés par les commerçants français.

Les Ashanti, en guerre depuis le début du siècle avec les Fanti et leurs alliés anglais, l'emportent après 1850 grâce à Frempeh, qui parvient à reconstituer la puissante confédération créée par Ossei Toutou au début du XVIII^{ème} siècle.

Dans la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle, le vieil Agyumani, ami des Anglais, reconstitue le royaume abron autour de Bondoukou.

La première expansion ashanti avait provoqué l'exode vers l'ouest de nombreux groupes qui s'étaient mêlés à certains peuples côtiers tels, les Abbé, les Ebrié, les Adioukrou ou les Attié. Parfois, ces peuples avaient été chassés à leur tour par ceux-là mêmes qui fuyaient les Ashanti.

En tout cas, certains Etats ainsi créés par des Ashanti dissidents développèrent des civilisations brillantes qui, dans la savane, rayonnèrent jusqu'à l'arrivée des Français. Ainsi en était-il de deux royaumes, l'Agni et le Baoulé, ce dernier ayant été créé par la reine Pokou.

De la Côte d'Ivoire au Sénégal, des peuples côtiers (comme le Temné) s'habituaient au contact des Européens, qui leur inculquèrent - partiellement, il est vrai - une culture venue d'ailleurs. Et, démarche inverse, certaines

ethnies résistèrent à l'intrusion européenne en se convertissant à l'islam. Ainsi en fut-il du peuple Ouolof, morcelé depuis le XVI ème siècle en plusieurs états (Djolof, Oualo, Cayor, Baol).

D'une manière générale, si l'on excepte le Dahomey, aucun royaume de la Côte occidentale ne semblait pouvoir résister à l'invasion venue d'Europe. Quant aux Etats de l'intérieur, plus stables et mieux armés, ils souffraient cependant d'une sclérose de leurs structures qui s'affirma surtout par l'échec, plus ou moins net selon les régions, des regroupements musulmans.

B - L'Afrique Orientale et Madagascar

Les peuples autochtones installés dans la partie orientale du continent durent faire face, pendant tout le XIXème siècle, à un double mouvement : l'impérialisme égyptien et le trafic négrier des sultans de Zanzibar.

Seule l'Ethiopie, grâce à l'énergie des souverains entreprenants et intelligents, échappa au marasme.

1 - L'Ethiopie

Au milieu du XIX ème siècle, le négus Théodoros II pacifia les provinces de l'Amhara, du Tigré, du Godjam et du Choa.

Il s'ensuit un grand renouveau du royaume éthiopien, renouveau accentué par Ménélik (successeur de Jean IV), qui rassembla sous son autorité l'ensemble des provinces éthiopiennes comprises entre les Somalis et le Nilotes.

Ménélik dut agir aux dépens de la caste des Seigneurs -les ras - et malgré l'opposition des mahdistes du Soudan oriental, des Egyptiens et des Européens qui, depuis l'ouverture du Canal de Suez en 1869, s'intéressaient beaucoup aux rivages de la mer rouge. En 1885, l'empire était en pleine expansion et les Européens reconnaîtront son indépendance en 1896.

2 - Les peuples du Nil

Très vulnérables, les peuples du Nil furent victimes de l'impérialisme égyptien. L'héritage de la Nubie chrétienne ayant été totalement repris par un musulman et se trouve alors en pleine décadence, Méhémet Ali n'avait eu aucune peine, en 1821, à s'emparer du pays des cataractes du Nil, situé à l'Ouest du Darfour et du Kordofan et au sud du pays des rivières, alors habité jusqu'à Fachoda par les Nilotes.

L'unité du Soudan Oriental ainsi créée, les sultans égyptiens s'approprièrent l'or et les hommes de cette région

et ce pendant un demi siècle. En 1881, sous l'impulsion de Mohammed Ahmed, dit "le Mahdi", éclate une révolte générale qui mit un terme à l'autorité des gouverneurs Gordon Pacha et Emir Pacha, aventuriers européens au service de l'Egypte. A la mort du Mahdi, en 1885, une nouvelle "Ethiopie" s'instaura autour de sa capitale, Khartoum. Elle ne cédera devant les Anglais qu'en 1898.

3 - Les royaumes des Grands lacs

Jusqu'au milieu du XIX ème siècle, les royaumes des Grands lacs vécurent en autarcie.

Leur seul contact avec l'extérieur se pratiquait par le Nil, voie de passage et zone de rencontre. Les pays de la Côte Occidentale, barrés par les montagnes (habitées par des cultivateurs bantou (Kikuyu et Kamba) qui coupent le Kenya et le Tanganyka, étaient habités par les farouches Masaï.

Les états des royaumes lacustres (Bouganda, Ruanda et Burundi) développèrent un remarquable système de centralisation "bureaucratique". Sous le règne du roi Rutesa (1860-1884), l'Ouganda subit les premières pressions de l'Islam et des Swahili.

A l'ouest du Lac Nyassa, les Malawi, groupés en de minuscules chefferies, vivaient repliés sur eux-mêmes.

A l'inverse, les Nyamwézi, venus du Sud, s'ouvraient, par le biais du colportage, à l'influence des peuples arabisants de la côte orientale.

Leurs chefs, non contents de tenir tête aux négriers Swahili (les Msira), se taillèrent deux royaumes importants : le premier entre le lac Victoria et le lac Tanganyika, le second au Katanga sur les ruines du vieil empire Luba-Lunda.

Vers 1840, le sultan Mascate, suivant la tradition des commerçants arabes chercheurs d'or et d'ivoire, s'installa dans l'île de Zanzibar, à quelques kilomètres seulement de la côte africaine. Il pensait ainsi mieux contrôler le négoce effectué sur le continent et explorer un arrière pays qui demeurait inconnu.

Les négriers arabisés ont ainsi morcelé les peuples bantou et, par là-même, rendu un grand service aux Européens qui, un peu plus tard, pénétreront d'autant plus facilement sur ces territoires que les résistances auront été vaincues depuis longtemps déjà.

4 - Madagascar

Dès le XIX ème siècle, afin de faire face aux appétits européens, la grande île malgache s'était modernisée. A la même époque, le premier ministre Rainilaiarivony (qui épousa successivement trois reines malgaches) rassembla les populations de Madagascar sous l'autorité des souverains hova. Puis il enrichit le pays en exploitant habilement les différents entre la France et la Grande Bretagne. De cette façon, et sans faire la moindre concession aux négociants européens, il développa le commerce et instaura un service militaire obligatoire qui lui donna une armée de 30 000 hommes. Quand, après 1880, les Anglais quitteront Madagascar, remportant leurs réalisations techniques, leurs capitaux et leurs industries, les Français se retrouveront complètement démunis et en position de faiblesse face au peuple malgache structuré et riche. Le vernis de la puissance ne jouera plus alors aucun rôle.

C - L'Afrique australe

L'Afrique australe, peuplée naguère par des Bantou cultivateurs et éleveurs, se vit confrontée, au début du XIX ème siècle, à deux événements majeurs - l'un interne et l'autre externe - dont les conséquences seront si importantes jusqu'au siècle suivant. Chaka, guerrier re-

doutable issu du clan zoulou des Ngoni (au sud du continent), élabora un système militaire sans précédent en Afrique et bouscula tous les peuples voisins, essentiellement les Sonazi et les Sotho-Xhosa.

Tous les Etats de cette région, directement inspirés des techniques mises au point par Chaka, furent suffisamment solides pour résister à l'expansion européenne.

Parallèlement, sous la pression des colons hollandais qui, pour échapper à la domination britannique implantée dans la région du cap, vinrent jusqu'au Natal, les peuples autochtones s'enfoncèrent vers le Nord.

Les successeurs de Chaka, Dingan Mpandé et, à partir de 1856, Cetewayo, s'opposèrent aux Blancs.

Les heurts étaient devenus inévitables. Les zoulous infligèrent des défaites brûlantes, d'abord aux Boers puis aux Anglais.

Conclusion

Deux siècles d'économie de traite ont considérablement affaibli le continent, non seulement sur ses côtes où pullulent les comptoirs mais encore dans les régions de l'intérieur qui, victimes de voisins armés par les Européens, connurent des guerres incessantes.

Au début du XIX ème siècle, grâce à de nouveaux regroupements politiques (qui pour la plupart, purent se réaliser au nom de l'islam), l'Afrique parvint à se ressaisir et à modifier ses équilibres.

Après 1850, cependant, les grandes secousses du début du siècle s'essouflèrent, et au triomphalisme succédèrent le reflux et le morcellement.

Dès lors, la présence européenne put s'affirmer. En pénétrant jusqu'au coeur des territoires, les explorateurs préparèrent les luttes coloniales qui, en 1885, aboutirent au dépeçage de l'Afrique.

II - LA CONFERENCE DE BERLIN ET LE PARTAGE DE L'AFRIQUE

Au milieu du XIX ème siècle, les positions tenues par les Européens en Afrique étaient en régression par rapport à celles du XVIII ème siècle.

Les populations européennes, émigrant volontiers vers le Nouveau Monde, n'étaient plus guère importantes qu'aux extrémités du Continent, en Algérie essentiellement, ainsi que dans la République Boers. Ailleurs, depuis le déclin de la traite, les colons ne se cantonnaient plus que dans quelques bases stratégiques et dans quelques comptoirs situés sur les côtes. Mais le commerce, faute de "marchandises" périclitait.

Cependant, après 1850, un regain d'intérêt se manifeste pour le continent noir, dont les puissances commencent à connaître les richesses. Dans certains milieux politiques et économiques européens, une véritable propagande apparaît, propagande dont le but vise tout naturellement l'implantation en Afrique.

Les pays dont les possessions sont les plus importantes dans ces années 1850 sont le Portugal, l'Espagne, la France et la Grande Bretagne.

Le Portugal, bien qu'en pleine décadence politique, s'accroche en Angola et au Mozambique.

L'Espagne, après avoir obtenu l'accord des Britanniques, a réoccupé la grande île de Fernando-Po, dans le Golf de Guinée.

Pour la France, le Général Faidherbe impose son autorité au Sénégal entre 1855 et 1865. Organisant un embryon d'armée coloniale, Faidherbe songe à conquérir le Soudan; mais faute d'assises économiques, l'idée est repoussée.

Contrairement aux autres puissances, la Grande Bretagne était plus soucieuse d'assurer ses positions stratégiques en Afrique que d'étendre un empire territorial.

Présente au Cap (point de contrôle sur la route des Indes) et en Sierra Leone (pour appréhender les bateaux négriers), l'Angleterre avait toutefois annexé le Natal en 1842 aux dépens des Zoulous et des Boers.

En réalité, l'influence de l'Europe dans les années 1850 allait bien au-delà des territoires investis. Le rôle joué par les explorateurs et par les missionnaires devait servir considérablement les intérêts des impérialismes. Ces hommes avaient en effet pénétré l'intérieur du continent et, rencontrant des populations affaiblies et ébranlées,

ils leur avaient vanté les charmes de ce qui deviendra, plus tard, la colonisation.

Curieusement, pourtant, l'idée de colonisation avait ~~la~~ mauvaise presse en Europe.

Pour le citoyen, l'entreprise coloniale restait une affaire mystérieuse, dont il devait faire les frais. De plus, elle détournait les ministères des problèmes européens, toujours délicats à cette époque. Entre 1870 et 1880, les intérêts économiques mis en vedette par des groupes de pression fort actifs ajoutés aux tentatives d'évangélisation très populaires, vont modifier l'opinion publique et, par voie de conséquence, les options gouvernementales. En effet, après 1880, l'économie de l'Europe connaît une crise : ses produits industriels trop nombreux sur le marché, se vendent mal. La seule solution consiste, semble-t-il, à créer de nouveaux espaces réservés, sur lesquels chaque nation pourra "travailler" tout à loisir. Les richesses minières découvertes en Afrique du Sud et le percement du Canal de Suez en 1869 (qui permet de bénéficier d'un gain de temps précieux pour le transport des marchandises vers l'Océan Indien) accentuent cette tendance.

En Angleterre, un nouveau parti colonial se développe; il a pour chefs de file le romancier Kipling, le Ministre

Disraeli et le spéculateur Cécil Rhodes. En France, des géographes et des économistes comme Leroy-Beaulieu (qui publie en 1874 "Un Essai sur la colonisation chez les peuples modernes") convainquent certains dirigeants de la III^{ème} République, en particulier Jules Ferry et Eugène Etienne, député d'Oran (Algérie), qu'une expansion outre-mer est indispensable. En Allemagne même, le Chancelier Bismarck, longtemps opposé aux aventures coloniales, évolue sous l'influence des entreprises commerciales allemandes.

A la fin de 1884, les puissances européennes occupaient déjà une bonne partie du continent : la France, l'Allemagne et l'Angleterre s'étaient partagé la majorité du littoral de l'Afrique Occidentale; l'Angleterre et l'Allemagne détenaient presque intégralement l'Afrique du Sud-Est; le coeur même du continent, le bassin du Congo, était pratiquement sous la protection du roi des Belges, tandis que le littoral atlantique de l'Afrique équatoriale était partiellement investi par l'Allemagne et la France.

Le partage officiel débuta avec l'occupation de l'immense territoire d'Afrique centrale (Zaïre actuel) par Stanley. Cet homme, mi-explorateur, mi-conquérant, fut envoyé par l'association internationale africaine (AIA), que le roi belge, Leopold II finançait personnellement. En tout cas, l'entreprise lancée par Léopold II contrariait

les ambitions des autres puissances.

Afin d'éviter les contestations et les affrontements, les Européens décidèrent d'établir un règlement international sur le partage des territoires africains; ce fut le rôle du Congrès de Berlin. Les Américains y envoyèrent un observateur. La Conférence se déroula du 15 novembre 1884 au 26 février 1885; aucun représentant africain n'y fut invité. Cette conférence a donné à l'Afrique la physionomie que nous lui connaissons actuellement.

Les possessions délimitées furent, sur un rythme accéléré conquises. L'Afrique occidentale succomba la première, victime principalement des conquêtes françaises : le Sénégal, le Niger, le Mali, la Côte d'Ivoire (1893), la Guinée 1897; le Tchad en 1900, sont devenus colonies françaises. Les Anglais occupèrent le Nigéria.

En 1900, la plupart des questions litigieuses entre les puissances européennes avaient été résolues sans grands conflits militaires. La conquête paraissait achevée sur le papier, il restait aux colonisateurs à affronter la réalité africaine; celle-ci se manifesta sous une double forme : le refus et la résistance.

III - LA RESISTANCE ET LA LUTTE DES PEUPLES AFRICAINS

Dans la majorité des pays africains, les occupants se heurtèrent à la résistance armée des peuples indigènes.

Rares, en effet, furent les cas où les Européens purent occuper les pays sans combat, avec l'accord de chefs naïfs ou corrompus. La résistance spontanée à l'occupation étrangère prit la forme d'actions locales dont les Européens vinrent à bout inégalement selon les régimes et l'organisation militaire des tribus.

Mais les oppositions les plus redoutables et les plus longues à surmonter furent celles des empires récemment formés et dont le fanatisme, exacerbé par les victoires et les convictions religieuses, rendaient quasiment impossible toute forme de compromis.

Certains chefs, comprenant leurs propres faiblesses et conscients de leur infériorité militaire s'efforcèrent de conserver de bonnes relations avec les étrangers tout en préparant leurs peuples à la guerre.

Mais certains peuples ont résisté vaillamment à la pénétration européenne.

- Le premier Ministre de Madagascar Rainilaiarivony, homme énergique, créa une armée régulière malgache; sa clairvoyance et son habileté lui permirent de moderniser son pays.

- Le chef Zoulou Ceteways affronta en 1879 une guerre déclenchée par les Anglais sans qu'aucun motif pût justifier cette rupture de relations auparavant bonnes et dépourvues d'agressivité.

L'organisation militaire poussée des descendants de Chaka permit à Ceteways de se défendre.

- En Afrique Occidentale, Lat Dior, homme intelligent, courageux et obstiné, comprit rapidement l'implacable logique de la politique française. Sa lutte se manifesta alternativement par des révoltes et des soumissions, ces dernières étant plus apparentes que réelles.

Le grand roi du Dahomey, Gléglé, attendit d'avoir rassemblé les forces militaires suffisantes pour faire savoir aux résidents français qu'il refusait de reconnaître la validité des traités antérieurs; il somma les occupants de renoncer, d'une part, à l'occupation de Cotonou et, de l'autre, au protectorat sur le royaume de Porto-Novo.

Mais ces chefs, malgré leur politique pacifique, ne purent éviter le conflit. Si leurs combats furent souvent couronnés de succès dans les premiers temps de l'occupation, ils ne purent résister pendant longtemps aux Européens, à qui leurs armées modernes assuraient une supériorité de fait.

Ces conflits moins ouverts avaient jalonné la première étape de l'occupation coloniale (1870 - 1885).

La deuxième étape de l'occupation (1885-1900) marque la fin du partage du continent. Mais l'envergure des campagnes militaires et la résistance acharnée de quelques peuples africains ravagèrent le continent sur toute sa surface.

En Afrique Noire, à part quelques grandes actions, la lutte prit plutôt la forme de mouvements de libération et d'insurrection plus ou moins organisés. L'histoire de ces nombreuses guerres, pleines d'exploits personnels, fit naître des héros légendaires comme Béhanzin au Dahomey, qui, en 1890, défendit son territoire pied à pied, luttant avec acharnement et ne se retirant qu'après avoir éprouvé d'énormes pertes.

Amadou Cheikhou, fils d'El Hadj Omar, incarna la résistance toucouleur contre les Français. Après des tentatives de compromis avec Galliéni, il fut attaqué sans raison en 1890. Contraint de quitter sa capitale, Ségou, il

rassembla ses forces en aval du Niger. Abandonné par les siens, Amadou Cheikhou trouvera asile au Sokoto, où il mourra en 1898, toujours "commandeur des croyants".

La résistance africaine se matérialisa également sous des formes plus diffuses, comme en Côte d'Ivoire où, avant l'arrivée des Français, il n'existait pas de vaste organisation politique. Des ethnies variées se partageaient le pays, chacune jalouse de son indépendance. La résistance, quoique morcelée, n'en fut pas moins active.

Les campagnes de pacification s'échelonnèrent sur près de vingt ans. Les révoltes surgissaient toujours du côté le moins prévisible. En 1896, des troubles éclatèrent dans l'Indénié. En 1898, le poste d'Assikasso fut pris d'assaut par les Ashanti de l'Ouest, et, la même année, de violents combats se déroulèrent chez les Bouboury.

En 1899, la région située au Nord de Tabou se soulevait, et des troubles éclatèrent dans le Bas-Cavally. Les Baoulé refusèrent longtemps la colonisation française; ils se révoltèrent à plusieurs reprises en 1902, en 1906, et ne se soumirent qu'en 1910.

De même, les Gouro, les Dan et les Bété de la forêt, les Abbé d'Agboville qui, en 1910, las des corvées et du travail forcé exigés par la construction du chemin de fer vers le Soudan, déclenchèrent une terrible révolte.

Notons, pour finir, trois grands mouvements de la résistance africaine qui réussirent, en déployant des forces considérables, à retarder l'occupation de plusieurs années.

Ces mouvements qui alimentèrent plus tard le nationalisme, se rassemblèrent autour de trois grands chefs : Samory Touré à l'Ouest, le Mahdi à l'est et Rabah au centre de l'Afrique (1).

De type centralisé, les fédérations de ces guerriers de première grandeur rassemblaient d'importantes tribus anciennement rivales, capables de mener des actions militaires d'envergure, en s'appuyant sur des ressources économiques suffisantes; c'était là le seul moyen de s'opposer à la poussée européenne.

(1) voir les volumes consacrés à ces 3 hommes dans la collection "Grandes Figures Africaines", Ed. ABC, Paris

IV - LE REVEIL DE L'AFRIQUE

La prise de conscience du peuple africain - c'est-à-dire la juste évaluation d'une situation dont il était prisonnier et d'un statut auquel il était condamné - ne s'est pas produite du jour au lendemain; elle est le fruit d'une évolution qui fut plus ou moins longue selon les circonstances et les pays : née de la guerre de 1914, confirmée par l'action d'une classe ouvrière déshéritée et par la lutte idéologique d'une élite instruite, accélérée par la Seconde Guerre Mondiale, cette prise de conscience aboutira finalement à l'autonomie de la plupart des Etats Africains. Mais le pouvoir colonial ne s'est pas affaibli de la même manière, ni aussi rapidement; de toutes les façons, ce schéma va dans le sens de l'histoire.

En Afrique, si les premiers mouvements nationalistes ne se manifesteront qu'après le second conflit mondial, l'entre-deux guerres fut une période de préparation, de prise de conscience individuelle et collective.

Jusqu'en 1930, l'Afrique Noire va simplement essayer de survivre à la saignée que lui infligèrent les colonisateurs : le travail forcé et la guerre vont provoquer

une chute générale de la population qui ne se relèvera vraiment qu'après 1930.

Cependant, par l'intermédiaire du culte, elle commença à s'opposer à la présence européenne.

Certains mouvements religieux tentèrent simplement d'apporter une issue mystique à la situation; d'autres, pour donner un sens à la vie des déshérités, tentèrent des adaptations temporelles accessibles (comme le mouridisme et l'hamallisme au Sénégal qui feront resurgir le collectivisme patriarcal); d'autres encore auront un aspect plus révolutionnaire tel le Kimbanguisme de Simon Kambangou au Congo belge (1921) et le Matswanisme d'André Matswa au Congo français (1926). Ces organisations, mi-religieuses, mi-politiques, obtinrent parfois une très grande audience.

Au début du XX^{ème} siècle, cependant, la vie politique restait calme en Afrique noire; seul le Sénégal connut un semblant d'activité politique avec les réunions des campagnes électorales qui, en 1914, et pour la première fois, enverront à la Chambre française un député noir, Blaise Diagne; celui-ci dominera la vie politique jusqu'à sa mort en 1934. Sur la côte du Bénin, des remous éclateront aussi à propos des patentes de marché et des charges fiscales trop lourdes. La répression sauvage de Lomé (1933)

sera, d'ailleurs publiquement dénoncée par le journal "L'ETOILE DU DAHOMEY"

Dans les colonies anglaises, quelques groupements culturels autochtones, du type de l'Association centrale Kikuyu au Kenya se créèrent. De même les jeunes Algériens demandent une évolution libérale.

A Madagascar se fonda une société secrète réformiste, le VVS, puis une ligue française pour l'accession des indigènes de Madagascar aux droits de citoyens français. En 1929, une réunion convoquée à Tananarive dégénéra en manifestation; pour la première fois, on cria : "Liberté ! Indépendance ! Madagascar aux Malgaches !".

Ces différents mouvements, bien que ne se déroulant pas en Afrique noire même, furent connus et contribuèrent à l'éveil du nationalisme noir.

Mais deux autres facteurs vont accélérer ce nouvel état d'esprit : l'un vient de chez les colonisateurs, où les partis de gauche progressent, tandis qu'apparaît un certain anticolonialisme; l'autre est interne au continent noir et se traduit par l'établissement d'une classe bourgeoise qui saura se servir des apports de la colonisation pour les retourner contre les Européens.

Dans les années 1930, se forme à Paris un foyer de culture anticoloniale, d'abord antillais, puis africain. La doctrine de la révolution culturelle trouve son origine dans le milieu étudiant martiniquais de Paris, qui fait paraître en juin 1932 l'unique numéro de "Légitime Défense", premier cri de révolte écrit en français et qui s'exprime contre l'assimilation et les contraintes de plus en plus intolérables de la colonisation.

Cette première prise de position est importante, car elle va toucher la conscience de trois maîtres de la révolution culturelle nègre d'expression française : Césaire, Damas et Senghor. A ces étudiants se joindront Bourquiba et Apithy.

A "Légitime Défense" succède le mouvement de l'Etudiant noir, fondé en 1934 par Aimé Césaire, Damas et Senghor; ce mouvement, qui lie l'engagement politique à l'engagement culturel, entraînera, après la Seconde Guerre mondiale, la renaissance culturelle nègre - connue sous le nom de négritude.

La négritude est la prise de conscience globale, la réintégration à la personnalité du Nègre de tous les éléments fondamentaux de son passé précolonial dont l'a dépouillé la colonisation.

Ce terme de "négritude", employé pour la première fois par Aimé Césaire dans son poème "le cahier d'un retour au pays natal" (1939), est déjà en germe dans les conversations des futurs leaders africains et figure dans la revue "Tropiques", fondée par Aimé Césaire en Martinique.

Quant aux Eglises chrétiennes - les protestants puis les catholiques - se montreront favorables à l'émancipation coloniale par souci doctrinal ou par désir de conserver certaines positions dans les futurs Etats.

Sur le plan politique, des partis commencent à voir le jour ou à se renforcer : la Jeunesse Camerounaise Française au Cameroun en 1939, le Parti Socialiste sénégalais (PSS) avec Lamine Guèye, la Ligue des Droits de L'homme, la SFIO (Section Française de l'Internationale Ouvrière) qui fusionnera avec le PSS en juin 1938. Ces partis mèneront une action déterminante après la Seconde Guerre Mondiale.

A la veille du deuxième conflit mondial, la conscience politique africaine s'était réellement éveillée.

Si les discours officiels faisaient état de "l'attachement indéfectible des populations", les pays étaient minés déjà de l'intérieur. Il suffisait d'une secousse pour précipiter l'action. Cette secousse sera la guerre.

Nous savons que tout au long du conflit, les puissances demandèrent aux Africains de leur fournir des matières premières et des vivres. Cet effort de guerre ne pouvait être consenti que si les Noirs obtenaient des garanties de la part des colonisateurs.

Dans ce dessein, la France réunit la Conférence de Brazzaville (janvier 1944). Cette conférence, formée uniquement de fonctionnaires (gouverneurs de l'Afrique noire et de Madagascar, chefs de service, représentants de commerce, de l'industrie et des missions), et à laquelle aucun autochtone ne participa, ne remit pas en question le principe du régime colonial :

"Les fins de l'oeuvre de colonialisation accomplie par la France dans les colonies écartent toute idée d'autonomie, toute possibilité d'évolution hors du bloc français de l'empire : la constitution éventuelle, même lointaine, de "self-governments" dans les colonies est à écarter".

La Conférence de Brazzaville s'est obstinée à conserver le principe de la souveraineté coloniale.

Mais c'est l'ouverture en 1945, à Manchester, du V^{ème} Congrès panafricain qui eut des conséquences importantes pour l'Afrique. Très important par sa représentativité

(200 délégués d'organisations politiques et syndicales) et sa portée (c'est le premier de cette envergure), le Congrès appela nettement à la lutte; on pouvait y entendre : "Nous sommes décidés à être libres. Nous voulons l'instruction, le droit à une vie décente, le droit d'exprimer nos pensées et nos émotions et d'adopter et de créer les formes de beauté que nous voulons, sinon nous mourrons pour vivre".

Dans un autre texte, émanant de Kwame Nkrumah, on lisait : "Nous croyons aux droits de tous les peuples à se gouverner eux-mêmes. Nous affirmons le droit de tous les peuples coloniaux à contrôler leur propre destinée. Toutes les colonies doivent être libérées du contrôle impérialiste étranger, qu'il soit politique ou économique. Les peuples des colonies doivent avoir le droit de choisir leur propre gouvernement, un gouvernement sans limitation d'aucune puissance étrangère. Nous appelons tous les peuples des colonies à lutter pour ces fins, par tous les moyens à leur disposition".

Les catalyseurs naturels de ces résolutions furent, dans un premier temps, les syndicats. Apparue assez tard en Afrique Noire, le mouvement syndical va s'y développer rapidement. En AOF (Afrique Occidentale Française), entre 1937 et 1955, il en naîtra 350 environ.

Les dirigeants syndicalistes subirent de nombreuses répressions : licenciements arbitraires, amendes, emprisonnements....

Mais le but politique de l'activité syndicale l'emporta sur le but professionnel, d'autant plus que les syndicats trouvèrent rapidement dans les partis politiques une aide inconditionnelle aux luttes qu'ils menaient contre les colonisateurs.

Très vite, des partis de masse se constituèrent, directement placés sous le contrôle populaire. Un noyau dur de professionnels et de militants apparut, tels ceux qui dirigèrent le PDG en Guinée, l'Union soudanaise au Soudan.

Toute une littérature politique soutenait ces mouvements : le réveil sénégalais, l'essor soudanais, la condition humaine de Senghor, l'Evening News de Nkrumah ou le West African Pilot...

Bientôt, les partis prirent des formes diverses : Congrès, rassemblement dans une organisation peu rigide (tel que le R D A : Rassemblement Démocratique Africain), fronts, concentrations à caractère plus contractuel, organismes plus restreints. A leur base se trouvaient les structures élémentaires (comités de quartier, de village, cellule, etc..),

issues plus du cadre d'habitation et de vie qu'à partir du lieu de travail.

Il faut noter que, la majorité des populations étant encore analphabètes, la parole jouait un rôle si prépondérant que le leader incarnait en lui-même la doctrine, le programme, les statuts du parti.

D'où souvent, une vénération quasi religieuse des chefs.

Cette importance de la palabre a peut-être joué un rôle dans la décolonisation africaine, qui fut d'ailleurs moins sanglante que celle qui eut lieu en d'autres régions du monde, l'Africain ayant toujours préféré la négociation à la violence.

Les femmes tenaient également une place importante dans l'appareil du parti; en Afrique de l'Ouest notamment, où elles monopolisaient sur le marché la vente de certains produits, elles furent de véritables propagandistes de choc (Côte d'Ivoire, Ghana, Togo).

En 1955, s'ouvrit la Conférence de Bandoeng (Ile de Java) qui fêtait le divorce définitif des trois quarts du monde avec un ordre colonial désormais décadent.

Dans le communiqué final, le principe de l'anticolonialisme recueillera l'unanimité, ainsi que l'impératif catégorique de la lutte de libération nationale dans les pays non encore décolonisés.

V -LES INDEPENDANCES

Le passage de la colonisation à l'indépendance des Etats africains s'est déroulé dans la plupart des cas, de façon non sanglante.

Nous nous contenterons de nous limiter dans ce chapitre aux seuls cas des territoires français de l'Afrique Occidentale.

La Conférence de Brazzaville avait tracé la ligne ambiguë de la Constitution d'octobre 1946.

D'un côté, la conception autonomiste était nettement affirmée; de l'autre, l'option unitaire demeurait la République Française comprenant "la France métropolitaine, les départements et les territoires d'Outre-Mer", mais restant "une et indivisible ". Si les ressortissants avaient la qualité de citoyens français, ils n'étaient pas représentés proportionnellement au Palais-Bourbon, où l'on comptait un député d'Outre-Mer pour 800 000 habitants, contre un pour 80 000 en métropole.

Les hautes fonctions restaient le monopole des métropolitains, aucun Africain n'ayant jamais été nommé à un poste de gouverneur ou de haut fonctionnaire.

Cependant, la politique de la France révélait quelques aspects positifs : la qualité de citoyen pour tous supprimait le régime de l'indigénat et le travail forcé; les libertés républicaines permettaient la création de partis politiques africains. Plus tard, les nombreuses consultations électorales faciliteront la diffusion de la propagande nationaliste.

A - Au Sénégal

L'après-guerre fut durement ressentie par les populations à cause de la pénurie de produits, de la crise de l'arachide et des réquisitions.

Les socialistes SFIO l'emportèrent sur les communistes au sein du Comité d'entente dakarois, très populaire, qui prit le nom de "bloc africain".

Ce mouvement était dirigé par Lamine Guèye, avocat, et Léopold Sédar Senghor, professeur agrégé.

Mais Senghor fit sécession en 1948 pour créer le Bloc démocratique sénégalais (BDS); aidé par Mamadou Dia, il créa un programme qui prévoyait le développement des coopératives et de l'infrastructure sanitaire et scolaire, ainsi que le relèvement de l'arachide.

Lamine Guèye, déjà célèbre par la loi de 1946 qui supprimait l'indigénat, obtint un surcroît de prestige en 1950 en mettant au point une loi qui, dans le domaine du travail, alignait les fonctionnaires africains sur les métropolitains. Le BDS, qui s'était tourné vers les minorités de Casamance et du pays sérère, l'emporta bientôt sur le parti SFIO. Il fut soutenu jusqu'en 1956 par la confrérie des mourides.

B - En Côte d'Ivoire, la couche sociale la plus exploitée par la Constitution de 1946 restait celle des planteurs africains, qui, systématiquement brimés par rapport à leurs homologues européens, vendaient leur production à des prix deux fois inférieurs.

D'autre part, le travail forcé, les fournitures impératives d'huile de palme et de caoutchouc, le drainage des jeunes vers les plantations du Sud, avaient créé

Une situation tendue que la Conférence de Brazzaville et la Constitution de 1946 devaient finir par faire exploser. Le gouverneur Latrille, allié des Africains, était arrivé en Côte d'Ivoire en 1943. L'année suivante, il réussit à exempter du travail forcé les planteurs ivoiriens de café et de cacao.

Quand la Chambre d'Agriculture décida de nouvelles mesures discriminatoires, les planteurs protestèrent mais en vain. Certains d'entre eux (Gabriel Dadié, Georges Kassi, Félix Houphouët Boigny, etc) décidèrent de faire sécession et de créer un organisme autonome, le Syndicat agricole africain, qui, très vite, réunit 20 000 membres. Houphouët-Boigny en assurera la présidence.

Latrille permit au syndicat de vendre en bloc la production de ses adhérents directement aux grossistes, supprimant ainsi les bénéfices réalisés par les intermédiaires et en remplaçant le montant dans du matériel d'importation.

Puis le syndicat proposa de recruter des manoeuvres volontaires et de les rétribuer quatre fois plus qu'un journalier normal. Cette mesure permit à la production de se développer. Aux élections de 1946, Houphouët fut élu. Il fonda le Parti Démocratique de la Côte d'Ivoire (PDCI), s'inspira des Groupes d'Etudes Communistes (GEC)

et s'appuya sur les ressources du Syndicat des planteurs, future section du R.D.A.

Le R.D.A., ou Rassemblement Démocratique Africain, est né en Octobre 1946 à Bamako. Devant l'offensive des Etats Généraux de la colonisation, les élus africains prirent conscience de la nécessité de créer un grand parti unitaire, spécifiquement africain, avec à sa tête Ouezzin Coulibaly, Modibo Kéita, Houphouët-Boigny (ce dernier, d'ailleurs, en fut le président).

Mais l'alliance du mouvement avec les communistes éloignera de la coalition des leaders socialistes tels que Lamine Guèye, Senghor et Yacine Diallo. Plus tard, Fily Dabo Sissoko et Apithy se désisteront.

Lorsque les communistes se retireront du gouvernement français, l'administration coloniale tentera de démanteler le mouvement en suscitant des partis nouveaux (tel que celui de Sekou Sanago), en destituant et en arrêtant ses membres (Zoro Bi Tra et Semba Abroise) et parfois même en les faisant assassiner (comme le Sénateur BIAKA).

En 1948, Latrille est remplacé par le Gouverneur L. Péchoux, qui tente de "casser" le RDA en interdisant ses réunions, en arrêtant ses militants et en menant une répression très dure (52 Africains tués, 3 000 emprisonnés selon

les documents officiels).

Houphouët Boigny, acculé à la rébellion armée, préfère négociateur. En 1951, il met fin à son alliance avec le parti communiste français. Bien que ne canalisant pas toutes les forces politiques de l'Afrique francophone, le mouvement devient une vaste organisation politique groupant le PDCI, l'Union Soudanaise et le Parti Démocratique de Guinée. Fortement structurée sur le plan territorial (Comité de village et de quartier, sous-sections régionales), l'Union est plus souple sur le plan inter-africain; ses trois congrès (de 1946 à 1958) ont surtout servi à maintenir une orientation générale et à confirmer les fidélités.

Senghor tentera de réunir les leaders non affiliés au RDA. Il rejoindra ensuite le Parti des indépendants d'Outre-Mer (IOM) créé par Apithy (du Dahomey) avec d'autres députés de la Haute-Volta et de Guinée.

A la Conférence de Bobo-Dioulasso, les IOM essayèrent de populariser l'action du groupe, en proposant une République fédérale africaine dans le cadre de l'Union Française. Houphouët-Boigny, lui, pensait que le plus important consistait à assurer sa propre gestion et à accéder à l'autonomie. C'est d'ailleurs ce qu'il réaffirma en 1955 au Congrès de Conakry.

L'année 1956 marque un tournant décisif pour tous nos pays d'Afrique de l'Ouest : la politique se décentralise et déclenche une accélération des mouvements d'indépendance, ceux-ci se trouvant confortés par un certain nombre d'événements extérieurs :

- 1954 : Dien-Bien-Phu, et défaite de l'armée française en Indochine,
 - 1955 : Conférence de Bandoeng
 - 1956 : Indépendance du Soudan, du Maroc et de la Tunisie.
- Au même moment le Ghana est à la veille de son indépendance.

Le Ministre de la FOM, Gaston Defferre, en liaison avec Houphouët Boigny, prépare un projet (ou loi-cadre), qui sera adopté en juin 1956. Cette loi va permettre une plus large décentralisation administrative, la généralisation du suffrage universel et du collège unique et un élargissement de la compétence des assemblées locales. Mais ce texte rejette le principe d'une structure fédérale, et le nouveau statut adopté n'est pas encore celui de l'autonomie interne.

L'Afrique francophone est alors partagée en trois courants d'opinion :

- La Convention africaine de Senghor, qui accuse la loi-cadre de balkaniser l'Afrique;

à la quasi-unanimité.. Ce "non" a été obtenu par la pression conjuguée des étudiants et des travailleurs sur leur leader Sékou Touré.

Tous les autres Etats deviendront membres de la Communauté.

1960 marque une nouvelle étape dans l'histoire de l'Afrique. A cette époque, en effet, la presque totalité des pays du continent sont libres. Ceux qui restent sous la tutelle des puissances européennes (en particulier les colonies portugaises : Guinée-Bissau, Angola, Mozambique) obtiendront peu après leur indépendance (1974, 1976 et 1975 respectivement).

Aujourd'hui un problème majeur demeure pourtant sans solution : celui de l'Afrique australe. En 1965, l'indépendance de la Rhodésie a été proclamée unilatéralement, et contre la volonté de la Grande-Bretagne, par la minorité blanche. Mais sous la pression des populations noires, l'indépendance de fait a été acquise (Zimbabwe).

Quant à l'Afrique du Sud, victime de l'apartheid, elle trouvera sa voie par elle-même : en tout cas la situation qui règne dans ce pays ne saurait être maintenue.

2) HISTOIRE DE LA RELIGION CHRETIENNE

(histoire générale des missions en Afrique)

Le XIX ème siècle marque l'Afrique d'une manière indélébile. Indépendamment des évolutions internes propres à chaque pays, chaque territoire, chaque ethnie ou chaque peuple, le continent tout entier est ébranlé par un mouvement dont les prolongements sont encore sensibles aujourd'hui : l'arrivée des Européens et en particulier les missionnaires.

Au XIX ème siècle, Portugais, Français, Allemands et Anglais débarquent en masse sur les côtes africaines. Ils fortifient leurs comptoirs, s'attribuent des territoires et signent des traités.

Ces personnes qui ne sont autres que des explorateurs, trouvent sur le terrain des missionnaires.

Les missions religieuses qui s'implantèrent en Afrique à partir de la fin du XV ème siècle furent essentiellement des missions catholiques, du moins jusqu'au XVIII ème siècle, époque à laquelle les principales missions, venues d'Angleterre et l'Allemagne seront protestantes.

Avant le XIX ème siècle, les missions implantées sur le continent noir n'étaient pas très importantes.

La bulle Inter Cetera du pape Alexandre VI accorde au Portugal, en 1493, le droit de mission sur le continent africain, tandis que l'Espagne se voit attribuer un droit analogue en Amérique.

En Afrique, le Portugal assimile la colonisation à la conversion au christianisme. Les Comptoirs portugais comptent d'ailleurs parmi leur personnel des aumôniers et des missionnaires.

Tout au long du XVI ème siècle, le christianisme se développe au Congo, en Angola et au Mozambique (colonies portugaises). A partir de 1491, date de l'arrivée au pouvoir d'AFFONSO 1er, les rois et les chefs du Congo sont tous chrétiens. Par la suite, des missionnaires italiens et espagnols sont envoyés au Congo. San Salvador devient un centre religieux important, mais cette situation florissante ne dure que jusqu'à la fin du XVII ème siècle. C'est seulement en 1865 qu'une mission chrétienne trouve son efficacité réelle au Congo.

L'évangélisation de l'Angola est donc rendue possible par l'oeuvre des missionnaires venus du Congo.

Plus tardive en Angola, à la fin du XVI ème siècle, mais peu à peu, les missions se raréfient, pour finalement disparaître totalement dans la seconde moitié du XVIII ème siècle.

Au Mozambique, l'évangélisation débute au XVIème siècle avec l'arrivée des soldats portugais, que des dominicains accompagnent, mais les populations sont hostiles à la venue de ces hommes qui ont trop tendance à vouloir imposer leurs propres valeurs et qui sont trop compromis avec les pouvoirs coloniaux et avec les trafiquants.

A la fin du XVII ème siècle et au début du XVIII ème siècle, on trouve quelques Jésuites dans le Zambèze.

Au début du XVII ème siècle, l'Eglise éthiopienne se soumet à Rome; à cette époque, les missions catholiques peuvent donc créer des églises et des écoles. Mais peu de temps après le négus abjure, et les convertis sont chassés vers le Soudan.

Des missionnaires portugais sont également présents en Guinée, au Cap de Bonne-Espérance et à l'extrémité Sud de Madagascar.

En ce qui concerne l'Afrique Occidentale, plusieurs tentatives sont effectuées au Sénégal où l'Eglise romaine envoie des capucins de Normandie dès le premier tiers du XVIIème siècle. Cette mission échoue.

Une seconde obtient quelques succès, très relatifs cependant. En 1763, l'Abbé DEMAMET reçoit la préfecture apostolique du Sénégal.

Quatre ans plus tard, il rentre en Europe sans avoir pu évangéliser les populations au-delà de Gorée et de Saint-Louis. Par la suite, ces deux postes seront occupés par les Anglais, puis les Français s'y installeront de nouveau... Après la Révolution de 1789, le curé de Saint-Louis sera révoqué et quittera la soutane.

Aucune mission catholique ne parvient à s'implanter en Afrique Australe, les Hollandais et les Anglais (protestants) étant établis au Cap. De toute manière, l'évangélisation des noirs reste très faible, les Boers étant peu favorables à la conversion des Africains.

D'une manière générale, et quels que soient les territoires considérés, on constate que les missions chrétiennes envoyées en Afrique aux XVème, XVIème, XVIIème, et XVIIIème siècles se soldèrent par des échecs. Les raisons en sont multiples. Notons l'incapacité des missions européennes à considérer les Africains comme des hommes possédant

leur propre culture, leurs propres rites et moeurs. Remarquons d'autre part, que le déclin des missions va de pair avec l'affaiblissement des puissances catholiques que sont alors le Portugal, la France et l'Espagne. Dernière raison, et non la moindre : la suppression par Rome de la Compagnie de Jésus, dont la plupart des missionnaires catholiques étaient issus.

Vers les années 1800, l'Afrique ne compte plus que quelques dizaines de milliers de catholiques, établis, pour l'essentiel, dans les pays côtiers. Avec la fin de la traite, l'élan missionnaire renaît, soutenu par un mouvement humaniste puissant.

En 1787, un groupe d'esclaves émancipés est débarqué par les Anglais en Sierra Leone. Ces hommes ont pour charge d'y créer une société chrétienne. Ce fait - véritable révolution - est l'aboutissement d'un renouveau religieux et philosophique qui s'est produit en Europe tout le long du XVIII ème siècle. En effet, les Français et les Anglais condamnent désormais l'esclavage. Donc 1787, le Comité pour l'abolition de la traite des esclaves (Anglais) est fondé; et un an plus tard la Société des Amis des Noirs (Français).

L'Eglise méthodiste livre donc un combat contre la traite et en même temps, des Sociétés de missionnaires britanniques envoient certains de leurs militants en Afrique dans le but de convertir les Noirs. Ces sociétés devaient jouer un grand rôle au niveau des lois anti-esclavagistes.

D'autre part, il est facile de constater, si l'on considère l'évolution du mouvement missionnaire, que celle-ci a été très lente au départ pour s'accélérer ensuite, parallèlement aux progrès du commerce.

Certains explorateurs, comme BAKER, n'hésiteront d'ailleurs pas à prétendre que l'évangélisation des populations va de pair avec l'industrialisation (celle-ci entraînant celle-là, et réciproquement).

De toutes façons, l'évangélisation en terre africaine ne fut réellement facile qu'à partir du moment où les échanges devinrent une nécessité. On pourrait presque dire que l'économie a fait irruption dans la morale, mais avec des buts différents. Les uns réclamaient l'abolition d'une traite qu'ils jugeaient odieuse. Les autres pensaient que, en inculquant le Christianisme - ou le Protestantisme -aux civilisations africaines, de nouveaux centres commerciaux se développeraient. De toute façon, à terme, l'évangélisation des populations noires signifiaient la fin de la traite.

A la fin du XVIII ème siècle, avec l'amorce du mouvement anti-esclavagiste, les sociétés missionnaires se multiplient. Elles sont importantes surtout en Angleterre, point de départ de la lutte contre la traite.

Apparaissent alors la Baptist Missionary Society (1792), puis la London Missionary Society. En 1796, des pasteurs sont débarqués en Sierra Leone.

En Allemagne, des sociétés missionnaires protestantes sont également créées. Citons la société des Missions de Bâle, qui aidera à la fondation de la société des Missions Evangéliques de Paris.

1 - Les missions catholiques

Du côté de l'Eglise catholique, la situation en cette fin de siècle n'est pas brillante. Les Jésuites ont été expulsés du Portugal, puis le Pape Clément XIV a aboli la compagnie de Jésus. Après la Révolution Française, une loi a dissout toutes les congrégations et la Propagande (ou Congrégation pour la propagation de la foi, fondée en 1622 par le Pape Grégoire XV), s'est éteinte, du fait de l'occupation de Rome par l'armée française (1809).

Pie VII reprend la situation en main.

En 1817, il rétablit la propagande. Par ailleurs, Louis XVIII rénove, avec les missions étrangères, les Lazaristes et les Pères du Saint-Esprit.

En France, les missions provoquent un mouvement de curiosité, et les premières ~~organismes~~ missionnaires apparaissent dans les années 1820.

Le Pontificat du Pape GREGOIRE XVI (1831 - 1846) marque une étape importante dans l'oeuvre des catholiques en Afrique. Le Pape, dans sa lettre apostolique du 3 décembre 1839 (In Supremo), prend nettement position contre la traite et contre l'esclavage. Dans une instruction destinée aux chefs de mission (Neminem Profecto), il souligne l'importance de la création en Afrique d'Eglises locales et de la promotion des prêtres et d'évêques noirs.

Sous Pie IX (1846-1878) de nombreuses sociétés missionnaires voient le jour, celle du Saint-Esprit, à Paris, et les Missions africaines de Lyon étant les plus importantes.

De 1800 à 1830, l'élan missionnaire vers l'Afrique reste mesuré. Il prendra son ampleur pleine et entière à partir de la seconde moitié du siècle, quand les équipes se

seront organisées, dépassant le cadre un peu étroit des initiatives individuelles.

La mère Javouhey, fondatrice de la Congrégation des Soeurs de Saint-Joseph, débarque à Saint-Louis du Sénégal en 1822, elle se rend aussi en Gambie et en Sierra-Leone. Quand elle repart deux années après, le bilan de son action est largement positif : la capitale de Saint-Louis du Sénégal a été réorganisée et des écoles ont été fondées à Saint-Louis et à Gorée.

La mère Javouhey rentre en France accompagnée de huit jeunes Sénégalais. Tous feront le séminaire et trois seront ordonnés prêtres. L'un d'eux, l'Abbé Boilat, rentrera dans son pays en 1848 pour administrer la Préfecture apostolique de Saint-Louis et créera une école secondaire.

Tandis que la mère Javouhey oeuvre au Sénégal, le vicariat apostolique de Guinée et de Sierra Leone est créé (Octobre 1842) par l'évêque de Philadelphie, qui y envoie son vicaire général, Monseigneur Edward BARRON.

Devenu le vicaire apostolique "des deux Guinées", il demande (en Europe) que l'on envoie des missionnaires sur le continent noir.

En 1843, dix hommes débarquent au Cap des Palmes (entre le Libéria et la Côte d'Ivoire). Mais ils sont décimés par la maladie. Seul le Père Jean-Rémy BESSIEUX survit, et, seul, sans relation avec la métropole, ouvre une petite école au Gabon.

Au milieu du XIX^{ème} siècle, la société la mieux représentée sur le territoire qui va du Nigéria au Libéria est celle des Missions de Lyon, qui sera soutenue dans son action au Dahomey par les soeurs de Notre-Dame-des-Apôtres.

Au Congo, les Pères du Saint-Esprit sont placés sous l'autorité du Père Augouard, qui crée Saint-Joseph de Liwzolo et qui, en 1890 est nommé vicaire apostolique de Brazzaville.

Au Congo et en Angola, Lisbonne expulse de ses colonies tous les ordres religieux. C'est un coup mortel pour les missions locales. Quand en 1854, Livingstone (1) arrive en Angola la cathédrale de Luanda est devenue un atelier, et la pratique chrétienne ne subsiste qu'en de rares endroits. Mais les spiritains, établis à Lindana forment le clergé parmi les Africains, une oeuvre très importante.

(1) Livingstone (David), missionnaire et explorateur écossais, né à Blantyre (1813-1873). Il explora l'Afrique centrale et combattit le trafic des esclaves.

En 1868, les Pères Blancs atteignent les Grands Lacs. Formés en Algérie et en Tunisie, les Pères Blancs parviennent à Tabora, dans l'actuelle Tanzanie, le 1er octobre 1878 et à Oudjidji un peu plus tard. Le travail effectué par ces hommes (dépendant de Mgr Lavigerie) est considérable.

En effet en 1866, l'Archevêque Lavigerie, Directeur de l'oeuvre des Ecoles d'Orient a vu ce que l'Eglise pouvait réaliser pour l'Afrique noire continentale.

Dès 1868, il aborde le plan d'évangélisation.

En juillet 1868, il obtient du Saint-Siège la Délégation Apostolique du Sahara et du Soudan.

En octobre, il ouvre en Algérie le premier noviciat des Missionnaires d'Afrique destiné à fournir en personnel des missions d'Afrique musulmane et d'Afrique noire.

Deux autres fondations viennent en 1869, compléter la création de la Société des Pères Blancs : celles des Frères Agriculteurs et des Soeurs Agricultrices, Congrégations de types monastiques, mais d'orientation missionnaire, ayant pour objectif, tels en Europe autrefois les moines d'occident, d'instaurer en Afrique la Civilisation Chrétienne.

La première disparaît après quelques années difficiles; la seconde, après diverses transformations, deviendra la congrégation des Soeurs Blanches, institut de type nettement apostolique, au développement de laquelle l'Archevêque, en ses dernières années, apportera tous ses soins.

Mais en même temps, l'Archevêque pensait à implanter l'Eglise en Afrique continentale, où seuls, à cette époque, s'étaient aventurés quelques explorateurs, pour la plupart membres de diverses sociétés de géographie.

De son poste d'observateur d'Alger, l'Archevêque Lavigerie étudiait les itinéraires des explorateurs (de Stanley et de Livingstone notamment). C'est ainsi qu'en 1876, il dépêcha de METLILI, un premier groupe de trois pères, en direction du Sud. Quelques jours après leur départ, ils étaient massacrés par les Touareg.

(Plus tard le 9 décembre 1881, un second groupe dirigé par le Père Richard subira le même sort).

En cette même année, Léopold II, Roi des Belges, avait pris l'initiative de créer à Bruxelles une Association Internationale Africaine destinée à favoriser l'exploration du continent noir et à lutter contre l'esclavagisme.

Le 21 avril 1878, deux caravanes de cinq missionnaires chacune, quittaient Marseille à destination du Tanganyika et du Nyanza et suivant l'itinéraire des anti-esclavagistes. D'année en année, d'autres les suivirent, assurant le développement des premières missions. Toutes étaient munies d'instruction d'ordre spirituel, apostolique et pratique, où l'expérience séculaire de l'Eglise se mêlait à celle, toute récente, des explorateurs européens. Les difficultés ne manquèrent ni pour atteindre les objectifs, ni pour s'y maintenir.

La persécution sévit dès les débuts en Ouganda où la toute jeune chrétienté résista admirablement jusqu'à donner en 1886 le témoignage du martyre (trente et une personnes brûlées vivantes). Le Pape Paul VI a canonisé vingt deux de ses membres lors de la troisième session du Vatican II.

En Ethiopie, la situation est complexe du fait de la fermeture aux étrangers de l'empire de Gondar. Il faut attendre 1837, pour que l'expédition - conduite par les frères d'Abadie - puisse emmener avec elle un missionnaire. En 1839, deux Lazaristes italiens arrivent à Massaonah et y implantent une mission dont l'ampleur effraie le négus Théodoros qui persécute les catholiques éthiopiens.

L'Afrique du Sud, quant à elle est aux mains des protestants. En 1818, Mgr Slater reçoit le vicariat apostolique du Cap. Mais ce dernier ne pourra rester qu'à l'Ile de France, les Britanniques lui refusant le droit d'entrer sur leur territoire.

En 1837, Mgr Griffith, dominicain irlandais, parvient à pénétrer en Afrique du Sud. Cependant, il lui est interdit de s'occuper des Noirs, les Boers l'en empêchent. Il faudra attendre beaucoup plus tard (vers 1850) pour voir une quelconque progression des missions catholiques en Afrique du Sud.

2 - Les missions protestantes

Elles sont prépondérantes en Afrique du Sud. En 1792, les frères moraves s'installent à Genadental, puis en 1828, fondent un nouvel établissement à Silo. Ils évangélisent les Hottentot.

Aux alentours de 1820, une nouvelle mission est envoyée au pays des Betchouana, où Robert MOFFAT joue un rôle très important. En 1829, les Missions Evangéliques de Paris se rendent chez les Betchouana. Puis la Mission

de Berlin en 1834 arrive chez les Korana.

- Sur la Côte Ouest-Africaine, la London Missionary Society s'est implantée en Sierra Leone. A partir de 1807, après la suppression de la traite, le gouverneur de la Sierra Leone fonde des villages de liberté. (1)

En 1811, une mission méthodiste débarque à Freetown et y crée des écoles, sans toutefois parvenir à se lier aux Africains. Les méthodistes gagnent également la Gambie, où l'on songe à traduire l'Évangile en mandingue (langue plus parlée du pays).

En 1860, des écoles et des catéchismes foisonnent en Sierra-Leone. La population y est mieux alphabétisée que partout ailleurs sur le continent.

- Au Libéria, les baptistes américains envoient des missionnaires pour tenter d'évangéliser les noirs provenant des États-Unis.

- En Gold-Cost, le roi du Danemark dépêche les missions de Bâle.

En 1847, c'est la Mission de Brême qui s'installe.

(1) ce sont des villages d'esclaves noirs affranchis

En 1846, la Church Missionary Society fonde une mission anglicane à ABEAKUTA (au nord de Lagos). Cette mission devient très importante, car elle sert de point de départ aux expéditions qui se dirigent vers l'intérieur des terres.

En 1841, les Baptistes Anglais parviennent au Cameroun. Leurs successeurs, les presbytériens créent deux stations DEIDO et BONABERI et à Douala. Les missions évangéliques de Paris, quant à elles, envoient au Sénégal des pasteurs français qui, après avoir tenté de s'enfoncer en Gambie, s'installent à Saint-Louis.

- En Afrique Orientale avec Livingstone, la London Missionary Society, joue un rôle considérable. Après lui, les Ecossais surtout s'intéressent à l'Afrique de l'Est - particulièrement à la région du Lac Nyassa. Livingstonia est fondée en 1875 par des presbytériens. La même année Stanley (1) demande des hommes pour implanter une mission dans le BOUGANDA.

La Church Missionary Society - britannique envoya alors cinq volontaires. La London Missionary Society, de son

(1) STANLEY (John Rowlands, Sir Henry Morton), explorateur britannique, né à Denbigh (pays de Galles) (1841-1901). Il voyagea en Afrique centrale, où il retrouva Livingstone, puis traversa l'Afrique équatoriale d'est en ouest. Il se mit au service du roi des Belges LEOPOLD II pour créer un Etat libre du Congo.

côté s'intéressa aux populations des rives du Tanganyika, où elle créa de petites stations.

Il convient de souligner que l'oeuvre d'implantation des missionnaires n'a pas été chose facile. Il fallait pour cela beaucoup de dévouement et surtout de la vocation.

B - Histoire de la presse

1) HISTOIRE GENERALE DE LA PRESSE AFRICAINE

En examinant les statistiques sur la presse africaine rassemblées par l'UNESCO, nous constatons qu'à la fin de 1961, ce continent était desservi par 231 journaux quotidiens tirant au total près de 3 millions d'exemplaires. Ce chiffre ne représente qu'une moyenne de 1,2 exemplaire par cent habitants, la plus faible de toutes les grandes régions du monde.

Dans quatre pays favorisés, on compte de 6 à 7 exemplaires par cent habitants, mais dans sept autres, il existe, en fait de quotidiens, que des bulletins ronéotypés et dans quinze pays la presse quotidienne est inexistante.

La presse africaine actuelle présente une grande diversité en ce qui concerne la propriété des journaux, leurs lecteurs et leur degré de développement.

En Afrique Septentrionale, une grande partie de la presse appartient à l'Etat. Dans le sud et l'est du continent et aussi en grande partie dans l'ouest, la plupart des principaux journaux appartiennent totalement à des Européens.

En Afrique occidentale, notamment dans les pays de langue anglaise, l'initiative des Africains joue un rôle croissant : soutenus par des capitaux étrangers et parfois associés à des entreprises nationales, des groupes importants de journaux se sont créés.

Dans cette partie du continent, comme dans la partie orientale, il existe également un grand nombre de publications qui dépendent du gouvernement, de partis politiques ou de groupements religieux et missionnaires (c'est le cas "d'Afrique Nouvelle").

Malgré l'existence de 839 journaux non quotidiens et de 1 395 périodiques -pour la plupart concentrés dans neuf pays - la presse rurale et périodique en est encore à ses débuts, et il y a peu de revues spécialisées intéressant l'enseignement ou l'agriculture, l'industrie et les professions libérales.

Il faut signaler que diverses régions rurales ont été dotées de journaux et périodiques destinés aux nouveaux alphabètes, et qu'un certain nombre de populations de ce genre sont désormais prévues dans les programmes de développement communautaire.

Plusieurs obstacles se posent au développement de la presse en Afrique. Les deux premiers sont le bas niveau de l'alphabétisation et la faiblesse du pouvoir d'achat.

Dans la plus grande partie du continent, le niveau d'alphabétisation des adultes se situe entre 15 et 20 %, le plus bas parmi ceux des grandes régions du monde (1) : or, le tirage de la presse est généralement plus faible encore que ne le laisserait supposer ce taux d'alphabétisation, du fait que très peu de personnes, même parmi celles qui savent lire, ont les moyens d'acheter un journal ou une revue. Dans beaucoup de pays africains, l'abonnement annuel à un quotidien peut dépasser 20 % du revenu moyen par habitant.

Toutefois, même si l'on tient compte du niveau très faible du taux d'alphabétisation et des revenus, il est évident qu'il existe un important public de lecteurs qui n'est pas atteint par la presse mais qui pourrait l'être si l'on publiait des journaux et des périodiques d'intérêt général, de caractère populaire, à des prix qui les mettraient à la portée de la masse des habitants.

Un troisième obstacle demeure le financement. Quand on étudie le financement des journaux, on remarque que seules quelques entreprises de presse africaines sont financièrement solides, à savoir celles qui, dès le début, ont bénéficié de crédits qui leur ont été accordés, soit par le gouvernement, soit par des

(1) nous y reviendrons dans la IIème partie de notre travail.

intérêts étrangers. Les entreprises qui appartiennent en tout ou en partie à des étrangers ont en outre l'avantage de pouvoir obtenir plus facilement de la publicité dans les grands centres étrangers.

Au contraire, la grande majorité des journaux africains ne possèdent pas de capitaux qui leur permettraient de se développer, et ils éprouvent de grandes difficultés à obtenir des crédits, ils souffrent aussi du manque de publicité, dû principalement à l'absence d'industries nationales importantes et à l'impossibilité d'entrer en contact avec d'éventuels annonceurs étrangers.

Il y a donc encore à améliorer la stabilité financière des petites entreprises existantes et à faciliter la création d'entreprises nouvelles. Un effort pourrait être fait pour assurer une meilleure distribution de la publicité; toutefois, il faudrait tenir compte du fait que la publicité destinée à assurer indirectement des ressources à un journal - plutôt qu'à atteindre ses lecteurs - pourrait donner lieu à des pressions restreignant la liberté de la presse.

Aussi, il ne faut pas perdre de vue que le développement de la presse est subordonné à une autre condition : les petites entreprises, en Afrique, doivent obtenir des possibilités pour acquérir le matériel et les four-

nitures d'imprimerie à des prix qui ne soient pas pour elles prohibitifs.

Pour l'ensemble, la consommation de papier journal d'une région, ne dépasse pas 130 000 tonnes par an, soit 0,6 kg par habitant contre 10 kg en Europe et 36 en Amérique du Nord. Aussi, plusieurs pays africains ont été dans l'obligation de restreindre leurs importations de papiers, afin d'économiser des devises, car jusqu'en 1961 peu de pays africains (environ quatre) produisent du papier journal ainsi que du papier d'impression et à écrire. Aujourd'hui des fabriques de papier ont été construites dans presque tous les pays.

Mais l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture estime que la consommation annuelle en papier journal en Afrique pourrait atteindre 190 000 tonnes en 1965, 345 000 tonnes en 1975 et 650 000 tonnes en 1985. Il faut donc prendre des dispositions (1).

C'est ainsi que dès 1965, les gouvernements et les entreprises de presse se mettent d'accord pour acheter en commun du papier journal, sous des contrats à long terme, afin d'obtenir les prix les plus bas possibles et augmenter leur propre production. Chaque pays possède

(1) Document de l'UNESCO MC/37, 1961 paragraphe 125 p.21

aussi la presque totalité de son matériel d'imprimerie et de composition et des accessoires. Seuls quelques journaux, trop petits et souvent de langue africaine n'ont pas les moyens d'avoir leur propre imprimerie et sont obligés de faire leurs impressions sous contrat avec les grandes imprimeries.

Un autre obstacle défavorisant pour le développement de la presse est la levée par l'Etat de nombreux impôts et taxes. Ceux-ci s'ajoutent aux charges financières de la presse africaine. En particulier, les frais de télécommunication généralement élevés qui pèsent lourdement sur les journaux et les agences d'information, étant donné notamment que de nombreux journaux sont obligés de recueillir eux-mêmes directement toutes les nouvelles nationales. L'application de tarifs postaux élevés pour l'expédition des journaux et périodiques, à l'intérieur comme vers l'étranger, représente des charges supplémentaires pour la petite presse.

A partir des années 1964-1965, les gouvernements adhèrent à l'Accord de l'UNESCO pour l'importation d'objets de caractère éducatif, scientifique ou culturel... et bénéficient de la convention postale universelle autorisant l'expédition à l'étranger de journaux et périodiques

avec 50 % de réduction sur le tarif normal des imprimés.

En plus des problèmes de papier journal, de l'équipement, des taxes et impôts, nous avons les problèmes de distribution, d'organisations professionnelles et surtout d'agences d'informations.

La Presse africaine manque de services rapides et économiques de distribution des journaux et périodiques. Cela constitue un obstacle important au développement de la presse africaine; cet obstacle est d'autant plus sérieux que la plupart des publications sont concentrées dans les zones urbaines, alors que 80 % de la population vit dans de vastes régions rurales souvent privées de routes, de chemins de fer ou d'autres moyens de communication. Il en résulte que les journaux parviennent souvent aux lecteurs ruraux plusieurs jours après leur parution et sont vendus de deux à quatre fois plus cher que le prix d'origine. Il arrive même souvent que le tarif des abonnements dans les régions éloignées soit supérieur de 50 % à celui qui est pratiqué au lieu de publication.

Alors que certaines entreprises d'édition les plus importantes ont réussi à créer leur propre système de transport, les entreprises moins importantes ont été dans la quasi-impossibilité de le faire. Un certain nombre d'entre elles ont cherché à utiliser la poste aérienne pour la distribution à l'intérieur des pays, mais ce système s'est souvent révélé trop coûteux.

A partir de 1965, avec l'aide des organisations de l'Union Postale Universelle et l'Association Internationale des Transports aériens, les pays africains ont établi des coopératives de distribution de journaux et autres publications.

En ce qui concerne la profession, les organisations professionnelles groupant les éditeurs, les rédacteurs, les journalistes et les techniciens sont presque inexistantes. Alors que de telles organisations seraient extrêmement profitables pour la presse africaine dans la mesure où elles prendraient des mesures pour élever les normes professionnelles et stimuleraient le développement de la presse dans l'ensemble de l'Afrique.

Un autre problème crucial est celui des agences d'information. Elles sont inexistantes dans tous les pays d'Afrique. Ce sont les journaux qui pour obtenir des informations envoient leurs agents d'information à l'intérieur du pays. Pour les obtentions d'informations de caractère général, les journaux doivent s'adresser aux agences mondiales d'information et aux services d'information gouvernementaux, ou, dans le cas des territoires non autonomes, aux agences nationales de la puissance administrante. Le manque de ces agences est dû aux problèmes de propriété, de gestion, de formation de personnel qualifié et de financement. Or, dès les origines les agences

d'information nationales et les services gouvernementaux d'information sont patronnés par l'Etat, lequel les a créés et qui par conséquent participe et contrôle directement ou indirectement leur fonctionnement.

Un autre handicap pour la presse en Afrique reste celui des échanges de nouvelles. Ce domaine est peu développé dans la plupart des pays d'Afrique. En ce qui concerne les nouvelles intérieures et les nouvelles entre agences internationales, il y a un blocage, rares sont les informateurs qui ont des correspondants à l'étranger; au niveau régional, l'échange des nouvelles reste en outre limité par la médiocrité du choix des nouvelles ou de leur présentation.

Le format réduit des journaux, l'absence d'accord sur la langue de transmission et de dispositions pour assurer la traduction, à l'arrivée, dans la langue de publication posent problèmes. En plus de cela, les services de communication, à savoir les liaisons directes entre pays d'Afrique, le télex, le fac-similé, les télégraphies et les téléphones, sont peu utilisables compte-tenu de leur coût excessif.

Vu tous ces problèmes non négligeables qui se posent à la presse d'Afrique, nous comprenons pourquoi l'évolution est lente. Cependant, une chose se montre urgente

et demeure irrésolue depuis la naissance de la presse en Afrique : c'est la liberté de l'information. La législation applicable aux journaux et aux agences d'information en Afrique ne favorise pas encore la liberté de la presse. L'observateur des Nations Unies devrait s'occuper entre autres choses, des aspects juridiques et politiques de la question, en instituant des services consultatifs dans le domaine des droits de l'homme, de manière à libérer ce domaine culturel.

2) HISTOIRE DE LA PRESSE DES EGLISES D'AFRIQUE NOIRE

L'histoire de la presse des églises africaines est un domaine difficile à traiter. La presse chrétienne existe pourtant depuis l'arrivée des missions et des explorateurs dans les pays d'Afrique noire. Mais elle ne se développe vraiment qu'à partir de la période où les Africains ont voulu leur indépendance politique et une Eglise autonome, indépendante des églises les plus développées d'Europe et d'Amérique (à la fin des années 1950). C'est alors un phénomène massif. L'important répertoire entrepris par le Catholic Media Council ne dénombre pas moins de 400 périodiques chrétiens vivants actuels en Afrique (1).

A l'époque où est né AFRIQUE NOUVELLE (1947), il n'y avait pas beaucoup, sinon, presque pas de journal catholique inter-Etats qui paraisse régulièrement en A.O.F. et même en AEF.

Un peu plus tard, naissent au Cameroun,

"L'EFFORT CAMEROUNAIS" (Oct. 1955), et au Congo Brazzaville

"LA SEMAINE AFRICAINE".

(1) Centre de recherches et d'échanges sur la diffusion et l'inculturation du christianisme. La Presse Chrétienne du tiers-monde - Présentation de Monsieur J. Gadille- Page 1

La Radio-diffusion commençait à peine à émettre et les postes récepteurs étaient encombrants et onéreux; les autres publications s'adressaient surtout aux Européens ou paraissaient très irrégulièrement.

"AFRIQUE NOUVELLE" avait un monopole de fait de l'information et devint rapidement la seule tribune par l'intermédiaire de laquelle les leaders africains pouvaient s'adresser à l'ensemble des populations de l'A O F (1).

Très vite, les missionnaires des multiples postes et paroisses confièrent à des laïcs (chrétiens, musulmans, instituteurs, infirmiers, commis, etc..) le soin d'envoyer des nouvelles et en retour de diffuser les journaux. Les informateurs étaient bénévoles et venaient de tous les cercles. Ces périodiques dès leurs débuts étaient les journaux des Africains.

Ils ont mené courageusement campagne pour l'autodétermination politique des peuples africains auxquels ils voulurent apporter leur concours pour les aider, avant que n'interviennent les Indépendances, à prendre conscience d'eux-mêmes et à penser leurs problèmes dans une optique africaine, en même temps qu'ils invitaient les chrétiens à juger les événements sous l'éclairage de leur foi.

(1) Père (JR de) Benoist - I.F.A.N. - Actes de colloque de GAZZADA - Septembre 1984

La presse chrétienne a eu pour tâche de servir l'unité africaine qui doit être construite, maintenue et développée par les Africains eux-mêmes.

Après les indépendances nationales et la "balkanisation" qui s'en est suivie, se traduisant par des options politiques divergentes, voire opposées, cette tâche est devenue plus malaisée. Pourtant les journaux n'ont pas moins continué de servir l'unité africaine. Et c'est pour serrer la réalité africaine de près que les hebdomadaires chrétiens, imprimés en Afrique, dès leurs origines ont été rédigés par des Africains.

Les succès rapides attirent aux journaux beaucoup de problèmes. Les autorités africaines se plaignent des rédacteurs du journal qui n'hésitent pas à critiquer tous les abus.

Lorsque le pouvoir local, en la personne du Haut Commissaire, voulut faire taire le père des journaux chrétiens : "AFRIQUE NOUVELLE," au début de 1951, il était déjà trop tard : le procès prit des grandes proportions. Les personnes influentes des Etats africains voulurent en même temps profiter de la situation pour faire taire à jamais ce journal qui pouvait leur porter préjudice ^{en} à cette veille des élections législatives.

Mais AFRIQUE NOUVELLE gagna le procès et du même coup disposa d'une totale liberté d'expression, qui lui permit de jouer un rôle important dans le processus de la décolonisation, en servant de tribune aux dirigeants africains, en formant l'opinion publique, en abordant franchement les problèmes les plus brûlants. Mais en même temps, la presse chrétienne perdait le monopole dont elle dispose depuis ses débuts.

Les raisons sont multiples :

- A partir de 1970, des difficultés budgétaires croissantes du fait que la rémunération du personnel laïc coûte beaucoup plus cher que l'entretien du personnel missionnaire des années 50, que les recettes publicitaires sont minimes et que les diffusions régressent.

- Les moyens de communication se multiplient et se diversifient. La multiplication des récepteurs à transistors permettent à tout le monde de suivre les émissions diffusées. En plus, l'on trouve des postes radio à bon marché au point où chaque foyer peut s'en procurer un ou plusieurs. Certaines émissions sont diffusées en langues locales pour permettre une très grande écoute.

(La plus grande partie de la population (environ 90 %) est analphabète et ne peut lire un journal (la radio leur est donc plus favorable).

- Des publications qui disposent de moyens plus puissants se multiplient). Leurs concurrents deviennent de plus en plus nombreux. Les journaux chrétiens sont en train d'être noyés parmi tous les hebdomadaires qui naissent pour la simple raison que : les censures, les saisies et les interdictions incitent les responsables des publications à pratiquer une autocensure qui diminue beaucoup leur liberté d'expression.

Nous allons voir les journaux chrétiens qui ont rencontré des oppositions de la part des gouvernements être dans l'obligation d'interrompre un moment ou définitivement leur parution pour des raisons politiques. "AFRIQUE NOUVELLE" interrompt de 1972 à 1974 sa parution. Peu après, le grand hebdomadaire national catholique "The Standard", le plus ancien journal du GHANA suspend sa parution pour un temps indéterminé.

Déjà en 1971, "L'EFFORT CAMEROUNAIS" avait dû suspendre sa parution de longs mois durant pour trouver la solution au tragique problème financier qui lui était posé.

Au même moment, l'hebdomadaire catholique zaïrois "AFRIQUE CHRETIENNE" a été réduit au silence pour six mois, de janvier en juin 1972 - ici la cause de la suspension est surtout politique.

On s'est demandé pendant longtemps si cet hebdomadaire allait reprendre. A quelles conditions ? Serait-il encore le porte-parole de l'épiscopat ou simplement un organe du parti aux frais de l'Eglise ? Autrement dit, pourrait-il encore remplir une authentique mission chrétienne en Afrique ?

A côté de cela "LA CROIX" du Dahomey (actuel Bénin) est menacée de fermeture.

On est obligé de conclure que la presse des Eglises en Afrique connaît une crise dangereuse qui pourrait être son agonie. Si ces véhicules de la pensée chrétienne, dans lesquels se reconnaissent, au moins en partie, nombre de croyants de différentes confessions, venaient à disparaître, des voix se seront tues, dont "AFRIQUE NOUVELLE" a le plus urgent besoin pour façonner sa conscience morale, préserver ses valeurs spirituelles, alimenter son dynamisme, forger son unité dans la fraternité, la justice et la paix.

PREMIERE PARTIE



ETUDE DU JOURNAL

I - L'HISTORIQUE

"AFRIQUE NOUVELLE" est l'un des plus grands hebdomadaires catholiques de l'A.O.F.

Il a été créé à Dakar (Sénégal) à la suite d'une décision prise par les évêques missionnaires de l'A.O.F.

Le projet de création remonte à la réunion des Ordinaires de l'A.O.F. qui s'est tenue à KOUMI (Haute-Volta) en décembre 1945.

Mais c'est seulement le 15 juin 1947 qu'apparut le premier numéro du journal. Mais pourquoi cette décision de fonder un journal catholique pour toute l'A.O.F. ?

A - Les décisions

"AFRIQUE NOUVELLE" doit son origine à l'initiative de la Société Missionnaire des Pères Blancs. C'est au mois de novembre 1945 qu'à la demande du Haut Commissaire de la France, le Gouverneur Général BOISSON, conseillé, il faut le dire, par le Général BARRAUD, Commandant des Armées

de terre, de mer, et d'air, que Mgr André DUPONT, Vicaire Apostolique à Bobo-Dioulasso (Haute-Volta) depuis 1941, fut nommé Délégué Apostolique à Dakar pour s'occuper des problèmes religieux les plus urgents de l'Ouest Africain.

Aussitôt nommé, Mgr Dupont, convoqua à Dakar une réunion regroupant les trois vicaires apostoliques, représentant des Sociétés Missionnaires d'Afrique de l'Ouest.

Il s'agissait des Sociétés Missionnaires :

- Des Pères du Saint Esprit
- Des Pères Blancs et
- Des Pères des missions africaines.

Cette réunion avait pour but de discuter de la première participation du gouvernement de la colonie à la marche des écoles privées et de l'ouverture de quelques écoles de moniteurs pour un même enseignement. Il fut aussi question de la création d'un moyen d'informations plus sûr pour tous les Africains francophones. La réunion se termina par un rendez-vous très proche dont la date fut fixée en décembre 1945. Le 3 décembre 1945, c'est à Bobo-Dioulasso que se réunirent, sous la présidence de Mgr Dupont tous les chefs des 12 missions africaines existantes à l'époque. Ils se mirent provisoirement d'accord sur certains problèmes concernant, au premier chef,

l'enseignement des juridictions ecclésiastiques et la question de la presse fut à l'ordre du jour, et aussi parce que des feuilles communistes circulaient dans tous les pays d'Afrique et les partis politiques composés surtout de chrétiens cherchaient leurs options, voulant se donner une doctrine. Il était donc très nécessaire que toutes les églises catholiques d'Afrique Occidentale donnent, d'un commun accord, une pensée chrétienne sur tous les événements qui allaient se précipiter. Il fallait que l'Eglise catholique offrit une tribune à tous ceux qui voulaient s'exprimer au profit de la promotion africaine.

C'est ainsi qu'en Mars 1946, les Ordinaires d'Afrique de l'ouest francophone (A.O.F.)* réunis à Koumi près de Bobo-Dioulasso, prirent la décision de créer un journal en langue française et le nom prophétique d'"A.N." fut adopté. Dès cet instant même, les trois sociétés missionnaires se répartirent les responsabilités principales pour lesquelles ils oeuvraient en Afrique.

- L'enseignement fut confié aux services des missions africaines (S.M.A.)
- Les Pères du Saint-Esprit prirent la direction des Oeuvres

*A.O.F. les pays d'Afrique Occidentale française formant une fédération de "territoire" allant de Dakar au Tchad

- Les Pères Blancs se chargèrent de la Presse.

Monseigneur THEVENOUD, Vicaire Apostolique de Bamako (Mali) proposa à cette même réunion de s'adresser au Supérieur Général des Pères Blancs pour demander le détachement du Père PATERNOT à la direction du journal avec pour adjoint le vicaire André PROST, en service en A.O.F. depuis 19 ans. Tous les deux étaient des novices en journalisme.

Le 15 juin 1947, AFRIQUE NOUVELLE parut pour la première fois en quatre pages de petit format.

Les premiers numéros se succédèrent à quinze jours d'intervalle pour des raisons d'organisation. Puis à partir du 5 octobre 1947, le journal devient un hebdomadaire. Il prendra très vite une place importante dans la presse.

B - Le contexte politique de 1945 à 1947

Quel est le contexte politique dans lequel naît AFRIQUE NOUVELLE ? En 1944, la conférence de Brazaville (Congo) vient d'offrir aux Africains des perspectives d'indépendance et toute publication qui abordait un peu dans ce sens était assurée du succès chez les Africains.

15 m 1258
1972

Il fallait donc rapidement prendre le grand galop. Aussi ne faut-il pas s'étonner que devant quelquefois les événements, les rédacteurs d'"AFRIQUE NOUVELLE" n'hésitaient pas à tremper leur plume dans une encre révolutionnaire qui de surcroît faisait d'"AFRIQUE NOUVELLE" un journal de la hiérarchie. En effet, "AFRIQUE NOUVELLE", à ses débuts, a plus d'une fois, ouvert ses colonnes aux articles des hommes politiques qui président aujourd'hui aux destinées des Etats Africains et dont la plupart trouvaient en lui leur porte-parole. Cela ne signifie absolument pas que l'orthodoxie religieuse qui était de règle pour "AFRIQUE NOUVELLE", fut prise en défaut ! Bien au contraire, elle rendait beaucoup plus vigoureuses les positions politiques du journal.

"AFRIQUE NOUVELLE" paraît donc au moment où l'Afrique connaît, sur le plan politique, des changements sans précédent :

De 1947 à 1956, deux événements semblent parfaitement résumer ces changements :

- Il s'agit d'abord de l'acquisition par les Africains de la "citoyenneté"
- Il s'agit ensuite du vote de la Loi-Cadre . Car l'Union Française n'est seulement qu'en voie d'organisation,

puisque lors du vote de la Constitution de 1946, rien n'existait encore dans les territoires d'Outre-Mer du point de vue politique.

Lamine GUEYE, un Sénégalais, militant de première heure en faveur de l'indépendance dit à ce propos :

"A l'heure actuelle, on sait que l'Afrique est constituée par deux gouvernements généraux : l'AOF et l'AEF, groupant un certain nombre de territoires divers. Eh bien ! Est-ce dans cette forme que l'on entend faire participer l'Afrique noire à la Fédération de l'Union Française ?

Va-t'on, au contraire, donner un statut distinct à chacun des territoires qui la composent" ? Le problème était complexe.

En 1954, avec la question indochinoise, la réflexion va rebondir sur l'avenir de l'Union, mais bien avant, les partis politiques commençaient à faire parler d'eux en Afrique Noire.

En particulier le R.D.A (1), affilié au Parti Communiste français qui en 1950, va opposer au pouvoir colonial une résistance active.

Le syndicalisme se développe de plus en plus. AFRIQUE NOUVELLE va donc se lancer en plein dans les luttes; il ne se contentera pas seulement de donner des informations,

(1) Rassemblement Démocratique Africain

il prendra position, mieux encore, il luttera pour que sa position s'enracine dans l'esprit des lecteurs. C'est ainsi que nous ne pourrons retenir pour les années de 1947 à 1956 que quatre grands axes et des points annexes autour desquels nous définirons l'attitude d'AFRIQUE NOUVELLE.

1. Face aux événements qui interviennent, AFRIQUE NOUVELLE prône "l'Evolution" des Africains. Cette dernière s'articule autour du problème des chefs dont l'Afrique a besoin. Autour du problème de l'alphabétisation et de l'éducation en général et autour du "non, à la neutralité pour l'engagement"

2. AFRIQUE NOUVELLE croit au syndicalisme en tant que le soutien et le combat pour tout ce qui peut contribuer à améliorer la situation du travailleur et c'est dans ce sens qu'AFRIQUE NOUVELLE sera le journal du "Code du Travail".

3. AFRIQUE NOUVELLE s'attachera à promouvoir la reconnaissance de l'autre. Il combattra avec acharnement le racisme. Ce qui se traduira par les options politiques choisies.

4. Mais AFRIQUE NOUVELLE est un journal catholique, toutes ses réactions semblent donc avoir pour fondements : la paix, la croyance en la charité et en une justice

émanante de Dieu.

N'est-ce pas la raison pour laquelle, il condamnera, sans rémission, le Communisme ? et refusera de prendre position sur les problèmes politiques en tant que tels !

N'est-ce pas encore pourquoi entre deux systèmes, il choisira l'indépendance et condamnera sévèrement "le colonialisme pour son esprit de conquête" !

Il faut le reconnaître, AFRIQUE NOUVELLE est le produit incontesté d'un certain courant social : nous le remarquerons nettement, lorsqu'il s'interrogera sur "la liberté de la magistrature"; lorsqu'il défendra contre vents et marées l'enseignement libre catholique, estimant que l'Afrique a une lourde dette envers les missionnaires pionniers en ce domaine.

AFRIQUE NOUVELLE s'interrogera aussi sur la véracité de la presse et remettra en question la justice rendue par la magistrature coloniale aux noirs de la France d'Outre-Mer. Et cela face aux menaces continuelles dont il sera l'objet dans les années 1951 : le journal verra son Directeur, le Père Marcel PATERNOT et son rédacteur en chef, le Père RUMMELHARDT, cités devant le tribunal correctionnel de Dakar, par le Procureur de la République le 8 mars 1951. Pourquoi ? Parce que AFRIQUE NOUVELLE était

un peu trop en avance sur les informations et ne mâchait pas ses mots vis-à-vis des gouvernants. AFRIQUE NOUVELLE serait un journal politiquement engagé, à savoir révolutionnaire. Mais après les enquêtes et le jugement, l'Assemblée Nationale Française votera un blâme contre le Haut Commissaire de l'A.O.F. et donnera l'ordre à AFRIQUE NOUVELLE de poursuivre son travail. Les années 1946-1956 seront pour le journal une période durant laquelle, il aura tenté de préparer avec beaucoup de décisions et de volonté, l'Afrique aux changements.

La seconde période qui va de 1957 à 1967 marquera la vie du journal par ses faits et ses événements en particulier pour le continent africain.

Pendant ces dures périodes AFRIQUE NOUVELLE sera témoin des situations politiques, sociales et culturelles fort importantes.

Nous pourrions noter entre autres :

- L'échec de la Loi-Cadre
- L'événement des indépendances, avec, au Mali, la création et l'éclatement de la Fédération Malienne : le Soudan composé du Sénégal, de la Guinée et du Mali.
- La mise sur pied du Conseil de l'Entente (Côte d'Ivoire, Niger, Togo, Haute Volta). Mais la plus grande bataille

1288.
1972.

du journal sera le "Code du Travail" et des "prestations familiales" : AFRIQUE NOUVELLE dénoncera les conditions misérables du travail et la vie des ouvriers. Il choisira pour cela un syndicalisme qui ne se mêle pas de politique : la C.G.T. (Confédération Générale des Travailleurs).

Il recommandera aux travailleurs, chrétiens, musulmans et autres, de militer dans la C.F.T.C. (Confédération française des travailleurs croyants).

Il défendra avec force les droits aux congés et regardera le droit à la grève avec beaucoup de bienveillance ("AFRIQUE NOUVELLE " N° 1288 du 15 juin 1972.)

En 1955, AFRIQUE NOUVELLE lancera une grande enquête sur le racisme de toutes origines, sur l'égalité des droits dans les usines s'agissant de l'embauche et de l'avancement; et enfin sur l'accès libre des jeunes noirs dans les écoles, car "il faut éviter que la discrimination raciale se double de la discrimination culturelle" (1).

Pendant cette même période, "AFRIQUE NOUVELLE vivra dans la hantise du communisme.

Il se défendra cependant d'être pour le capitalisme qui, écrira-t-il : "n'est pas mauvais en lui-même" (2).

(1) (2) AFRIQUE NOUVELLE n° 1288 du 15 juin 1972

Il ira même jusqu'à reconnaître que l'Europe capitaliste a le mérite d'avoir apporté certains bienfaits à l'Afrique à savoir les écoles, les services de santé et les techniques de modernisation (1).

La troisième période, que nous pouvons appeler "la période de contestation" va de 1967 à 1977. Pourquoi cette appellation ? Parce que AFRIQUE NOUVELLE va commencer à être gênant pour plusieurs gouvernants africains auprès desquels il ne jouira plus de la même crédibilité : il sera interdit dans plusieurs pays tels qu'au Dahomey, pour avoir évoqué l'affaire des pots-de-vin KOVACS dans laquelle le Président KERÉKOU était impliqué, au Tchad, parce qu'il aura dénoncé la politique policière du Président N'GARTA TOMBALBAYE. En effet trop de citoyens étaient en prison, parmi lesquels, Madame Kaltouma N'GUEMBANG, Présidente nationale des femmes du Parti Progressiste Tchadien pour avoir refusé de faire rapatrier tous les ressortissants Tchadiens qui se trouvent en Europe et le général de brigade Félix MALLOUM, ancien chef d'Etat Major des forces de sécurité tchadiennes.

AFRIQUE NOUVELLE refusera de se rendre en 1977 à Bangui (République Centre Africaine) pour le sacre du Maréchal BOKASSA, parce que ce dernier n'a aucun respect pour la presse africaine en particulier.

(1) AFRIQUE NOUVELLE n° 1288 du 15 juin 1972

L'une des plus grandes contestations de la période fut l'information : très souvent en Afrique, les moyens de communication taisent volontairement des informations dans soi-disant "l'intérêt du peuple"; malheureusement, le plus souvent, le résultat obtenu est à l'opposé de l'effet escompté. Il est courant de voir les citoyens de tel ou tel pays se ruer sur les organes étrangers d'information pour apprendre ce qui se passe dans leur propre pays. Ainsi, en voulant créer un courant de pensée ou former une certaine opinion par la propagande forcenée, on ne réussit malheureusement qu'à détourner le public des organes locaux et à accorder plus de crédit aux voix d'informations étrangères et aux spéculations de la rue.

C - Les objectifs du journal

Né du désir de participer à la croissance et au progrès des jeunes nations africaines, AFRIQUE NOUVELLE se donna pour buts de marquer sa solidarité avec les peuples noirs. C'est précisément en raison de "cette noble et haute" mission, que le journal bénéficie dès sa création du soutien actif et sans réserve de toute hiérarchie, catholique de l'Afrique occidentale.

Sa mission est avant tout d'être un journal catholique de masse largement ouvert à tous, aussi bien aux habitants des villes qu'à ceux des villages dans les forêts; aux fonctionnaires qu'aux tirailleurs, employés ou commis, aux ouvriers, paysans, commerçants et artisans. C'est dans cette optique que, sous l'impulsion de son fondateur, le Père Marcel PATERNOT, le journal va essayer de répondre à sa devise : "Connaître - Aimer - Servir". Mais pour ce journal dont le but est de servir les hommes, au sens chrétien du terme, l'enjeu est plus qu'exaltant, et en même temps, très difficile, surtout dans cette Afrique contemporaine où les droits de la personne humaine restent violés en maints territoires et du même coup, sa liberté d'expression bafouée. Mais cette situation assez délicate n'empêche pas AFRIQUE NOUVELLE / avoir de multiples objectifs à atteindre.

1) D'abord sur le plan de l'option spirituelle

Le journal va combattre le matérialisme, l'athéisme et mener une lutte pour "l'authenticité" africaine. A l'époque, cela était une gageure pour AFRIQUE NOUVELLE. En effet, le pouvoir colonial avait importé entre autres "machines infernales, une certaine laïcité qui sous des dehors de neutralité dissimulait, assez mal du reste, toutes puissances centrales radicales, socialistes et communistes". De ce fait, le journal devait d'entrée

de jeu, engager sa bataille spirituelle, de manière qu'an-
nimistes, musulmans, chrétiens et autres croyants formant
déjà la grande masse du peuple africain de l'A.O.F.,
pratiquent une même morale en tenant compte de leur croyance
et de leur principe pour apprécier les problèmes que
pose la vie sociale et civique. Car ne pas en tenir
compte serait faire fausse route et évidemment prendre
un mauvais virage qui pourrait conduire à la ruine tout
le peuple africain.

AFRIQUE NOUVELLE donne donc un avertissement sévère à
l'élite africaine, qui demain, inspirera les options
et prendra les décisions nécessaires pour son peuple,
qu'il s'agisse des grands problèmes d'ordre religieux
que d'ordre profane.

2) Le second objectif concerne les problèmes familiaux

AFRIQUE NOUVELLE prend la décision ferme de se pencher
sur le problème du mariage. Il prendra ainsi la tête
d'une véritable croisade dans le but de la libération
et la promotion de la femme africaine.

Les débats engagés à ce propos contribueront à la prise
de conscience de la situation d'infériorité dans laquelle
les traditions enferment jusque là les femmes.

Il faudra, programme AFRIQUE NOUVELLE, que l'on règle-
mente la dot et permette à la fille majeure et à la
veuve de se marier à l'homme de leur choix. En octobre
1952, le décret Jacquinet fera aboutir cette première
bataille. Mais la guerre n'est pas terminée, car il
reste à gagner la bataille Lamine GUEYE que l'on peut
considérer comme une véritable prime à la polygamie
et en même temps un marché éhonté des mères et de leurs
enfants. AFRIQUE NOUVELLE envisage donc une lutte fé-
roce pour l'obtention d'un état-civil en faveur de la
famille africaine et surtout en faveur de la monogamie.

3) Le troisième objectif concerne l'information religieuse

AFRIQUE NOUVELLE entend d'abord relater l'essentiel des
grands événements religieux du monde et assurer un
large écho aux documents pontificaux et épiscopaux;
puis aux grands débats de l'Eglise tels : les positions
des chrétiens vis-à-vis de l'indépendance, du racisme,
de l'athéisme etc.. de façon à susciter dans le public
catholique des réactions catholiques.

Son deuxième objectif est de donner aux informations
concernant les Eglises africaines une allure urgente.
En effet, sur ce vaste continent africain, les voies
de communication sont trop limitées et la transmission

des nouvelles trop lente et extrêmement difficile.

En troisième position, AFRIQUE NOUVELLE se fixe comme but de montrer explicitement combien la doctrine sociale chrétienne trouve écho et terrain de choix dans l'âme de la culture africaine et comment elle peut s'appuyer sur ce support pour apporter sa part à l'élaboration d'une doctrine originale qui est en train de se chercher.

En dernier lieu, la tâche d'AFRIQUE NOUVELLE est de soutenir le travail et de nourrir la pensée des laïcs qui sont ou qui veulent s'engager dans l'action temporelle.

Sa vocation est donc de chercher à rester le plus possible un journal du laïcat depuis les communautés locales jusqu'aux assises suprêmes du concile; il s'y sent même obligé par les approbations et les encouragements des autorités civiles pour lesquelles le moment est venu où les informations doivent dépasser le cadre local. Cette constatation est assez juste, car jusque là, la plupart des informations demeurent traditionnelles, c'est-à-dire qu'en peu de temps, les nouvelles ne pouvaient pas circuler d'une région à l'autre; même malgré

l'existence des "tam-tams" parleurs, genre de téléphones publics dont le langage reste presque totalement ignoré par beaucoup de gens, en particulier par les jeunes générations, parce que les modulations de ton de ces tam-tams pouvaient transmettre des messages assez compliqués, exemple : annoncer une cérémonie de mariage, de naissance, de décès ou bien une fête traditionnelle, etc..

Toujours concernant les informations locales, nous pouvons aussi souligner l'existence de messages transmis par des piétons ou des caravaniers.

De même, reste orale la transmission de génération en génération, de l'histoire de la famille, du clan, de la caste ou de la tribu, ou bien encore la perpétuation des légendes, des chants et des fables. Il en est de même pour la lecture dans presque tous les pays africains, à cause du nombre restreint des personnes ne sachant ni lire, ni écrire. Le plus souvent, c'est une personne qui lit à haute voix devant un cercle d'auditeurs et traduit au fur et à mesure si cela s'avère nécessaire, car nombreuses sont les personnes qui ne comprennent ni le français, ni l'anglais. Les options religieuses d'AFRIQUE NOUVELLE nous prouvent bien qu'il est un grand journal dans l'histoire religieuse de

l'Afrique Occidentale et nul, parmi ses lecteurs assidus, chrétiens, musulmans, protestants et autres personnes issues de tous milieux ne peut mettre en doute son influence sur beaucoup d'Africains.

II - LA VIE DU JOURNAL

"Faire quelque chose sans rien" pourrait être la devise d'"AFRIQUE NOUVELLE", journal riche en idées et pauvre en moyens : en personnel, en matériel, et en finances.

A - Les conditions de travail de 1947 à 1975

Le journal est imprimé à Dakar (Sénégal). Pourquoi à Dakar ?

Le presse écrite jouissait et jouit encore dans ce pays d'un espace de liberté bien connu et bien apprécié du monde africain. Et comme nous l'apprend une expression : "la meilleure manière de préserver et de promouvoir la liberté pour soi et pour tous est d'en user pour édifier et construire dans un bon sens".

AFRIQUE NOUVELLE a préféré installer son siège à Dakar de manière à écrire librement avec beaucoup d'honnêteté et d'objectivité pour prévenir, avertir et stimuler le peuple africain à réclamer le droit à tous points de vue.

C'est donc du siège social de Dakar, 9 rue Paul HOLLE, que nous arrivent les journaux AFRIQUE NOUVELLE. L'équipe de rédaction se compose de quatre journalistes, d'un documentaliste et de quelques collaborateurs extérieurs.

En pratique, sept personnes qui doivent chaque semaine fournir vingt quatre pages de texte au journal. On pourrait comparer avec un tel hebdomadaire français qui, pour soixante pages, inscrit à son générique cent vingt collaborateurs.

L'équipe d'administration compte une secrétaire, un comptable, un employé aux abonnements, deux employés aux expéditions, un chauffeur, un gardien et en tête le directeur et son adjoint.

Avec la bonne volonté de ces deux équipes, la tâche n'est pas bien facile :

l'absence prolongée, pour une raison de santé ou pour tout autre motif, d'un membre des deux équipes devient tout de suite un drame pour le journal. Aussi ne faut-il pas souligner que les conditions de travail ne sont pas aisées.

Au rez-de chaussée de l'immeuble se trouve un peu plus au large, l'administration, tandis que la rédaction ne dispose que d'une grande salle et d'une véranda sommairement aménagée à l'étage.

Le Directeur et son adjoint possèdent un bureau personnel à ce même niveau, mais il n'y a pas de salle d'attente pour les visiteurs, aussi nombreux qu'ils soient.

La documentation s'accumule dans une salle trop petite et sans mobilier adéquat et les archives sont reléguées dans un garage désaffecté. Les instruments de travail sont réduits : un unique magnétophone pour les reportages des journalistes; pas d'appareil photo. Pour l'administration, un adressographe d'un modèle "antique" et sans pièces de rechange, puis une machine à affranchir à la limite de la vieillesse.

Cette pauvreté en personnel et en matériel vient évidemment de la pauvreté des moyens financiers. Le journal n'a comme ressources propres que le produit de ses ventes; il ne dispose d'aucun volant de trésorerie qui lui permette l'embauche de personnel supplémentaire, de petits investissements ou de simples réparations. Et c'est dans ces conditions précaires que s'élabore et se fabrique

le journal chaque semaine, qu'un employé soit absent ou non, ou que le matériel soit ou non en panne.

C'est une hantise lancinante pour le personnel auquel il faut beaucoup de courage et de foi. Cette situation est aussi due au fait qu'AFRIQUE NOUVELLE a toujours refusé les situations confortables, pas très claires qui lui ont souvent été proposées.

B - La mise en forme et la diffusion du journal

Dès ses débuts (1947) les premiers numéros d'AFRIQUE NOUVELLE se succédaient à 15 jours d'intervalle pour permettre à la jeune équipe de se roder. En effet, le Directeur et son adjoint étaient des novices au journalisme.

Le journal commença par quatre pages de petit format et c'est une affaire que de remplir quatre pages juste. Il ne fallait pas qu'il y en ait trop, ni qu'il n'y en ait pas assez. Tel article est trop long : il en faut recouper un paragraphe ou le rectifier; Cet article est trop court et il y a un blanc dans la colonne : il faut alors trouver un dessin, une annonce, un "bon mot" pour remplir le vide.

Puis le 5 octobre 1947, AFRIQUE NOUVELLE devenait un hebdomadaire qui paraît le mercredi. Au fil des jours, le documentaliste dépouille les dépêches tombées du téléscripteur. Il analyse les journaux et revues, classe les photos reçues des agences spécialisées; il se tient prêt pour fournir aux rédacteurs toute la documentation nécessaire.

A ce fond s'ajoutent les reportages des journalistes, les envois des divers correspondants, les dossiers en cours d'étude, le courrier des lecteurs, puis les publicités.

Toute cette documentation est ensuite traitée par l'équipe de rédaction qui se réunit le jeudi matin. Après avoir fait la critique détaillée du numéro paru la veille, le Directeur donne la ligne générale de la prochaine parution, distribue les rubriques, désigne le secrétaire de rédaction chargé de la mise en pages et du contrôle de l'impression.

Les journalistes se mettent immédiatement au travail qui leur a été fixé.

Au fur et à mesure de leur rédaction, les articles sont contrôlés par le Directeur et envoyés à l'impression Saint-Paul de Dakar pour la composition. A partir du lundi

le journal prend forme : la mise à pages est faite par trois soeurs venues de Fribourg (Suisse) où elles mettaient en forme les pages du quotidien "la liberté"; le choix et la disposition des illustrations, la correction des épreuves et le montage de la couverture sont apprêtés.

Le mardi, après la rédaction de l'éditorial, le bon à tirer est signé et tout est envoyé pour la photogravure et le tirage en offset sur les rotatives de la "Nouvelle Imprimerie du Sénégal".

L'impression se fait dans la nuit du mardi au mercredi, sous le contrôle du secrétaire de rédaction. Le travail des journalistes est alors achevé et le journal est pris en charge par l'équipe d'administration.

Le mercredi, dès 7 heures, l'employé aux expéditions et le chauffeur vont prendre le journal et le confient à l'imprimerie Saint-Paul. Cette dernière qui a imprimé la couverture, opère le brochage et le rognage des exemplaires. Vers 11 heures, les premiers journaux sont livrés et l'expédition commence.

C'est une véritable course contre la montre : le journal devant partir le plus rapidement possible, il faut tenir compte des horaires des avions, on compte les exemplaires destinés à chacun des diffuseurs; environ deux cents

paquets destinés à l'Afrique Occidentale sont ainsi emballés, ficelés, étiquetés et affranchis. Il faut aussi plier, mettre sous bande et affranchir les 1 300 exemplaires destinés aux abonnés individuels. L'ensemble de ces journaux représente une quinzaine de gros sacs livrés à la poste et de gros colis expédiés par frêt aérien ou par chemin de fer; grâce à la bonne volonté du personnel qui déjeune sur place le mercredi et le jeudi, tout est parti le jeudi soir. Il n'y a plus pour l'équipe administrative qu'à préparer l'expédition du numéro suivant : mise à jour du fichier des abonnés et distributeurs, préparation des étiquettes et des bandes adresse, facturation, correspondance avec les fournisseurs, les diffuseurs et les abonnés.

Le dernier problème repose sur la diffusion des journaux.

Les abonnements individuels font rayonner "AFRIQUE NOUVELLE" dans cinquante sept pays dans le monde : cinq en Afrique arabe, treize en Afrique occidentale, treize en Afrique centrale, dix huit en Europe, quatre en Amérique et quatre en Asie.

Mais la plus grande partie est distribuée en Afrique occidentale : Côte d'Ivoire, Haute-Volta, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Togo. Aujourd'hui, deux territoires sont interdits : la Guinée qui prenait 1 107 exemplaires

en 1960. En effet, le Président SEKOU TOURE venait de juger après l'indépendance Guinéenne que les missionnaires étaient des colonisateurs purs et simples qui véhiculaient des idées colonialistes et exploitaient le plus possible les peuples noirs avec lesquels ils avaient des contacts. Par conséquent, les moyens dont ils se servaient, à savoir la presse en particulier, AFRIQUE NOUVELLE ne devait plus voir le jour en Guinée. Le Bénin, est le deuxième pays qui, à partir de 1976, interdit la vente d'AFRIQUE NOUVELLE sur son territoire pour les mêmes raisons alors qu'il en recevait 465 environ de 1947 à 1975.

La diffusion s'est faite longtemps, en grande partie par l'intermédiaire d'agences; en 1960 par exemple, sur 10 328 exemplaires distribués, 4 006 l'étaient par agences.

Cette façon de faire s'est révélée une source de pertes financières importantes pour une diffusion réelle assez limitée, les invendus déclarés s'élevant à plus de 50 % de la production.

Une seule agence a été gardée au Sénégal pour 300 exemplaires.

Désormais, tout l'effort de diffusion est supporté par les missions catholiques d'Afrique occidentale : en novembre 1975, 174 paroisses distribuent 6 390 exemplaires

par semaine. Les points de vente se sont multipliés, preuve de l'intérêt grandissant des missions pour le journal. Par exemple : entre 1960 et 1975, ces points de vente ont passé de 7 à 24 au Sénégal, de 16 à 32 au Mali, de 12 à 38 en Haute-Volta et de 35 à 54 en Côte-d'Ivoire.

Il faut aussi noter l'existence de nombreux diffuseurs bénévoles qui consacrent beaucoup de temps au recrutement de nouveaux lecteurs et à la récupération difficile du prix des abonnements. A tout cela, il faut ajouter 170 exemplaires expédiés au titre des échanges entre revues et des services gratuits à différents organismes et personnalités.

Nous pouvons ainsi faire un tableau montrant l'état de la diffusion au 15 novembre 1975.

ETAT DE LA DIFFUSION AU 15 NOV. 1975

PAYS	POINTS DE VENTE	EXEMPLAIRES VENDUS
Côte d'Ivoire	54	1 399
Haute-Volta	38	1 515
Mali	32	2 117
Mauritanie	3	60
Niger	4	180
Sénégal	24 (+ ADP)	839 (+ 300)
Togo	18	275
Cameroun	1	5
Abonnés individuels		1 166
TOTAL	174	7 856

C - La morphologie du journal

1) De 47 à 72

De sa naissance - le 15 juin 1947 - à son interruption le 15 juin 1972 - AFRIQUE NOUVELLE a été édité dans le format A3 et présenté sous la forme d'un quotidien aux pages libres du genre "Le Monde".

La première page présente généralement un fait important d'Afrique ou du monde, avec une photographie à l'appui. Le numéro 1274 du 6 janvier 1972 titrait : 1972, Année Internationale du livre, avec une vue de vente de livres français au Mali. Ou par exemple, les n°s 1277 et 1278 rapportaient respectivement, en leurs premières pages, - "Le Cardinal Joseph Malula, Primat du Zaïre est inquieté pour avoir défendu le droit de ses concitoyens. Notre confrère Louis KALONJI a été arbitrairement arrêté".

- "Que donnera au monde la rencontre NIXON-MAO ?"

L'éditorial, présenté en première page aussi, et relatant ce grand fait, est signé "AFRIQUE NOUVELLE". Généralement, l'éditorial prend position sur l'événement. Ainsi dans l'éditorial qui a présenté le "problème du Cardinal Malula", on pouvait lire ceci : "Victime d'une "authenticité douteuse...". "... Les sarcasmes de la presse zaïroise

contre le cardinal Malula n'ont surpris que ceux qui ne s'intéressaient pas à l'évolution du Zaïre. Depuis que Mobutu a pris le pouvoir, il n'a cessé de vouloir tout mettre à genoux devant lui....". "...Ce que veut le Président est certainement d'avoir une Eglise regroupant l'ensemble des croyants et intégrée au Parti.... Le cardinal était donc l'homme à abattre...".

Ces genres de prise de position vont peu à peu amener les gouvernements des pays visés à "bouder" AFRIQUE NOUVELLE et à vouloir sa disparition. Ce qui n'a pas tardé d'ailleurs. L'une des causes fondamentales de l'interruption de l'hebdomadaire a été dû au fait que la plupart de ses confrères et correspondants nationaux avaient fait l'objet d'interdiction ou d'arrestation arbitraires.

On peut également lire sur la page de garde - qui constituait en même temps la première page - le sommaire du journal. Il était intitulé "LIRE".

Si la première page du journal offre une certaine régularité (événement important, sommaire, éditorial), il est très malaisé de se retrouver dans les pages intérieures. Tout est fait comme si chaque page devrait avoir une entête particulière et immuable. Mais les faits décrits ou rapportés ne correspondent pas toujours au thème de

l'entête. Nous y reviendrons un peu plus loin. Mais voyons d'abord les différentes rubriques. Il y a des rubriques que nous pouvons qualifier de "permanentes" et d'autres dont nous pouvons dire qu'elles sont occasionnelles ou "événementielles". On peut mettre dans la première catégorie :

- "ces jours-ci" : c'est une rubrique que l'on trouve souvent dans d'autres journaux et intitulée souvent "En bref". Des nouvelles brèves et nombreuses y sont données sur une ou deux colonnes.
- les rubriques sportives qui relatent tous les faits sportifs, d'Afrique et du monde.
- les rubriques religieuses tantôt "Nouvelles religieuses", tantôt "Vie et Foi".
- les annonces légales : sont consacrées aux informations relatives à la naissance, au développement ou au dépôt de bilan de sociétés ou d'entreprises sénégalaises, généralement installées à Dakar.

On retrouve régulièrement ces rubriques dans tous les numéros, ou presque.

Dans la deuxième catégorie de rubriques que nous avons qualifiées d'événementielles, on peut citer "la page féminine" consacrée au succès d'une africaine dans tel ou tel domaine. Exemple, une dame chef d'entreprise peut faire l'objet d'un événement rare en Afrique

- la rubrique littéraire
- la rubrique "cinéma" qui commente la sortie d'un film

ou son succès en Afrique ou ailleurs.

Mais comme nous disions plus haut, retrouver ces différentes rubriques n'est pas chose facile. En effet, dans sa forme première, des articles commencés en pages 11 ou 12 retrouveront leurs suites en pages antérieures (5, 6, 7, ou 8) et cela très souvent, ou carrément une rubrique imprimée à la place d'une autre.

De plus, et c'est ce qui est le plus étonnant, on a l'impression que les pages sont déjà numérotées avec chacune son entête.

La mise en forme du journal a beaucoup souffert :

Ainsi,

- la page 3 est consacrée aux "Nouvelles interafricaines"
- les pages 4 et 5 aux informations "Dans l'Ouest-Africain"
- les pages 6, 7, 8 aux informations "Dans les Etats-Africains"
- la page 9 et/ou la page 10 aux nouvelles religieuses "Vie et Foi"..

A la page "Vie et Foi", vous trouverez forcément des informations religieuses. Par contre, il n'est pas évident qu'à une page "Nouvelles interafricaines" vous trouvez effectivement des informations ne parlant que de questions entre pays africains. C'est ainsi qu'à la page 6 du

n° 1278, consacrée normalement à cette rubrique, l'on relatait la visite du Président Nixon en Chine de Mao.

Ce que nous voulons souligner par là, c'est que depuis sa parution jusqu'à son interruption, bien que donnant des informations intéressantes à tous les points de vue, AFRIQUE NOUVELLE n'était pas d'une lecture aisée. On y trouvait tous types d'informations et de documents traitant de questions économiques, techniques et scientifiques, parfois littéraires et culturelles, et bien sûr religieuses.

C'est seulement à la reprise qu'AFRIQUE NOUVELLE a fait peau neuve, surtout du point de vue de sa présentation.

2) De 1974 à nos jours

Depuis sa reparution le 6 mars 1974, AFRIQUE NOUVELLE est présenté sous le format A4, du type "Jeune-Afrique".

La page de garde, comme la première page de l'ancien modèle, présente une photographie d'un événement avec le titre.

Une partie du sommaire y est présentée. Dans le premier numéro de la reprise, on pouvait lire ceci :

"Dans ce numéro" :

- Actualité : L'Afrique Atlantique, une nouvelle étape
- Dossier de la semaine : Le Sommet de Lahore
- Société : L'année mondiale de la population
- Sport : Huit têtes pour une couronne au Caire.

Un coup d'oeil à cette page de l'hebdomadaire peut donc vous inciter à l'acheter ou pas. Quand on est plus obstiné, la première page donne un sommaire plus détaillé avec toutes les rubriques importantes.

Oui depuis la reprise, la présentation du journal est plus claire.

Le sommaire vous permet de vous retrouver facilement dans les pages intérieures. Huit rubriques permanentes y sont portées : éditorial, actualité, événement, économie, dossier, société, religion, sport.

Eventuellement, on peut trouver dans le journal des pages chronique "Jeux et Loisirs", des recettes de cuisine, "le monde cette semaine".

On voit là qu'"AFRIQUE NOUVELLE" se veut un journal à information "plurielle", non plus seulement spécialisée dans les écrits religieux comme l'aurait pu faire croire sa vocation première. C'est un journal "tout public" et

toutes directions. De la ménagère qui cherche une recette de cuisine au cadre qui veut s'informer sur les questions économiques ou scientifiques, en passant par le sportif avide des résultats de foot-ball, tout le monde est servi. Mais à quelle dose ?

Les nouvelles religieuses ne sont plus abondantes. Nous avons constaté que les pages consacrées aux nouvelles religieuses n'abondent plus d'informations sur la vie des communautés ecclésiastiques. Si un article s'y consacre, cela se fait de manière sommaire. On se contente - à partir d'un fait, d'un événement comme le problème du racisme en Rhodésie qui aurait dû mériter un autre développement - de commenter une partie de l'Évangile. On n'ose plus informer les chrétiens de ce qui se passe ailleurs, ou même chez eux. Et pourtant les lecteurs d'AFRIQUE NOUVELLE autrefois vivaient presque l'histoire de l'Église tant elle était bien et abondamment rapportée. Le journal a changé. Il n'a plus la vocation qui est sienne et qui est de servir de moyens de communication entre les communautés religieuses en général, et catholiques en particulier. Ce manquement à sa mission d'AFRIQUE NOUVELLE n'est pas un problème isolé. Il est à lier aux problèmes antérieurs qui l'ont amené à s'interrompre pendant de nombreux mois. Car le journal s'est vu interdit, comme certains de ses confrères et correspondants, dans

beaucoup de pays d'Afrique, notamment en Guinée, au Zaïre ou au Ghana.

Le journal aurait-il subi des pressions gouvernementales qui l'auraient amené à avoir cette attitude ? Sans cela, rien ne justifie cette nouvelle attitude de sa part.

Mais par contre, des sujets d'actualité du type "discours" d'un chef d'Etat, ou visite d'un tel autre, sont abondamment commentés. Ou bien encore les pages économiques présentent des dossiers très complets : analyse, critique et propositions.

AFRIQUE NOUVELLE a pris une autre tournure, un autre ton. Dans son éditorial du premier numéro de la reprise, il invitait à "la pensée et l'action"... "AFRIQUE NOUVELLE est et doit être un journal africain, fait et imprimé en Afrique pour promouvoir la presse africaine inter-Etats, complément des presses nationales... Il se voudrait attentif aux grands événements, et proposer des instruments d'analyse, des initiatives d'action...".

AFRIQUE NOUVELLE s'est donc voulu un journal de réflexion sur tous les problèmes depuis sa reparution, tout en privilégiant certains, bien sûr. Ce n'est qu'un simple constat. Nous n'avons pas à porter de jugement.

III - LA SITUATION DE 1970 à 1975

Nous avons vu que dans le passé, AFRIQUE NOUVELLE a mené courageusement campagne pour l'autodétermination politique des peuples africains auxquels il voulut apporter son concours pour les aider, avant que n'intervienne l'indépendance, à prendre conscience d'eux-mêmes et à penser leurs problèmes dans une optique africaine, en invitant en même temps les chrétiens à juger les événements sous l'éclairage de leur foi.

Après les indépendances nationales, les options politiques divergentes, voire opposées, rendirent la tâche du journal malaisée. Mais AFRIQUE NOUVELLE n'en a pas moins continué à servir l'unité africaine.

Cependant, dès le 19 février 1972, la grande presse "Le Soleil" du Sénégal, auquel faisaient écho "La Croix" de Paris, les "Informations catholiques internationales", "Fraternité matin" d'Abidjan, "L'Effort Camerounais", "La Semaine" de Brazzaville, et d'autres encore, sans parler de la radio, faisait état des difficultés que rencontrait AFRIQUE NOUVELLE et de l'obligation où il allait se trouver de suspendre sa parution pour un temps déterminé.

A - Les difficultés d'AFRIQUE NOUVELLE

1) Les difficultés dues à la distribution

Elles concernent surtout les expéditions pour l'étranger.

Ces dernières se font pour les cinquante sept pays

dans le monde, de différentes manières :

Le journal déposé à la poste ou à l'aéroport ne parviendra au destinataire que plus d'une semaine plus tard.

Parfois à Dakar même où se trouve l'imprimerie, les journaux postés le jeudi, ne parviendront aux destinataires que le mercredi de la semaine suivante.

On apprend souvent aussi que tel colis frêt a été refusé par la caravelle pour un manque de place, le poids maximum autorisé de celle-ci étant atteint. Ou bien que telle expédition destinée à LOME est allée à COTONOU et celle de COTONOU à LIBREVILLE. Ou les colis disparaissent tout simplement sans laisser de trace.

2) Les difficultés dues à la vente

De lourds handicaps ont entraîné l'endettement d'AFRIQUE NOUVELLE dont principalement trois événements :

- La fermeture des bureaux de vente dans certains pays :
En Guinée, en République Centre-Africaine, au Tchad, au Dahomey (actuel Bénin), au Congo; alors que ces

pays comptaient parmi les meilleurs "clients".

Au Mali, la dévaluation du franc faisait vendre à perte, ainsi que l'accroissement des tarifs postaux presque à cent pour cent. Il aurait fallu que, dès lors, des subsides extérieurs importants viennent combler le déficit qui se creusait au fil des jours. C'est ainsi qu'en 1972, AFRIQUE NOUVELLE est atteinte d'une maladie qui n'épargne d'ailleurs pas les autres organes de presse du monde. Exemple, "l'effort camerounais" lors de la cérémonie de son quinzième anniversaire en 1970, annonçait à ses lecteurs qu'il allait cesser de paraître pour un temps indéterminé. C'est chose faite aujourd'hui.

En janvier 1971, "Paris-Jour", l'un des "géants" de la grande presse - pour ne citer que ce quotidien parisien - disparaissait lui aussi.

Au Ghana, l'hebdomadaire national catholique "The Standard" traversait également une crise financière telle qu'elle a incité les responsables du journal à lancer une campagne de grande envergure, intitulée "Opération : Sauvez le Standard", campagne qui a reçu un écho favorable tant des milieux catholiques du Ghana, que de l'étranger, tandis que des initiatives individuelles ou de groupes recherchaient des solutions susceptibles de sauver le journal.

AFRIQUE NOUVELLE venait donc en 1972 d'être touché par la grande crise qui, en ce moment même, frappe la presse mondiale.

Nous ne voulons pas retenir ici un argument sans consistance selon lequel la télévision, la radio, et le cinéma constitueraient un obstacle inéluctable pour la presse écrite, car le journal garde malgré tout une place importante en dépit du développement des autres formes de mass média.

3) Les difficultés financières

Depuis la création du journal, une grave crise financière menace son existence. Son implantation dans un pays en voie de développement ne lui permet pas de profiter du soutien que les journaux européens trouvent dans les activités annexes, telles, les imprimeries ou les librairies.

Le souci d'indépendance du journal lui interdit l'acceptation des aides intéressées. C'est ainsi qu'en 1972, le budget d'AFRIQUE NOUVELLE se montre déficitaire. Les recettes propres du journal proviennent pour 85 % des ventes et pour 15 % des annonces publicitaires. Le prix de vente avait été calculé, dès les débuts du

journal, au plus juste et surtout en fonction des possibilités financières des lecteurs. Ce prix, en 1972, n'est plus en rapport avec le taux d'inflation qui gonfle chaque année les dépenses qui se répartissent en quatre chapitres

- les frais d'impression (43 %)
- les salaires des employés (25 %)
- les frais d'expédition (19 %)
- les frais généraux (13 %)

Le tableau suivant résume les bilans annuels de mars 1974 à mars 1976, c'est-à-dire à la période où la situation financière a changé, à savoir, après les deux années de suspension du journal.

ANNEE	RECETTES	DEPENSES	PERTE D'EXPLOITATION
1974	21 641 000	43 857 000	22 116 000
1975	27 304 000	57 475 000	30 171 000
1976	38 878 000	58 226 000	19 348 000

Source : A partir de divers n°s d'Afrique Nouvelle de Mars 1974 à Mars 1976.

Ces énormes pertes que nous constatons dans le tableau ne peuvent être épongées qu'avec des apports extérieurs.

Une partie de ceux-ci a été fournie en 1974 par la Confé-

rence Episcopale Régionale de l'Afrique Occidentale. Mais à partir de cette date là chaque diocèse versera chaque année une cotisation de soutien, fixée 100 000 francs (C F A) soit 2 000 francs français. Le manquant de la somme nécessaire devant être fourni par les grands organismes catholiques d'aide.

Ces subventions sont aléatoires et d'un montant variable selon les années; si bien que l'établissement d'un budget est assez difficile et rien n'est jamais sûr et assuré. Il est aussi vrai qu'AFRIQUE NOUVELLE n'est pas une entreprise à but lucratif, et que seule la portée de son message justifie une telle mise de fonds, ce que prouvent d'ailleurs les nombreux témoignages et appréciations des lecteurs.

Mais quelle a été l'attitude de la hiérarchie catholique face à toutes ces difficultés qui durent depuis la création du journal ?

B - Vers la suspension du journal (1972 - 1974)

Le rappel de quelques étapes de la vie du journal permettra de comprendre comment les évêques d'Afrique Occidentale (qui sont les propriétaires du journal) ont été conduits à prendre cette mesure de suspension.

En 1962, à Conakry (Guinée) des Archevêques africains se trouvaient nommés à la tête de toutes les capitales de l'ouest africain francophone. Ils dressèrent pour cinq ans, un planning de l'évolution du journal dont l'africanisation devenait intégrale.

En 1966, des problèmes surgissent, lors d'une Assemblée plénière de la Commission Episcopale des moyens de communication d'Afrique de l'Ouest. Il s'agissait des problèmes qui se posent à AFRIQUE NOUVELLE. Les responsables pensaient que le journal devait certainement faire double emploi avec divers bulletins religieux, diocésains (au niveau de certaines circonscriptions ecclésiastiques). Ils précisèrent donc le rôle d'AFRIQUE NOUVELLE et celui des autres périodiques catholiques.

En 1967, les responsables de la Commission épiscopale des mass-média firent appel à un technicien du journalisme de Paris pour analyser la situation du journal, notamment sur le double plan de la diffusion et de l'administration. On constata que le tirage qui avait atteint 15 000 exemplaires en 1961, connaissait une chute importante. Il oscillait en 7 000 et 8 000 exemplaires. Baisse due, entre autres, au manque de réseau de distribution efficace et au nombre restreint de lecteurs (du fait de l'interdiction du journal dans certains pays).

En 1970, les Evêques se réunirent en Assemblée plénière à Lomé (Togo) pour débattre de cette situation alarmante dont ils venaient d'être informés. Après trois jours de réflexion, ils votèrent à l'unanimité le maintien du journal et concrétisèrent leur soutien par une aide financière dont nous ignorons le montant.

En mai 1971, les Ordinaires de l'Afrique de l'Ouest, réunis à nouveau à Bouake (C.I.) constatèrent que la situation s'était aggravée. Ils décidèrent alors de conduire le "problème d'Afrique Nouvelle" à une expertise financière. Cette dernière confirma la nécessité d'attribuer une subvention annuelle, bimestrielle ou trimestrielle de l'ordre de 14 à 15 millions de francs (C F A), soit 280 à 300 mille francs français au total par an. Du 11 au 15 janvier 1972, les Evêques, réunis en conseil permanent à Dakar, devaient prendre une décision définitive. A cette date, la dette de l'imprimerie atteignait déjà l'importante somme de 12 millions et demi de francs (C F A), soit 250 000 mille francs français.

Une solution et une seule s'imposa : suspendre le journal pour une durée indéterminée. En Février 1972, une dernière réunion se tint à Dakar. Les Evêques de l'A O F mirent en place un comité chargé d'étudier pour une dernière fois les réformes de structures qui permettraient

d'insuffler un dernier souffle au journal. Le résultat de ce comité fut négatif, aucune solution de sauvegarde n'était possible pour l'instant, à moins que l'on verse à la caisse du journal une somme de 15 millions de francs (CFA), somme qui suffirait à éponger les dettes. Ce qui était impossible. On décida alors de la date de suspension du journal. Le numéro 1288 du 15 juin 1972 qui marquait le vingt cinquième anniversaire du journal devait aussi être le dernier numéro annonçant la suspension du journal en attendant de trouver une solution définitive. Cette suspension durera près de deux ans, de juin 1972 à mars 1974.

C - La réparation du journal (de 1974 à nos jours)

AFRIQUE NOUVELLE reprend son édition le 6 mars 1974. En effet le 27 février 1973, à Abidjan (C.I) une Assemblée plénière de l'Episcopat de A O F avait eu lieu pour présenter le rapport du comité chargé d'étudier la question financière pendant la période de suspension. Cette assemblée annonçait qu'il y avait une grande chance pour qu'AFRIQUE NOUVELLE reprenne ses publications. Il fallait pour cela donner une aide de 15 millions de F C A pour la relance du journal. En juin 1973, les Evêques se réunirent à Dakar pour verser cette somme à la caisse du journal. D'où venait-elle ? 8 millions de francs CFA venaient de la caisse principale des Evêques Ouest Africains, 5 millions représentaient l'aide de tous les diocèses ouest africains réunis. Et 3 millions et 1/2 de francs

C. F. A. venaient des aides extérieures (du vatican et du reste du monde). Nous ne pouvons pas dire que les cris de détresse d'AFRIQUE NOUVELLE n'avaient pas été entendus par le monde entier ! Ce nouveau financement suscita une nouvelle organisation. On mit sur pied une nouvelle équipe et un nouveau matériel. Du 6 au 12 mars 1974, le numéro 1289 qui marquait la continuité du journal parut. Les demandes furent telles qu'à partir du quatrième numéro après la reprise, le tirage fut supérieur au double de celui d'avant la suspension, soit 16 000 exemplaires. La qualité de l'impression fut améliorée. Le nombre des pages passe de 12 à 24. Quand on parvient au numéro 1315, on s'aperçoit que le journal va de l'avant. La couleur du papier qui jusque là était grise devient plus claire et le papier de qualité meilleure, les photos moins floues. Le sommaire bien conçu incite la curiosité des lecteurs.

Désormais, les noms et adresses des correspondants figurent au bas des articles, ce qui fait plus vrai.

Les sujets sont variés. Mais la rubrique "Religion" ou "Vie et Foi" devient moins intéressante parce qu'elle a plus tendance à faire référence à des textes de l'Évangile. Évidemment une telle amélioration entraîne obligatoirement un changement de prix. C'est ainsi que certains lec-

teurs vont trouver trop élevé le prix du journal. Certains même diront que son prix de vente est élevé par rapport à toutes les améliorations qualité d'impression et qualité de papier. Les tableaux suivants nous montrent les prix de vente à l'unité de 1962 à 1974 et les tarifs des abonnements au 6 mars 1974.

PRIX A L'UNITE DANS LES DIVERS POINTS DE VENTE DE 1962 A 1974

Points de vente	Année	1962	1965	1972	1974
Afrique de l'Ouest (y compris Sénégal)		40 cfa	50 cfa	65 cfa	100 cfa
Mali (A cause du franc malien)		40 fm	50 fm	65 fm	100 fm
Autres pays africains		45 cfa	-	75 cfa	125 cfa
France		-	-	-	2 FF

Source : A partir de divers n°s d'Afrique Nouvelle de
1962 à 1974

TARIFS DES ABONNEMENTS AU 6 MARS 1974

PAYS	Ordinaire		Avion	
	6 mois	1 an	6 mois	1 an
Ouest africain	2350 cfa	4700 cfa	3150 cfa	6300 cfa
Mali	2400 fm	4800 fm	4000 fm	8000 fm
Afrique de l'est	2850 cfa	5700 cfa	4000 cfa	8000 cfa
Afrique du nord	2500 cfa	5000 cfa	4000 cfa	8000 cfa
Madagascar	2850 cfa	5700 cfa	4750 cfa	9500 cfa
Etats anglophones	2850 cfa	5700 cfa	3650 cfa	7300 cfa
Afrique du sud- Ethiopie	2850 cfa	5700 cfa	4850 cfa	9700 cfa
France	50 FF	100 FF	80 FF	160 FF
Europe	60 FF	120 FF	90 FF	180 FF
Amérique - USA Canada	60 FF	120 FF	110 FF	220 FF
Proche Orient Extrême Orient	60 FF	120 FF	97 FF	194 FF
Océanie Australie	60 FF	120 FF	150 FF	300 FF

Source : "AFRIQUE NOUVELLE" n° 1295 du 17 avril 1974

A tous ces prix, il faut ajouter 25 francs (CFA) pour les envois par voie rapide.

Si nous avons à qualifier AFRIQUE NOUVELLE de 1974 à nos jours, nous dirons que ces deux années de suspension ont été pénibles, mais très nécessaires. AFRIQUE NOUVELLE a repris souffle et goût à la presse. Nous sentons à travers le journal, le désir de ses journalistes d'aller de l'avant, d'être les premiers à donner une vocation régionale dépassant largement les frontières du pays où se trouve son siège.

La Commission des Evêques ouest-africains n'a pas hésité à mettre AFRIQUE NOUVELLE sous la protection de l'Union Catholique Internationale de Presse (U. C. I.P.) de manière à ce que celle-ci veille non seulement à la bonne marche du journal sur le plan de l'organisation financière, mais aussi à ce qu'AFRIQUE NOUVELLE reste, malgré toutes les oppressions subies, le journal d'inspiration chrétienne et se garde d'un cléricalisme obtu et sectaire.

AFRIQUE NOUVELLE est resté dans le fond, un journal qui a une haute idée de la Mission, et le respect pour ses lecteurs. Il ne se contente pas de donner des informations tapageuses, n'exploite pas les scandales et se garde de l'esprit partisan. Pas davantage, il ne flatte les goûts du public. Tenir dans ces conditions n'est-il pas une grande décision ?

?

DEUXIEME PARTIE

LA VIE INTERIEURE DES COMMUNAUTES CATHOLIQUES
DE BASE EN A O F

I - AIDE A LA PROMOTION DE L'HOMME ET DE LA FEMME AFRICAINE

A - Apports sociaux et culturels des communautés catholiques aux populations locales

Nous pouvons distinguer deux plans dans le but premier des communautés catholiques en A O F. :

- celui des structures
- et celui des programmes.

Au premier niveau, les communautés doivent admettre le droit des populations à l'enseignement fondamental qui consiste à apprendre à lire, écrire, compter, faire les quatre opérations et parler français. Cet enseignement fondamental s'accompagne d'une instruction civique élémentaire permettant à chaque citoyen et citoyenne de se situer par rapport à la Nation, pour connaître et comprendre son rôle au sein de celle-ci.

Le deuxième niveau concerne les programmes et la pratique. On inculque aux intéressés des notions simples d'agriculture, d'élevage, de pêche, de cuisine, etc... à la lumière des options faites par chaque pays dans le domaine du développement économique, social et culturel.

1 - L'enseignement

11 - la situation générale (des origines à nos jours)

Lorsqu'arrivent les premiers missionnaires en Afrique noire (XVème siècle), celle-ci était encore complètement analphabète. Leur rôle premier a contribué à construire de petites écoles dans les localités qu'ils occupent. C'était non seulement le moyen de toucher les populations jeunes (l'avenir du continent), mais c'était aussi le moyen de faire passer leur message : l'Evangelisation. De toutes les façons, les autorités des pays africains (les premiers colons) n'acceptaient de les recevoir que s'ils sont d'accord pour ne s'occuper que de l'enseignement, sans les gêner dans leur fonction d'administrateurs.

Il fallait donc qu'ils tiennent parole pour ne pas avoir des ennuis. D'ailleurs dans certains pays comme la Haute Volta et le Mali, de grands affrontements entre les missionnaires et les autorités administratives éclatèrent en 1892. Ces derniers⁹ épuisaient les populations sur deux plans :

- Sur le plan physique : elles obligeaient les populations, de gré ou de force, à travailler pour les constructions des habitats coloniaux, et des voies de pénétration à l'intérieur du continent. Mais il y avait aussi la production du caoutchouc dans les régions forestières et les plantations de tek dans les régions de savane.

- Sur le plan matériel : les populations payaient des impôts trop élevés par rapport à leur revenu. Et les châ-
timents qu'ils subissaient, lorsqu'ils n'arrivaient pas
à s'acquitter de leur dette, étaient atroces.

Cette situation très mouvementée et grave amenèrent les
autorités coloniales à s'en prendre aux missionnaires qui
défendaient les populations. La situation des missionnaires
sera encore plus dure quand en 1904, il y aura la sépa-
ration de l'Eglise et de l'Etat en Europe (Le Concordat)
car il n'y aura plus de subvention pour les missionnaires
en Afrique - Conséquence : très peu de constructions d'é-
coles et l'évangélisation, du même coup, est freinée.

A partir de 1950, nous avons une période relativement calme
et la mission commence à prendre le visage que nous lui
connaissons aujourd'hui en Afrique.

Au cours de cette même période, l'enseignement n'est plus
une exclusivité de la mission catholique. Elle demeure
cependant pionnière dans ce domaine où elle a investi
des sommes et de l'énergie considérables. Sa tâche n'a
pas été et ne l'est toujours pas, des plus faciles.

Pourquoi ? Après les indépendances, l'enseignement eut
des structures et des méthodes faites avec le moins d'é-
quivoque : Les responsables de l'Education nationale des
pays de l'A O F, au cours des conférences, mettent sur
pied les programmes et la pédagogie que les écoles doivent

suivre à la lettre. Mais, il suffit de se reporter aux textes et aux statistiques des écoles pour se convaincre que :

a) l'institution scolaire se réserve l'exclusivité de la gestion du budget destiné à l'éducation nationale comme elle l'entend dans le but d'améliorer ce domaine. Résultat : mauvaise gestion et détournement de fonds.

b) jusqu'en 1967, l'école ne touche pas la totalité des enfants d'âge scolaire (30 % environ restent sans aller à l'école). Sur les 70 % de ceux qui entrent à l'école primaire, 20 % seulement en sortent avec le C.E.P.E.*. Et sur ces 20 %, 13 % sont des enfants privilégiés au départ pour deux raisons (1):

- dans les campagnes, ces enfants sont issus de familles dont les parents gagnent assez d'argent pour embaucher des ouvriers au lieu d'employer leurs enfants comme main-d'oeuvre dans les champs. Les enfants disposent donc du temps libre pour leurs études.

- dans les villes, le problème change :

La plupart des parents sont lettrés, et même s'ils ne le sont pas, comprennent l'importance des études, en plus ils n'ont pas besoin de l'aide de leurs enfants pour les travaux domestiques. Les enfants ont donc tout le temps

* Certificat d'Etude Primaire Elémentaire

(1) Chiffres donnés par l'UNESCO sur l'étude des profils de carrières scolaires en fonction de l'origine socio-professionnelle en 1971 - AN n° 1307

qu'il leur faut pour se consacrer aux études. Ils ont aussi leurs parents pour les aider à la maison. La plupart de ces petits citadins possèdent même déjà la langue française avant d'entrer pour la première fois à l'école où tout est enseigné dans cette langue, ce qui n'est pas un avantage négligeable par rapport aux petits campagnards.

Pour ces enfants, les possibilités de réussite sont accrues, pourvu qu'ils y mettent un peu de bonne volonté. En fin de compte, on constate que 80 % des enfants qui entrent au primaire, en sortent sans le C.E.P.E. Exemple, en Côte d'Ivoire, en 1977 (1), sur 10 000 élèves recrutés au cours préparatoire, 1 565 seulement, soit moins d'1/6 de la classe d'âge, obtient le CEPE et la situation reste encore la même aujourd'hui.

Le tableau suivant montre le pourcentage d'illettrés par sexe dans trois pays d'A.O.F.

TABLEAU - POURCENTAGE D'ILLETTRÉS PAR SEXE (2)

Pays	Année de recensement ou de l'enquête	Niveau d'âge de la population	% d'illettrés	
			hommes	femmes
Côte d'Ivoire	1962	15 ans et +	92	98
Haute-Volta	1962	15 ans et +	98	99
Sénégal	1961	14 ans et +	89,6	98,9

(1) Henri Bourgoïn - La Côte d'Ivoire économie et société - Stock 1979

(2) UNESCO, la femme et l'éducation dans le monde actuel, Paris, ED/WS/183, 30-6-1970, 24 p roneo + annexes statistiques
Source : Revue, Tiers-Monde, Tome XIII, 1972

Ce pourcentage d'illettrés est très élevé sur l'ensemble des trois pays (plus de 90 %). Ainsi, l'enseignement reste encore un privilège pour les enfants africains, bien que les textes législatifs leur font généralement "obligation" - une obligation toute platonique en l'état actuel du réseau scolaire - de fréquenter l'école pendant un certain nombre d'années (jusqu'à l'âge de 15 ans).

Cette situation affecte tout particulièrement les filles, nous y reviendrons.

La sélection scolaire, géographique et sociale - nécessairement opérée devant le nombre insuffisant de places offertes par le système scolaire - se double chez elles du handicap initial d'une discrimination reconduite à travers les différentes formes que prend le développement de la scolarisation.

Tous ces problèmes se reflètent au niveau du secondaire.

Exemple : en Côte d'Ivoire, sur 10 000 élèves entrant en même temps en 6^{ème}, 6 268 suivent la classe de 3^{ème} (les 3/5), 16 % accèdent en 1^{ère} et 8 % en classe terminale (1).

Exemple ?

(1) H. Bourgoïn : Côte d'Ivoire -Economie et Société op. cit.

Le cycle secondaire est donc également marqué par des déperditions importantes du fait des redoublements et des abandons qui culminent au niveau de l'entrée en seconde, du fait du goulot d'étranglement de la fin du premier cycle de l'enseignement secondaire. Ces abandons sont dus à plusieurs raisons dont trois principales.

- La première est qu'un élève du second cycle coûte en moyenne huit fois le revenu annuel d'un agriculteur. Or la majorité des élèves ont des parents cultivateurs ou des petits planteurs. La seconde demeure le découragement de la part des élèves face à la proportion de plus en plus grande de ceux qui sortent de l'école et n'obtiennent pas automatiquement un emploi bien rémunéré dont ils rêvaient, dans les villes.

- Pour les filles le plus souvent, l'abandon de la scolarité est dû à des problèmes coutumiers, dont le mariage dès l'âge de treize ans de celles-ci chez les musulmans. Face à ces données, la situation devient une tâche urgente pour l'Eglise qui désire trouver une solution aux injustices pour que tous les élèves aient la même chance. Mais avant tout, il faudrait adapter les études aux réalités africaines; car s'agissant du contenu de l'école et de sa fonction dans la société, il en sort les analyses suivantes :

a) L'école est étrangère aux réalités, aux problèmes et aux valeurs du milieu dans lequel elle est implantée.

Dans les classes, les enfants sont en Occident, une fois sortis des cours des écoles, ils se retrouvent en Afrique, dans un contexte complètement différent. L'école devient alors un milieu de déracinement où pour réussir il faut oublier ses réalités quotidiennes.

b) L'école est un instrument de l'impasse économique dans la mesure où elle détourne le capital humain formé vers les secteurs directement rémunérateurs (secondaire et tertiaire).

Tout le monde, parents et enfants, aspire à un emploi salarié, dans le privé et plus particulièrement dans la Fonction Publique, car l'Etat est le plus gros employeur de nos sociétés sous-développées. D'où l'engouement pour le fonctionnariat. Malheureusement, le secteur tertiaire ne peut pas absorber tous ces jeunes qui arrivent sur le marché du travail.

c) L'école est anti-démocratique par l'inégalité de l'accès aux écoles selon les religions et les catégories socio-professionnelles des parents. Il est évident que les enfants des riches sont beaucoup plus à l'aise dans les écoles et y sont admis sans problème. En ce qui con-

cerne les enfants des confessions non chrétiennes, l'accès à l'école n'est pas automatique. Une conclusion essentielle s'impose : la révision des méthodes et des programmes s'avère nécessaire et urgente. De même, une formation du personnel enseignant pour le meilleur encadrement des élèves s'impose. Mais pour mieux y parvenir, il est indispensable de mettre un frein aux bénéfices indus (en prestige, en puissance et en argent) que certains agents de l'éducation tirent de la confiance qu'on leur fait. Dès 1967, les gouvernements tentent d'apporter une solution à la situation en attendant de la redresser entièrement. Ils donnent aux écoles, collèges et lycées catholiques les mêmes moyens que les établissements publics. Vous allez vous demander si les établissements privés avaient un statut à part ?

12 - L'enseignement catholique privé.

(Il s'interroge)

Le 8 octobre 1975, on pouvait lire dans le n° 1370 d'AFRIQUE NOUVELLE :

"Nous sommes en période de la rentrée scolaire. Des milliers d'enfants vont prendre dans quelques jours le chemin de l'école, alors qu'il y a une "bousculade" entre l'Eglise catholique et les institutions publiques de nos Etats.

Mais dans "une société éprise d'efficacité et tentée de privilégier une élite, l'Eglise encourage très vivement les établissements catholiques à ouvrir leurs portes aux enfants". En vérité, les écoles privées peuvent heureusement témoigner qu'elles assurent elles aussi un service public".

Si une telle remarque se justifie, elle ne trouve pas de défenseurs dans certains milieux "révolutionnaires"; ceux-ci s'accordent à ranger le problème au musée des antiquités. Cependant, ils reconnaissent que l'enseignement catholique a été un moment nécessaire dans les jeunes Républiques. Ils sont très à l'aise d'ailleurs de le dire, fiers d'avoir été pétris dans ce moule.

Pourtant, nul doute qu'un nouveau vent souffle - Ici et là, les Pouvoirs publics prennent en charge les écoles catholiques. Une véritable crise frappe l'Eglise catholique. Est-ce à dire que l'ère de l'Eglise est définitivement close ? Depuis une vingtaine d'années, le pluralisme scolaire a fait son chemin dans les esprits. Chacun sait qu'il est fondé non point sur la supériorité de l'enseignement public sur l'enseignement privé, ou vice-versa, mais sur la reconnaissance et le respect de différences légitimes et bienfaisantes, et donc sur le droit des parents à choisir l'éducation conforme à leur conscience. D'ailleurs, cette liberté de l'enseignement catholique,

obtenant peu à peu les moyens de s'exercer, comme il est normal dans une véritable démocratie, n'est-elle pas pour sa part, un remède aux dangers des monopoles, tout en servant le bien commun ?

Ceci étant, les écoles et les collèges catholiques ont utilisé leur espace vital reconnu, pour progresser dans l'approfondissement et l'usage de leurs libertés.

Les tensions qui découlent naturellement de la diversité des âges, des caractères, des méthodes pédagogiques, des convictions sociales et politiques, ne devraient impressionner outre mesure et faire perdre de vue le pourquoi de la liberté de l'enseignement. Les établissements catholiques sont aptes à s'adapter au monde sans cesse mouvant, dans une rigoureuse fidélité aux valeurs essentielles.

A ce propos, le Frère Basilio RUEDA, supérieur général, au journal "LA CROIX" affirme dans le n° 1370 du 7 octobre 1971 d'AFRIQUE NOUVELLE "ce n'est pas à la valeur de l'école catholique en tant que telle que nous croyons, mais à la valeur d'une bonne école catholique digne de ce nom". Il est donc indispensable que les écoles catholiques prennent leur destinée en main. Il s'agit de ne pas être dépassé par les événements.

Le Dahomey n'a pas attendu cette période nouvelle des écoles catholiques privées. Depuis septembre 1974, ces dernières sont prises entièrement en charge par l'Etat. Retenons en passant, la suppression totale de toutes subventions à toutes les écoles privées et la réduction du taux des bourses pratiqué à l'intérieur du territoire national.

Au Mali, en Côte d'Ivoire, au Sénégal et en Haute Volta, c'est la situation contraire. On est loin de penser au divorce.

Avec l'Ethiopie "révolutionnaire", c'est le même constat car les "enseignants jouissent d'un grand prestige auprès de la population. Cependant leur influence pastorale pose quand même quelques problèmes au niveau des non catholiques à savoir protestants, orthodoxes, musulmans et païens. Certes, une ambiance qui oblige à réaliser un équilibre délicat entre les exigences de la foi et le respect de la liberté spirituelle.

Selon le centre catholique international, alors que les catholiques ne dépassent pas 1 % de la population totale, les écoles dirigées par des organismes catholiques, tant pour l'élémentaire que pour le secondaire, s'occupent de près de 45 000 élèves. Les écoles sont au nombre de

220, et elles emploient près de 1 450 enseignants. Elles fournissent à peu près 5 % de tous les élèves qui bénéficient de l'actuel système scolaire (enseignement rénové) et près de 64 % de la totalité des élèves qui fréquentent les écoles de missions (1).

Pendant ce temps, au Ghana, on met sur pied des structures pour repenser l'instruction religieuse. Un rapport sur l'Eglise révèle "le manque de conviction religieuse" car les jeunes se comportent comme ceux qui n'ont pas reçu une instruction religieuse, aussi bien à l'égard du travail et de la corruption, que du sexe et du service.

Au Zaïre et en Zambie et en Centrafrique, les écoles échappent à l'Eglise. S'il est vrai que la prise en charge des écoles par l'Etat n'a pas tout réglé, il est probablement plus inquiétant de devoir constater que personne n'est en mesure de préconiser de véritables solutions.

On peut alors se demander : quels seront demain, les rapports de l'Etat et de l'Eglise face à la fièvre révolutionnaire qui secoue les Etats africains ? Sur ce point, les avis divergent irrémédiablement. L'Eglise est une institution. Il lui est impossible dès lors de

(1) AN n° 1370 du 1er au 7 octobre 1975

ne pas avoir de relations avec les Pouvoirs Publics. Le problème est de trouver un style nouveau à ces relations pour l'avenir. Pour l'instant, les écoles catholiques gardent encore leur image de marque. Le tableau suivant en témoigne :

TABLEAU DES STATISTIQUES DU NOMBRE D'ELEVES DANS LES ECOLES
CATHOLIQUES DANS CERTAINS ETATS DU CONTINENT AFRICAIN

PAYS	ECOLES PRIMAIRES	ECOLES SECONDAIRES
Cameroun	274 000	21 000
Congo	0	0
Côte d'Ivoire	93 000	6 000
Dahomey	46 000 (en 74) et 0 (en 75)	14 000 (en 74) et 0 (en 75)
Gambie	3 000	1 000
Ghana	245 000	10 000
Haute-Volta	31 000	3 000
Libéria	2 000	1 000
Mali	10 000	6 000
Nigéria	0	0
Rep. Centrafricaine	0	0
Sénégal	21 000	12 000
Tchad	12 000	8 000
Zaïre	0	
Zambie	0	

Source : A.N. N° 1370 du 1er au 7 octobre 1973

En Côte d'Ivoire, on constate à chaque rentrée scolaire l'arrivée de 700 000 enfants nouveaux dans les établissements catholiques (soit une augmentation annuelle de 7 à 8 %). Cet accroissement est dû au fait que dans ce pays, l'enseignement télévisuel est imposé aux établissements publics (1971-1981). Or, il se trouve que certains parents ne sont pas satisfaits des résultats et préfèrent inscrire leurs enfants dans les établissements privés catholiques qui pratiquent encore le système traditionnel occidental adapté à l'Afrique.

A côté de ce problème, il y a aussi la difficulté qui vient du fait que dans les écoles africaines, les classes sont surchargées; d'où un mauvais contrôle des élèves. Résultat, un nombre important d'élèves est sacrifié et condamné à être mis à la porte des écoles primaires à 15 ans révolus. Par prudence, certains parents préfèrent dès le départ inscrire leurs enfants dans les écoles missionnaires qu'ils jugent plus qualifiées.

En Haute-Volta, le gouvernement a carrément demandé aux missionnaires de reprendre la direction des écoles. Celles-ci sont dans un état lamentable et le niveau d'études baisse chaque année depuis que les missionnaires n'ont plus la responsabilité des écoles.

En effet, en 1973, le gouvernement voltaïque décide et proclame que "tous les secteurs productifs doivent être contrôlés par l'Etat".

L'Episcopat de la Haute-Volta s'est trouvé contraint de prendre la décision de remettre au gouvernement la responsabilité des enseignements primaire, secondaire et technique qu'il assurait comme un service d'Eglise à la Nation. Les subventions que l'Enseignement catholique recevait de l'Etat étaient devenues l'objet de trop de calomnies et de malentendus. Cet état d'esprit détériorait la confiance réciproque et compromettait l'espoir d'une solution définitive au risque d'introduire la division dans le pays entre l'Etat et l'Eglise.

L'Eglise estima donc devoir remettre à l'Etat la responsabilité de l'Enseignement catholique dans le but d'apporter le calme et la paix dans les esprits.

Certes, les subventions accordées à l'Enseignement catholique servaient uniquement à assurer le salaire mensuel de chaque enseignant. Le reste : les investissements, le matériel, l'entretien, etc... constituait à différents titres la participation de l'Episcopat et des parents d'élèves. Les subventions de l'Etat n'assuraient donc

pas toutes les dépenses. Par ailleurs, l'Eglise ne peut pas contrairement à ce qui se passe dans les pays développés, exiger une contribution financière importante aux parents d'élèves. Ces derniers gagnent à peine de quoi entretenir leur famille.

Au Sénégal, le Collège Saint Gabriel, en Côte d'Ivoire, le Collège Notre-Dame d'Afrique, le Collège Sainte-Marie et le Collège Notre Dame des Apôtres scolarisent des milliers d'enfants. Partout, les missions catholiques ont promis de faire un effort similaire à celui de la fonction publique pour permettre une scolarisation avancée au premier et au second degré pour la période du premier quadriennal. Elles peuvent ainsi nommer une cinquantaine d'instituteurs-adjoints, au lieu d'une douzaine comme dans le passé. Elles peuvent maintenant placer dans les nouvelles créations, des enseignants de la qualification réclamée par le plan de développement de chaque pays africain.

C'est ainsi que nous allons disposer d'un personnel assez qualifié aux postes correspondants à leur formation dans les enseignements d'éducation permanente ou d'alphabétisation fonctionnelle et sélective.

Ces enseignements sont dispensés pour aider tous ceux qui n'ont jamais été à l'école et qui par conséquent ne savent ni lire ni écrire. Ils accueillent aussi tous ceux qui, pour une raison ou pour une autre, n'ont pas pu poursuivre les études et qui par conséquent, se retrouvent sans aucune formation. Ces enseignements occupent une grande partie de la vie des communautés ecclésiastiques d'A.O.F. et méritent que nous leur consacrons une grande partie de notre étude. Mais nous ne nous ferons pas assez comprendre si nous n'étudions pas le cas de la population féminine en A.O.F.. Plus que la population masculine, la population féminine a été, et l'est encore, dans certains groupes ethniques et religieux, la victime des coutumes ancestrales.

13 - Scolarisation et Promotion des garçons et des filles en Afrique

Ce problème est la plus grande préoccupation de l'Eglise africaine à l'heure actuelle. Cela ne veut pas dire que les communautés religieuses, depuis longtemps, ne s'y intéressaient pas. Au contraire, la place des filles dans le développement économique, social et culturel des pays africains a toujours fait l'objet de plusieurs démarches auprès des représentants coutumiers.

Pourquoi ce groupe mérite-t-il que l'on s'y attarde ?

La femme africaine a toujours été considérée - encore moins aujourd'hui, heureusement - comme une personne dont la liberté était limitée, pour ne pas dire, qu'elle n'avait aucune liberté.

Elle devait obéir aux hommes. Sous le toit de ses parents, son père reste son seul maître. Une fois mariée, ce rôle revient à son époux. Le même sort est réservé à toute sa descendance féminine. Le rôle de la femme dans la société consiste à rendre heureux son époux, à lui faire des enfants et à s'occuper des travaux domestiques. Dans le domaine des travaux champêtres, la femme est reléguée aux tâches de cultures vivrières (culture de riz, de bananes, de maïs, de piments, des aubergines, du gombo, etc... et des fruits).

Sa place n'est pas parmi les hommes, jusqu'au point où l'éducation physique, morale et intellectuelle de son enfant mâle relève de la compétence ou de l'autorité du père de famille en particulier ou de l'homme en général, car ce rôle revient à l'oncle ou au frère aîné si le père venait à disparaître. Néanmoins, les conseils de la femme sont indispensables à l'homme lorsqu'il s'agit de prendre une décision qui engage toute la famille. Mais cette consultation se fait en privé parce que la femme n'a pas droit à la parole en public. D'où le vieil adage africain qui dit : "la nuit porte conseil".

A cet élément du lourd handicap qui pèse sur l'éducation de la femme africaine s'ajoute le problème du mariage précoce. La coutume africaine, en particulier chez les musulmans, exige que l'on donne la fille en mariage, de gré ou de force, dès sa puberté (13-14 ans).

Cette décision que l'on peut qualifier d'injuste, vient tout simplement du fait que la jeune fille doit se marier pendant qu'elle est encore vierge. Une fille qui contracte un mariage sans sa virginité est un déshonneur pour la famille. Certaines familles allaient même jusqu'à renier leur fille.

Autrefois, la femme africaine n'avait pas d'autres préoccupations que celles que nous venons de citer plus haut. Il n'y avait donc pas d'inconvénient à ce que les filles évoluent uniquement dans le cadre familial. Aujourd'hui, les données ont changé. Les femmes, comme les hommes, sont les piliers du progrès économique, social et culturel. Elles ont des rôles à jouer dans la société africaine et rien ne devrait les empêcher d'accomplir avec efficacité leur tâche de citoyenne de la Nation. C'est compte-tenu de cette raison que, lorsqu'à partir des années 1965-1967, les Etats africains ont rendu obligatoire la scolarisation, ils n'ont pas exclu les filles de la règle.

Les filles comme les garçons doivent être inscrits à l'école primaire à 6 ans. Bientôt, les femmes vont lever la voix et donner plus de poids à "la loi Lamine GAYE" (1).

Elles vont lutter pour obtenir leur liberté et la monogamie. Elles vont chercher à mettre fin au mariage forcé et précoce et à prendre pour époux les hommes de leur choix. Révolu, le temps où les parents choisissent l'époux de leur fille.

Dans le n° 1305 du 3 au 9 juillet 1974 d'AFRIQUE NOUVELLE, le n° 1306 du 9 au 17 juillet d'AFRIQUE NOUVELLE et le n° 1307 du 17 au 29 juillet d'AFRIQUE NOUVELLE, nous pouvons lire en grand titre :

"LES FEMMES SE REDRESSENT"

"LES FEMMES FONT LE POINT"

"LES FEMMES FACE AUX CHANGEMENTS"

AFRIQUE NOUVELLE a fait de grands reportages sur le colloque qui s'est tenu à Ouagadougou (Haute-Volta) sur "l'éducation des femmes et le développement communautaire en A.O.F."

(1) Nous en avons parlé dans la première partie de notre travail

Pendant deux semaines, les déléguées de la Côte d'Ivoire, du Dahomey, de la Haute-Volta, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Sénégal et du Togo, auxquelles se sont joints des spécialistes internationaux et nationaux, ont réfléchi ensemble, en groupe de travail dans le but de dégager les lignes de force pour intensifier leurs actions, notamment dans la perspective de l'Année internationale de la Femme (1975).

La méthode de travail comportait dans une première phase l'audition et les débats en séance plénière, des rapports des déléguées sur la situation, les problèmes et les réalisations de chaque pays vis-à-vis des femmes. Voilà en ce qui concerne la lutte des femmes. De leur côté, les communautés religieuses essaient de convaincre les parents d'assouplir un peu les exigences coutumières envers leurs filles, en leur permettant d'aller à l'école sans une quelconque interruption de leur part. Car jusqu'en 1967, des familles retiraient leurs filles de l'école à l'âge de 13 - 14 ans pour les marier de peur qu'elles perdent leur virginité avant.

En ce qui concerne les garçons, les pères les retiraient de l'école à 15-16 ans pour les aider dans les travaux champêtres.

Résultats : de faibles taux de scolarisation. Le Mali, pays à majorité musulmane est un excellent exemple :

• Les statistiques en 1965 nous montrent que sur une population totale de 5 376 480 habitants, on compte 2 696 700 habitants de sexe féminin dont 75 000 seulement vont à l'école fondamentale sur un total de 230 000 écoliers du fondamental.

Sur ces 75 000 filles du primaire, 700 seulement accèderont au secondaire et moins de 120 à l'université.

En Côte d'Ivoire, en 1963, la proportion des filles était inférieure à celle des garçons au primaire. Les filles représentaient 32 % de l'effectif total et les garçons 46 %. Il y a donc eu une augmentation de 171 % en faveur des filles. Dix années plus tard, en 1973, il y a un accroissement spectaculaire, 47 405 filles sont inscrites au cours préparatoire 1 ère année contre 63 820 garçons. Les filles représentent donc une proportion de 69 % par rapport au nombre de garçons et de 41 % par rapport à l'effectif total.

La valeur de l'éducation scolaire est aussi prouvée par la constance de fréquentation.

En 1973, il y a eu encore au cours moyen deuxième année 27 056 filles soit 30 % du total. Les garçons comme on peut s'y attendre, sont plus nombreux avec un nombre de 64 070 élèves masculin. Cependant, la proportion des filles est encore à 42 % par rapport aux garçons. Un autre signe de l'intérêt que les parents ivoiriens portent à la scolarisation des filles est l'augmentation spectaculaire de la présence féminine dans les collèges et lycées. Elle a fait un bond de 694 %, presque 700 %. Dans le même temps, l'effectif global augmentait de 424 % (1).

Mais le malheur est que, jusqu'en 1975, nombreux sont les parents qui ne laissent plus les filles poursuivre leurs études, en particulier dans les pays à majorité musulmane. Les filles doivent contracter le mariage et travailler pour soutenir financièrement et matériellement les parents.

Pour les filles et les garçons qui désirent poursuivre les études avec la permission des parents, il n'est pas question de viser le supérieur.

(1) AN n° 1307 du 17-23 juillet 1974

A partir des années 1967-1968, la scolarisation est rendue obligatoire pour tous les enfants, filles et garçons, d'âge scolaire dans presque tous les pays d'A.O.F.. La silhouette commence à changer. Le tableau suivant nous en donne une idée assez nette dans trois pays d'A.O.F.

PROPORTION DES FILLES DANS LES EFFECTIFS SCOLARISES
DANS LES DIFFERENTS DEGRES ET TYPES D'ENSEIGNEMENT (1967-1968)

Degré et type d'enseignement	Proportion des effectifs féminins		
	Côte d'Ivoire	Haute Volta	Sénégal
Préscolaire	62,3	57,3	
Premier degré	35,4	34,8	37,6
Second degré :			
<u>Général</u> :			
Premier cycle court	15,5	30,6	25,7(1)
Premier cycle long	20,6	15,3	24,1(1)
Total premier cycle	18,9	22,5	26,7
Second cycle	24,1	15,1	24,5
Total général	19,2	21,3	26,5
<u>Normal</u>			
Premier cycle	23,0	28,4	42,0
Second cycle	12,4	10,2	26,6
Total normal	18,5	27,0	35,9
<u>Technique et professionnel</u>	21,7	48,8	...
Total second degré	19,4	26,0	26,7(2)
<u>Supérieur</u>	16,8	25,8	9,9
Total effectifs scolarisés	33,9	34,2	36,0(3)

(1) public seulement. La proportion des filles dans le premier cycle privé (court et long) est 31,2 %.

(2) général et normal seulement, le nombre de filles dans l'enseignement technique n'étant pas relevé dans l'Annuaire statistique du ministère de l'Education du Sénégal.

(3) Technique et professionnel non compris

Source : Revue Tiers-Monde, tome XIII, PUF 1972

Il apparaît que les quelques exceptions - le second cycle du général en Côte d'Ivoire, le technique en Haute-Volta, le premier cycle du normal au Sénégal - ne sont qu'apparentes, confirmant les filles dans le rôle qui leur est assigné. Même en faisant la part de l'expansion scolaire et de celle des effectifs féminins, il ne semble pas que dans un proche avenir, cette élimination progressive des éléments féminins disparaisse, car les proportions des filles dans les différents degrés et types d'enseignement sont très inégales. Si l'on trouve paradoxalement plus de filles que de garçons dans un préscolaire exigü assuré en grande partie par l'initiative privée - des maternelles annexées surtout à des écoles privées de filles - la place des effectifs féminins qui occupent un peu plus du tiers de l'ensemble dans le premier degré ne cesse de se rétrécir à mesure que le degré et le cycle d'enseignement s'élèvent.

Déjà défavorisées au niveau de l'école primaire, les filles le sont beaucoup plus quand il s'agit de poursuivre leurs études. Les places dans le second degré étant rares, la sélection n'est pas basée sur des critères homogènes : les garçons bénéficient, à commencer par leur milieu familial, d'une sorte de "priorité". En Côte d'Ivoire, et en Haute-Volta, l'entrée à l'enseignement supérieur semble

néanmoins plus facile aux filles qui se trouvent au niveau adéquat que ne l'est l'accès au second degré pour celles qui bénéficient de l'enseignement primaire.

Si nous essayons d'étudier les taux de scolarisation comparés pour 100 000 habitants - en l'absence de données valables pour une évaluation concrète des taux par âge - nous nous rendons compte du niveau de développement de l'enseignement dans chaque pays étudié, ainsi que des phénomènes déjà relevés quant à l'importance respective des différents degrés et types d'enseignement et au rapport des volumes des effectifs des garçons et des filles dans chaque cas. Le tableau suivant nous en donne les statistiques.

Effectifs

TABLEAU - (TAUX DE SCOLARISATION COMPARES SELON LE SEXE DES ELEVES POUR 100 000 HABITANTS EN CÔTE-D'IVOIRE, EN HAUTE-VOLTA, ET AU SENEGAL (1967-1968) (1)

Degré et type d'enseignement	Taux de scolarisation					
	Côte d'Ivoire		Haute-Volta		Sénégal	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Préscolaire	19	32	6	9	-	-
Premier degré	6 551	3 598	1 272	679	4 329	2 605
Second degré :						
Général :						
Premier cycle court	242	44	37	16	274 (2)	94 (2)
					181 (3)	83 (3)
Premier cycle long	476	124	51	9	226 (2)	72 (2)
Total premier cycle	718	168	88	25	681	249
Second cycle	35	11	19	3	81	26
Total général	753	179	107	28	762	275
Normal :						
Premier cycle	12	4	13	5	8	6
Second cycle	11	1	1,8	0,2	7	2
Total normal	23	5	14,8	5,2	15	8
Technique et professionnel	66	19	13,7	13,3
Total second degré	842	203	135	47	777 (4)	283 (4)
Supérieur	54	12	0,7	0,3	42	4
Total effectifs scolarisés	7 466	3 845	1 414	735	5 148 (4)	2 892 (4)

(1) Population calculée dans l'étude citée de l'IEDES à partir des données de l'Annuaire démographique des Nations Unies (1965) avec application des taux d'accroissement démographique retenus dans : INSEE, Perspectives de population dans les pays africains et malgache d'expression française (Etude de synthèse des enquêtes démographiques récentes), Paris, décembre 1963.

(2) public seulement

(3) premier cycle privé court et long

(4) non compris le technique

Source : Revue Tiers-Monde, Tome XIII, PUF 1972

En ligne générale, la population féminine suit à une certaine distance le développement de la scolarisation des garçons. Ce décalage, loin d'être uniformément quantitatif, exprime, dans ses rapports différenciés, les particularités de condition et d'objectifs attribuées aux deux sexes.

Dans les pays en voie de développement où l'offre d'enseignement est submergée par la demande, la place assignée aux filles permet de montrer les mécanismes qui, à l'intérieur du système d'enseignement, agissent dans un sens discriminatoire.

C'est pour cette raison que dans les établissements techniques et spécialisés pour la formation professionnelle, les filles occupent une place importante, car toutes celles qui sont rejetées par l'enseignement général s'y retrouvent.

Par exemple en Mauritanie : En 1970, on trouve

- 28 % de filles dans les écoles primaires
- 19 % dans l'enseignement secondaire
- 20 % dans l'enseignement technique
- 49 % à l'ENECOFA (Ecole Nationale d'Enseignement Commercial et Familial)
- 28 % dans les écoles des infirmières et sage-femmes

Les filles sont plus fréquentes dans les écoles de formation professionnelle. Ce n'est que de cette manière qu'elles sont sûres d'une formation rapide et vite monnayable. C'est aussi de cette façon qu'elles peuvent satisfaire les parents, matériellement, financièrement et moralement.

Le grand problème reste cependant celui de tous ceux qui ont été rejetés par le système éducatif - les déscolarisés sans diplôme - et ceux qui n'ont jamais été à l'école. Où les trouve-t'on ?

14 - Les Offices de Promotion Rurale *

A l'origine, ces offices sont nés de l'initiative des missionnaires catholiques. A leur arrivée en Afrique, la totalité des habitants de ce continent était analphabète. Pour les plus jeunes, une solution unique s'imposait : la création des écoles. Mais pour les plus âgés, il fallait trouver une autre solution. Les communautés ecclésiales ont trouvé la solution dans la création des cours d'adultes ou cours d'alphabétisation.

* O.P.R. dans la suite

Ces cours regroupent toutes les personnes qui ont dépassé l'âge scolaire (6-8 ans à l'époque). Elles y apprennent à lire et à écrire, mais aussi des notions élémentaires d'hygiène.

Ces enseignements étaient entièrement aux frais des communautés religieuses. Pour ces dernières, c'était un moyen d'entrer en contact avec le peuple qu'ils avaient pour mission d'évangéliser. Donc un instrument.

Mais au fur et à mesure que le temps passait, l'auditoire devenait important en nombre et sérieux, le succès était étonnant.

A partir des années 1960, la plupart des Etats africains avaient déjà leur indépendance et prenaient en main leur destinée. Ils étaient prêts à venir en aide à toutes les associations honnêtes et bien structurées qui oeuvrent au profit du peuple.

Les communautés religieuses bénéficiaient désormais d'une aide en nature de la part des Etats (des voitures, de l'essence, des médicaments et même de quelques personnes compétentes pour des travaux de courte durée). Nous y reviendrons. Vers l'année 1965, cette tâche prend une proportion considérable dans la vie quotidienne des po-

pulations africaines. On trouve des centres d'alphabétisation et d'éducation permanente dans presque tous les gros villages des sous-préfectures et des préfectures, c'est-à-dire les villages de plus de 3 000 habitants.

Dans les villes, ces O.P.R. sont remplacés par les Centres de Métiers Féminins, fondés, supervisés et gérés par le Ministère de l'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle.

141 - Comment fonctionnent ces Offices de Promotion Rurale

Ils sont en majorité ruraux et semi-urbains.

Les enseignants sont des bénévoles formés par les Communautés religieuses. En effet, le Comité épiscopal des Evêques d'AOF a ouvert à Ouagadougou (Haute-Volta) un Centre d'Animation Rurale où l'on forme tout le corps enseignant bénévole des missions catholiques.

Ces offices sont financés par le Comité Episcopal des Evêques de l'A.O.F. réunis. Les bâtiments, le mobilier et le matériel sont ceux des établissements catholiques

privés. L'entretien des lieux relève purement de l'aide des populations. Pour la campagne de motivation des gens de campagne, selon les pays, l'Etat fournit les voitures et l'essence nécessaires durant toute la durée de l'opération. Au besoin, l'Etat donne quelques fonctionnaires qualifiés pour les démonstrations dans les campagnes durant toute la durée des campagnes de sensibilisation.

Le personnel, le plus souvent jeune et célibataire, habite au sein de la communauté qui l'emploie durant toute la durée de son engagement, car chaque enseignant bénévole, avant de bénéficier d'une formation, signe un engagement dont la durée varie suivant de nombreux critères. Sauf, cas de force majeure, personne n'a le droit de rompre son contrat. Chaque contractuel, si nous pouvons l'appeler ainsi, reçoit un peu d'argent de poche tous les mois, car il est payé en nature durant tout son contrat. De toutes les façons, chaque centre emploie 3 à 6 personnes.

Les enseignants sont pour la commodité, des femmes dans les centres féminins dirigés par les religieuses et des hommes dans ceux dirigés par les religieux.

Ces O.P.R. sont ouverts les matins de 8 H à 12 H et les après-midi de 14 H 30 à 22 H. Il n'y a pas d'inscription préalable, celle-ci est ouverte tout au long de l'année.

Le groupe masculin est séparé du groupe féminin et chaque groupe comporte quatre niveaux d'études.

- Le premier regroupe tous ceux qui arrivent pour la première fois et qui ne savent ni lire, ni écrire. Sa durée est de 2 à 4 ans, ce niveau correspond aux cours préparatoires première et deuxième année.

- Le deuxième niveau accueille tous ceux qui savent déjà lire et écrire et qui souhaitent présenter le C.E.P.E. et accéder au niveau supérieur. La durée est de 4 à 6 ans.

- Le troisième niveau prépare tous ceux qui désirent avoir le niveau 3^{ème} pour ensuite présenter le B.E.P.C. en candidats libres ou bien entrer dans un établissement privé ou public en vue d'une formation professionnelle immédiatement utilisable sur le marché du travail. Une attestation est délivrée aux participants à la fin du cycle qui en principe doit durer normalement 4 ans, mais 3 années de redoublement sont permises. Ces durées anormales des cycles sont dues en réalité au fait que les participants sont des personnes qui ont d'autres activités.

Par exemple : les femmes sont occupées aux tâches ménagères pendant la journée. Elles ne viennent donc aux cours qu'aux heures de disponibilité. Dans les foyers polygames,

les tâches ménagères se font par roulement (7 jours), chacune des co-épouses dispose donc d'une semaine tous les quinze jours pour se rendre au centre dont dépend sa localité.

Quant aux hommes, ils sont en général disponibles les soirs après les travaux des champs pour les ruraux, et après le travail pour les semi-urbains et urbains.

Seuls les jeunes à partir de 15 ans sont pour la plupart disponibles à tout moment.

Compte-tenu de tout ceci, le déroulement normal des cycles est fortement perturbé. Seule compte la motivation de chaque participant.

De toutes façons, ces centres n'attirent pas une foule énorme. Il y a juste le nombre de personnes nécessaires pour qu'ils se sentent indispensables et continuent à fonctionner normalement.

142 - Le contenu des enseignements des
Offices de Promotion Rurale

Le programme sanitaire et social des O.P.R. est surtout étudié pour la population féminine.

En effet, il faut à la femme africaine une éducation sociale, si l'on considère toujours qu'elle joue, instruite ou non, un rôle primordial dans le développement rural.

Gardienne des traditions, c'est par la femme que l'on peut obtenir les changements d'attitudes et de comportements nécessaires à l'adaptation au monde moderne.

Garante de la formation des nouvelles générations, c'est à elle que revient l'éducation des enfants dans le milieu familial.

Responsable du foyer, il lui incombe d'améliorer les conditions de vie de la famille.

Gestionnaire du ménage, elle doit équilibrer le budget. Or, est-elle suffisamment préparée, pour assumer cette tâche d'agent polyvalent ? Habiter la région rurale jusque dans les années 1960, est déjà un sérieux handicap pour la population africaine, mais être une fille,

c'est voir se restreindre, encore bien plus, les chances dont bénéficient les garçons ruraux.

C'est ainsi qu'en 1965, nous l'avons vu, les pays de l'A.O.F. comptent plus de 80 % d'analphabètes. La population féminine représente un peu plus de 51 % de la population totale et est à 92 % illétrée. Pourtant, elle constitue, comme nous venons de le dire, un élément essentiel dans le développement des structures économiques et sociales, surtout si l'on tient compte des exigences du monde moderne.

Les missionnaires, à leur arrivée en Afrique, se sont aussitôt mêlés aux populations. Ils se sont rendus à pied ou à bicyclette dans les villages où aucun étranger ne s'était jamais aventuré auparavant. Ils constatent que les populations rurales, plus que les populations urbaines mènent une vie misérable :

- la malnutrition entraîne une très forte mortalité infantile. Bien qu'il y ait eu beaucoup d'effort pour enrayer ce phénomène, le taux de mortalité infantile reste encore assez élevé dans les pays africains et dans les pays du Tiers-Monde en général.

- de nombreuses maladies dues à l'insalubrité des habitats et de l'environnement provoquent chez les enfants et chez les adultes des maux de tous genres.

- L'ignorance des méthodes pour accroître la production agricole rend les conditions de vie des paysans très médiocres. La famine sévit - et même de nos jours - dans plusieurs régions. Bien sûr, dans certains pays du Sahel, ce phénomène est dû aux conditions climatiques , donc naturel (Ceci est un autre problème.)

Une tâche importante et urgente s'imposait : Essayer d'aider le peuple à améliorer sa condition de vie quotidienne, d'où la décision de prendre part aux efforts d'éducation sanitaire et sociale.

Les responsables des missions prirent alors leurs dispositions, de manière à ce que le programme de l'enseignement des Offices de Promotion Rurale ne se limite plus seulement à l'alphabétisation et aux cours d'instruction civique, mais que l'on puisse donner, en même temps, des cours d'éducation sociale et sanitaire qui consistent à :

- convaincre les parents à se soumettre à la "nivaquinisation" des enfants jusqu'à l'âge de 10 ans. C'est une mesure prise par le Ministère de la Santé et qui est en vigueur depuis 1953. Mais les parents ne la respectent pas parce que personne ne leur a vraiment fait comprendre que cela est indispensable pour les enfants de moins de 10 ans dont l'organisme est beaucoup vulnérable au paludisme.

- Pendant les cours, on somme les femmes enceintes de se rendre une fois, au moins, par mois dans les P.M.I. (Protection Maternelle et Infantile) pour y subir des examens prénataux.

- On fait comprendre aux mères qu'il est indispensable de faire suivre leurs enfants et leurs nourrissons dans les centres sociaux.

- Des cours de diététique sont dispensés. On apprend aux mères à donner une alimentation assez équilibrée aux membres de leur famille à partir du vivrier produit par elles-mêmes aux champs ou dans le potager familial.

- On explique l'importance des vaccins pour chaque membre de la famille et en particulier pour les enfants et les nourrissons.

- On insiste particulièrement sur les cours de l'assainissement du milieu. Tous les détails pour lutter contre les microbes y sont donnés. Par exemple, il faut éviter des stagnations d'eau auprès des habitats et plus près des villages. C'est la seule façon d'éviter la prolifération des insectes qui transmettent les maladies dont souffre le plus grand nombre des Africains : le paludisme, la maladie du sommeil, la malaria, la fièvre-jaune, la fièvre-typhoïde, l'ancocercose, etc...

Au Mali, en 1938, cent mille personnes atteintes de la maladie du sommeil mourraient chaque année. Alors que les 3/4 de la population étaient condamnés à la mort lente.

Tel village de onze familles ne compte plus que trois familles, les huit autres décimées par la maladie du sommeil. Les Voltaïques l'ont surnommée : "La Mangeuse d'Hommes". Beaucoup de maladies sont aussi dues aux influences climatiques.

- Par exemple : pendant les saisons de pluies, nous avons beaucoup de cas de Pneumopathie, parce que les nuits, il fait froid et l'on n'est pas bien couvert, par le manque de couvertures assez chaudes. Et surtout des cas de paludisme parce que les eaux stagnantes se remplissent et permettent encore plus l'éclosion des oeufs des insectes transmetteurs de la maladie.

- Pendant les saisons sèches, les enfants souffrent surtout de la rougeole, de la variole et de la varicelle et les adultes des maladies antérieures.

Les femmes reçoivent des cours de puériculture pour apprendre comment nourrir leurs bébés d'une manière assez équilibrée avec les denrées alimentaires de tous les jours. Elles apprennent quand et comment sevrer un bébé.

Pour les mères qui nourrissaient déjà leurs bébés avec le lait artificiel, et pour celles qui le désirent, un cours est prévu pour apprendre les méthodes de l'allaitement mixte et de l'allaitement artificiel. On fait des démonstrations de préparation de biberons et leur stérilisation. On étudie les heures de tétées, etc... Les enseignants sont assez sévères sur l'assimilation de cet enseignement: Ils tiennent à ce que chaque femme apprenne bien les indications données et les mette strictement en pratique, car plus de la moitié du taux de mortalité infantile est due à la mauvaise pratique de l'allaitement mixte et de l'allaitement artificiel. Quatre pages d'un article intitulé : "limiter et développer" dans le n° 1313 du 28 août au 3 septembre 1974, du journal "AFRIQUE NOUVELLE" ont été consacrées à ce problème. Cet article parlait aussi du planning familial dans les pays africains, entendons par là, espacement des naissances. Cet article s'est beaucoup inspiré de la lettre que le Pape Paul VI a adressé aux peuples sur la limitation des naissances "Humanae Vitae". Lettre qui avait suscité bien des commentaires et en sens très opposé chez les catholiques (pour ne parler que d'eux); les uns ont crié au scandale, jugeant l'Eglise d'attardée ou de rétrograde; les autres - les "inconditionnels" pourrait-on dire - en ont profité pour affirmer leur foi aveugle dans cet enseignement de l'Eglise.

- On explique aux femmes, par la même occasion, comment elles peuvent elles-mêmes programmer les naissances (les méthodes de contraception). De toutes les façons, ce message a très peu de portée, parce qu'il va à l'encontre des principes des traditions africaines, tant sur le plan coutumier que sur le plan des croyances. Il n'est pas question non plus de pratiquer des avortements pour les mêmes raisons.

Pour les catholiques, l'Eglise le condamne; pour les musulmans, le Coran l'interdit et pour les animistes, c'est une violation des coutumes ancestrales. Or la femme n'a pas le droit de refuser les rapports sexuels à son époux, ce qui fait que le problème de la limitation des naissances reste toujours posé.

Un enseignement très important dans les O.P.R. demeure celui de la section de vulgarisation. Ici, les femmes et les hommes apprennent comment créer et entretenir un potager et un jardin familiaux. On explique leur nécessité, en montrant les qualités des légumes et des fruits frais dans l'alimentation et l'utilité des fleurs dans une maison. On encourage la culture des plantes médicinales. On souligne la rentabilité de tout cela.

Une séance de cuisine d'une durée de deux heures par semaine est également prévue pour les femmes dans cet ensei-

gnement. On compose des recettes de cuisine bien équilibrées (hors-d'oeuvre, repas chauds ou froids - desserts). On étudie la durée de cuisson des aliments. On démontre que l'on peut faire des gâteaux à partir des farines de céréales du pays, comment l'on peut obtenir ces farines, etc...

On apprend également la conservation des aliments par déshydratation, par salaison, etc., car la majorité des foyers africains n'ont pas de moyen pour s'acheter des réfrigérateurs. On exige que les mères donnent trois repas par jour à leurs enfants et on leur apprend comment les composer et les répartir... Cet enseignement est en général beaucoup apprécié par les femmes déjà mères de famille.

Une fois par mois, on consacre trois heures au bricolage. On apprend aux hommes et aux femmes à fabriquer du mobilier simple à partir de matériaux que l'on peut se procurer dans la nature sans frais. Il en est ainsi de la fabrication des paniers en osier, des tabourets de cuisine, des spatules de cuisine, des pilons, des mortiers, etc....

Des cours sur l'élevage de volailles et de bétail sont prévus. On donne également des notions sur la pêche, l'aviculture et l'agriculture en particulier.

Conjointement aux enseignements proprement dits, les O.P.R. s'occupent de secours médicaux et d'aides sociales.

1421 - Les secours médicaux catholiques

Dans chaque O.P.R., nous avons un groupe médical catholique. Ces groupes doivent leur naissance au Docteur Jean GARNISON, jeune breton, devenu prêtre en 1930, alors qu'il venait d'avoir 35 ans, il avait déjà fait des études de médecine.

Envoyé à Ouagadougou, comme directeur de l'hôpital par le Comité des Evêques de son pays, il fait ses preuves auprès des populations voltaïques. Face au nombre très élevé des malades qui venaient le voir, il décide de former des aides infirmières et des aides infirmiers. Il commence son expérience par les gens du pays en demandant aux congrégations voltaïques de lui fournir quelques volontaires. Une fois formées, ces personnes retournent travailler avec les congrégations qui les ont envoyées. Celles-ci les placent dans le groupe de secours médical de leur office de promotion rurale.

Le Père Jean GARNISON écrit LE GUIDE MEDICAL AFRICAIN qui deviendra le manuel classique des infirmiers et infirmières des pays africains. Il est traduit en anglais

pour les pays anglophones d'Afrique. L'on trouve ce livre dans tous les O.P.R.. Les aides-infirmiers et les aides-infirmières s'en servent beaucoup car il vient compléter leur formation qui ne dure en fait que 2 à 4 ans selon le niveau intellectuel de chaque stagiaire.

On rencontre dans les dispensaires, les aides-infirmiers et les aides-infirmières de cette formation. En effet, quelle Eglise n'a pas construit des dispensaires, des hôpitaux et des pouponnières dans les pays africains ? Car pour les missionnaires, la maladie et la mort sont des symboles de péché et constituent un secteur de lutte.

On ne se pose guère de question lorsque ces établissements reçoivent des caisses de médicaments et de l'argent des pays étrangers. On ne se demande pas non plus si les moyens utilisés pour persuader les autorités des pays africains, européens et américains à faire des dons, auront des conséquences fâcheuses avec le temps.

Les groupes de secours médical appartiennent aux communautés religieuses. Leur rôle consiste à parcourir les villages, même les plus éloignés, pour y donner des soins médicaux. Les médicaments leur sont fournis par des services de secours étrangers. Exemple : en 1965,

la confédération suisse donne à la congrégation des Soeurs Notre-Dame des Apôtres de Haute-Volta, 2,5 tonnes de médicaments et une aide financière pour la construction de trois dispensaires. Les soeurs font le tour des villages dépendant de leur congrégation pour surveiller les grands malades et les femmes enceintes dont les cas méritent une attention particulière. Elles font aussi les accouchements à domicile pour les femmes qui n'ont pas d'autres moyens.

Elles conduisent les femmes menacées lors de leurs couches à la maternité, même si celle-ci est éloignée. Il en est de même pour tous les malades, même les non-catholiques. Les cas d'interventions les plus fréquents sont ceux des nourrissons menacés par les sevrages très brusques, et les accidents de travaux champêtres. Dans les pays d'Afrique noire, nombreuses sont les causes des maladies.

Par exemple, en 1943, on constate ceci dans les villages : 90 personnes sur 100 meurent de causes initialement banales, dues aux questions du sous-développement. 20 morts sur les 90 sont dues au manque d'approvisionnement en eau potable, d'insalubrité des habitants, etc... 70 morts sur les 90 meurent d'affections bénignes telles que la toux, le rhume, et les blessures légères qui peuvent être traitées d'une manière ambulatoire. Seulement 10 morts sur

ces 70 ont réellement besoin de soins réguliers et prolongés, sans nécessité d'hospitalisation.

En fin de compte, 10 personnes seulement meurent de cas graves et nécessitaient de soins intensifs et suivis dans les milieux hospitaliers.

(Un peu plus d'effort et d'attention auraient suffi pour sauver 80 vies sur 90 (1).

Autrement dit, l'on peut garantir une meilleure santé à un grand nombre de la population africaine, en lui donnant des notions sanitaires et en mettant à sa disposition des groupes de soins ambulants avec le maximum de médicaments, en attendant de doter tous les villages de dispensaires et de médecins.

N'est-il pas déjà arrivé que des personnes de campagne meurent parce qu'elles manquent de moyens financiers et matériels pour se rendre à un hôpital ?

Cette création de groupe de secours médical catholique est un grand service rendu aux peuples africains. Avec l'habitude, les aides-infirmières sont devenues de véritables

(1) Documents de l'Institute of Church and Society-Ibadan
Mai 1970

laborantines pour s'être familiarisées avec les microscopes, certaines opèrent même en habiles chirurgiens le trichiasis et la cataracte.

Dans le même sens que les groupes de secours médicaux, des groupes d'aides sociales, si nous pouvons les appeler ainsi, ont été créées.

1422 - Les aides-sociales catholiques

On trouve dans tous les O.P.R. des groupes d'aides sociales catholiques. Ces groupes viennent en complément de l'action sanitaire.

Ils sont composés d'hommes et de femmes célibataires. Ils ont pour rôle de travailler dans les cantines, dans les pouponnières et dans les maisons paroissiales.

Les communautés religieuses ont créé des cantines scolaires pour garder les midis les élèves qui n'ont pas d'endroit où rester. Le plus souvent,

Les denrées alimentaires de ces cantines proviennent des dons reçus de la part des populations, des autorités des Etats africains et étrangers, etc.....

Ils proviennent aussi, ~~des fois~~, des potagers des missionnaires eux-mêmes.

Les repas de ces cantines se font dans les cuisines des missionnaires et se donnent dans une petite pièce aménagée à cet effet.

Les enfants s'y rendent après les cours pour y recevoir leur repas et ils y restent jusqu'à l'heure de la reprise des cours l'après-midi.

Le personnel de chaque cantine compte le plus souvent trois femmes et un homme. Il est recruté parmi les participants aux cours des O.P.R.

Pour les communautés religieuses, ces cantines permettent aux parents qui sont vraiment dans la nécessité, de laisser leurs enfants aller à l'école, car ils sont sûrs que ces derniers y trouveront un repas ~~saint~~ et abondant. Ces cantines résolvent les problèmes des parents qui partent aux champs avant 8 h pour ne revenir que vers les 19 H. Ces enfants auxquels les communautés offrent les repas de midi sont des cas particuliers; leur nombre n'excède pas la douzaine.

Partagent aussi ces repas, les enfants abandonnés et les petits orphelins. Leur nombre est aussi minime (1 à 5), car traditionnellement, personne n'a le droit de rejeter son enfant en bas âge. C'est un péché contre la nature.

Même les orphelins de père et de mère doivent être recueillis par les membres de la famille du père ou de la mère. Mais, quand il n'y a pas de solution dans de rares cas, les religieuses recueillent dans leur communauté les orphelins jusqu'à 6 ans. A partir de cet âge, ces orphelins rentrent dans les grands orphelinats d'Etat dirigés par les religieuses pour les filles et par les religieux pour les garçons.

Par exemple, en Côte d'Ivoire, nous avons l'orphelinat mixte de Bassam pour les orphelins du primaire et celui de Bingerville pour les lycéens. Dans ces grands orphelinats, l'organisation est différente. Ils dépendent du Ministère de l'Education Nationale dans chaque pays et sont par conséquent financés par chaque Etat. Ce sont donc des écoles et des lycées avec internats pour les orphelins jusqu'à la fin du cycle secondaire. Ils entrent ensuite dans les universités où ils bénéficient des avantages universitaires pour pupilles de la Nation.

Les O.P.R. sont encouragés et soutenus moralement par l'envoi d'un bulletin de foyers appelé : "CONTACT". Ces bulletins sont imprimés en Haute-Volta et chaque pays de l'A.O.F. envoie chaque trimestre sa part de participation financière et ses informations. Dans ce bulletin, on aperçoit nettement que la population rurale est difficile

à toucher et quand on arrive à la toucher, elle est difficile à convaincre et à motiver. De toutes les manières, la complexité des problèmes qui se posent à ces ruraux quand il s'agit de leur éducation est telle que personne à part les religieux et quelques laïcs, n'ose plus rien entreprendre en leur faveur.

En effet, de tout temps, les communautés religieuses d'Afrique Noire ont toujours cherché et cherchent encore à donner le meilleur d'elles-mêmes au profit des populations. Mais les communautés ecclésiales vivent aussi avec leur temps. Elles s'occupent de la formation pluridisciplinaire des stagiaires des missions. Par exemple la M.U.I. (Mission Urbaine Industrielle) envoie ses stagiaires dans les O.P.R. Ce sont aussi les communautés elles-mêmes qui organisent les Conférences épiscopales des Eglises d'Afrique : la C.E.T.A.. Autrement dit, l'Eglise d'Afrique, en plus de ses missions spirituelles, s'occupe de plus en plus de la formation ou plus précisément de l'éducation globale des femmes et des hommes africains. Mais elle est beaucoup aidée, de nos jours, par les laïcs. A ce propos, Monseigneur EBANGA Gotier, délégué provincial de l'éducation à Douala (Cameroun) écrit dans le n° 1014 du 12 au 18 janvier 1967, d'AFRIQUE NOUVELLE :

1 "C'est l'heure à jamais de "l'africanisation" de l'Action Catholique. Un revirement s'est opéré dans l'Eglise.

Les responsables africains ont pris conscience de l'oeuvre des missionnaires et sont prêts à intervenir dès que ces derniers les sollicitent". C'est alors que l'on peut parler d'un véritable apostolat des laïcs. Celui-ci se joint aux communautés religieuses pour ses oeuvres de bienfaisance sociale et spirituelle. Quel rôle joue-t-il ?

1423 - L'Apostolat des Laïcs

Les Laïcs pensent que par le baptême, ils sont porteurs d'un message de salut, et doivent par conséquent prendre une part active à la vie des paroisses en aidant les religieux qui y vivent. C'est pour eux, une manière de décharger les communautés religieuses de bien de soucis d'ordre matériel.

De grands débats ont eu lieu sur ce sujet au cours de trois congrès mondiaux. Deux réunis sous le pontificat du Pape Pie XII. Le premier en 1951, et le second en 1957. Le troisième en octobre 1967 à Rome selon le désir du Pape Paul VI. A cette rencontre, l'Eglise Catholique a été représentée par 2 500 délégués. Les diverses confessions orthodoxes et protestantes ont été représentées par 185 "observateurs conseillers". Ce troisième congrès mondial préparé pendant trois ans s'est tenu deux ans après le Concile du Vatican II. Il a été inscrit dans le cadre

de l'assimilation et de l'application de la doctrine et des décisions conciliaires. Le thème général du Congrès : "LE PEUPLE DE DIEU DANS L'ITINERAIRE DES HOMMES " explique bien que le but du Congrès est d'unir les efforts de tous les hommes pour le bien de toute l'humanité.

L'Encyclique du Pape Paul VI "POPULORUM PROGRESSIO" (développement des peuples) a été le guide du Congressiste. Nous pouvons à présent définir le rôle des laïcs au sein de l'Eglise africaine à partir de nombreux numéros d'AFRIQUE NOUVELLE (1).

- Sur le plan spirituel, les laïcs ont un apostolat direct qui consiste à aider les religieux et les religieuses dans leur tâche journalière. Par exemple :

. A la messe, seuls les prêtres ordonnés ont le pouvoir de rendre présent le sacrifice du Seigneur, mais les fidèles l'offrent avec eux. Le pain et le vin de l'offertoire sont préparés par des cultivateurs (les boulangers et les vigneron).

. Les laïcs participent à la mission sanctificatrice de l'Eglise en aidant leurs frères à devenir des "saints."

(1)n° 801 du 20 décembre 1962
 n° 913 du 2 février 1965
 n° 994 du 21 avril 1966
 n° 1053 du 18 octobre 1967
 n° 1013 du 5 janvier 1967
 n°1014 du 18 janvier 1967.
 n°1362 du 12 août 1975

Il suffit de rappeler quelques paroles de l'Encyclique "Princeps Postorum" du Pape Jean XXIII, pour savoir que l'Eglise a besoin des services des laïcs. Le Pape, après avoir insisté sur la nécessité d'une formation très attentive et soignée du clergé autochtone, a souligné : "Les laïcs ont une personnalité en accord avec la foi, ils ont aussi un engagement dans l'apostolat proprement dit".

L'apostolat direct des laïcs s'accomplit aussi lorsqu'ils font le catéchisme autour d'eux.

- Sur le plan politique, économique, social et culturel, les laïcs ont un apostolat indirect :

. ils aident les institutions à procurer un bien commun. Par exemple en faisant partie des équipes des centres d'études et de formation d'action sociale. Ils organisent des kermesses, des chorales, des rencontres des personnes de la même confession, etc....

Ils apportent également leur soutien financier et matériel (du mobilier pour les écoles catholiques, l'entretien des établissements paroissiaux, etc....)

. Avec la participation des laïcs, le Comité des Evêques d'A.O.F. a fondé deux centres de formation pour le développement : L'I.N.A.D.E.S. (Institut africain pour le

développement économique et social) à Abidjan (C.I.).
Le C.E.E.S.A.O. (Centre d'études économiques et sociales pour l'A.O.F.) à Bobo-Dioulasso (H.V.). Ces instituts forment depuis plusieurs années un nombre considérable de ruraux et de cadres africains. Pour coordonner leurs actions et compléter leurs formations, la Commission Episcopale d'Action Sociale et caritative s'est attachée depuis des années à regrouper sous forme de sessions périodiques, les responsables prêtres et laïcs. C'est ainsi qu'en 1968, quarante prêtres et laïcs se sont réunis à Lomé (TOGO) pour réfléchir sur le développement économique, social et culturel du monde rural (1).

La commission décide sous l'action des campagnes de carême et des comités contre la faim, de creuser des puits dans les régions désertiques des Pays de l'A.O.F. et d'y lancer le petit élevage. Pour l'Eglise, il faut donner à manger aux affamés avant de leur parler de Dieu.

En Haute Volta, l'Eglise s'est organisée à partir des caritas et des aides reçues des pays d'Europe et d'Amérique, pour creuser des puits dans tous les villages et aider les nécessiteux dans les villages.

(1) AFRIQUE NOUVELLE n° 1154 du 18 au 24 sept. 1969

Dans cette même bataille contre la faim ou Agrimissio (1) 350 000 missionnaires du monde, dont 63 000 en Afrique, se joignent à la F.A.O. (Food Agricultural Organization) pour assurer une liaison permanente entre l'organisation internationale des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et les supérieurs des Instituts Missionnaires Masculins et Féminins de l'Eglise africaine. En A.O.F., 2 500 personnes appartenant à dix sept pays, suivent des cours d'agriculture par correspondance à l'INADES sur le conseil des missionnaires. Le Conseil oecuménique des Eglises et la Conférence des Eglises de toute l'Afrique : (le C.O.E. et la C.E.T.A.) suivent avec une attention particulière l'évolution de la situation des pays d'Afrique, en particulier les pays situés dans la zone sèche et sahélienne.

Depuis bientôt cinq siècles, l'Eglise est là où il y a une cité et des humains. On sait, combien les religieux et les religieuses missionnaires et autochtones s'ex-ténuent en se rendant utiles à tous points de vue. C'est pourquoi nous pouvons nous joindre au Pape Jean XXIII pour dire qu'il y a de la place pour les laïcs dans les Eglises, pas seulement d'Afrique, mais du monde entier.

(1) Organisation créée par le Saint Sièges en 1971

Les écoles privées catholiques sont le rayonnement de l'Eglise depuis des siècles et le restent encore. Beaucoup de personnes, y compris les hommes politiques, des chefs d'Etat, lui doivent leur instruction et peuvent le dire tout haut.

C'est ainsi que dans beaucoup d'Etats africains, la plupart des leaders qui ont exercé ou continuent d'exercer les responsabilités du pouvoir ont été formés dans les écoles des missionnaires catholiques : les présidents Léopold Sedar Senghor du Sénégal (jusqu'en décembre 1980), Félix Houphouët-Boigny de Côte d'Ivoire, Maurice Yameogo de Haute-Volta (jusqu'en janvier 1966), Fulbert Youlou du Congo (jusqu'en août 1963), Grégoire Kayibanda (jusqu'en juillet 1973), et Juvenal Habyarimana du Rwanda, Michel Micombero (jusqu'en novembre 1976), Jean Baptiste Bagaza du Burundi.

Certaines congrégations comme celles des Frères Maristes, implantées en Afrique depuis près d'un siècle, ont travaillé dès leur fondation à l'éducation chrétienne par l'école catholique. Cette option reste toujours valable chez les missionnaires et garde encore aujourd'hui toute sa valeur, sans pour autant être aussi exclusive que dans le passé, de manière à éviter la mise en question de

tel ou tel secteur de la valeur des missions catholiques, surtout dans le domaine de la pastorale et de l'éducation.

Quoiqu'il en soit, nous pouvons être sûrs que les communautés ecclésiales ont toujours un rôle à jouer dans la société africaine, même moderne. Le domaine religieux reste toutefois l'occupation première des communautés ecclésiales. C'est pour cette raison que nous allons nous pencher sur l'action purement religieuse des communautés ecclésiales d'A.O.F.

II - ACTION PROPREMENT RELIGIEUSE

La première raison de l'existence des communautés religieuses en Afrique et partout dans le monde est d'évangéliser les peuples. Et si les Africains ont vu arriver des missionnaires sur leur continent, créant des écoles et des institutions dans toutes les villes et les campagnes, c'est bien pour cette même raison. Ces établissements ne leur servaient que d'instruments, de moyens par lesquels ils pouvaient bénéficier d'un large, régulier et attentif auditoire auquel ils pouvaient donner une connaissance de la Bible, et une éducation morale.

Mais comment évangéliser des peuples dont on ignore les langues. Des peuples qui ont déjà leurs traditions, leurs coutumes, leurs moeurs et leurs croyances ?

A - L'Evangélisation

1 - Les méthodes d'Evangélisation

Elles ne sont autres que la manière dont on doit procéder pour communiquer avec les personnes que l'on désire évangéliser.

Le témoignage d'un Père blanc nous donne une idée nette sur le problème que pose l'évangélisation aux religieux, en particulier aux missionnaires qui ne parlent pas les langues des pays où ils se rendent pour travailler.

Le Père de Montjoye a vécu à Bobo-Dioulasso (Haute-Volta) pendant 46 ans, de 1926 à 1974. Il raconte dans AFRIQUE NOUVELLE n° 1292 du 24 au 30 avril 1974 "Lorsque j'ai débarqué à Bobo, je ne pensais pas que ce pays aurait aujourd'hui dix évêques originaires". Je ne parlais pas le bobo (langue de la région où il s'était installé). J'ai dû apprendre la langue sur le tas. Il fallait faire vite pour commencer l'évangélisation. Je vivais dans une famille bobolaise, j'allais aux champs avec elle et je mangeais comme elle, avec elle. Au début, nous conversions avec des gestes suivis de paroles, mais cela ne dura pas longtemps car j'étais décidé à parler la langue et j'y arrivai . Bien sûr, ce ne fut pas facile. Au bout de six mois, tout y était presque, alors le travail commença dans sa plus grande proportion.

Ma méthode d'évangélisation fut celle de Saint-Paul, c'est-à-dire me "déseuropéaniser" pour me "boboiser" (autant que faire se peut). Bientôt, les palabres avec les gardiens des traditions bobolaises n'allaient plus tarder, j'allais être obligé de me heurter à la coutume,

je n'avais pas le choix, mais avec l'aide de Dieu, le miracle fut fait. Tout le village se convertit au bout de trois ans, tous les fétiches furent brûlés sans que je le demande. Comme il fallait que les familles aillent aux champs tous les matins du lundi au samedi et de 8 H à 19 H, j'attendais le soir après les repas (21 H) pour faire le catéchisme et la prière quotidienne. Le dimanche, tout le monde venait à la place du village pour la messe dominicale. Ces jours, les baptêmes, les premières communions et les confirmations se célébraient. Très vite, j'étais devenu le chef du village et le conseiller général. Plus personne ne me craignait comme au tout début. On me demandait mon avis avant de prendre des décisions, même pour des questions qui n'avaient rien à voir avec l'Eglise et qui n'était pas de mon ressort. Je fus, par exemple, affronté au problème du mariage des filles : Mais il fallait que j'évite les attitudes et les gestes qui peuvent fermer les âmes désireuses de vérité." Mais la foi de ceux qui se convertissaient était-elle sérieuse ?

Plus tard, le Père Montjoye en sera sûr, car au début, il pensait que certaines personnes, surtout la population jeune, venait là pour se dérober ou du moins se libérer des contraintes familiales.

Cette méthode utilisée par le Père Montjoye n'est autre que celle reçue par les missionnaires pendant leur formation, c'est-à-dire la méthode missionnaire africaine.

11 - La méthode missionnaire africaine

A l'origine de la société des Pères blancs, il n'y avait nulle autre intention : point de doctrine spirituelle propre que le fondateur Lavigerie aurait cherché à mettre en valeur, ni de nouvelles formes de vie religieuse, mais des missionnaires pour l'Évangélisation du continent africain, but unique auquel tout le reste (règles, esprit, méthodes) se trouve dès le début subordonné.

Cet institut sera doté par conséquent de la spiritualité de l'école de Saint-Ignace, dans laquelle le missionnaire est un certain type d'homme apostolique qui ne cherche d'authenticité que dans l'obéissance surnaturelle de l'Église qui l'envoie.

Le fondateur, d'autre part, donne à sa société une forme de vie commune qu'il tient pour capitale, avec pour unité de base le poste de trois membres pour éviter de faire du travail missionnaire une œuvre d'équipe, mais aussi pour éviter tous les dangers de la solitude dans une entreprise difficile. Les missionnaires doivent mettre

en oeuvre en Afrique, la pastorale paulinienne du "tout à tous". Il en résultera une adaptation aux peuples évangélisés, non seulement dans les usages extérieurs, l'habit, le logement, la nourriture, mais encore dans la langue, que les missionnaires pratiqueront à l'exclusion de toute autre, dans la culture et la mentalité. Il est vrai que la présentation concrète que l'Archevêque Lavigerie donne à cette adaptation est loin de nous satisfaire absolument. Mais rappelons-nous l'ignorance relative dans laquelle il se trouvait et de la société musulmane et de la société noire africaine.

Pour le fondateur, le missionnaire doit se rapprocher des Africains "Par tout ce qui est compatible avec la foi et la morale chrétienne" (1). Mais il ne méconnaît pas les limites infranchissables de l'adaptation. En cela, il écrit : "Les prêtres européens ne peuvent être que les initiateurs, l'Afrique ne devant être définitivement conduite à l'Eglise que par les Africains eux-mêmes" (2). En effet, si le missionnaire européen ne fait pas d'abord l'effort de se rapprocher - en tout ce qui est possible - des populations qu'il évangélise, l'oeuvre ne se fera jamais en profondeur.

(1) procès-verbaux des séances du chapitre de 1874 p.77
Archive Lavigerie, B. 181

(2) Pérouse de Montclos (Abbé Xavier)
Lavigerie - La mission universelle de l'Eglise - Paris,
Edition du Cerf - 1967

C'est pour cette raison que :

- le premier mouvement de la charité qui est la recherche de l'adaptation a été accompagné d'un autre mouvement : le bienfait, la générosité, le dévouement le plus complet aux populations africaines.

Rechercher l'audience de la masse tiède ou croyante dans un esprit de service et dans le respect de toutes les aspirations légitimes, c'est déjà le "tout à tous" de Saint-Paul, ce que nous appellerions aujourd'hui une pastorale du dialogue.

Il faut un terrain commun pour une harmonie, un rapprochement avec les indigènes en tout ce qui est compatible avec la foi et la morale chrétiennes.

La recherche de ce terrain commun s'inscrit nécessairement dans une pastorale progressive. C'est-à-dire, prendre l'homme comme il est et où il est; reconnaître sa grandeur, admettre de le conduire librement et par degrés jusqu'à Dieu.

La restauration du catéchuménat par le fondateur des Pères blancs prend ici tout son sens. En clair, le missionnaire blanc en Afrique doit se faire noir, mais il faut pour cela connaître la langue et être en mesure de l'utiliser avec toutes ses sources et ses nuances.

Pour faciliter la tâche, un travail de recherche linguistique est mené par les Pères Dominicains de Dakar, en collaboration avec divers spécialistes de langues africaines, prêtres et laïcs.

Nous le savons grâce au bulletin ronéotypé : AFRIQUE ET PAROLE. Ce bulletin sert de liaison entre tous les chercheurs. Il leur permet d'échanger leurs expériences, de traduire peu à peu et avec exactitude les textes essentiels de la religion catholique.

Depuis quelques années, des travaux plus approfondis ont permis de déceler dans les religions africaines beaucoup d'éléments positifs pour la religion catholique. Une première synthèse de ses travaux a été publiée par P. Maurier (Père Blanc) dans son livre : "Essai d'une théologie du Paganisme".

Sans être d'un optimisme béat, cet ouvrage permet de mieux comprendre qu'il y a dans le paganisme traditionnel une attente, une certaine connaissance de Dieu. Après une étude de ce livre, on découvre aussi que s'il y a rupture chez le converti, c'est beaucoup plus dans l'attitude intérieure que dans le comportement, car il s'agit en effet, de mettre en dialogue l'Homme et Dieu, de lui révéler la charité. Cette attitude trouve d'ailleurs sa sanction et

son approbation dans le texte de la déclaration conciliaire sur les relations de l'Eglise avec les religions non chrétiennes. A ce propos : le Père J.F. Benoist écrit dans "LA CROIX" du 6-7 novembre 1966 paragraphe II "L'Eglise catholique ne rejette rien de ce qui est vrai et saint dans toutes les religions".

Pour éviter tout manque de coordination, les missionnaires s'efforcent à enseigner davantage un catéchisme très proche des vieilles chrétientés. En effet, jusque de nos jours, les catéchismes changent d'un diocèse à l'autre. Le Comité des Evêques d'A.O.F. a donc décidé d'intervenir : des équipes de travail ont été constituées à l'échelon de l'Afrique de l'Ouest francophone pour rédiger un programme commun à toute l'A.O.F.. Au Dahomey (l'actuel Bénin), l'Eglise catholique a rejoint l'Eglise Méthodiste (Protestante) dans son effort de traduction des 4 Evangiles en langue Fon, (ethnie la plus importante du pays.) Une première version de l'Evangile selon St Marc a été publiée sous forme ronéotypée à titre expérimental par les méthodistes. La traduction de l'Evangile selon St Luc a été faite par les deux confessions religieuses réunies.

Il en est de même pour la traduction de la Bible.

L'A.B.U. (Alliance biblique universelle) nous apprend que la Bible reste le livre le plus traduit. Son texte a été publié, en totalité en 1326 langues en extrait.

Quant au texte intégral de la Bible, il existe en environ 250 langues et celui du Nouveau Testament en 307 langues (1).

Pour ce qui est de l'Afrique, il est à noter que la collaboration oecuménique entre catholiques et protestants est louable, et cela est encore plus sensible chez les anglophones.

Toujours dans le même souci d'harmoniser la méthode et le mode de vie des missionnaires, le fondateur Lavigerie fixe un programme d'orientation qui définit à peu près les occupations des missionnaires. Ce programme-guide est celui que toutes les communautés religieuses africaines de nos jours essaient de suivre.

12 - Essai d'une vie de religieux en Afrique

Le fondateur Lavigerie voulait que les missionnaires, où qu'ils se trouvent, mènent une vie semblable. C'est dans cette optique qu'il a dressé un programme de la journée du missionnaire. Depuis des années, ce programme n'appartient plus seulement aux missionnaires, il est devenu commun à tous les religieux étrangers ou autochtones de toute l'Afrique.

(1) AFRIQUE NOUVELLE n° 1089 du 20 au 28 février 1968

Nous pouvons le diviser en trois secteurs d'activités, répartis chacun en trois domaines d'activités : chaque secteur comprend trois ou quatre points d'activité.

TABLEAU :

<u>Domaines</u>	<u>Secteurs</u>
R - Religieux sacramentaire	<ul style="list-style-type: none"> a. prière personnelle b. prière communautaire (messe-salut - vêpres...) c. sacrements (autres que l'eucharistie + communion des malades).
A - religieux paraculturel	<ul style="list-style-type: none"> a. activité "comme tout le monde" (manger - se promener) b. activités manuelles, paraculturelles (activité du sacristain) c. activités intellectuelles, paraculturelles (répétition, préparation du sermon....)
P - Pastorale	<ul style="list-style-type: none"> a. visites aux paroissiens (malades - pauvres) b. oeuvres diverses (scouts, tombolas...) c. réunions diverses (conseil de fabrique, etc...) d. services indéterminés, esprit de dévouement.

Sources : Perouse de Montclos (Abbé Xavier) Lavigerie - La mission universelle de l'Eglise. Paris, Edition Cerf, 1967

R - Domaine religieux sacramentaire

Secteur a - La prière personnelle - Elle montre que le prêtre est un homme de prière, de contemplation. Ce secteur paraît la principale "occupation" du prêtre.

Secteur b - La prière communautaire - Elle insiste sur la fonction liturgique du prêtre. Avant tout, il est un célébrant rituel, sa fonction, son rôle est de célébrer l'eucharistie et donne une connaissance de la Bible.

Secteur c - L'administration des sacrements - Le prêtre est celui qui est perçu comme le dispensateur des sacrements (le mariage, le baptême, la confession, l'extrême-onction et communion aux malades).

L'analyse des secteurs a - b - c - confirme et accentue l'image du prêtre ainsi polarisée par un seul vecteur, celui du sacré. Sa vie est traversée par la dimension du sacré, du religieux. Il est l'homme d'une fonction liturgique, sa prière personnelle s'inscrit aussi dans cette fonction et fait partie de ses obligations professionnelles.

A - Domaine religieux para-culturel

Secteur a - L'activité "comme tout le monde"

Le prêtre vit comme nous.

- Il a des activités "sérieuses" ou du moins "inévitables" (manger, dormir, aller, venir, cuisiner, lire, écrire).
- Et parfois il se donne "du bon temps" : se promener, regarder la télévision, fumer une cigarette, etc.....)

Secteur b - Les activités manuelles para-culturelles

Le prêtre fait office de sacristain. Il "range la messe" ou la prépare. Il met de l'ordre dans son église. Il compte l'argent de la collecte, sonne les cloches.

Secteur c - Les activités intellectuelles et l'apprentissage para-culturel

La fonction sacerdotale exige des moments de préparation : il faut apprendre les chants, écrire le sermon, préparer le catéchisme et même "répéter" les gestes de la messe. Les secteurs a - b - et c - nous apprennent que le prêtre est davantage l'homme d'une fonction religieuse. C'est son métier et cela exige de lui réflexion, préparation, occupations diverses. Mais une fois son travail terminé, il se repose et se détend.

P - Domaine pastoral

Les activités pastorales éclairent la vie et l'image du prêtre d'une manière toute nouvelle par rapport à ce que nous avons analysé antérieurement. Le prêtre est ici responsable d'une paroisse, au service d'une population.

Secteur a - La visite aux paroissiens

Proportionnellement aux autres secteurs d'activité pastorale, le prêtre fait des visites chez les paroissiens, en particulier chez les malades, les pauvres et les personnes endeuillées.

Secteur b - Les oeuvres

Le prêtre a des tâches d'organisateur d'oeuvre : scoutisme, patro, cours pour les fiancés, pour les mariages qui ne vont pas bien.

Secteur c - Les réunions et les rencontres

Ce sont les réunions diverses, les services indéterminés, le dévouement, le sacrifice en essayant de se rendre serviable et de faire la charité.

Secteur d - Les services indéterminés

Le prêtre est avant tout un homme occupé aux choses de Dieu. Sa vie entière est traversée par la dimension

du sacré. Sa vie privée est sobre tout en étant normale. Ce n'est pas un surhomme, ce n'est pas non plus un "bon vivant".

D'une manière générale, quoiqu'il fasse, il ne se départit jamais de son état d'être consacré. Pasteur, il passe une bonne partie de sa journée auprès de ses paroissiens, surtout les plus pauvres, les plus nécessiteux. Par ailleurs, il s'adonne à de nombreuses activités profanes qui ont parfois la couleur joyeuse des détente, des loisirs, mais aussi de formation.

De tout ce programme, nous allons seulement retenir le point concernant l'enseignement religieux.

2 - L'enseignement religieux en Afrique

(Les problèmes qu'il pose)

Autrefois, la catéchèse se donnait dans les écoles pour les enfants d'âge scolaire et dans des maisons de village ou de quartier pour les adultes.

Depuis la création des écoles laïques, les écoles privées catholiques n'ont plus le monopole de l'enseignement.

Evidemment, elles perdent une partie de leur auditoire.

1. De cet handicap sérieux naissent les "communautés chrétiennes" dans presque tous les pays d'Afrique. Il s'agit

des chrétiens qui se regroupent pour donner la main aux religieux de manière à prendre tous ensemble les affaires de l'Eglise en charge.

Dans certains pays comme la Guinée, le Dahomey, le Cameroun, les religieux n'ont plus le droit de pénétrer dans les écoles, les collèges et les lycées. Comment entrer en contact avec les enfants ?

C'est alors qu'interviennent les communautés chrétiennes formées de parents d'élèves. Elles se mettent d'accord avec les religieux pour trouver des jours qui conviennent à leurs enfants pour le catéchisme, les jeudi, les samedi et les dimanche après les messes dominicales. Mais ces jours ne conviennent pas aux parents paysans. Ces derniers ont besoin de leurs enfants les jeudi et les samedi pour les aider aux champs. Les enfants des campagnes ne pourront donc aller au catéchisme que les dimanches et les soirs après l'école, ce qui ne semble pas assez facile pour eux, car le plus souvent les écoles se trouvent à des kilomètres des lieux où habitent les enfants. Quand ces derniers rentrent les soirs, ils sont fatigués, non seulement à cause des efforts fournis en classe, mais aussi à cause des distances parcourues à pied, les matins pour l'aller et les soirs pour le retour. (Tous les villages en Afrique ne sont pas encore dotés d'établissements scolaires, encore moins les campements).

Ce sont les mamans et les papas qui leur donnent le catéchisme ou bien encore les élèves de certains lycées catholiques.

Par exemple, en 1963, à Bam (Haute-Volta), une soixantaine de jeunes de 17 à 20 ans partent trois fois par semaine dans les villages donner des cours de catéchisme.

Ils consentent même à consacrer deux jours par mois pour parfaire leur connaissance auprès des prêtres. Mais pour mieux cerner les problèmes que pose le catéchisme, une commission de catéchèse a été créée par le Comité des Evêques d'Afrique. Cette commission composée de laïcs et de religieux élabore les programmes de l'enseignement religieux. Vers les années 1970, elle décide d'introduire l'audio-visuel dans cet enseignement.

Dans l'ensemble, nous pouvons noter un effort soutenu du sommet de la hiérarchie à la base, des idées et des réalisations, surtout du côté des catéchistes professionnels car il en existe parmi les laïcs volontaires. Ces derniers, il faut le souligner, sont des bénévoles.

Dans le n° 257 d'AFRIQUE NOUVELLE, ces volontaires expriment leur volonté de créer un service d'information pour des renseignements sur tout ce qui concerne le

développement religieux, aussi bien sur le plan local que sur le plan national. Fidèles à leur vocation, ils sont résolus dans une constante interaction, à présenter l'Évangile comme forme et projet du développement libérateur de l'homme, ils sont décidés à développer le mouvement d'évangélisation en vivant autour d'eux les valeurs profondes. A ce propos, l'Abbé Isidore de Souza, directeur de l'Institut Supérieur de Culture Religieuse affirme dans la revue ivoirienne "Raconte" du 26 juin 1968 : "Si l'Occident a pu devenir chrétien tout en demeurant lui-même, pourquoi les Africains eux aussi, ne deviendraient-ils pas chrétiens tout en restant africains. Le Christ n'a pas donné naissance à une civilisation chrétienne spécifique, mais à des civilisations chrétiennes".

Le message évangélique ne vient donc pas détruire l'Afrique, mais lui porter les richesses religieuses à la perfection, de manière à ce qu'il s'identifie à la culture. Cela ne signifie absolument pas que lorsqu'un évêque africain remplace un évêque missionnaire européen, il doit derechef chambouler tout ce qui a été fait auparavant. Bien au contraire, il doit essayer de travailler dans la continuité en partant des bases établies avant lui. Il doit tendre à affermir davantage la foi des chrétiens.

En effet, l'évangélisation par les missionnaires n'a pas toujours été une tâche facile; c'est pour cette raison que personne ne doit détruire leur travail de base, même si l'Eglise africaine compte changer les rapports entre les Eglises étrangères et la leur.

Depuis ces dernières années, nous savons le désir vif qui anime l'Eglise africaine de vouloir éliminer les concepts d'Eglises riches et d'Eglises pauvres. Pourquoi ?

Les Africains pensent que les "Eglises Pauvres" (les leurs) s'épuisent à vouloir reproduire les "Eglises Riches" alors que les premières ont presque toujours une révolution de retard. "La libération pour les deux termes serait souhaitable" disent-ils, car l'Eglise dominante se sent obligée de financer la dominée bien qu'elle reste dépendante. Elle dicte les programmes, les projets et même la discipline à suivre. Mais il faut pour cela que de nombreux responsables des Eglises africaines acceptent de cesser d'être les collecteurs de fonds professionnels en terres étrangères et se tournent vers leur véritable tâche : celle d'évangéliser les Africains et d'affermir leurs propres Eglises, en suivant le chemin que leur ont montré les missionnaires et en gardant leur méthode pour mieux se faire comprendre et attirer davantage de croyants. Le Père Luneau, Docteur d'Etat

en ethnologie nous dit ce qu'il pense de l'évangélisation en Afrique. Pour lui, la question qui se pose est : comment faire entrer la tradition africaine dans l'Évangile ? C'est toute la finalité du travail que poursuit le Père Luneau avec son équipe : "La catéchèse de demain devra tenir compte davantage de l'identité culturelle de nos civilisations pour atteindre une meilleure expression de la foi. C'est en étudiant nos valeurs que nous découvrirons la transition.

Au dernier synode, l'on a parlé d'indigénisation. Certains, séduits par l'expression, ont applaudi naïvement : "L'Église devient authentique". L'Église est authentique. Elle l'a été dès l'origine. Au long des siècles, il y a eu des altérations, il s'agit de les faire disparaître et être nous-mêmes dans l'accueil du message évangélique" (1).

Le Père Luneau a séjourné dans plusieurs pays d'Afrique : Tchad, Cameroun, Dahomey, Haute-Volta et Mali.

Si les missionnaires ont appris à lire et à écrire aux Africains, c'est pour que le fond de cette instruction soit ensuite l'étude de la religion.

Une étude qui comprend trois principales étapes :

(1) AFRIQUE NOUVELLE n° 1345 du 9 au 15 avril 1975

• Celle des postulants auxquels on ne fait connaître que ce qui est de nature à gagner les esprits par la splendeur même de la vérité, c'est-à-dire à rétablir par un enseignement dégagé de toute erreur, les vérités naturelles dont Saint Paul parle précisément dans la phrase suivante : "Pour aller à Dieu, il faut bien croire qu'il existe et qu'il récompense ceux qui le cherchent" le 11.6, c'est-à-dire l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, la distinction du bien et du mal, la loi morale telle que l'enseigne le décalogue, les peines et les récompenses d'une autre vie.

Quant au culte, ces postulants ne sont point admis à participer, à aucun degré, au saint sacrifice et aux exercices du culte, ils ne doivent avoir part qu'à certaines prières qui se font en dehors de l'enceinte sacrée.

Après les Postulants, viennent les catéchumènes auxquels on enseigne ce qui regarde les mystères chrétiens : la Sainte Trinité, l'Incarnation, la Rédemption.

Pour le culte, on doit les admettre simplement aux prières préparatoires de la messe, jusqu'au moment où le saint sacrifice commence, à proprement parler, par l'oblation ou l'offertoire. Ils entendent ainsi lire les Saintes

Écritures, ils écoutent la parole de Dieu qui leur est adressée par l'Évêque, mais ils se retirent dès que commencent les mystères qui ont pris leur nom précisément de cette discipline si pleine de sagesse.

Les catéchumènes sont déjà considérés comme chrétiens et ils doivent en porter les noms comme Saint-Augustin nous l'apprend dans plusieurs endroits de ses œuvres. Mais on ne les nomme point encore des Fidèles parce que les obligations imposées à ceux-ci ne sont pas encore absolument acceptées par eux. On ne devient fidèle et on ne s'engage à remplir tous les devoirs de chrétiens que par la réception du baptême après quatre années au moins de catéchuménat. Mais les néophytes peuvent recevoir le baptême s'ils le demandent juste avant de mourir.

— La dernière étape est celle des Fidèles pour lesquels on n'aura plus de secrets. C'est ainsi qu'en Afrique, des statistiques nous donnent une idée du nombre de chrétiens, postulants, catéchumènes, et fidèles (dans la suite de l'exposé)

Mais malgré tous ces efforts, la religion catholique n'est pas encore sortie du "carcan occidental" pour la jeunesse africaine. Beaucoup de jeunes refusent la religion catholique, ils pensent qu'elle est pleine d'interdits et de tabous. Ils pensent qu'elle est une religion de contrainte.

Ils veulent vivre, comme le dit St Paul, "dans la liberté des enfants de Dieu". Pour la jeunesse, cette religion leur est encore présentée comme un code moral, un goulot d'exigences spirituelles. Pour les parents, vis-à-vis de leurs enfants, la religion doit être un acte fondamentalement libre, un abandon conscient de son être, un renoncement de soi pour un accueil du Grand Autre.

Finalement, la jeunesse se montre trop dure envers la religion catholique. Mais cela peut se comprendre dans la mesure où elle n'a pas été témoin des douleurs de l'enfantement de ces pionniers de la Bonne Nouvelle. Elle ignore que la mission chrétienne a été au point de départ du développement social et humain de tous les pays d'Afrique et que le travail n'a pas été facile pour les missionnaires.

Nous pouvons aussi comprendre cette jeunesse si nous saisissons que ce mal lui vient de l'extérieur, de cette crise générale qui secoue aujourd'hui l'Afrique moderne toute entière et la société internationale. Elle subit, impuissante et impatiente, les retombées du désarroi de la civilisation monolithique que l'Occident, unilatéralement, définit et impose peut-être par la nécessité absolue au monde africain. En effet, au XXème siècle, nous ne pouvons encore vivre les siècles écoulés enfermés dans le court

circuit : production, consommation,* la jeunesse et même l'homme d'aujourd'hui s'efforcent de résorber l'immense étendue de ses ambitions par expansion vertigineuse dans ses performances techniques, économiques et culturelles. On se définit comme seul horizon de ses aspirations entraînant comme le disait le Pape Paul VI "un vieillissement de sa personnalité". Mais le vrai bonheur reste toujours loin de la portée. Le paradoxe, comme le disait un étudiant français: c'est que : "les jeunes qui vivent dépouillés parce qu'ils sont pauvres, recherchent le bonheur dans une grande consommation, tandis que les jeunes nantis cherchent le dépouillement pour trouver eux-mêmes le bonheur". Ce mirage, celui de ce mal nécessaire qu'est le développement, a une répercussion sur la foi, même du plus jeune africain.

L'Evangélisation a besoin d'être à la fois enfant et vieille pour permettre aux jeunes d'engager leur foi et mûrir. Ils ont besoin d'un Evangile qui leur fasse percevoir et poser les vrais problèmes de la vie et de la société quelles qu'elles soient. L'Evangile ne doit plus être un enseignement qui fait du chrétien un Etre polarisé vers des réalités célestes, tout le contraire de l'Education en somme. Il n'est pas non plus un endoctrinement de l'Homme qui devient étranger à son milieu.

Il doit être exercé dans un contexte social donné, propre aux Africains, en vue de l'adaptation optimale de leurs connaissances des valeurs quotidiennes. Cette éducation doit emprunter les méthodes actives de la pédagogie moderne où le concret, c'est-à-dire la pratique de l'homme dans un milieu existentiel vécu, est un jeu. Les formes et les instruments de cette pédagogie doivent être multiples, depuis l'école ouverte à la vie jusqu'aux micro-communautés ou groupes informels de réflexion et d'échange en passant par les mass-média.

Quoi qu'il en soit, cette éducation n'a plus de temps, ni de lieu spécifique. Elle est continue et permanente. Elle n'a plus de patrons. Elle ne respecte et ne croit qu'à la Parole qui sauve. Au bout du compte, nous devons vivre des valeurs, car toute Education est recherche du savoir et du plus-être; elle développe. Elle est en somme une structuration dynamique de l'Etre, tel qu'il puisse se développer, grandir et agir positivement sur son milieu dont il a pris conscience, de manière à ce que la Parole de Dieu se confonde avec la parole même de l'Etre et la signification de celle-ci avec la signification qu'il découvre. Cela veut dire que l'Education chrétienne doit tenir compte de la personne qui la reçoit, de sa culture, de son milieu, et redéfinir ou expliciter la

Parole de Dieu pour permettre une éducation vraiment africaine, car rappelons-nous cette Parole a été annoncée par les Prophètes, il y a donc là-dedans une vocation chrétienne. C'est pourquoi, nous Africains, devons-nous demander quelle Parole nous adresse le Christ ? Dans nos pays sous-développés, quels comportements doivent avoir le non chrétien et le chrétien ? Que doivent faire les jeunes pour la vie culturelle, politique, économique et sociale de leur pays.

Les actions des mouvements catholiques répondent à ces questions.

3 - Les mouvements des jeunesses catholiques et laïcs

La jeunesse africaine, consciente de ses responsabilités dans le développement économique, social et culturel de l'Afrique, a cherché et cherche encore aujourd'hui plus que jamais les mouvements confessionnels qui puissent bénéficier d'un large auditoire et être les lieux privilégiés de rencontre pour tous les jeunes du pays sans distinction de race ni de classes sociales, ni même de niveau intellectuel.

Le Clergé africain en a pris conscience. Aussi s'efforce-t-il d'être à l'écoute, voire à l'origine des mouvements dans lesquels la jeunesse africaine peut s'exprimer, donner son point de vue sur tel ou tel problème de la vie et de la société dans lesquelles elle vit, trouver un moyen pour s'intégrer dans la société moderne urbaine et rurale.

C'est ainsi que des mouvements de jeunes tels que le guidisme, la JAC (Jeunesse Agricole Catholique), la JEC (Jeunesse Etudiante Catholique), la JOC (Jeunesse Ouvrière Catholique) regroupent un nombre considérable de jeunes gens et jeunes filles des villes et des campagnes.

1) Le Guidisme

Nous n'avons pas beaucoup de renseignements sur ce mouvement dans les numéros d'AFRIQUE NOUVELLE que nous avons consultés.

Le guidisme est le premier mouvement de jeune né en A.O.F. Il est né de l'initiative des missionnaires arrivés avant les indépendances des pays de l'A.O.F. Ils ont voulu s'occuper des personnes abandonnées à elles-mêmes dans les villages et les villes. Ils ont alors pensé à regrouper autour d'eux les jeunes désireux de leur donner un coup de main.

Ils accueillent tous les jeunes de 10 à 20 ans. Le but du mouvement est de permettre à chaque jeune de prendre des responsabilités, de former des chefs de compagnies rurales, des chefs d'équipes, des secouristes de villages et des animateurs ruraux.

Des sessions de formation se font dans les langues du pays de manière à ce que toutes les régions et tous les jeunes y aient accès. La discipline y est de rigueur : on apprend à être au-dessus des rivalités de famille, de quartiers, de villages, d'ethnie et de religion. On essaie de se ressembler pour mieux jouer le même rôle. Le rôle des guides est de secourir les détreffes dans les campagnes, les villages et les villes. Ils vont voir les malades, les personnes âgées, des handicapés et des miséreux ou nécessiteux. Bien sûr les services et les soins ne résolvent pas tous les problèmes des pauvres gens, mais leur redonnent confiance.

On trouve au sein de ce mouvement des musulmans, des animistes, des chrétiens, etc... des scolaires, des non-scolaires et des analphabètes, des pauvres et des riches. On y rencontre des heurts, des jalousies de classe, des incompréhensions, mais les dirigeants sont là pour reconcilier tout le monde et les aider à comprendre que tous se ressemblent parce qu'ils sont tous issus du même Dieu.

La tolérance, l'amour et la fraternité qui règnent au sein du mouvement permet aux jeunes adhérents de relativiser l'absolu de telle coutume et de telle classe sociale pour la réussite économique et sociale du pays.

2) La J A C (Jeunesse Agricole Catholique)

C'est le deuxième mouvement. Il est né dans les années 1930 dans les pays de l'A O F.

C'est une mission apostolique pour le monde rural.

Il existe aussi la JACF, c'est-à-dire la section des filles, mais l'une et l'autre travaillent dans le même but .

Dans plusieurs de ses numéros (1), AFRIQUE NOUVELLE nous définit le rôle de la JAC. Elle nous résume les efforts et les démarches de la JAC auprès des autorités de chaque Etat africain.

L'action de la JAC a pour ressort principal sa conception essentielle de l'homme et de ce qui la touche. Nous avons vu au début de la deuxième partie de notre exposé, que les religieux s'occupaient beaucoup de l'insertion des jeunes garçons et des jeunes filles dans la vie économique et sociale du pays : qu'ils se préoccupaient avant tout

- (1) A.N. 1043 du 3 au 9 août 1967
 1268 du 25 au 1er décembre 1971
 1269 du 7 au 14 décembre 1971
 1277 du 14 février 1972
 1366 du 3 septembre 1975
 1399 du 7 août 1976

d'aider les femmes à mieux tenir leur maison et à protéger les personnes qui y vivent. Dans la JAC et la JACF, ce sont des groupes de jeunes filles et garçons qui s'occupent de ce problème. Ce sont des religieux qui sont à la tête de tous les groupes de jacistes. Ils les aident à aller au bout de leur vocation. Leur mission apostolique est d'aimer réellement dans les faits tous les êtres humains, spécialement les plus abandonnés en milieu rural.

A l'issue de la première conférence panafricaine tenue à Abidjan (C.I.) du 20 au 28 décembre 1961, 80 dirigeants jacistes de 16 états africains ont souligné l'importance de leur action d'éduquer tous les jeunes ruraux et de construire l'Eglise africaine en y faisant rentrer des gens de tous les niveaux culturels et de toutes les classes sociales. Cette équipe dirigeante a créé un secrétariat panafricain : le MIJARC (Mouvement International de la Jeunesse Agricole et Rurale Catholique) dont le siège se trouve à Abidjan (C.I.) (1). Peu à peu, le mouvement s'est étendu à l'Afrique Equatoriale, à l'Afrique Centrale, à Madagascar, et maintenant aux pays anglophones.

Le rôle de la MIJARC consiste à organiser des réunions de village pour découvrir les problèmes des jeunes ruraux et trouver ensemble des solutions.

(1) A.N. n° 754 du 17 janvier 1962

En 1965, un stage de pastorale a été réalisé à Yaoundé au Cameroun.

En 1966, deux stages de pastorales rurales ont été mis sur pied : à Lomé (Togo) pour l'AOF et à Luluabourg (Congo Kinshasa) pour l'Afrique centrale, Madagascar et les pays anglophones. Le but était de donner une formation pastorale et théologique aux participants afin qu'ils deviennent de meilleurs animateurs spirituels pour les 4 000 groupes de jacistes actuellement existants en Afrique. Ces stages ont aussi pour but de faire pénétrer l'Evangile dans la vie des jeunes stagiaires, de développer leur personnalité et leur vocation.

Les Jacistes évoluent dans le but de donner aux jeunes ruraux leur place dans la société africaine et malgache.

En constatant :

- le poids que certaines coutumes ancestrales font peser sur les jeunes ruraux (dot, mariage forcé, funérailles, etc...)
- l'inadaptation de certaines organisations tribales face au progrès (matriarcat, propriété et travail des terres, etc...)
- l'absence quasi- complète de formation générale et de formation professionnelle.
- le manque de considération accordée aux jeunes ruraux en général et en particulier aux jeunes filles,

le mouvement agricole catholique déclare que les jeunes ruraux et plus encore les jeunes filles jouent difficilement leur vrai rôle dans la famille, le village et la nation. Il désire que tout jeune rural (garçon ou fille) bénéficie des mêmes avantages et des mêmes possibilités d'accès à la culture et à la qualification professionnelle.

C'est de cette façon que les Jacistes pensent freiner le nombre sans cesse croissant de jeunes ruraux amenés à végéter dans les villages ou à se rendre dans les villes pour y grossir le nombre des chômeurs sans aucune formation professionnelle.

Face à l'inadaptation de l'enseignement scolaire à la vie rurale et face au pourcentage considérable d'analphabètes en milieu rural, les JAC attirent l'attention des Etats africains sur les conditions de fréquentation régulière des écoles, à savoir, le nombre insuffisant des enseignants, l'éloignement des écoles, l'exiguïté des locaux scolaires etc.. Ils exigent une pédagogie et un programme adaptés aux enfants de la campagne.

Ils se chargent d'encourager les enfants de la campagne à aller à l'école et à convaincre les parents de libérer leurs filles des contraintes coutumières. Les Etats doivent prévoir des enseignements techniques agricoles, artisanaux et ménagers pour ceux qui le désirent parmi les

enfants des campagnes. La JAC donne des "coups de mains" aux religieuses pour que les cours d'alphabétisation dans les O.P.R. soient systématiquement organisés dans tous les villages. Sous leur impulsion, les états africains autorisent les audio-visuels, plus spécialement la radio à mettre en place une émission au service des enseignements des O.P.R.

Compte-tenu du fait que l'économie rurale est la base et le secteur de loin le plus important, (il représente + de 90 % de l'économie nationale de chacun des pays de l'AOF), qu'il ne saurait y avoir de développement économique et social sans une augmentation rapide de la production agricole tant en quantité qu'en qualité et compte tenu enfin du fait que l'agriculture moderne suppose avant tout des agriculteurs compétents, ouverts aux techniques nouvelles, la JAC suggère la généralisation de la formation professionnelle agricole et ménagère. Elle souhaite qu'on la dégage progressivement des routines ancestrales pour l'adapter aux techniques modernes de production. Elle désire que tous les jeunes qui ont une expérience effective dans ce domaine s'associent à cet effort et fassent, bénévolement, des recrutements de jeunes désireux et aptes à devenir des moniteurs et des monitrices issus du milieu rural. Ces personnes qui sont proches de la population rurale et qui ont déjà le sens du travail, seront sans doute les animateurs qu'il faut pour :

- le développement des cultures vivrières et industrielles
- le développement de l'artisanat et du commerce
- la mise en place d'une infrastructure, permettant l'exploitation, les transports et le commerce
- l'organisation des marchés et de la commercialisation des produits agricoles et artisanaux
- l'implantation en milieu rural de petites industries de transformation des produits agricoles

La JAC demande donc à l'Etat de faciliter les conditions financières de ces personnes. 265 délégués ont représenté les jeunes travailleurs de 67 Etats pour la réunion du 30 nov au 14 décembre 1965 au Sénégal. Ces délégués devaient mener, pour les 4 années à venir, une enquête mondiale sur "les temps libres des jeunes travailleurs pour leur formation". Ils signent aussi un arrêté officiel leur donnant le pouvoir de défendre les droits de tous les jeunes travailleurs et leur garantir la chance de trouver du travail dans leur pays.

3) La JEC (Jeunesse Etudiante Catholique)

C'est le troisième mouvement de jeunes des pays. Né vers 1958, son principe d'action est "Voir - Juger - Agir".

9. Nous y reviendrons. Ce mouvement regroupe tous les élèves et étudiants de confession catholique. Il a pour objectif

premier de convaincre tous les jeunes africains, qu'ils sont eux aussi un facteur de développement économique, social et culturel. C'est pour cette raison que ses débats tournent toujours autour des thèmes tels que :

"L'école et les réalités sociales africaines "

"Analyse des réalités sociales et culturelles en A.O.F."

"L'attitude de l'étudiant face à la situation sociale et culturelle de son pays"

"Les perspectives d'action de l'étudiant au service du développement social et culturel".

Les JEC internationaux se réunissent tous les deux ans en session panafricaine dans un pays membre et d'expression française. Les conférences ont pour but de confronter les expériences et de faire le bilan du mouvement.

La rencontre la plus marquante est celle qui s'est tenue à l'école nationale de gendarmerie de Ouagadougou le 22 août 1964 sous la présidence de Monseigneur Zoungrana, Archevêque de Ouagadougou (il deviendra le premier cardinal de l'Etat Voltaïque une année plus tard (1965). Etaient également présents à cette conférence, plusieurs autres personnalités voltaïques et du corps diplomatique. C'est la quatrième depuis la création du mouvement. La troisième s'était tenue à Yaoundé du 19 au 29 juillet 1962.

Elle succédait à celle de 1960, tenue à Dakar et celle de 1958 tenue à Libreville.

Au cours de cette réunion panafricaine, les conférenciers se sont penchés sur le problème concernant la situation des étudiants qui manquent de logements, de restaurants et de lieu de travail (bibliothèque, centre de jeunes) à proximité des universités.

AFRIQUE NOUVELLE dans son n° 890 consacre une page à cette réunion où elle souligne l'intervention de Mr Joseph Ki Zerbo, professeur agrégé d'histoire, sur le thème : "la société africaine : hier, aujourd'hui, demain". Le Professeur Zi Kerbo, après avoir fait ressortir les vertus essentielles de la société africaine d'hier, analysé les aspects positifs et négatifs de la colonisation et , "déploré le manque de démocratie réelle dans maints états africains d'aujourd'hui" a proposé à l'attention de son auditoire quelques perspectives d'avenir : développer les économies africaines au point de vue quantitatif et qualitatif; réviser les systèmes de l'enseignement en Afrique pour former des hommes nouveaux, des techniciens, des animateurs; réformer les mentalités et les idéologies "afin de créer en Afrique une civilisation de travail"; définir la place de la femme africaine en conservant certaines valeurs traditionnelles.

S'adressant plus particulièrement aux jeunes, le conférencier a déclaré que la jeunesse africaine ne doit pas se laisser vivre, par inconscience, comme les jeunes des pays d'Europe qui aujourd'hui jouissent librement de l'accumulation des générations de producteurs et des travailleurs d'avant eux.

Pour les Jécistes, la jeunesse doit avoir un double idéal; l'efficacité et le modernisme d'une part, l'enracinement d'autre part, car les pays africains doivent passer du stade de consommateurs à celui de producteurs et c'est seulement l'unité africaine, la conjonction des intellectuels, des ouvriers, des paysans qui pourraient amener quelque chose de nouveau en Afrique.

Les Jécistes veillent beaucoup sur les principes de la révision de vie et d'action apostolique du mouvement. C'est pour cette raison qu'ils font, tous les six mois, les inventaires des expériences concrètes dues aux actions réalisées par le mouvement.

La JEC organise à toutes les vacances scolaires, des camps d'aide, d'animation et de réflexion dans les campagnes. Ces camps consistent à apporter de l'aide aux vieux et aux paysans pauvres qui en ont le plus besoin pour la culture de la saison. Après les travaux champêtres,

ils organisent des soirées culturelles (théâtres, danses, etc..). Ces missions se font de village en village durant toute la durée des vacances. Ces actions JEC sont très appréciées des villageois.

Dans chaque section JEC, il existe un groupe chargé des cours de vacances pour les élèves qui le désirent. La durée de ces cours est d'environ un mois. La JEC s'occupe aussi de la bonne marche de tous les autres mouvements de jeunes. Par exemple, elle étudie l'implantation des mouvements Coeurs Vaillants, Ames Vaillantes, JAC et JACF; JOC et JOCF; Légion de Marie, Equipes Enseignantes; ACF (Action Chrétienne des Familles des Villages); Scoutisme, Guidisme.

En 1975, la JEC organise un camp de 1500 coeurs vaillants à Ouagadougou. Le N° 1347 d'AFRIQUE NOUVELLE nous fait un rapport positif là-dessus.

C'est la JEC qui étudie les méthodes que doivent employer les mouvements que nous venons de vous citer. Elle réfléchit également sur les obstacles qui peuvent se poser à eux. Elle tient surtout à ce que ces mouvements s'adaptent aux besoins et au contexte de l'A.O.F. La JEC se charge de cultiver la vocation de ces mouvements, d'intensifier leurs actions. Elle fait chaque année le point de chaque mouvement avec les responsables de ces derniers.

La JEC veille à ce que chaque mouvement note que l'éducation de la foi des chrétiens et des non chrétiens est urgente et très importante. C'est la JEC qui décide de quelle façon assurer une meilleure entente entre les mouvements.

Les non chrétiens posent un problème quant à leur intégration aux mouvements (surtout Coeurs Vaillants, Ames Vaillantes et le Guidisme). Mais la JEC est convaincue qu'ils ont Dieu dans leur vie quotidienne. Leur générosité, leur désir de justice, leur joie de servir les autres, leur besoin d'amitié le prouvent bien.

La JEC est en quelque sorte, la tête pensante des divers mouvements de jeunesse.

4) La JOC (Jeunesse Ouvrière Catholique)

C'est le quatrième grand mouvement de jeunes des pays de l'A O F. Les mouvements ouvriers catholiques prennent leur départ vers les années 1939-1940. Le premier en date est la JOC dont les premiers dirigeants fondent de 1955 à 1957 la célèbre action catholique des familles. Ses nombreuses enquêtes et résolutions de sessions ont inspiré tel ou tel législateur du code civil africain.

Dans les milieux d'instituteurs, les équipes d'enseignants publics entreprennent de faire vivre et faire rayonner les impératifs de leur foi, tandis que leurs collègues de l'enseignement privé s'épaulent fraternellement dans leurs groupes d'enseignements chrétiens. Sans s'inspirer des mêmes méthodes, les cellules du mouvement "La Légion de Marie" multiplient les contacts humains à travers les quartiers des villes et des campagnes. Mais très vite, nous n'avons plus entendu parler du mouvement de la "Légion de Marie" en A O F dans AFRIQUE NOUVELLE. Peut-être n'existe t-il plus ?

AFRIQUE NOUVELLE, dans son n° 913 du 10 février 1965 nous résume l'organisation et la méthode JOC. Nous pouvons retenir que la JOC : "s'efforce d'amener les jeunes travailleurs dans les villes et à prendre conscience de leurs problèmes, à s'y arrêter et à essayer de les résoudre par une action commune, dans un sens chrétien. Car la JOC agit selon la formule bien connue : "Voir - Juger - Agir".

L'action de la JOC se développe donc dans deux directions parallèles et étroitement liées :

- . promotion et formation humaine adaptée à la situation des jeunes travailleurs des villes
- . formation chrétienne des individus et effort missionnaire pour rendre le milieu de vie plus chrétienne

Si nous essayons de résumer, nous nous apercevons que :

en milieux urbains ou semi-urbains, nous avons la JOC.
 En milieux ruraux : le groupe de la jeunesse agricole catholique. En milieux scolaires : la J E C, les Scouts et les Guides; tous ces adolescents chrétiens, rompant avec les habitudes d'isolement, essayent de mesurer leurs responsabilités collectives pour faire partager leurs convictions religieuses et l'idéal de vie qu'elles impliquent.

Dans le sillage de leurs aînés, l'enfance s'organise en ville et à la campagne dans les mouvements Coeurs Vaillants et Ames Vaillantes. Compagnonage bruyant, apprentissage quotidien du partage et de l'attention de l'autre.

Les mouvements de jeunes ont été d'une grande collaboration pour l'oeuvre des missionnaires auprès des peuples africains. Les communautés religieuses, très vite, ont trouvé en eux, et encore de nos jours, un soutien incontestable et efficace pour arriver à bout de leur mission en Afrique.

Nombreux sont les prêtres qui se sont découverts leur vocation dans les mouvements de jeunes. Mais où en est l'AOF en ce qui concerne les problèmes de la foi des laïcs, des religieux, des séminaristes ? En clair, où en est le clergé africain ?

III - LES PROBLEMES DU CLERGE AFRICAIN .

Aujourd'hui, le chrétien d'Afrique demande à son clergé qu'il éclaire sa foi, qu'il réponde à ses problèmes particuliers, et présente le message du Christ de telle sorte qu'il reflète son pays et sa mentalité. Tout prêtre en Afrique entend ces appels, et chacun essaie de ne pas trop décevoir.

Les séminaires et les couvents africains veulent apporter leur contribution dans la recherche de la jeune Eglise, pour sortir en quelque sorte de son sous-développement. La vie dans les séminaires et les couvents et la formation des futurs religieux et religieuses se font dans le souci de mieux répondre à ces appels.

A - Les séminaires et les couvents

Ce sont les pépinières pour vocation à l'exercice ministériel. C'est dans ce sens que c'est là que l'on forme tous les prêtres et les soeurs, tant dans les pays africains que dans tout le reste du monde. Mais comment

y vivent les futurs prêtres et les futures soeurs ?

Nombreux sont les numéros d'AFRIQUE NOUVELLE qui parlent des problèmes des séminaires et des couvents. Dans les n° 1020, n° 1026, et 1027 du 5 au 30 avril 1967, AFRIQUE NOUVELLE a consacré deux pages entières dans chacun des numéros aux débats sur la vie des futurs religieux et religieuses en Afrique. Il en ressort que :

Longtemps l'Eglise du Christ s'est développée avec assurance, ses oeuvres prospéraient, et la communauté chrétienne s'édifiait tranquillement selon les normes communes avec ses avantages et ses inconvénients.

Vers la fin des années 1960, la situation changea : à travers les événements assez douloureux entre l'Eglise et certains Etats africains, tels que le Gabon, la Centrafrique, le Tchad. Les futurs prêtres de ces pays que nous venons de citer étaient formés dans le séminaire du Congo. En 1964, l'Etat congolais chasse de son séminaire, tous les séminaristes étrangers. Nous reviendrons sur les raisons de cette décision de l'Etat congolais dans la suite de notre exposé.

Mais pour une Eglise catholique dont les statistiques relèvent un nombre sans cesse croissant de croyants, ce coup est assez dur pour l'Eglise Africaine. En 1969, AFRIQUE NOUVELLE dans son n° 1145 du 17 au 23 juillet, nous fournit les statistiques du Bureau Central Romain de la

Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples. Ces statistiques indiquent que l'Afrique compte dans l'ordre de :
20 millions de catholiques en l'espace de 19 ans ;
10 millions en 1949 contre 30 en 1968.

Quant au nombre de prêtres desservant l'Afrique, il était de 7 500 en 1949, pour devenir 14 519 en 1968, tandis que le nombre de prêtres autochtones a accru dans les proportions de 1 080 contre 2 930 en 1962 et 3 355 en 1968 (très peu d'ordinations). Au 1er janvier 1969, on a relevé 101 prélats, enfants du continent africain, répartis en 26 archevêques résidentiels, 67 évêques résidentiels, deux administrateurs apostoliques, un évêque coadjuteur, un vicaire apostolique et 4 évêques auxiliaires.

Le tableau suivant nous présente la situation de l'Église catholique en Afrique telle qu'elle ressort des statistiques missionnaires pour les années 1969-1970, à l'intérieur de chaque territoire d'une part, dans l'ensemble de l'Afrique d'autre part.

TABLEAU - Situation de l'Eglise catholique en 1970

	Km2	Habitants	Catholiques	Prêtres
Algérie	2.466.833	13.349.000	66.472	385
Angola	1.246.700	5.430.000	2.402.867	541
Guinée Equatoriale	28.051	286.000	228.214	66
Ethiopie	1.184.320	24.769.000	133.550	869
Botswana	712.200	620.000	16.879	24
Burundi	27.834	3.475.000	1.804.063	425
Dahomey	115.762	2.640.000	373.467	195
Côte d'Ivoire	322.463	4.103.000	466.721	380
Territoires français des Afars et Issas	23.000	200.000	10.700	10
Gabon	265.000	485.000	260.520	109
Gambie	10.369	357.000	8.061	17
Ghana	237.845	8.600.000	1.007.845	361
Guinée	245.857	3.890.000	29.529	20
Cameroun	462.821	5.680.000	1.240.792	745
Iles du Cap Vert	4.033	250.000	245.000	46
Kenya	582.600	10.506.000	1.512.519	643
Lesotho	30.350	930.000	374.289	143
Libéria	85.350	1.150.000	21.340	42
Libye	1.759.540	1.869.000	52.940	37
Madagascar	599.233	6.643.000	1.474.724	741
Malawi	122.772	4.398.000	802.330	312
Mali	1.204.021	4.881.000	39.659	156
Maroc	410.805	15.050.000	175.036	255
Mauritanie	1.030.700	1.140.000	5.483	9
Ile Maurice	2.074	799.000	270.000	87
Mozambique	783.030	7.376.000	1.313.611	583
Namibie	823.876	615.000	102.300	82
Ngwane	17.363	410.000	32.895	28
Niger	1.188.794	3.909.000	12.600	21
Nigéria	878.448	63.870.000	2.650.000	1.139
Haute-Volta	274.122	5.000.000	259.347	367
Guinée-Bissao	36.125	530.000	29.007	33
R.C.A.	662.984	1.518.000	253.094	190
Réunion	2.512	436.000	421.346	121
Rhodésie	389.300	5.090.000	448.407	376
R.P. du Congo	342.230	880.000	376.408	163
Rwanda	26.338	3.500.000	1.280.885	370
Sao Tomé	964	66.000	59.572	15
Sénégal	197.161	3.780.000	158.408	203
Séchéllies (92 îles)	404	51.000	46.985	31
Sierra Leone	72.326	2.512.000	42.551	82
Somalie	637.661	2.720.000	2.623	21
Afrique du Nord Espagnol ..	213	164.000	134.000	30
Sahara Espagnol	298.875	70.000	22.512	25
Afrique du Sud	1.224.206	19.618.000	1.411.567	1.220
Soudan	2.505.825	15.186.000	437.493	99
Tanzanie	942.018	12.926.000	2.465.054	1.337
Togo	21.893	1.815.000	362.230	159
Tchad	1.271.000	3.510.000	154.534	164
Tunisie	155.830	5.027.000	35.000	83
Ouganda	236.037	9.500.000	2.928.123	847
Egypte	1.000.000	32.501.000	138.293	424
Zambie	746.256	4.208.000	728.961	434
Zaïre	2.343.930	17.100.000	7.744.364	2.937
Afrique	30.260.254	345.676.000	37.076.355	17.684

D'après les sources statistiques de l'Eglise Catholique dans le monde, données dans le n° 1174 du 5 au 11 février 1970, les catholiques africains représentent 9,5 % de la population totale du continent et ont à leur service 63 680 religieux, voir le tableau ci-après. Mais si l'on se réfère à l'annuaire statistique publié en 1970 par le Saint-Siège, on constate que la religion catholique reste la première du monde par le nombre des fidèles (659 millions) avant l'Islam (520 millions) et le Bouddhisme (400 millions). On note d'autre part que l'Afrique ne vient qu'au troisième rang dans le Tiers-Monde pour le nombre de catholiques (40 millions) après l'Amérique latine (245 millions) et l'Asie (53 millions). Dans la classification par continents, l'Amérique latine paraît catholique à 82 %, l'Afrique à 12 % et l'Asie à 2,4 %. Mais dans ces deux derniers continents, le nombre de prêtres diocésains s'accroît de 26 %, tandis qu'il régresse à peu près partout ailleurs à travers le monde (1).

L'annuaire indique d'autre part que le pourcentage des prêtres par rapport aux habitants n'est que de 0,5 pour 10 000 Africains contre 4 en Europe, 3,1 en Amérique du Nord et 1,1 en Amérique Latine.

On estime qu'actuellement, la Guinée Equatoriale (anciennement espagnole) et l'Archipel du Cap Vert sont presque intégralement christianisés. D'autre part, les Etats où

(1) Decraene (Philippe) Vieille Afrique Jeunes Nations, PARIS, PUF, 1982

TABLEAU : L'EGLISE CATHOLIQUE DANS LE MONDE

	Population totale	Catholiques	%
Afrique	317 549 035	31 781 916	9,5 %
Amérique du Nord	217 905 248	55 415 379	} 57 %
Amérique Latine	252 796 812	226 280 506	
Asie	1 831 640 347	43 947 279	2,3 %
Europe	448 341 709	249 354 408	} 38 %
URSS	223 200 000	3 200 000	
Océanie	17 721 852	3 782 319	23,5 %
Total	3 319 151 003	613 761 707	

	Prêtres diocésains	Prêtres réguliers	Frères	Soeurs
Afrique	4 505	11 933	16 612	30 640
Amérique Nord	46 195	28 988	67 332	227 915
Amérique Latine	21 854	22 937	33 516	114 690
Asie	15 053	11 879	19 772	63 086
Europe	139 779	70 575	134 590	627 427
URSS	2 973	2 480	4 903	17 964
Océanie	1 100	?	?	?
Total	285 459	148 792	276 725	1 081 722

Sources : A.N. n° 1174 du 5 au 11/2/1970

En mars 1967, à Bouaké (C.I.), l'assemblée plénière des Evêques de l'Afrique de l'Ouest francophone émet le voeu de fonder un séminaire.

En mars 1968, le Comité Permanent des Archevêques charge Mgr Hanrion de commencer l'expérience dans son diocèse de Dapango (Togo).

En mai, la Congrégation des Fils de Marie Immaculée (Pères de Chevagnes, Vendée) se déclare disposée à envoyer deux religieux pour l'animation du séminaire. Au mois d'août, une Commission Episcopale réunie à Koupéla (H. V.) autour de son Exc. le Cardinal Zoungana, jette les bases de la première année. Le 18 octobre suivant, quinze (15) jeunes gens se présentent dans les bâtiments provisoires aménagés pour eux à Dapango. Ils viennent de la Guinée, de la Côte d'Ivoire, de la Haute Volta, du Dahomey, du Togo. Leur niveau intellectuel s'étage du certificat d'études au B.E.P.C..

Cette entreprise, il est bon de le souligner, ne naît pas d'une vague aspiration de quelques isolés. Elle repose sur le besoin et l'attente de "foules qui n'ont pas de pasteurs", elle s'enracine dans des coeurs d'hommes qui entendent le "Suis-moi" de l'Évangile comme appel personnel. Elle est prise en charge par un Episcopat International et s'ouvre à plus de 40 diocèses d'A.O.F.

Ce caractère ecclésial apparaît encore dans le soutien de tout genre qu'apportent congrégations religieuses, missionnaires, laïcs, groupes de jeunes chrétiens, familles ou individus. Dans ce concours d'aspirations et de services, d'initiatives personnelles et d'activités collectives, comment ne pas reconnaître la marque de l'Esprit d'unité qui suscite au temps voulu les entreprises nécessaires ?

. Bâtir l'unité

Sur le plan communautaire, les premiers jours du séminaire connaissent un climat idyllique, "on vit comme aux premiers temps de l'Évangile"... Pas très longtemps. Très vite, les différences de race, de mentalité, d'habitude pèsent lourd (sur 15 candidats, près de 10 groupes ethniques !). La communauté s'organise, les séminaristes de même groupe s'interdisent de parler leur langue devant un tiers. Après plusieurs difficultés, on met au point une "procédure de paix", sur le modèle de la correction fraternelle" (cf Mathieu, XVIII, 15-18). Au fil des jours, une conviction s'impose à la conscience des uns et des autres : la tâche la plus urgente est de bâtir l'unité "pour que tous croient". Conséquence pratique, les constructions à venir sont prévues pour des équipes de 6 à 8 : chacun pourra s'y exercer à vivre l'unité dans le service matériel de la maison, la prière commune, le partage des travaux et de la détente, et l'échange. Préparation directe à la fraternité sacer-

dotale, cette vie de groupe peut être le foyer de toutes les activités.

Elle l'est déjà dans le domaine apostolique. Envoyés deux par deux pour assurer des catéchismes dans les écoles primaires ou secondaires, les séminaristes découvrent que l'apostolat n'est pas une affaire individuelle, mais une mission d'Eglise, exercée dans un contexte paroissial ou diocésain. Ils essaient de s'insérer, selon leurs talents, dans des groupes déjà existants, sans la conduite des responsables locaux.

. Apprendre à travailler

La première activité spirituelle est marquée par l'écoute et la vie de l'Evangile ensemble.

Pour fondamentales que soient ces orientations, c'est l'étude qui occupe les journées. Former intellectuellement ces jeunes hommes, c'est d'abord prendre au sérieux leur acquis humain, leurs capacités d'analyse, de réflexion et d'expression.

Les disciplines tendent à plus développer ces qualités qu'à multiplier des connaissances. Entre autres choses, les séminaristes apprennent à prendre une place de serviteur de l'Evangile, une place de Pasteur qui connaît et nourrit son troupeau.

. Simple chrétien parmi les chrétiens

A travers toutes ces activités, de jeunes hommes se préparent à servir leurs frères dans le ministère sacerdotal. Ce but anime leur vie en profondeur, comme l'exprime l'un d'eux : "on sera pour les gens un modèle dans notre manière de vivre." Les divers travaux du prêtre montrent aux chrétiens qu'il est d'abord un simple chrétien parmi les chrétiens.

Comme les prêtres, les fidèles seront simples dans leur vie. Leur simplicité attirera beaucoup de païens.

"Vivre et grandir avec l'Eglise dans son pays, et par elle, avec l'Eglise universelle", tel est le sens que l'on donne à la vie du futur prêtre dans nos séminaires. Car, enraciné dans sa communauté chrétienne, le futur prêtre apprend à la connaître, à l'aimer, à partager sa vie et ses soucis. Dans une Afrique pauvre, à la recherche de l'unité et d'une voie nouvelle, l'Eglise est appelée, nous semble-t-il à vivre certaines qualités évangéliques que le Concile de Vatican II rappelle avec insistance : "Unité - Pauvreté - Service". De plus, elle se sait encouragée à trouver sa physionomie propre qui reflète la mentalité et la culture du peuple africain. Ainsi la situation concrète de l'Eglise dans nos pays et les directives du Concile, orientent, à divers degrés, la formation dans nos séminaires.

Tout séminariste relève d'un Evêque qui répond de sa vocation sacerdotale.

Chaque diocèse a sa part de séminaristes et ils sont formés pour servir dans "leur diocèse". Il s'ensuit qu'il y a des diocèses qui ont beaucoup de prêtres pendant que d'autres sont dans la pénurie. Ce phénomène est assez répandu dans les Eglises locales d'Afrique.

Certaines Eglises, comme celle du Sénégal, ont opté pour un clergé national, c'est-à-dire pour une répartition judicieuse du clergé autochtone sur l'ensemble du territoire national.

Le désir d'africaniser ne signifie pas cependant noircissement des cadres et structures. Il s'agit d'incarner le message d'Amour de Dieu dans notre africanité. Il ne s'agit pas tant d'une adaptation que d'une nouvelle manière de vivre l'Evangile à l'africaine, tout en n'excluant pas l'universalisme du message.

AFRIQUE NOUVELLE dans son n° 1284 du 3 avril 1972 nous fait part des décisions prises par la conférence épiscopale de C.I., réunie au début de l'année 1972. Parmi les nombreux points figurant à l'ordre du jour, nous avons remarqué le problème des séminaires, la catéchèse, l'apostolat des laïcs et les directives pastorales sur l'administration des sacrements.

Consécutivement aux difficultés surgies au niveau du 2^{ème} cycle du séminaire de Yopongon (C.I.) et après avoir entendu les 7 supérieurs des séminaires et les 6 membres du Conseil permanent du clergé ivoirien, la Conférence a pris les décisions qui suivent en ce qui concerne les séminaires :

- Les liens entre les séminaristes et les prêtres de paroisse sont de la plus haute importance pour le soutien des séminaristes et pour les décisions à prendre à leur sujet.

- C'est au grand séminaire que, sauf exception, sont conférées les ordinations, jusqu'au sous-diaconat inclusivement.

- Quand les ordinations sacerdotales ont lieu en cours d'année scolaire, priorité est donnée à l'achèvement normal des études sur les célébrations "des premières messes".

11 - La vie dans les séminaires et les couvents- Vivre en communauté

Le prêtre est un "créateur de communauté", il doit vivre en communauté sacerdotale, former la communauté paroissiale et favoriser la communauté familiale. A l'oeuvre du Seigneur, travaillent des prêtres de différentes sociétés, mais "tous ne constituent qu'un seul corps" pour la formation du futur prêtre.

Dans nos pays où s'opposent parfois les différentes tribus, où se côtoient les Noirs, les Blancs et les Jaunes, il incombe à l'Eglise, d'une façon impérieuse, de donner le témoignage de l'unité, en réalisant une communauté, une seule mais diversifiée. Enfin, si nous vivons dans une même maison, c'est pour vivre ensemble dans la joie et nous aider mutuellement.

C'est ainsi qu'au Séminaire chacun doit faire l'apprentissage de sa mission de demain. Chaque séminariste prend conscience de sa richesse et de sa pauvreté, il se livre aux autres, et en retour il reçoit. On apprend à se connaître, à s'accepter, à partager la même vie, à porter le même fardeau les uns les autres. Ainsi tombent les barrières qui cloisonnent les religieux dans les séminaires. Cela permet la réalisation de la communion à laquelle le

Christ convie tous les êtres qui le désirent. D'une volonté commune, tous les séminaristes cherchent à vivre dans cet esprit. Les petites choses banales et quotidiennes témoignent de l'éveil à la vie commune : aider l'autre dans son travail, deviner la peine chez son frère et savoir lui dire le mot attendu, fermer une porte doucement pour ne pas déranger son voisin, nettoyer une allée simplement parce qu'elle est sale sans chercher à savoir qui l'a salie. Ils tiennent avant tout à ce que leur communauté soit construite sur l'unique fondement que le Christ demandait à ses apôtres. Jésus leur disait : "Si le Seigneur ne construit pas la maison, les ouvriers travaillent en vain". C'est d'abord la parole de Dieu qui les rassemble et les fait grandir dans la foi. Chaque semaine, un passage de l'Écriture est proposé à l'ensemble de la communauté; les séminaristes le méditent en équipes, toute la communauté se réunit ensuite pour la mise en commun afin de créer un même esprit et d'orienter leurs efforts sur les mêmes points.

La célébration eucharistique demeure le centre de leur vie communautaire; c'est là que le Seigneur les unit en un seul corps et les "abreuve du même Esprit".

- Vivre en équipe

La vie en équipe répond parfaitement au tempérament des séminaristes africains. On y récupère, en quelque sorte, les tendances et la chaleur du style de vie de la

"grande famille". Voici le témoignage d'un séminariste de première année du Séminaire Libermann de Brazzaville (Congo) :

"L'un des principaux moyens de réaliser la communauté est la vie en équipe. Les vingt-quatre séminaristes de notre année s'étaient répartis en cinq équipes. Les coéquipiers se retrouvaient une ou deux fois par semaine pour méditer la parole de Dieu ou réfléchir sur différents sujets et sur la marche de la maison. Tous les huit jours, les équipes se réunissaient et mettaient en commun le fruit de leur expérience ou de leur réflexion ".

"Jetant un regard rétrospectif sur l'année écoulée, j'ose affirmer sans hésiter que cette vie en équipe m'a beaucoup apporté. Pour la première fois, j'ai appris à entrer en dialogue avec les autres et à partager avec eux mes idées, mes problèmes et mes efforts. Quel réconfort, par exemple, de retrouver dans son frère les mêmes difficultés. On ne se sent plus seul. L'échange semblait nous lier réciproquement. Nous avons admis dans notre équipe un certain contrôle mutuel; ce frère qui me côtoie est parfois plus clairvoyant dans mes propres affaires que moi-même". (1)

Néanmoins, cette vie en équipe est assez exigeante et se heurte à des difficultés. En effet, comme disait notre séminariste, "Après un certain temps d'enthousiasme apparaît

(1) Bernard Nyavi , A.N. n° 1023

la routine, voire le début d'une lassitude. Le caractère nouveau s'estompe; on a communiqué tout ce qu'on tenait prêt en son coeur. On nous a fait comprendre en ce moment-là que cet état normal est la situation privilégiée, car il s'agit maintenant d'approfondir. Un autre danger nous guettait : l'extrême facilité avec laquelle on restait sur les mots, croyant avoir tout fait lorsqu'on a parlé. Mais il est profitable de se heurter maintenant aux obstacles de la vie commune et d'apprendre à les dépasser, de découvrir les exigences qui interpellent les personnes qui sont décidées à marcher, à travailler, à prier ensemble... L'expérience de cette année nous encourage à poursuivre dans cette voie. Nous ne vivons pas inutilement dans la même maison, nous nous préparons ainsi à notre rôle de demain : le prêtre créateur de communauté" (1) .

Les textes conciliaires engagent résolument les séminaristes à implanter au coeur de leur vie communautaire la Liturgie, et plus spécialement l'Eucharistie. Ils essaient d'y répondre par quelques efforts :

- Chaque messe est préparée et dirigée par un séminariste ou une équipe. En conformité avec le renouveau liturgique, ils donnent une certaine importance à la liturgie de la Parole par le chant de méditation, l'acclamation de

(1) Bernard Nyavi, A.N. n° 1023

l'Évangile et l'homélie quotidienne. Sur ce dernier point, toute liberté est laissée au célébrant. Chaque prêtre de la communauté célèbre le Saint Sacrifice à tour de rôle, avec les séminaristes pour signifier et réaliser l'unité avec eux.

Ils peuvent ensemble (prêtres et séminaristes) concélébrer la messe à certaines occasions particulières.

- la récitation du bréviaire les rassemble trois fois par jour : laudes le matin, sexte à midi, et vêpres le soir.

- un point paraît également important : c'est que les événements et la vie de la communauté soient assumés par la liturgie. La prière universelle se prête déjà à cette insertion de la vie des séminaristes, dans la messe. Mais le Concile leur recommande aussi : "les célébrations liturgiques" pour vivifier certaines institutions. Ainsi, le traditionnel chapitre de la communauté s'est transformé chez nos séminaristes en "cérémonie pénitentielle". Chaque équipe se réunit d'abord en particulier pour s'interroger sur la marche de la maison, les manquements, les points à redresser, les efforts à faire. Tous se présentent ensuite à l'entrée de la chapelle où le prêtre accueille la communauté, en l'exhortant à se repentir et se renouveler auprès du Seigneur.

La marche vers l'autel s'accompagne d'un chant de pénitence.

La lecture de la Parole de Dieu appelle à la conversion, le chant qui suit exprime leur accord. Ils commencent alors une sorte de "confession publique". Chaque chef d'équipe "accuse devant le Seigneur toute la communauté" des fautes de la vie commune et relève les déficiences. Ils symbolisent ensuite leur regret par le rite du lavement des mains qui se déroule à la manière africaine. Le baiser de paix et le rassemblement autour de l'autel veut signifier que la paix du Christ demeure avec eux.

L'homélie du Prêtre attire l'attention de tous sur tel ou tel effort à faire. Un chant de joie clôture la cérémonie...

- Devenir libre...

Les séminaristes suivent facilement le règlement et les prescriptions; c'est bien, il le faut. Mais apprennent-ils ainsi à se conduire tout seuls, pour qu'un jour d'une plus grande liberté, ils s'imposent par eux-mêmes une discipline plutôt exigeante ? Auront-ils acquis l'habitude de ne pas se contenter de l'obligatoire ?

C'est pourquoi ils cherchent au séminaire un style de vie qui fait appel à la conscience et à l'initiative de chacun.

En ce qui concerne les obligations prescrites, on insiste sur la réponse libre et généreuse, non pour être quitte avec le règlement de la maison, mais à cause du Christ. Enfin, on se montre très strict sur la fidélité et la persévérance à exécuter ce qui a été déterminé par décision individuelle et communautaire.

Un séminariste avouait un jour : "Dans le temps, on nous disait ce qu'il fallait faire; il suffisait d'écouter et d'exécuter. Maintenant, on est obligé de faire attention aux autres et aux charges à remplir; il faut se prendre en main et s'organiser. C'est plus dur, mais plus formateur" (1).

L'expérience nous enseigne qu'un style de vie libre est plus exigeant (chacun de nous se souvient de l'auto-discipline en internat), qu'il appelle le développement de la maturité et de la vie intérieure; qu'il suppose le droit de contrôler les uns par les autres et la confiance réciproque. Il existe des risques et des inconvénients, surtout la tentation de prendre des libertés. Ne vaut-il pas mieux rencontrer ces difficultés durant le temps de formation ?

(1)A.N. n° 1024

On préfère la lente conquête de la liberté humaine et spirituelle où les ombres s'estompent progressivement, à la docilité claire, parfois servile, voire équivoque, qui peut réserver des surprises plus tard.

- Vivre pauvre en vue du service

Dans nos pays, plus qu'ailleurs, l'Eglise doit présenter la physionomie "d'une Eglise servante et pauvre". Il incombe au Clergé d'en donner l'exemple. Les séminaristes sont pauvres; souvent la famille ne peut les aider, même moralement parce qu'elle ne comprend pas la vocation sacerdotale. Mais être privé de moyens matériels ne signifie pas nécessairement pauvreté; encore faut-il savoir assumer sa condition : faire bon usage du peu qu'on possède, et surtout savoir partager.

Aussi cherche-t-on dans les séminaires africains à développer ce sens de la pauvreté. Chacun doit s'intéresser au matériel de la maison et en prendre soin. Si quelqu'un ne manque de rien, qu'il sache se mettre dans la gêne pour son frère qui est dans le besoin. Le séminariste qui reçoit un mandat doit faire la part du pauvre. Aussi crée-t-on dans nos séminaires des caisses communes "pour qu'il n'y ait plus de nécessiteux au milieu des séminaristes", réalisant la Parole de l'Ecriture.

- S'initier à la pastorale

Dans la plupart de nos pays, la formation pastorale des séminaristes est facilitée par l'existence de groupes d'action catholique et par l'organisation systématique du catéchisme dans les écoles chrétiennes.

Les cours bibliques donnés chaque semaine dans les paroisses ont grand succès; les séminaristes présentent aux fidèles la Parole de Dieu en langues locales.

Une autre piste de leur formation pastorale est de créer des liens très étroits avec le clergé. En effet, les séminaristes considèrent les prêtres comme leurs éducateurs qui ont l'obligation de contribuer à la formation sacerdotale et de les initier au ministère. A cet effet, ils invitent chaque fois que cela est possible des prêtres, afin qu'ils passent avec eux des journées de détente et de retraite. Ils les interrogent à ces rencontres sur la formation à donner au séminaire, sur les problèmes de la pastorale, sur les difficultés du prêtre dans le ministère. Ainsi dans un entretien simple et fraternel, des prêtres leur font part de leurs expériences.

Ce dialogue entre prêtres et séminaristes nous paraît de première importance, dans l'éducation sacerdotale et la formation pastorale. De plus, ces rencontres sans distinc-

tion de races ou de congrégations favorisent l'unité du clergé, ce qui est une préoccupation majeure de nos séminaires.

Tout ce qui précède est pour la plupart des séminaristes le plus important dans la formation pastorale. Ils ne négligent pas pour autant les moyens habituels, au moins ceux qui restent encore à leur disposition : enseigner le chant et le catéchisme, visite pour des cas particuliers. Le témoignage d'un séminariste nous convaint de l'utilité de ces activités : "J'ai enseigné le chant et le catéchisme dans ma paroisse d'origine, Sainte-Anne. Tous les samedis soir, je quittais la communauté pour n'y revenir que le dimanche après-midi.

Que m'a apporté cette activité pastorale ? C'était d'abord une responsabilité qu'il me fallait assumer de bon coeur, car il fallait renoncer à certaines choses : cinéma tous les quinze jours, conférences, repos du dimanche. Ensuite, la préparation du chant et du catéchisme me prenait beaucoup de temps. J'ai donc appris à organiser mon travail, à adopter un style de vie, à m'imposer une certaine "discipline". Mes activités m'ont donné une plus ample connaissance des jeunes de la paroisse, que je côtoyais jusqu'à présent sans trop les connaître. La présence des jeunes filles m'a permis de développer une attitude juste vis-à-vis du monde féminin. Diriger une foule pendant la messe a contribué à vaincre ma timidité.

"Je crois que ma première année de séminaire a déjà été profitable par ces activités pastorales; et peut-être, j'ai été l'occasion de quelque bien parmi les paroissiens de Sainte-Anne" (1).

Si de jeunes séminaristes ont pris de telles initiatives pastorales, ces pratiques ont été par la suite intégrées au programme de formation dans les séminaires.

• Une année de diaconat en paroisse

Conformément aux vœux du Concile, on a décidé que les séminaristes, après avoir terminé le cycle ordinaire de théologie, exercent le ministère du diaconat une année durant dans leurs diocèses respectifs. Ils retourneront ensuite un an au séminaire pour achever leurs études et compléter leur formation.

Tout d'abord ce stage permettra au séminariste de toucher de plus près les problèmes et les difficultés du ministère paroissial. Car il aura à exercer des charges qui ne sont point négligeables dans la vie d'un prêtre, à savoir : le ministère de la Parole (prédication, catéchèse) et l'administration du baptême. De ce fait, l'occasion lui sera donnée de s'éprouver, de noter ses déficiences et ses lacunes, de constater aussi ses capacités; il saisira mieux les problèmes des hommes de son temps.

(1) AN n° 1025

De retour au séminaire, le jeune diacre pourra, dans la mesure du possible combler ses lacunes et remédier à ses déficiences. De plus, il y aura des cours spéciaux, dont certains trouvent mieux leur place après une meilleure connaissance de soi-même, du ministère et des problèmes contemporains : questions de mariage, confrontation de la foi avec le monde moderne (crise de la foi dont nous parlerons dans le B de cette partie de notre exposé), synthèse théologique, thèmes bibliques, etc...

En passant par toutes ces filières, le jeune prêtre sera mûr, parce que préparé pour assumer des responsabilités pastorales. C'est d'ailleurs l'un des voeux du Concile qui suggère "d'organiser un certain entraînement pastoral qui permettra de mieux éprouver les candidats au sacerdoce", et qui laisse aux évêques le soin "de délibérer sur l'opportunité d'imposer aux séminaristes, après leurs études théologiques, l'exercice du diaconat pendant un temps convenable avant l'accès au sacerdoce"; d'où la réforme des séminaires à partir de l'année 1964.

12 - La réforme des séminaires

Il saute aux yeux que le renouveau de l'Eglise inauguré par de dernier Concile dépend dans une large part de la qualité des prêtres, et donc de la formation qu'on leur donne : "l'image du Prêtre de demain commande la formation du séminariste d'aujourd'hui" dira Mgr Marty, Archevêque de Reims (France).

Pendant Vatican II, il a été établi que la réforme des séminaires serait d'abord l'affaire des conférences nationales d'Evêques qui la traiteraient en collaboration avec la Congrégation de l'Enseignement Catholique. Car les Evêques connaissent mieux les réalités locales et sont plus à même d'y adapter la formation des futurs prêtres; encore faut-il que ce soit la Conférence épiscopale en tant que telle qui en décide et non pas chacun des Evêques pour son seul diocèse. Cela étant, la Congrégation de l'Enseignement Catholique se veut désormais un organisme central de coordination, d'information et de contrôle, en dialogue constant avec les Evêques du monde entier.

Le Cardinal Garonne, rapporteur du Synode des Evêques (1967) relatif à la réforme des séminaires, a posé trois questions fondamentales concernant la Congrégation de l'Enseignement Catholique (C.E.C par la suite).

. La C.E.C. doit-elle établir une sorte de "loi-cadre", c'est-à-dire un ensemble de principes de base dont s'inspireraient les Conférences d'Evêques pour rédiger un nouveau statut des Séminaires adapté aux situations particulières de chaque pays ?

. Faut-il créer, auprès de chaque Conférence d'Evêques, une commission consultative d'experts formée de supérieurs et de professeurs de séminaire ?

. Doit-on réunir chaque année à Rome les Evêques spécialement chargés de suivre la question des séminaires au sein de leur Conférence épiscopale ?

S'agissant du choix et de la formation des supérieurs et des professeurs, le Cardinal Garonne, membre de la Curie romaine, a fait remarquer que jusqu'ici l'on a eu surtout le souci de former de bons enseignants : ce n'est là qu'un aspect du problème, car ces prêtres doivent être non seulement d'excellents professeurs, mais aussi des éducateurs capables de comprendre les nouvelles générations et de les guider dans leur vie spirituelle.

En ce qui touche directement la formation des séminaristes eux-mêmes, le Cardinal a insisté sur quelques points importants. D'abord les Evêques et les professeurs doivent comprendre les jeunes qui se forment dans les Grands Séminaires. S'ils ont la fâcheuse habitude de mal exprimer leurs aspirations profondes et de les réaliser avec une imprudence impatiente, ils n'en donnent pas moins une image très exacte des jeunes générations d'aujourd'hui, avec leurs richesses et leurs outrances. Il faut donc faire appel au sens de la responsabilité des séminaristes : obtenir leur libre coopération à l'oeuvre de leur formation dans tous les domaines.

Il faut également rechercher une formation philosophique plus solide; et dans l'enseignement, dégager l'unité des différentes disciplines théologiques, pour donner une synthèse plus vivante de la doctrine. La même unité doit être recherchée pour lier plus étroitement entre eux les différents aspects de la formation intellectuelle, morale, spirituelle et pastorale des élèves.

S'agissant du latin, d'aucuns ont voulu garder le statu quo; mais la plupart des Evêques africains, sans rejeter totalement le latin, sont favorables à un usage plus large des langues modernes. Et pourquoi pas l'usage des langues locales, maternelles, et d'en finir avec le monopole de la culture gréco-romaine qui inspire jusqu'ici la formation

intellectuelle dispensée dans les séminaires. Il faut faire une plus large place aux autres cultures, particulièrement aux cultures autochtones, et laisser cette question à la discrétion des Conférences d'Evêques.

S'agissant toujours de la formation de nos séminaristes, la Conférence Episcopale de Côte d'Ivoire qui s'était réunie au début de l'année 1972 a pris des décisions concernant la réforme des séminaires :

- . Il est nécessaire d'être plus sévère pour l'admission et la formation des séminaristes

- . Dès les petits séminaires, il faut opérer une plus stricte sélection, notamment au moment du passage aux séminaires du second cycle. En cas d'hésitation, on ne laissera pas poursuivre les élèves au bénéfice du doute.

- . Il est demandé à tous les professeurs de séminaire de prendre leurs responsabilités au moment des conseils et des votes concernant les séminaristes.

- . Les liens entre les séminaristes et les prêtres de paroisse sont de la plus haute importance pour le soutien des séminaristes et pour les décisions à prendre à leur sujet.

Vous avez dû le constater, nous n'avons parlé que des séminaires et des séminaristes. Cela ne veut absolument pas dire que les religieuses africaines ne sont pas

formées dans les couvents africains. Il existe des couvents dans la plupart des pays africains, mais la formation des soeurs est la même que celle des prêtres sauf qu'elles ne font pas la messe. Nous avons donc jugé inutile de vous faire une étude de la vie des soeurs au couvent.

Une chose mérite cependant d'être soulignée :c'est le changement qui s'est opéré dans la vie des religieuses lorsqu'un décret pontifical leur a donné la liberté de sortir des couvents. Les contrôles préventifs des supérieures ne furent plus nécessaires, sauf naturellement "une vigilance paternelle" de la part de l'Evêque du lieu afin d'éviter toute situation regrettable.

Cet examen rigoureux est devenu nécessaire à la suite des abus que l'on enregistrait dans les grandes familles décidées à "enfermer au couvent les filles non destinées au mariage". En Occident, cette situation a existé du Moyen-Age au XIX ème siècle et même si les cas sont encore rares, ce phénomène existe encore au XXème siècle. Le numéro 1203 d'Afrique Nouvelle consacre une page au Ministère des religieuses. Si nous ne revoyons pas ce sujet, c'est parce que nous avons eu l'occasion d'en parler longuement dans le I et le II de cette deuxième partie.

Pour mieux suivre la vie des futures soeurs dans les couvents et celle des futurs prêtres dans les séminaires, les séminaristes eux-mêmes, avec l'approbation de leurs professeurs ont créé en 1966, un bulletin trimestriel, paradoxalement dénommé "Tradition et Progrès".

Ce bulletin vise un tripe but : nous rendre présents dans l'Afrique qui se cherche et se structure, rendre présents Jésus-Christ et le christianisme dans cette Afrique en pleine gestation par une réelle adaptation du message chrétien aux données des cultures africaines et connaître une vie de vocation pour mieux vivre à l'image du Christ.

"Tradition et Progrès" est un organe qui incarne les efforts de recherche sur le plan culturel, pastoral, philosophique, théologique et autres. Cette publication fait connaître la pensée traditionnelle africaine sur laquelle les futurs religieux et religieuses doivent asseoir le christianisme. Ils s'efforcent de redécouvrir et de revaloriser les richesses culturelles, philosophiques et théologiques, de les confronter aux données des autres cultures, de les apprécier à la lumière du message évangélique et de les assumer dans le christianisme autant que possible.

Ce bulletin veut aussi aider l'Afrique, ceux du moins qui président à sa construction, à présenter un visage moderne et chrétien. Afin d'être plus vrais, les futurs

religieux entretiennent un dialogue avec leurs correspondants et leurs lecteurs.

Dans leur bulletin, les séminaristes soulignent que le séminaire est un lieu de travaux et de recherches liturgiques. Quelques séminaristes y traduisent les textes bibliques et liturgiques.

D'autres possèdent des talents de compositeurs. Plusieurs chants ont vu le jour dans les séminaires et les couvents. Enfin, en accord avec l'Archevêque, une équipe de séminaristes s'exerce à trouver un accompagnement religieux et discret aux cantiques avec les instruments du pays. Une autre équipe a pour tâche de réfléchir sur les rites : ce dernier point paraît très délicat et très difficile.

2 - La liturgie

La réforme liturgique a suivi une évolution inéluctable en Afrique : la célébration de la messe, la structure du bréviaire, l'administration des sacrements ont subi des transformations qui voudraient répondre aux besoins parfois inconscients des hommes du XX^{ème} siècle ou au moins les rejoindre dans leurs préoccupations.

Aujourd'hui, c'est de la bénédiction des Saints huiles qu'il s'agit dans toutes les Eglises. Cette réforme proposée par le nouvel "Ordo" du Pape Paul VI concerne à la fois la manière, le ministère, le jour de bénédiction et le rite. En ce qui concerne la manière, on doit impérativement employer de l'huile d'olive. Or dans beaucoup de pays, cette matière n'est pas un produit local et elle est presque inexistante, aussi, son importation est coûteuse. Ainsi donc de nouvelles dispositions prévoient l'utilisation de l'huile d'olive pour les pays où elle existe et autorisent l'emploi de n'importe quelle huile végétale. On peut aussi y ajouter n'importe quel parfum en remplacement du baume que l'on mélange à l'huile d'olive pour constituer la Sainte Chrème. L'Evêque n'est plus la seule personne à bénir cette chrème, désormais, elle peut être bénite par les prêtres. Et en cas d'urgence, le prêtre peut aussi bénir l'huile qui sert pour le sacrement des malades. Le jour de la bénédiction n'est plus seulement le matin du Jeudi Saint. L'Evêque a la possibilité de choisir le jour et l'heure qui lui conviennent. Ces mesures sont les bien-venues pour l'Eglise africaine qui ne dispose pas d'évêque dans toutes les grandes circonscriptions. Par exemple en 1951, l'Afrique n'avait que deux Evêques.

En 1970, pour 306 circonscriptions ecclésiastiques, on compte seulement 118 Evêques (les auxiliaires inclus). En plus, on ne trouve d'Evêques autochtones que dans

les pays suivants : le Burundi, le Congo-Kinshasa, le Dahomey, le Ghana, la Haute-Volta, l'Ouganda, le Rwanda, le Sénégal, la Tanzanie et le Togo (1).

Si nous revenons au problème des instruments que l'on peut utiliser pendant le "cantique" à la messe. Les Africains ont dans leurs moeurs, en ce qui concerne la musique, des multitudes d'instruments. Le tam-tam est l'instrument d'accompagnement qui joue un rôle primordial dans les cérémonies religieuses ou profanes. En dehors de l'orgue, les séminaristes ont le droit d'utiliser tous les autres instruments qui peuvent être employés avec efficacité pour aider à atteindre la haute fin de la musique sacrée, à condition qu'il n'offre rien de profane, de tapageur et de bruyant.

En Afrique Noire, la liturgie se fait dans la danse. L'Eglise s'aligne sur la vie des manifestations de tous les jours. Ex : Au couvent des Soeurs Clarisses (Au Cameroun) a lieu une expérience pour la rénovation de la liturgie de la messe. La célébration eucharistique s'accompagne non seulement de chants mais également de danses liturgiques inspirées par la tradition négro-africaine et accompagnées d'instruments africains de musique. Les danses sont gracieusement exécutées par les soixante religieuses africaines du couvent.

(1) A.N. n° 1190 et N° 1191 du 28 au 10 juin 1970

D'après la mère supérieure de la communauté, l'expérience s'inscrit dans le cadre d'une vie contemplative adaptée aux réalités africaines. "Ainsi l'âme africaine profondément religieuse est constamment en dialogue avec l'invisible".

Le 7 mars 1965 entrain en vigueur une première instruction pour l'application de la constitution conciliaire sur la liturgie (1).

Le 4 mai 1967 a paru à Rome, une nouvelle instruction qui est entrée en vigueur le 29 juin de la même année.

L'introduction rappelle, avec insistance, que seule la hiérarchie a autorité pour régler la liturgie et qu'aucun fidèle, fut-il prêtre, ne peut ajouter ou retrancher quoi que ce soit en matière de liturgie .

En ce qui concerne :

. langue vivante pour le Canon de la messe :

Désormais, les conférences épiscopales pourront décider d'admettre l'usage de la langue du pays pour le Canon de la messe, pendant tout le rite de l'ordination et pour les lectures (textes bibliques et patristiques) du bréviaire.

Dans le cas de langues parlées dans plusieurs pays (tels le français, l'anglais, etc..) la traduction devra être

(1) A.N. n° 1033 du 25/05/67

commune pour tout l'espace linguistique et approuvée par l'ensemble des Conférences épiscopales.

. Pour les gestes et les vêtements du célébrant à la messe
Des simplifications sont intervenues, concernant notamment les genuflexions, les signes de croix et les baisements de l'autel, dont le nombre est réduit. Elles permettront ainsi d'exécuter les gestes de façon vraiment expressive et digne. Ceci est particulièrement apprécié dans le cas des célébrations face au peuple. Les rites de la communion sont légèrement modifiés, de façon à mieux marquer le lien de la communion du prêtre et celle des fidèles. On note encore, pour la messe que la bénédiction finale du célébrant précède l'Ite Missa est; le port du manipule (ornement se plaçant sur le bras gauche) est désormais facultatif; pour l'aspersion de l'eau bénite avant la messe du dimanche, pour la bénédiction et l'imposition des Cendres au début du Carême, et pour les absoutes des défunts, le prêtre pourra se dispenser du port de la chasuble et ne porter que l'aube et l'étoile; dans les messes concélébrées, les prêtres, à l'exception de l'officiant principal, pourront pour une raison sérieuse, se dispenser du port de la chasuble et ne porter que l'aube et l'étoile.

. La liturgie des défunts

"Aux offices et aux messes des défunts, on peut utiliser la couleur violette. Les conférences épiscopales peuvent cependant adopter également une autre couleur liturgique qui soit conforme à la mentalité du peuple, n'offense pas

la souffrance humaine et exprime l'espérance chrétienne illuminée par le mystère pascal. A l'absoute, sur le cercueil, on peut remplacer le Libera me, Domine par d'autres réponses tirées des matines des défunts".

Ajoutons enfin que certains allègements et certaines modifications sont apportés dans la récitation du bréviaire.

Tout ceci est laissé à l'appréciation des conférences épiscopales de chaque pays. En Afrique, on parle souvent d' "indigéniser" l'Eglise catholique. Nous y reviendrons plus loin.

B - Difficultés de l'évolution de l'Eglise catholique en Afrique

Lors des conférences épiscopales et autres rencontres religieuses de l'après concile, le lecteur d'"Afrique Nouvelle" a pu se rendre compte que le clergé africain avait des problèmes : la crise de la foi, le statut et le célibat des prêtres, la crise des autorités ecclésiastiques (critique contre la hiérarchie)....

Ces différentes rencontres devraient permettre de trouver une solution toujours pas facile dans cette diversité africaine.

1 - La crise de la foi

Il y a 31 781 916 catholiques en Afrique d'après les statistiques de 1970, soit environ 9,5 % de la population totale de l'Afrique indique "AFRIQUE NOUVELLE" du 5 février 1970. En 1975, seulement 7,5 %. Malgré l'estimation à 18 % pour l'an 2000 de la population catholique d'Afrique, on peut dire que en un siècle de présence, l'Eglise catholique n'a pas gagné en proportion de la population totale le nombre de fidèles qui aurait dû être le sien.

Cela est dû à plusieurs raisons.

. D'une part, les croyances primitives sont demeurées vivaces : aucun animiste ne laisserait son fils ou sa fille se baptiser à l'Eglise chrétienne.

Une anecdote rapportée par "AFRIQUE NOUVELLE" du 15 janvier 1970 : "Des Africains veulent devenir prêtres".

C'est d'abord l'histoire de jeunes catéchistes, instituteurs et paysans : issus de milieux non-chrétiens pour la plupart, attirés par la foi au moment de l'adolescence, ils veulent être prêtres. Pourquoi ?

- Jacques est Ivoirien. Il écrit ceci : "Mes parents sont tous féticheurs; il ne m'a pas été facile de devenir chrétien... A cause des bruits et des menaces de toute la

famille, le prêtre m'a fait attendre... Sans rien dire à mes parents, j'ai reçu le baptême". C'est la coupure avec la famille, il ne peut plus y demeurer. Mais désormais sa vie est tracée : faire connaître aux siens le Christ qu'il a découvert.

- André est togolais. Il travaille à la campagne avec ses parents; Seul chrétien de la famille, il entraîne avec lui son frère. Au village, quatre ou cinq jeunes se retrouvent ainsi pour s'épauler et tenir dans la foi. C'est dur, car dans tous les villages de leurs frères de race, il n'y a pas cent chrétiens : la moisson abondante attend les ouvriers. André y songe, mais ses parents ne veulent pas entendre parler de départ. Devenir prêtre, serait renier la famille : "Tu ne nous donneras pas de descendants, tu seras enterré à l'étranger"...

En ces villages, la cohésion du groupe tient à l'autorité du chef de famille, des anciens. Pour un jeune qui veut rester attaché à cette tradition et vivre à fond sa foi, le conflit est rude...

- René, lui est voltaïque. Dans son village aussi, tout le monde est païen. Un camarade d'école, à 10 kms, lui parle de chrétiens et de l'Évangile. Avec deux ou trois autres, René le suit et se fait baptiser quelques années

après. Il admire beaucoup le courage obstiné du missionnaire qui, de temps en temps, visite le village. L'accueil est plutôt réservé, et le résultat reste mince. René prend alors en charge plusieurs catéchumènes.

Peu à peu s'ancre en lui l'idée de remplacer le missionnaire.

En Guinée, Pierre anime des jeunes et des catéchumènes. Il les convainc de la nécessité d'être avec et pour le Christ, de diffuser la "Bonne Nouvelle". Il leur fait comprendre que croire en quelque chose donne un sens à la vie que l'on mène. Mieux, c'est croire en Jésus-Christ. Il fait tout cela avec tant d'amour et de passion que les chefs chrétiens, peu à peu, en parlent à l'Evêque. "Pourquoi ne deviendrait-il pas prêtre ?" Pierre accepte...

Depuis des années, évêques et prêtres africains et missionnaires blancs connaissent de tels jeunes bloqués par les limites du village, trop âgés pour fréquenter collègues ou séminaires. Leurs hésitations à se consacrer au ministère pastoral sont dues donc au poids de la famille africaine et aux contraintes tribales ou classiques. Et, il leur faut beaucoup de courage pour surmonter ces difficultés socio-culturelles. La foi qu'ils désirent vivre dans sa plénitude s'en trouve ressentie. ?

D'autre part, c'est l'indifférence de certaines personnes à l'égard de l'Eglise ou sa pure contestation par les autres (étudiants, citadins) qui est aussi à l'origine de la crise de la foi que connaît le clergé africain.

Tout d'abord, dans la grande majorité des cas, les gens ont le sentiment très fort d'appartenance à un groupe religieux institutionnel. Les parents sont catholiques, protestants ou musulmans ? Alors les enfants le sont aussi de naissance, même s'ils ne sont pas baptisés à l'Eglise ou au Temple • Car pour bon nombre de gens, la religion est à un degré moindre dans le christianisme, mais ceci est singulièrement vrai de l'islam - est un bien de famille, un héritage, dont l'autorité parentale est la dépositaire et la gardienne. On naît donc chrétiens ou musulmans. C'est un fait. La pratique effective en est tout autre. Entre les deux, on trouve tous les degrés : du simple sympathisant au pratiquant convaincu.

C'est ainsi que pour certains, l'observance religieuse est tout simplement "une préparation à la vie de l'au-delà".

Un artisan catholique a déclaré "notre religion ne fait pas avancer le pays. Ce sont des conseils à suivre pour être bien au ciel". A cela, il faut ajouter l'indifférence totale ou presque de certains jeunes pour qui l'appar-

tenance à tel ou tel mouvement de jeunesse religieuse (J.E.C. par exemple) n'est pas synonyme de pratique religieuse effective. Elle permet la rencontre avec d'autres jeunes.

En ce qui concerne les villes, les chrétiens constatent que le contexte urbain représente des dangers pour les croyances.

En effet, les citadins acquièrent une mentalité "terre à terre".

Une menace non moins importante pèse donc sur les religions dans les villes. Une propagande se développe qui, science ou philosophie à l'appui, entend démontrer leur inutilité, quand ce n'est leur fausseté. Ce groupe des indifférents lance notamment, par l'intermédiaire des jeunes, un grand défi à l'Islam et au Christianisme. Dans les villes, il y a beaucoup de jeunes, des fonctionnaires, des cadres, des gens qui ont étudié, qui ont vu autre chose (dont le matériel)... Un monde nouveau est né, "sécularisé", c'est-à-dire un monde où ça ne va plus de soi que chaque chrétien va à la messe le dimanche.

Sans doute on voit encore le prêtre en quelques grandes circonstances de la vie, comme par exemple le mariage ou un enterrement. Mais l'homme moderne organise sa vie

sans poser d'acte religieux, sans avoir recours au service d'un prêtre, du moins habituellement. Ce qui veut dire que le prêtre qui se contenterait de dire des messes et de donner des sacrements se trouverait plus ou moins en dehors de la vie de son peuple. Sans doute, il va voir les gens chez eux, et on le reçoit peut-être bien, mais d'une certaine façon, on peut dire qu'on n'a plus besoin de lui, de son ministère; le prêtre devient ainsi un être inutile, pour ne pas dire étranger aux yeux des gens !

Et puis "être prêtre, ça ne rapporte rien" lancent souvent les jeunes qui, une fois la classe de terminale atteinte, quittent les séminaires pour aller valoriser ailleurs leurs acquis intellectuels. On connaît aussi des filles qui ont été découragées par leurs parents qui trouvaient que le ministère pastoral ne rapporte rien. En effet, les seules filles qui cherchent cette voie sont celles ayant atteint la classe de terminale. Beaucoup de parents voient dans ce succès une source de revenu ou la possibilité de voir leurs peines récompensées financièrement.

Toutes ces considérations matérielles expliquent en partie cette pénurie de candidatures au ministère pastoral.

Enfin, certains étudiants, eux, formulent juvénilement des griefs contre les missionnaires blancs, en les mettant en garde contre la tentation d'une certaine "colonisation" par les idées. Ceci est vrai en partie. Le risque est en effet grand, dans un monde à la recherche de la perfection, de vouloir, peut-être par solution de facilité, imposer aux autres, son mode de vie et ses idées. Les missionnaires n'ont pas su éviter cet écueil. Volontairement ou non, ils se sont compromis avec le colonialisme. Ils n'ont pas seulement apporté J.C., ils ont apporté aussi avec eux l'Europe, son mode de vie et ses idées; d'où la difficulté pour l'ensemble des Africains de discerner le bon grain de l'ivraie, de dissocier J.C. de l'Europe colonisatrice et colonialiste.

Les païens disent encore aujourd'hui de leur frère converti au christianisme : "Il s'est fait blanc" !

Par delà ce qu'il peut avoir de hâtif et de simpliste, ce jugement cache une vérité profonde : le christianisme est trop européen pour être assimilé par l'Africain; en termes clairs "le christianisme est la religion des blancs". Et lorsqu'on n'a pas la tête farcie d'européanisme, ou qu'on fait l'effort d'observer les choses avec les yeux et le jugement d'un Africain authentique, il est pratiquement impossible de ne pas cautionner une telle assertion qu'illustrent bien des faits.

Les premiers missionnaires ont abordé l'Afrique pour "sauver les âmes". Il fallait les arracher au pouvoir de Satan, et leur offrir l'Évangile et l'Église "hors de laquelle il n'y avait pas de salut".

Dans les années qui suivirent, on comprit un peu mieux ce principe hérité du Concile de Trente : "les hommes n'étaient pas obligatoirement damnés s'ils n'avaient pas appartenu visiblement à la société de l'Église. Alors un deuxième courant apparut : il fallait "planter l'Église" pour mettre à la disposition des Africains la richesse de l'Évangile et la tradition de l'Église.

C'est alors qu'on découvrit que la tradition qu'on apportait avait été élaborée dans le monde occidental, et que les institutions et règlements mis en vigueur n'avaient pas été pensés en fonction de la civilisation africaine. Comme l'a si joliment dit le P. Kwesi du Zaïre : "le fidèle africain recevait un message venant d'ailleurs, un colis déjà ficelé".

D'où un troisième courant : il fallait "indigéniser", "adapter".

En schématisant, on peut dire qu'on voulait exprimer avec des mots africains des réalités occidentales. Le malaise ne pouvait pas manquer d'éclater : les mots africains ne suffisaient pas.

On fit alors un pas de plus, en décidant de greffer l'esprit chrétien sur des "pierres d'attente" qu'on allait chercher dans la sagesse africaine. Cette attitude très séduisante constitua le quatrième courant.

Aujourd'hui, les chercheurs s'efforcent d'aller plus en avant.

Ils veulent faire en sorte que le peuple africain privilégié, dans sa vie chrétienne, les aspects qui répondent le mieux à sa mentalité et à ses besoins. Et que les théologiens africains pensent et charpentent ces réalités qui auront été sélectionnées par la vie des chrétiens. C'est un idéal plus facile à exprimer qu'à atteindre.

L'Archevêque d'Abidjan, Mgr Yago, a fait souvent référence à l'histoire pour expliquer le malaise que ressentent les catholiques africains dans leur Eglise :

"La christianisation du monde médiéval européen confère à l'Eglise occidentale diverses formes de puissance. Alors et pour longtemps, naît l'erreur qui considère les résultats positifs de cette christianisation comme le moule obligé de la foi. Le rayonnement de l'Eglise hors de ses frontières européennes en souffre incontestablement, puisque des missionnaires, gauchissant sans doute de bonne foi, l'idée de "catholicisme" pour le réduire aux normes

de leur éducation et de leur comportement, se livrent chez nous et en Asie, à une autre forme d'iconoclasme (d'hérésie), illustré par la fameuse querelle des rites".

C'est dramatique, car Jésus-Christ bien compris n'est pas plus européen qu'africain; et si les européens peuvent être chrétiens sans être traitres à leur culture ni à leur mentalité, il devrait pouvoir en être de même pour les Africains et les Océaniens.

Les Chrétiens d'Afrique doivent être à l'avant-garde de l'instauration d'un nouvel ordre, ceux d'entre eux du moins qui ont réussi à dissocier J.C. de l'Europe et au nombre duquel devraient normalement se trouver les religieuses, les prêtres et les évêques autochtones.

En effet, la foi est aujourd'hui une tâche pour chacun. Il semble que la parole de Dieu, telle qu'elle est livrée dans les livres saints et dans la tradition de l'Eglise, ne dise plus rien à bon nombre de nos contemporains. Les témoignages sont innombrables en la matière. Depuis l'ennui éprouvé aux sermons, jusqu'au désintérêt tranquille de beaucoup, le phénomène est assez massif pour poser une question radicale : la parole de Dieu serait-elle du passé ?

Comme l'a souligné Mgr Barbarito, Nonce apostolique de Dakar à l'ouverture des travaux de l'un des nombreux conseils épiscopaux, "la vitesse avec laquelle les sociétés africaines évoluent et se transforment, engendre souvent entre générations des clivages, sinon des vides, des incompréhensions et des contrastes lourds de conséquences sur le plan moral, religieux et culturel".

"L'accélération de l'histoire typique des temps modernes, cause des changements rapides, des bouleversements et des crises dont la jeunesse est à la fois protagoniste et victime".

Il y a là un problème réel qui se pose au clergé africain. Peut-être par des actions concrètes parviendra-t-il un jour à le résoudre ? "Il faut avoir foi en J.C." disent certains. "Il faut une théologie africaine, une expression africaine de la foi. La théologie est une foi en quête d'intelligence de son objet. Cette quête doit suivre les chemins du voir, du dire et du faire de chaque peuple. Chaque peuple accueille J.C. et l'exprime dans son voir, son dire. C'est dans cette voie que doit s'engager le clergé africain pour susciter la foi" disent d'autres.

La carrière sacerdotale, considérée par bon nombre de jeunes comme un frein à l'épanouissement, ne les attire plus guère. La jeunesse africaine est en train de perdre le sens du sacré.

Pour susciter la vocation, faire renaître la foi parmi les Africains, et plus particulièrement parmi la jeunesse, il faudrait d'après une partie du clergé africain, recruter, former les prêtres, formuler le message du Christ dans un langage qui permette de le saisir plus aisément et plus profondément par les populations africaines, reviser la catéchèse pour qu'elle puisse rejoindre les préoccupations des Africains et apporter une lumière dans la solution de leur problème, prendre en main la pastorale pour imprimer aux communautés leur note d'originalité, c'est-à-dire d'authenticité et cela dans l'universalité de l'Eglise.

N'est-ce pas là, la meilleure façon pour l'Afrique "d'être ses propres missionnaires" ?

Mais l'Eglise du Tiers-Monde et de l'Afrique particulièrement a-t-elle les moyens, les possibilités de réussir cette authenticité ? Peut-elle se désengager complètement de l'Eglise de Rome ou d'Europe ? En un mot, est-elle majeure ? C'est dans la recherche de cette maturité que le clergé africain critique l'autorité hiérarchique de Rome.

2 - La crise des autorités ecclésiastiques : critique contre la hiérarchie

L'une des grandes questions du Concile de Vatican II avait été celle de la "revalorisation" des pouvoirs des Evêques.

Le problème n'avait pu être résolu car à Rome on estimait qu'il était pratiquement impossible, et même indésirable de leur donner des pouvoirs accrus. Surtout dans les pays de mission, où le haut clergé était devenu autochtone de fraîche date, l'expérience des Evêques était, prétendait-on, insuffisante pour qu'on leur laissât des initiatives supplémentaires. Vatican devait garder son rôle traditionnel d'arbitre suprême !

Cela veut dire en clair que l'Eglise catholique du Tiers-Monde, en général, et l'Eglise catholique d'Afrique en particulier, doivent être administrées de Rome et d'Europe.

Nos Eglises, dans leur recherche-adaptation, ne peuvent que se heurter à cet écueil, ce contre quoi certains Evêques africains se sont élevés. Car en effet, chaque fois qu'une décision importante concernant la conduite de l'Eglise d'Afrique doit être prise, il faut que ce soit "conformément aux directives de Rome, ou de Vatican". Même après le fameux "Vous pouvez et vous devez être vos propres missionnaires" lancé par Paul VI, lors de son passage à Kampala (Juillet 1969), et reprise comme une nouvelle "bonne nouvelle", rien n'a encore véritablement changé. Chaque décision prise lors des conférences épiscopales, des assemblées plénières des Eglises de l'Afrique de l'ouest francophone devait être "soumise à l'approbation de Rome". Aussi tous ceux qui parlent de réforme de l'Eglise catholique en Afrique pour l'adapter aux réalités quotidiennes africaines sont taxés de "révolutionnaires".

Mgr Zoa Jean, Archevêque de Yaoundé (Cameroun) avait soulevé en 1970 ce problème de soumission de l'Eglise du Tiers-Monde à l'Eglise de Rome : "Nous n'avons plus le droit d'être téléguidés dans notre pastorale..., l'action doit désormais être imaginée et conduite à partir de notre sol".

L'Eglise Africaine veut se libérer de sa gênante soumission à l'aide extérieure en personnel ou en argent, soumission qui gêne sa croissance et sa recherche-adaptation.

En effet, les priorités, les orientations et les stratégies sont toujours pensées et imposées du dehors par le donateur et il se trouve que trop souvent, elles ne cadrent pas avec les situations concrètes.

Mgr Zoa, parce que c'est le seul Evêque à poser clairement le problème, proposait un nouveau mode de relation entre les donateurs et les bénéficiaires, entre le "centre et la périphérie" : une concentration, sous arbitrage africain, des divers services, oeuvres et instituts qui, de Rome ou d'Europe, travaillent pour l'Afrique mais encore trop sans elle; une action "désormais imaginée et conduite à partir de notre sol", élaborée avec nous et s'enracinant "dans une analyse de nos réalités locales".

Face à cette concertation et cette coordination, nos Evêques réduits en mendiants sont toujours sur les routes d'Europe ou d'Amérique, et ces absences fréquentes et prolongées, et coûteuses se font au détriment de la réflexion pastorale et du contact nécessaire du pasteur avec ses collaborateurs et ses diocésains.

On ne peut que savoir gré à Mgr Zoa d'avoir abordé ces problèmes avec tant de clarté et de franchise. Il posait donc le problème de l'indépendance des pays africains, mais du point de vue de l'Eglise. Ce que dit Mgr Zoa, regroupe en même temps les 3^e et 4^e courants de l'histoire de l'Eglise africaine, à savoir "indigénisation-adaptation" et "adaptation-recherche" que nous avons évoqués plus haut. Une première période de l'Eglise catholique est close. Des églises nouvelles sont nées.

Or un enfant ne peut faire sa croissance, ni résoudre les crises de sa croissance que dans la ligne de sa propre personnalité. Il en va de même pour nos Eglises dans la famille totale de l'Eglise universelle. Il y a donc que la première responsabilité de l'Eglise africaine, puisqu'elle est née, consiste à devenir elle-même.

Depuis cette note de l'Archevêque de Yaoundé (Cameroun) d'autres Evêques africains ont repris l'appel du Souverain Pontife, en l'adaptant, chaque fois que l'occasion leur

est donnée : "Notre être profond ne doit pas nous être conféré du dehors".

En fait l'Eglise catholique d'Afrique cherche à se libérer de l'autorité de Rome, dans la manière de vivre sa foi en J.C.

A ce propos, la note de l'épiscopat de Haute-Volta (l'actuel Bourkina Faso), AN du 25-7-1970, fournit de précieuses orientations - qui résument toutes les autres - pour la recherche d'une liturgie typiquement africaine. Nous en donnons ci-après des extraits qui paraissent fondamentaux .

"....La foi chrétienne est une : le Christ n'a prêché qu'un Evangile. Mais la réponse à cette "Bonne Nouvelle" du Salut doit prendre des expressions diverses selon le génie de chaque peuple. Dieu qui a voulu la diversité des cultures veut aussi la diversité des liturgies ou formes d'expression de la foi.

Le problème de l'africanisation au point de vue liturgique, et qui n'est que le corollaire obligé d'une saine et authentique adaptation, une fois établies ses raisons et conditions profondes, entraîne toute une série d'interrogations, à savoir : la question de "qui va adapter", question qui précède logiquement celle du "comment". Et si le comment est donné, le quoi sera donné aussi....".

Alors, poursuit l'Episcopat Voltaïque :

"...L'esprit et l'action des chercheurs doivent être orientés dans certaines directions majeures parmi lesquelles on peut retenir à priori :

- 1 - les rites sacramentels et les sacramentaux-bénédictions
- 2 - les schémas proposés au plan de l'Eglise universelle sont des lois-cadres ou structures fondamentales dont le contenu est à africaniser :
 - le rite d'entrée célébré à la manière africaine doit privilégier l'accueil, le contact par salutations de communautés et personnes présentes.
 - la célébration de la Parole à la manière africaine en privilégiant la parole, y inclut l'écoute et la méditation silencieuse et aussi l'expression rythmée et les acclamations enthousiastes.
 - la liturgie eucharistique peut étoffer la procession d'offertoire et le moment de l'action de grâces d'abord recueilli, puis éclatant pour s'achever par la bénédiction et une fusée de souhaits qui dispersent la foule.
- 3 - Les formules de souhaits et bénédictions formulées peuvent créer un climat de célébration africaine.
- 4 - Les chants-cantiques, hymnes et psalmodie - ont été jusque là les plus exploités, encore que leur style d'exécution ne soit pas toujours populaire."

Ces suggestions, nous le savons, ne sont pas pratiques. Ce qui ne signifie nullement qu'elles soient utopiques. Elles visent à dépasser certaines réticences "vers une liturgie adaptée et africaine". Cette adaptation-africanisation, ou adaptation-indigénisation, selon les uns ou les autres, est un des problèmes majeurs auquel est confronté le clergé africain. Et tant que l'autorité romaine et européenne fera obstacle, bon nombre d'Africains penseront que la religion chrétienne est un objet d'importation.

Nous pensons que l'expression, c'est-à-dire le langage, la façon de manifester l'unique foi peut être multiple et par conséquent originale, conforme à la langue, au style, au génie, au tempérament, à la culture de qui professe cette unique foi.

Qu'on le veuille ou non, la réponse que les Africains font au message de Salut du Christ, les catégories dans lesquelles ils pensent et expriment leur foi, ont été élaborées dans un contexte culturel donné et ne sauraient leur convenir parfaitement. Et tant que le christianisme ne sera pas porté par le support de leurs valeurs culturelles, tant qu'il ne sera pas l'expression de leur terroir en quelque sorte, et de leur "tam-tam", il restera à la périphérie de leur peau sans atteindre leur âme africaine.

Alors la crise de la foi, et plus particulièrement la crise des vocations dont nous avons parlé précédemment ne feront que s'empirer. Même si le diaconat marié peut être un palliatif à ce dramatique problème. Encore faut-il pouvoir le faire admettre.

3 - Le célibat des prêtres : Les avis sont partagés parmi le clergé africain.

Le célibat des prêtres n'est pas le problème du seul clergé africain. Une vieille nation chrétienne comme la Hollande a voulu réviser le célibat des prêtres. En effet, après Vatican II, l'Eglise catholique néerlandaise avait tenu en 1970 la 5^{ème} session de son Concile pastoral. Ce concile qui avait tenu ses assises au séminaire de NOORDWIJKERHOUT, près de La Haye, en avait apporté la confirmation éclatante.

Pendant le Concile de Vatican II, le clergé hollandais, avec la complicité active des laïcs, s'était signalé par des initiatives hardies en matière de liturgie notamment.

Les "recommandations" issues de ce concile pastoral surpassent en audace tout ce qui avait été enregistré jusque-là dans les assemblées officielles.

L'une des deux questions qui constituaient l'ordre du jour de cette assemblée était : "la fonction ministérielle de l'Eglise avec l'étude du célibat ecclésiastique".

Le débat sur le ministère sacerdotal révélait que le prêtre était au coeur de la crise de l'Eglise. Aussi le Concile pastoral avait voté "Que l'obligation au célibat comme condition de l'exercice du ministère soit supprimée". (93 oui, 2 non et 3 abstentions).

A la suite de ce concile pastoral hollandais, la conférence épiscopale d'Afrique Occidentale, réunie à Lomé (Togo) en assemblée plénière du 12 au 17 février 1970, avait, après avoir analysé à la lumière de l'Evangile la situation des divers territoires sur divers plans, prit position sur la question du célibat des prêtres et déclara notamment : "Le célibat ecclésiastique s'avère indispensable pour que l'on mène à bien dans l'Eglise de rite latin. L'Afrique comprend et admet le célibat consacré".

Dans le même temps, pour faire face à la pénurie de candidatures de la part des jeunes à l'exercice du ministre sacerdotal, l'épiscopat de l'Afrique centrale (Cameroun, Tchad, Gabon, Rep. Centrafricaine, Congo belge...) demandait "l'ordination sacerdotale d'hommes mariés".

D'une part des études avaient été faites sur les perspectives d'avenir du clergé, et donc de l'Eglise, dans certains diocèses des régions où les missions étaient de fondation récente. Il ressortait de ces études que le recrutement des futurs prêtres, si l'on maintenait le système de formation en vigueur, ne permettrait pas à l'Eglise de subsister normalement, ni même de survivre dans quelques décennies. Tel ou tel diocèse ne possèdera en 1975 qu'un prêtre africain, et il n'était pas sûr qu'à cette époque les missionnaires étrangers soient encore suffisants dans le pays.

D'autre part, à étudier le rythme de développement du clergé local dans bien d'autres anciennes chrétientés d'Afrique, on était à se demander si dans le siècle qui suivra l'an 2000, il y aura encore un clergé pour ces diocèses.

Les prêtres et évêques de ces régions avaient constaté qu'à cette allure, on s'acheminait vers une Eglise sans prêtres, vouée au dépérissement. Aussi, ils proposèrent la solution suivante qui tenait en deux points :

- l'Eglise maintient la règle du célibat des prêtres et n'admet pas le mariage des prêtres après ordination.
- L'Eglise latine admet, qu'en raison de certaines situations particulières, il soit nécessaire pour la survie et l'animation des communautés chrétiennes, de conférer

l'ordination sacerdotale à certains chrétiens mariés, soigneusement choisis parmi ceux qui mènent une vie digne et exemplaire.

Le Cameroun a donné l'exemple. A la suite de la 3^{ème} session de la formation des futurs Diacres, conformément aux règlements du "Motu Proprio" sur la restauration du Diaconat, 8 hommes mariés qui ont fait depuis longtemps leurs preuves au service des communautés chrétiennes, ont été ordonnés Diacres.

Le Zaïre a suivi dans le même ordre d'idée. En effet, en juin 1975, le Cardinal MALULA, archevêque de Kinshasa, a procédé à l'installation officielle de ses nouveaux missionnaires, les "Bakambi", (responsables laïcs des communautés chrétiennes de base) des dix quartiers de la paroisse de St Joseph de Kinshasa-Matonge (1).

Dans son homélie, le cardinal a expliqué le sens de l'événement. L'installation des "Bakambi" se situe dans le cadre de l'évolution des nouveaux ministères dans l'Eglise et de la voie nouvelle dans laquelle s'est engagée l'Eglise du Zaïre. Après l'évangélisation par les missionnaires, la foi apportée a mûri au sein des familles zaïroises.

(1) AN n° 1355 du 18/06/75

Aujourd'hui, face à la pénurie des vocations, l'Eglise du Zaïre se doit de réagir. La propagation de cette foi devient l'affaire des zaïrois et des Africains eux-mêmes, elle relève de leur responsabilité. C'est ainsi que les "Bakambi" ont été élus par la chrétienté pour devenir responsables de l'Evangelisation dans les quartiers, dans les familles, à l'exemple des chrétiens des premiers temps de l'Eglise.

Le Cardinal leur a remis un Evangile, signe de leur nouvelle charge :diffuser la parole de Dieu, assurer la pastorale, distribuer la communion, apporter l'eucharistie aux malades."La survie de l'Eglise dépend des prêtres, religieux et religieuses du pays" devait dire le Cardinal.

Ainsi le Cardinal Malula est arrivé, après 3 ans de préparation, à réaliser un vœu très cher. Ne disait-il pas "il faut bombarder les paroisses actuelles pour les faire éclater en petites communautés à taille humaine" ? Le départ est donné. C'est une expérience qui mérite d'être suivie et entourée de sympathie. Elle se présente comme un test et répond bien au souci des théoriciens de l'indigénisation de l'Eglise africaine. Elle devrait permettre un plus grand enracinement des chrétiens africains dans leur terroir, mais aussi une expression renouvelée de la foi en J.C.

Ces deux voies, camerounaise et zaïroise vers l'africanisation et l'indigénisation progressives du clergé africain ont été une solution partielle au problème du célibat des prêtres qui est un véritable frein à la vocation sacerdotale. Nous disons solution partielle parce que la périodisation de notre travail (1965-1976) ne nous a pas permis de savoir si après le Zaïre, d'autres pays africains ont suivi. En ce qui concerne la Côte d'Ivoire nous ne pensons pas qu'il y ait eu jusqu'à ce jour l'institution d'un diaconat marié.

4 - L'Eglise et les Etats d'Afrique : une cohabitation pas toujours aisée

Bien qu'en Côte d'Ivoire, en Haute-Volta ou au Sénégal, l'Eglise et l'Etat aient d'excellents rapports, dans d'autres pays africains, la cohabitation a été loin d'être pacifique. En effet, les missionnaires et les religieux ont souvent été pris dans les "tourmentes" qui agitent les pays où ils se trouvent. Ainsi l'Eglise catholique a été prise dans les événements qui, de février 1961 à janvier 1965 avaient secoué le Congo-Belge (Zaïre actuel). Pendant cette période, 78 missionnaires catholiques avaient trouvé la mort au Congo Belge.

Ces événements tragiques n'avaient pas une signification religieuse directe. Mais comme tout le reste, les missions étaient prises dans l'effroyable drame congolais où rebelles d'une part, et mercenaires blancs et armée nationale d'autre part, rivalisaient d'atrocité, sans tenir compte du principe de la souveraineté du pouvoir ecclésial et de son indépendance.

D'autres faits par contre avaient eu une origine religieuse directe. Des missionnaires catholiques appartenant à la Congrégation des Pères du Saint-Esprit, avaient été expulsés en 1965 de la République du Congo Brazzaville (l'actuelle République Populaire du Congo) sous l'allégation d'activités contre le gouvernement.

Ces expulsions étaient en relation avec d'autres mesures répressives prises par le gouvernement congolais contre l'Eglise et spécialement contre la presse catholique. La plus sévère de ces mesures a été celle prise contre l'Abbé Louis Badila, prêtre congolais et éditeur de l'hebdomadaire "la semaine africaine" et qui fut emprisonné et soumis à des tortures.

Un autre fait plus significatif de la tension qui régnait à cette époque entre l'Eglise et l'Etat, a été le problème des missionnaires et du Haut Clergé autochtone de Guinée.

D'abord fin mai 1967, tous les missionnaires européens avaient été expulsés de la Guinée de Monsieur A. Sekou Touré. Ensuite, en 1971, Mgr TCHIDIMBO, Archevêque de Conakry, fut arrêté avec son ancien vicaire général, Mgr GOMEZ. Depuis plus d'un an, entre l'Archevêque de Conakry et le Président de la République, rien n'allait plus - les relations entre les deux hommes étaient "gelées", et l'Archevêque souhaitait une rencontre avec Monsieur Sékou Touré. Mais cette rencontre avait abouti à une situation tragique. Mgr. TCHIDIMBO avait été arrêté parce qu'il était accusé d'être "colonialiste". Il fut condamné aux travaux forcés à perpétuité par le Tribunal Révolutionnaire de Conakry.

Aussitôt connu le verdict du procès, les Archevêques métropolitains de l'Afrique de l'Ouest francophone se sont rencontrés à Abidjan le 27 janvier 1971. A l'issue de leur réunion, ils ont publié un communiqué prouvant leur solidarité à Mgr TCHIDIMBO. En voici deux extraits :

"... L'homme africain se sent profondément attristé et humilié. Ce que nous venons de vivre est le triste signe d'une Afrique non encore libérée de ce que nous avons dénoncé de plus dégradant dans le colonialisme, une justice dans une atmosphère trouble. Mais ceux qui connaissent l'authentique visage de l'Afrique savent bien que ce n'est pas celui-là qui vient de se manifester..."

"... Notre frère l'Archevêque TCHIDIMBO, condamné aux travaux forcés à perpétuité, tous ceux qui le connaissent savent qu'il est le dernier à pouvoir être suspecté de faiblesse envers le colonialisme... Il a collaboré loyalement, jusqu'à l'extrême limite de son possible, avec les responsables du pays. S'il y a eu rupture, nous pouvons en être certains que c'est parce que la foi et les valeurs chrétiennes étaient en jeu".

Cette partie du communiqué montre à l'évidence que pour que le clergé africain et le pouvoir en place puissent cohabiter ensemble pacifiquement, il faut que le premier épouse totalement - ou presque - les idées du second.

Or d'après les grands principes sur lesquels repose la doctrine catholique, il ne doit pas y avoir de confusion entre le pouvoir ecclésial et le pouvoir politique.

Cette vue est capitale dans le christianisme, car elle s'enracine dans le mot du Christ : "Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu" (Mt 22, 25, Mc 12, 17; Lc 20, 21).

Disons même qu'elle lui est spécifique. Ni les religions antiques, ni la religion islamique par exemple, ne font cette distinction. Pour elles, il est normal que le chef politique soit en même temps le chef religieux ou vice versa.

Selon la doctrine chrétienne, "le pouvoir politique est souverain sur son terrain spécifique d'action". Cela revient à dire que le pouvoir ecclésial n'a pas à se subordonner institutionnellement le pouvoir politique. En somme le pouvoir ecclésial ne dispose d'aucune juridiction civile proprement dite sur le pouvoir politique, d'aucun "haut domaine" temporel et politique sur le pouvoir civil. De son côté, "le pouvoir ecclésial est souverain sur son terrain d'action". En termes clairs, le pouvoir politique, en tant que tel, n'a aucune compétence pour donner à l'Eglise des ordres dans les domaines de l'évangélisation des âmes, de la liturgie, de la discipline des sacrements, de la catéchèse, de la prière, de la dogmatique, de l'action catholique. En ces domaines du sacré, du surnaturel, du divin, du divinisant, du surnaturalisant, la hiérarchie est souveraine.

Cela ne veut pas dire qu'il faut à tout prix que l'ecclésial et le politique évoluent dans deux mondes parallèles. Au contraire, une étroite collaboration est exigée dans le domaine social, économique et culturel. Ce terrain d'entente n'est malheureusement pas toujours aisé à trouver dans certains de nos pays, où le "pouvoir" en général ne se partage pas, le pouvoir politique voyant dans le

pouvoir ecclésial un rival, voire un imposteur. Et pourtant nos sociétés ont besoin des deux. Car quoique distincts, les deux pouvoirs ne doivent pas et ne peuvent pas s'ignorer : l'action surnaturalisante, "divinisante" de l'Eglise et l'action temporelle, "humanisante" de l'Etat ne sauraient être étrangères l'une de l'autre sans dommage pour l'Etat et sans dommage pour l'Eglise. Cette solidarité tient à une raison très générale : tout le naturel est "ordonné" au surnaturel et le surnaturel doit "imprégner" tout le naturel. Elle doit être le pont entre les deux puissances fortement mises en relief par Léon XIII dans l'Encyclique, "Immortale Dei":

"Dieu, y écrit-il, a partagé le gouvernement du genre humain entre deux puissances : la puissance ecclésiastique et la puissance politique, celle-là préposée aux choses divines, celle-ci préposée aux choses humaines... Toutes deux doivent concourir au bien-être du genre humain".

TROISIEME PARTIE

COMMUNICATION ENTRE LES EGLISES CHRETIENNES ET LES
NON CHRETIENS.

Les Eglises d'Afrique, comme toutes les Eglises du monde communiquent entre elles grâce à de multiples moyens.

Le 14 mai 1972, a été sacré : JOURNEE MONDIALE DES MOYENS DE COMMUNICATION SOCIALE, par le Pape Paul VI.

Le N° 1285 du 10 mai 1972 d'AFRIQUE NOUVELLE nous fait part du message pontifical : "LES MCS* AU SERVICE DE LA VERITE".

L'importance des moyens de communication sociale n'échappe plus à personne. Presse, radio, cinéma, télévision sont aux mains de ceux qui les manipulent, de puissants instruments de formation et d'information, mais parfois, hélas, de pression et d'oppression. C'est pourquoi il existe une éthique de mass média.

L'Eglise pour sa part, a pris une conscience aiguë du rôle primordial des MCS, dans la vie de l'homme d'aujourd'hui. Elle comprend qu'ils peuvent constituer un moyen

* M C S : moyens de communication sociale

primordial pour l'éducation religieuse. L'institution d'une journée mondiale des M C S, au même titre que la journée mondiale de la paix, a été une des manifestations de cette prise de conscience de l'Eglise. Dans le cadre de cette célébration, un thème est proposé chaque année à notre réflexion.

La presse est le plus vieux de ces quatre M C S cités plus haut. La presse catholique elle aussi est à l'heure de l'échange et du dialogue. Au niveau de l'Afrique, AFRIQUE NOUVELLE est l'un des plus grands M C S. Puis il y a le journal "Peuples du Monde" au niveau occidental. Ce journal est né en avril 1967 (1). Il a remplacé dix-sept publications missionnaires qui ont accepté de fusionner telles "Missions Etrangères de Paris", l'édition française de "Vivante Afrique", "l'Echo des Missions Africaines", "Mission des Iles", "Chemins du monde", "connaître les missionnaires", "l'illustré missionnaire", etc. La presse catholique est un M C S qui est non seulement au service de l'information, de la culture, des loisirs et des arts, mais surtout au service de la Parole pour une mission de témoignage de Dieu. Outre les journaux, il existe d'autres M C S par lesquels les Eglises communiquent entre

* A.N. N° 1031 du 11 au 17 mai 1967

elles. Il s'agit des synodes, des conférences épiscopales, des diverses rencontres des mouvements chrétiens et non chrétiens, des religieux entre eux, des religieux et des laïcs, etc...

De toutes ces rencontres, deux ont particulièrement marqué le cours des Eglises de 1960 à 1975,

- Le Concile de Vatican II
- Le Conseil Oeuménique des Eglises de Naïrobi (Kenya).

Ces deux rencontres se sont voulues pluriconfessionnelles et c'est en cela que leur portée a été très grande.

Le Vatican II organisé par le Pape Jean XXIII en 1962 a défrayé les chroniques du grand communicateur ouest africain "AFRIQUE NOUVELLE". Durant tout son déroulement, et encore aujourd'hui, nous entendons parler des "Enseignements de Vatican II". Ou bien, des décisions sont prises à la lumière de "Vatican II", c'est croire à son importance.

Les conférences épiscopales, les synodes et les rencontres qui ont suivi le Vatican II ont permis aux Eglises catholiques africaines de connaître le poids qu'elles constituent et la place qu'elles occupent dans l'Eglise Universelle.

Nous ne saurons terminer cette partie sans parler des rapports des Eglises catholiques africaines avec les autres religions existantes en Afrique, c'est-à-dire le problème de la pastorale avec les non chrétiens. Ceci constituera le dernier point de notre exposé.

A - Le Concile de Vatican II

Jean XXIII avait raconté un jour, que c'est en réfléchissant aux problèmes du monde contemporain qu'il avait eu l'idée de convoquer un Concile. Dans son esprit, celui-ci devrait avoir pour tâche d'ouvrir un dialogue dans un langage qui fût celui de l'homme contemporain. Le Pape se vit ensuite confirmé dans son intention lorsqu'il se demanda comment rétablir l'unité entre les chrétiens divisés : l'"aggiornamento" de l'Eglise romaine, réalisé par un concile, lui apparut comme la condition indispensable de tout dialogue oecuménique sérieux. Tout au long des 45 mois qu'a duré sa préparation comme ses quatre sessions, séparées par de fécondes inter-sessions, Vatican II a poursuivi ce double objectif.

1 - Le but du Concile

Le Concile Oecuménique de Vatican II s'était déroulé du 28 juin 1962 au 8 décembre 1965. Il avait réuni 3 000 per-

sonnes dont 2 500 prêtres. Jean XXIII voulut que le visage de l'Eglise fut profondément modifié. L'unité des chrétiens devait demeurer l'idéal fondamental du Pape.

Les textes préparés par les commissions préconciliaires ont été rassemblés dans 119 opuscules : on discernait là le souci du Souverain Pontife de donner aux pères du Concile toutes les facultés de faire connaître leurs opinions.

L'éventail des questions abordées est extrêmement étendu. Pour en donner une idée, disons seulement que lors de la septième et ultime session de la commission centrale, dix-sept schémas avaient été examinés. L'un d'eux traitait notamment des rapports entre l'Eglise et l'Etat; plusieurs autres du laïcat. Enfin, et ce fut par là que la préparation du Concile s'était achevée, le secrétariat pour l'unité des chrétiens avait présenté cinq schémas sur "l'Oecuménisme catholique", sur "la Parole de Dieu", sur "la prière pour l'unité", sur "l'amour entre les différentes confessions" (avec les Juifs en particulier) et sur "la tolérance religieuse". Parmi ces schémas, il s'en trouvait qui traitaient directement de la réforme de la Curie (réclamée par un très grand nombre d'évêques), de la limite d'âge à imposer à l'exercice des fonctions épiscopales ou cardinalices...

Il est utile de souligner que le Concile de Vatican II ne descendra pas dans les détails. Il définira seulement des orientations et confiera le soin de fixer les applications concrètes à des commissions post-conciliaires. Là réside le danger de laisser enterrer certains projets; dans les sociétés religieuses comme dans les sociétés civiles, il arrive souvent que des travaux de commissions se perdent dans les sables.

A l'approche du Concile, le R.P. Clappi a publié dans "L'OBSERVATORE ROMANO" (1) un article extrêmement important intitulé : "Nouvelle splendeur de foi attendue du Concile oecuménique", qui apporte pour la première fois des indications précises sur ce que sera le Concile (2).

L'auteur rappelle que le Premier Concile du Vatican fut interrompu et ne put être repris à cause de l'occupation de Rome le 20 septembre 1870. Ainsi au IIème Concile du Vatican, à près d'un siècle de distance, revient la tâche de reprendre le fil des travaux laissés en suspens, et de compléter la déclaration solennelle de la doctrine catholique concernant la nature intime de l'Eglise, les rapports entre la primauté du Pontife romain et l'autorité des Evêques, entre la hiérarchie et le laïcat, entre l'Eglise et l'Etat.

(1) Journal du Vatican

(2) AN N° 784 du 17 au 23 août 1962

Quatre buts principaux devraient guider l'esprit du Concile. Paul VI qui avait succédé à Jean XXIII les avait rappelés lors de l'ouverture de la 2^{ème} session (30 septembre 1963). Ce sont :

11 - La conscience de l'Eglise

Le but était d'aboutir, dans les limites permises au langage humain, à une définition qui puisse mieux instruire les chrétiens sur la constitution réelle et fondamentale de l'Eglise et leur faire mieux découvrir les multiples aspects de la mission salvatrice.

Le Concile devrait permettre d'explorer, d'exprimer et d'ordonner la vérité concernant l'Eglise du Christ : par exemple, l'accroissement du caractère social de la civilisation moderne, le développement des communications entre les hommes, le besoin de juger les diverses dénominations chrétiennes selon la conception vraie et univoque continue dans la révélation divine...

12 - Le renouveau de l'Eglise

C'était l'autre objectif primordial du Concile. Il devrait se manifester comme un propos délibéré d'éveil printanier, de rajeunissement, soit des forces intérieures, soit des

règles qui commandent les structures canoniques et les formes des rites de l'Eglise. Bref, le Concile tendait à donner à l'Eglise ou à accroître en elle cette splendeur de perfection et de sainteté, que seules l'imitation du Christ et l'union mystique avec lui, dans l'Esprit Saint, pouvaient lui conférer.

La réforme visée par le Concile ne consiste donc pas dans un bouleversement total de la vie présente de l'Eglise, ni dans une rupture avec sa tradition dans ce que celle-ci a d'essentiel et de vénérable, mais elle est plutôt un hommage rendu à cette tradition, dans l'acte même qui veut la débarrasser de tout ce qu'il a de caduc et défectueux, de façon à lui faire trouver son authenticité et sa fécondité.

13 - L'unité des Chrétiens...

Ce troisième but du Concile concernait les "autres chrétiens" c'est-à-dire ceux-là qui croient en Jésus-Christ, mais que l'Eglise catholique ne compte pas comme ses associés dans la parfaite unité du Christ (Protestants, Anglicans, Orthodoxes...) : il n'y a qu'une seule Eglise du Christ. Elle doit être unique.

Ce Concile était donc un concile d'invitation, d'attente, de confiance, dans le sens d'une participation plus large et plus fraternelle à son "oecuménicité authentique".

14 - Le dialogue avec le monde contemporain

Le Concile travaillera ensuite à jeter un pont vers le monde contemporain. L'Eglise doit découvrir de plus en plus et confirmer sa vocation missionnaire, c'est-à-dire sa destination essentielle qui la voue à faire de l'humanité, en quelque condition qu'elle se trouve, l'objet de sa mission et de son zèle passionné d'évangélisation.

Ce Concile se caractérisait par l'amour universel du Christ. Mais au lendemain de Vatican II, quel bilan pouvait-on dresser provisoirement ?

2 - Apport de Vatican II

Vatican II vient de se terminer le 8 décembre 1965. Il a permis l'ouverture de l'Eglise catholique sur le monde. L'Eglise romaine s'est, au cours de celui-ci, imprégnée davantage de l'Evangile au grand étonnement des anti-cléricaux.

L'Eglise romaine a volontairement abandonné l'esprit légaliste hérité de l'Ancien Testament, pour l'esprit de liberté de l'Evangile.

21 - Un certain libéralisme psychologique
et doctrinal est né

Les Juifs qui ont eu tant à souffrir des chrétiens, ont reçu justice, au moins dans les textes.

Vatican II a noué un début de dialogue qui s'amplifiera progressivement. Le Concile a enfin déclaré la paix au monde entier, profane et religieux, y compris les communistes dont Jean XXIII disait : "Ils se disent les ennemis de l'Eglise, mais l'Eglise n'a pas d'ennemis".

Ce libéralisme n'était pas seulement psychologique, il était aussi doctrinal. En effet, au cours du concile, l'Eglise romaine avait jeté les bases d'un authentique respect de la personne humaine en son sein même. En reniant l'esprit totalitaire du Saint Office et de l'Inquisition, elle avait enfin repoussé sa tentation permanente de peser sur les intelligences et sur les consciences. La recherche liturgique, biblique, théologique, pastorale et philosophique pourra en être stimulée. Cela prendra du temps, mais le cap était pris irréversiblement.

22 - Des structures de dialogue

Le laïc - hier encore considéré comme un sujet taillable et corvéable à merci - a été reconnu, timidement comme

un citoyen à part entière dont les tâches spécifiques sont à respecter et à susciter. A l'ère de l'obéissance passive a succédé celle du dialogue et de la confiance. Le synode épiscopal sera un organisme permanent. Les dicastères romains vont être progressivement remaniés, rajeunis, internationalisés. A l'échelon diocésain, la remise en honneur du presbytérium devrait résorber peu à peu le paternalisme des évêques.

C'en était fini de l'arbitraire des états-majors distants et omnipotents ? On pouvait l'espérer raisonnablement, le pape Paul VI étant disposé à faire confiance aux évêchés nationaux afin que les impulsions données par la hiérarchie soient plus circonstanciées et le contrôle plus respectueux des réalités locales.

3 - Mais des échecs provisoires

- Vatican II avait eu la lucidité d'instituer un diaconat marié, dans les préparatifs préconciliaires.

Cette solution devait permettre dans une certaine mesure de surmonter la très grave crise de vocation que traverse l'Eglise. Mais le concile s'était vu, on le sait, interdire par Paul VI de discuter de l'opportunité pour l'Eglise latine de créer, à côté du clergé célibataire actuel, un nouveau clergé marié. C'est un problème que les conférences épiscopales ultérieures en Afrique et ailleurs auront à débattre.

- Le voeu exprimé par le Concile concernant les mariages mixtes est resté sans lendemain.

- L'une des grandes questions du Concile demeurait celle de la "revalorisation" des pouvoirs des évêques. Le Concile n'avait pu résoudre ce problème, car on estimait à Rome qu'il était pratiquement impossible, et même indésirable de leur donner des pouvoirs accrus surtout dans les pays de mission, où le haut-clergé était devenu autochtone de fraîche date, l'expérience des évêques était, prétendait-on, insuffisante pour qu'on leur laissât des initiatives supplémentaires.

Le Vatican devait garder son rôle traditionnel d'arbitre suprême.

L'Après-Concile aura prouvé peu à peu le contraire, car lors de la clôture du symposium des Evêques africains tenu à Kampala (Ouganda) le 31/7/69, le Pape Paul VI devait déclarer en substance : "Soyez vos propres missionnaires!". Cette phrase fera son chemin. Lors des différentes conférences et notes épiscopales, on a souvent entendu ou lu : "Notre être profond ne doit pas nous être conféré du dehors". Cette phrase du Pape Paul VI est devenue pour les Africains une "Nouvelle" Bonne Nouvelle", et elle montrait aux Africains que leur Eglise est mûre et qu'elle s'insère dans la grande famille de l'Eglise chrétienne.

B - La place de l'Eglise africaine

Nous avons vu que l'Eglise catholique d'Afrique est la 3ème dans le Tiers-Monde (40 millions d'âmes) après l'Amérique latine (250 millions) et l'Asie (53 millions). Dans la classification par continent, l'Amérique latine apparaît catholique à 82 %, l'Afrique à 12 % et l'Asie à 2,4 %(1). Mais à l'intérieur de l'Afrique même, il y a des disparités. Dans certains pays, ils représentaient 44,25 % (Angola) à 92,92 % (Séchelles) des habitants. En Côte d'Ivoire et au Dahomey, ils étaient respectivement 466 721 et 373 467 (11,37 et 14,14 % de la population) (2). Au début de 1979, on comptait 353 circonscriptions ecclésiastiques africaines relevant de la Sacrée Congrégation de la propagation de la Foi (50 archidiocèses, 280 diocèses, 1 abbaye melliuss, 11 préfectures apostoliques, 2 administrations apostoliques) dont 246 ayant à leur tête un prélat noir. L'Afrique noire compte actuellement 10 cardinaux, le tanzanien Laurent Rubungu (Dar-es-Salam), le Voltaïque Paul Zoungrana (Ouagadougou), le Kenyan Maurice Otunga, le Sénégalais Hyacinthe Thiandoum (Dakar), l'Ougandais Emmanuel Nsubuga (Kampala), le Nigérian Ignatius Ekandem (Ikot-Ekpene), le Malgache Victor Razafimahatratana (Tananarive), le Beninois Bernardin Gantin, ancien archevêque de Cotonou, premier et seul africain membre de la Curie romaine, président des dicastères "Justice et Paix" et "Cor Unam", et l'Ivoirien Bernard Yago (Abidjan).

(1) P Decraene, "Vieille Afrique, jeunes nations", PUF, 1982

(2) A partir du tableau d'Afrique Nouvelle n° 1274

Il ne s'agit pas de se complaire dans une vaine satisfaction en constatant leur représentation numérique. Le problème est de prendre conscience du capital humain et spirituel qu'ils représentent et de quel crédit ils peuvent jouir au sein du peuple noir et de l'Eglise universelle.

Le décès de Jean Paul Ier et l'élection de Jean Paul II ont été l'occasion de souligner le poids de l'Afrique au sein du conclave : douze grands électeurs africains, si l'on ajoute aux neuf cardinaux originaires d'Afrique noire et leurs collègues Stéphanos Sidarouss du Caire, Owen Mac Cann du Cap et Duval d'Alger. Le Souverain pontif devant être élu par 75 % plus une voix, soit, pour les 112 cardinaux, par 85 voix, on constate que l'Afrique représente avec ses douze cardinaux, le dixième du corps électoral.

Mais au seuil des indépendances africaines, il faut considérer avec une égale attention le poids du catholicisme africain et l'étendue des problèmes auxquels il doit faire face.

1 - L'Eglise a contribué aux "Indépendances" des peuples noirs

C'est surtout à propos de l'indépendance que l'Eglise, à travers AFRIQUE NOUVELLE, se fit l'écho des aspirations

profondes du peuple noir.

Dès 1953, une déclaration non équivoque des Evêques de Madagascar fit effet d'une bombe : "La grandeur de l'homme vient de ce qu'il est libre et responsable; et la liberté politique est l'une de ces libertés et de ces responsabilités fondamentales. Ne pas en jouir prouve une évolution inachevée et ne peut être que temporaire". "En conclusion, le peuple noir connaît la légitimité de l'aspiration à l'indépendance, comme aussi de tout effort constructif pour y parvenir".

A la même époque, les Evêques d'Afrique Occidentale francophone faisaient savoir que le préambule de la Constitution du 28 sept. 1946 stipulait que "La France entend conduire les peuples dont elle a pris la charge à la liberté de s'administrer eux-mêmes et de gérer démocratiquement leurs propres affaires. Un journal français attaqua vigoureusement AFRIQUE NOUVELLE, le traitant de journal "aux déclarations démagogiques" qui mettait en danger la position de la France en Afrique et à Madagascar.

2 - Dans le domaine proprement religieux,
des faits marquants ont montré que l'Eglise africaine occupait une certaine place au sein de l'Eglise universelle. AFRIQUE NOUVELLE n'appelait-il pas le Pape Pie XI le Pape des Missions et PXII l'ami des Africains ?

Lorsque le 29 octobre 1939, Pie XII sacra lui-même à Saint Pierre les deux premiers évêques africains Rama Rasandratana (Madagascar) et Kiwahuka (Ouganda), l'Afrique avait vibré d'émotion et de joie.

Le 24 octobre 1948, Pie XII créa la délégation apostolique à Dakar pour les pays francophones du continent; AFRIQUE NOUVELLE salua l'événement comme une date dans l'histoire religieuse du continent.

L'institution de la hiérarchie le 14 sept. 1955 consacra la majorité des Eglises d'Afrique.

L'Encyclique "Fidei donum" du 21 avril 1957 lança un appel au monde entier en faveur des missions d'Afrique. Un passage de ce célèbre document retentit comme un "nunc dimittis"; "Nous avons favorisé de tout notre pouvoir les progrès de l'Évangile sur ce continent. Nous avons eu la joie surtout d'instituer en de nombreux pays la hiérarchie ecclésiastique et d'élever déjà plusieurs prêtres africains à la plénitude du sacerdoce". En effet, lorsque Pie XII mourut le 9 oct 1958, il laissait sur le continent 22 Evêques africains dont 3 en AOF, NNSS Dodds (1952), Yougbaré (1956) et Gantin (1956). Jean XXIII, son successeur, continua son oeuvre. L'on se souvient en particulier qu'un certain 4 avril 1962, il nomma 5 Evêques noirs en Afrique

de l'ouest, NNSS Thiandoum (Dakar), Tchidimbo (Conakry), Sangare (Bamako), Dosseh (Lomé) et Amissah (Accra). Il suscita sur le continent de nombreux pasteurs qui, le Concile venu, surent faire entendre la voix de l'Afrique.

AFRIQUE NOUVELLE marqua le passage du Pape Paul VI à Kampala (Ouganda) juillet 1969 : premier voyage d'un Pape sur le continent, acte de foi en Afrique. Pour AFRIQUE NOUVELLE, cette présence marquait la reconnaissance et la place de l'Eglise d'Afrique dans l'Eglise universelle. Pour mettre un sceau à cette démarche, le pape consacra lui-même 12 Evêques sur la terre ougandaise.

Un autre fait marquant devait en 1975 consacrer la place de l'Eglise africaine dans l'Eglise universelle : ce fut la cinquième Assemblée du Conseil Oecuménique des Eglises à Nairobi (Kénya) du 23 nov au 10 décembre 1975.

C - Le Conseil oecuménique des Eglises : Nairobi 75

Pour la première fois, l'Assemblée générale du Conseil Oecuménique des Eglises (COE) s'est tenue en Afrique, à Nairobi du 23 novembre au 10 décembre 1975. Deux mille trois cents personnes y avaient participé. C'est dire l'importance !

Le but du COE, on le sait, est de faciliter l'action comme des églises, en particulier de les aider dans leur tâche de mission. Comme on le voit, Naïrobi a abrité un grand sommet sur Jésus-Christ.

La constitution du COE demande une Assemblée tous les 7 ans pour déterminer les lignes de conduite, revoir les réalisations et élire un président et un comité central. Le comité central de 120 membres se réunit tous les ans. Un conseil exécutif de 19 membres se réunit deux fois l'an. On compte 6 co-présidents, 1 président d'honneur et un secrétaire général. Au moment de cette assemblée, le Pasteur Philipp Potter, un jamaïcain, assumait cette charge.

Outre les élections et les révisions d'action, l'Assemblée dégage des orientations, donne également l'occasion de célébrer la foi et "d'explorer l'Évangile", trésor commun de toutes les Eglises. A cette Assemblée, le thème principal était : "Jésus-Christ libère et unit".

Parmi les 2 300 participants à l'Assemblée, on distinguait 747 délégués représentant les 271 Eglises membres : protestants, orthodoxes et catholiques chrétiens. Ils venaient de nombreux pays : 116 d'Afrique (1 délégué/7) - 106 d'Asie - 155 de l'Europe de l'Ouest - 109 de l'Europe de l'Est - 153 d'Amérique du Nord - 24 d'Amérique latine - 11 des Antilles - 43 d'Australie et du Pacifique - 30 du Proche-Orient.

La confrontation de tant de personnes de toutes origines et de toutes confessions (il y avait à Naïrobi des musulmans et des bouddhistes) est considérée par le COE comme un signe de la présence du Saint-Esprit.

Le COE découvre ainsi que la confrontation peut être un aspect de l'unité. Là où des groupes politiques et des institutions sociales se seraient scindés depuis longtemps, les Eglises insistent sur le fait que le nom qu'elles confessent est plus fort que les divisions dont elles souffrent.

Naïrobi a été l'occasion pour tous ses participants de combattre l'injustice. Quand il s'agit de dénoncer l'apartheid, les guerres coloniales, la misère... en un mot les situations d'injustice : on est d'accord, même s'il faut pour cela vivifier le vocabulaire. Par exemple, le mot "pauvre" peut paraître usé, dans la ligne des "mots-choc". On parlera à Naïrobi "des misérables de ce monde". Dans la dénonciation des injustices, à condition d'en étendre la liste pour que chacun retrouve celle qu'il stigmatise, pas de problème. On est uni et fort. Mais le COE ne s'est jamais payé de mots. Les actes suivent. Il y a injustice. Elle doit être combattue. Là encore on se retrouve unis. Et quand M. Thomas, Président du Comité Central du COE, conférencier du premier jour, a parlé de

la nécessité d'inventer "une spiritualité du combat", il a été applaudi. Et tout le monde souscrit à la phrase-clé de son discours : "la théologie et la spiritualité offrent aux chrétiens et à l'Eglise le point d'attache indispensable dont ils ont besoin pour s'engager dans des actions responsables qui transformeront le monde". Il y a eu encore approbation de tous lorsqu'on a souligné à Naïrobi qu'"il n'y a pas de théologie authentique en dehors d'un face à face responsable avec le monde contemporain, au nom de la dignité humaine".

Notons pour terminer que Rome avait envoyé à cette Assemblée 16 observateurs sur les 90. En 1948, lors de l'Assemblée constitutive d'Amsterdam, la présence de catholiques était interdite, comme elle l'a été encore en 1954 (Evanston, USA).

La terre africaine avait eu plus de chance. L'Eglise d'Afrique en était honorée et était reconnue universellement.

Si la terre africaine tend la main par l'Eglise interposée, à tous les fils qui pratiquent le christianisme dans le monde et en Afrique, qu'en est-il avec ses fils de confessions différentes ?

En termes clairs, quels types de rapports existent entre l'Eglise chrétienne et les autres religions et croyances d'Afrique ?

D - Rapports de l'Eglise chrétienne avec les autres religions existantes en Afrique. Problème de la pastorale avec les non-chrétiens

Vatican II avait invité les Eglises chrétiennes à un rapprochement avec les autres religions. A Naïrobi, des bouddhistes et des musulmans étaient présents à la 5^{ème} Assemblée du Conseil Oecuménique des Eglises. Mais dans la vie quotidienne, comment chrétiens et non-chrétiens (musulmans, fétichistes, ...) vivent-ils ?

1 - Rapport avec les musulmans

Dans beaucoup de nos pays, le nombre de gens qui sont de confession islamique est très élevé (en 1975 : 153 000 000) (1). Ils occupent le plus souvent plus de la moitié de la population totale nationale. Ils vivent ensemble sur le même sol que leurs frères chrétiens. C'est toujours que des Evêques ou des prêtres répètent : "Nous ne connaissons vraiment pas nos frères musulmans!" Pourtant ils se cotoient tous les jours.

C'est pourquoi, depuis le lendemain de Vatican II, les responsables de l'Eglise en Afrique de l'Ouest ont mis sur pied une commission de travail chargée spécialement des relations avec les musulmans dans l'esprit du Concile.

(1) A.N. n° 1368

Les rencontres et sessions organisées ou encouragées par cette commission à travers les différents pays ne se comptent plus. Encore moins peut-on compter tous ceux et toutes celles, musulmans comme chrétiens, qui, jour après jour, s'efforcent de créer des liens d'amitié entre deux communautés religieuses qui ailleurs s'ignorent, se combattent même.

Mais beaucoup l'ont ressenti et souvent répété : le premier pas de l'amitié, sa seule base solide est une connaissance objective et respectueuse de la foi et de la vie religieuse de l'autre. C'est cela qui a déterminé la commission épiscopale à offrir au moins à quelques chrétiens l'occasion d'acquérir une connaissance plus approfondie de l'Islam et des valeurs propres que vivent les musulmans africains. C'est ainsi que des villes comme Koumi (Hte Volta) sont des hauts lieux d'études religieuses où l'Islam et les musulmans ne sont jamais oubliés. Et la ville de Bouaké (C.I.) ou Bobo (H.V.) ne sont-elles pas des "hauts-lieux" du dialogue islamo-chrétien, à en croire par le nombre de rencontres qui s'y sont déroulées ?

Pas une fête religieuse, chrétienne ou musulmane, où les responsables des deux communautés n'échangent des vœux et des prières. Des gestes qui vont bien au-delà de la simple courtoisie puisqu'ils sont précédés, ou suivis,

comme nous le disions plus haut, de rencontres régulières de ces mêmes responsables.

La grande rencontre de l'Eglise catholique avec d'éminents musulmans africains en juillet 1975 à Niamey (Niger), le séminaire islamo-chrétien de Tripoli (Libye) en février 1976 et les 50 chrétiens qui s'étaient retirés pendant un mois au Grand séminaire de Koumi (Hte Volta) en juillet 1976, pour se consacrer à une étude intensive de la foi et de la vie religieuse de leurs frères musulmans et pour examiner comment rencontrer ceux-ci dans la paix et la fraternité, en sont des reflets on ne peut plus contestables. Mais, bien que nous fassions un large écho des bienfaits de ces initiatives, des obstacles demeurent cependant.

En effet, bien avant les divergences fondamentales de doctrine qui séparent chrétiens et musulmans, beaucoup d'autres obstacles se dressent devant une compréhension meilleure entre musulmans et chrétiens.

Il y a les obstacles qui viennent d'une mauvaise connaissance ou d'une ignorance de l'histoire des deux communautés religieuses : on se reproche mutuellement d'avoir été la religion introduite ou favorisée par la colonisation européenne. On se laisse égarer par des slogans comme celui-ci : "le christianisme est la religion des Blancs,

l'Islam celle des Noirs !" La majorité des musulmans ne sont-ils pas des Blancs ? Les premiers musulmans du temps même de Muhammad (Mahomet) n'ont-ils pas trouvé refuge auprès de chrétiens africains noirs en Ethiopie ? Pis, on se laisse encore enfermer dans des cloisonnements ethniques en disant : l'Islam est la religion de telle ethnie, le christianisme, celle de telle autre. Alors que les deux communautés ont un caractère universel et cherchent à dépasser les rivalités entre ethnies.

Il y a aussi les obstacles de compréhension qui viennent encore de l'ignorance des points essentiels de la vie religieuse de l'autre : les musulmans reprochent aux chrétiens de ne pas prier, de ne pas jeûner, s'ils ne les appellent pas même des "mécréants" en déformant leurs croyances fondamentales, alors qu'ils ne connaissent pas l'essentiel de la prière des chrétiens, de la foi des chrétiens. Les chrétiens, de même, font grief aux musulmans de se satisfaire de pratiques purement extérieures, de ménager la religion, la recherche de la richesse et de la réussite, et même la religion et la politique, sans s'informer sérieusement sur les vraies motivations des pratiques religieuses musulmanes, sur le fond des aspirations de tout musulman.

C'est encore un obstacle à la vraie compréhension mutuelle de se contenter tout simplement de paroles pacifiques et de dire : "Les deux religions sont bonnes, se valent"

et de rester ainsi chacun dans son coin sans s'intéresser à ce que croit l'autre, à ce que fait l'autre. Ou encore d'avoir de belles paroles, des rapports pleins de courtoisie et de prévenances avec les chefs et les représentants officiels de l'autre communauté, mais quand il s'agit d'un "pauvre type", de faire peser sur lui toutes sortes de vexations et de sarcasmes.

Tout cela n'a rien à voir avec la foi proprement dite. Ici, les uns et les autres doivent commencer à mettre de l'ordre, avant de se perdre dans des discussions théoriques sans fin. Ils doivent d'abord vaincre leur ignorance mutuelle. Peut-être alors ainsi, leur propre foi, leur propre vie religieuse deviendront-elles plus fortes, plus convaincues, plus centrées sur ce qui est essentiel ! Pourtant, les raisons ne manquent pas de s'entendre. Musulmans et chrétiens vivent côte à côte, parfois dans la même famille, dans le même village, dans le même quartier. Ils vivent les mêmes réalités, bonnes ou mauvaises, les mêmes événements, heureux ou éprouvants. Ils sont attelés ensemble à la construction d'une même nation. Tout cela est-ce par hasard. N'y a-t'il pas là une invitation de Dieu à défendre ensemble, en son nom, puisqu'ils croient tous en lui, les droits de l'homme ? A promouvoir ensemble les libertés fondamentales ? A bâtir ensemble des sociétés fraternelles où les discriminations de toutes sortes

(économiques, sociales, raciales, religieuses...) seraient bannies?

En particulier, chrétiens et musulmans ne devraient-ils pas unir leurs efforts pour l'éducation des jeunes, pour la sauvegarde des valeurs familiales ? En cette période où l'Afrique est menacée d'aliénation culturelle, ne peuvent-ils pas travailler ensemble pour sauvegarder ces valeurs, dont les valeurs religieuses ne sont pas les moindres. Et ces valeurs religieuses ne peuvent être l'émanation de certaines personnes seulement, mais de tous ceux qui croient en l'existence d'un être supérieur, que ce soit Dieu ou sa représentation.

Vatican II a invité les uns et les autres à "oublier le passé (chargé de nombreuses dissensions et inimitiés) et à s'efforcer sincèrement à la compréhension mutuelle, ainsi qu'à protéger et à promouvoir, pour tous les hommes, la justice sociale, les valeurs morales, la paix et la liberté (1). Pour Mgr Duval, archevêque de Dakar, "le fondement du dialogue entre les chrétiens et les musulmans, c'est l'action de Dieu dans la vie des uns et des autres" (2).

En effet, le dialogue avec les non chrétiens - dont l'importance en Afrique où le pluralisme religieux existe dans toute son ampleur - n'échappe à personne. Le problème

(1) AN n° 961

(2) idem

est au niveau des mentalités et des habitudes qu'il faut réformer à la lumière de l'esprit du Concile, en admettant effectivement que l'action de l'Esprit ne se circonscrit dans les limites d'aucune religion, et que soient dignes de la coopération des enfants de Dieu, toutes les entreprises qui font appel à la conception chrétienne de l'homme et du Service, dans le respect de la loi de Dieu et des convictions religieuses.

Le chef musulman ivoirien, El Hadj Boubacar Gamby Sakho, avait dit à ce propos - lors de la célébration commune des fêtes du Ramadan et de Noël le 24 décembre 1974 par les musulmans et les chrétiens d'Afrique de l'Ouest : "Depuis Jean XXIII, vous savez, beaucoup de choses ont changé; on se montre beaucoup mieux disposé au nécessaire dialogue... Il faut qu'il y ait entre les religions révélées une fraternité véritable et une collaboration fondamentale pour une franche vérité de l'unité de Dieu, dans l'intelligence et la cohabitation pacifique des enfants de Dieu" (1).

C'est dans cet esprit de collaboration et d'entente que le rapprochement chrétiens - musulmans a permis :

- de résoudre l'épineux problème des mariages mixtes entre chrétiens et musulmans
- de voir que dans les institutions chrétiennes, comme les écoles catholiques par exemple, ouvertes aux musulmans,

(1) AN n° 1331 du 1/1/75

ainsi que dans les organismes d'assistance sociale et caritative (dispensaires, secours catholique...etc) tenus par des catholiques :

- 1) l'on s'interdit strictement toute propagande qui serait une atteinte à la liberté religieuse;
- 2) l'on continue de respecter les convictions religieuses de tous ceux qui les fréquentent.

Car a dit le Pape Paul VI lors de son passage à Kampala (Ouganda) en juillet 1969 : "les religions non-chrétiennes ne doivent plus être considérées comme des rivales, ni comme des obstacles à l'évangélisation, mais comme un secteur vif d'intérêt respectueux et d'une amitié future et déjà commencée" (1). Mais si cela est déjà commencé avec les chrétiens, qu'en est-il avec l'animisme ou son corollaire le fétichisme ?

2 - Rapport avec les fétichistes

Le "Fétichisme", culte des fétiches (objets ou animaux auxquels sont attribués des propriétés surnaturelles, bénéfiques pour le possesseur) c'est un fait, a été pourchassé par certains missionnaires. Il était considéré comme une idôlatrie qui détourne du vrai culte, et les prêtres africains avaient été éduqués dans cette perspective.

(1) AN n° 1331 du 1/1/75

Mais à l'heure de la révision culturelle, le prêtre ou le pasteur africain n'a plus voulu pratiquer la politique de l'autruche en se contentant de condamner purement et simplement le fétichisme du haut de sa chaire. Il l'a regardé en face comme "une pratique qui imprègne l'univers culturel africain. Ensuite il a recherché ce qu'il véhicule comme esprit religieux" (1). Oui on peut parler de découverte religieuse dans le fétichisme parce que le même africain qui se confie aux fétiches croit dur comme fer à l'existence d'un Dieu unique et tout puissant qui, pour lui, fait partie des choses évidentes qui ne sont pas à démontrer.

Le fétichisme secrète une mentalité propre à l'africain. Le pasteur ne se demande plus dans quelle mesure ce même africain peut recevoir l'enseignement chrétien et venir au fétichisme sans se départir de sa culture négro-africaine. L'opération est délicate, il faut l'avouer. C'est un chemin sur lequel heureusement l'évolution des temps a permis au prêtre ou au pasteur de s'engager. Mais il faut être clair : dans le fétichisme comme dans les traditions et coutumes africaines, il y a des valeurs à garder et des choses moins bonnes ou mauvaises dont l'africain doit se débarrasser. Sur ce, le fétiche fait partie de l'univers culturel de l'Africain autant que Dieu.

(1) Abbé Jean Baptiste Tégbao - AN n° 1354 du 11/6/75,

Pour affirmer que quelqu'un a un destin exceptionnel, on dira que "son fétiche est fort". Des chrétiens cultivés des plus hautes couches sociales ne daignent pas de consulter un féticheur (ou charlatan), sorcier du culte des fétiches, lorsqu'ils briguent des postes politiques et autres. On fait usage du fétiche pour conjurer le sort et s'assurer le succès dans un examen. "On fait fétiche" aussi pour guérir des maladies physiques ou mentales que la médecine scientifique peut difficilement identifier. Pour ceux qui y croient, les "fétiches ont été donnés par Dieu pour les aider et les protéger" (1).

A l'heure de l'authenticité, de l'indigénisation - africanisation, une partie du clergé africain, les adeptes des religions traditionnelles dont l'Abbé Jean-Baptiste Tegbao, Docteur en théologie, courent le risque de s'installer dans l'étage du fétichisme.

En effet ce n'est qu'une étape. En analysant plus profondément les religions traditionnelles, elles apparaissent beaucoup plus translucides. A l'arrière fond de la mentalité religieuse traditionnelle, Dieu demeure toujours présent avec l'essentiel de ses attributs, surtout l'unicité, la transcendance et la puissance. Mais malgré l'insatisfac-

(1) Jean-Baptiste Tegbao, AN n° 1354

tion dans laquelle nous laissent le fétichisme et les autres religions traditionnelles, il nous faut reconnaître, dit l'Abbé J.B. Tégbaou, que les religions traditionnelles ont un impact important sur les mentalités des Africains, qu'ils soient chrétiens ou non. Faire fi de cette influence, c'est passer à côté du vrai problème du christianisme en Afrique noire. S'il y a un esprit religieux dans la mentalité africaine, comment cette mentalité réussira-t-elle à s'intégrer au christianisme ? La mentalité à fond religieux ne risque-t-elle pas de s'étioler, c'est-à-dire de s'affaiblir, à cause de sa tendance à se développer en autarcie ? Le christianisme lui aussi ne risque-t-il pas d'évoluer en milieu africain, parallèlement à une mentalité religieuse traditionnelle sans rapport avec la foi chrétienne?"

(1). Elles sont nombreuses, innombrables les questions que le pasteur ou le prêtre de transition et de mutation culturelle doit se poser pour ne pas s'exposer à oeuvrer à une tâche stérile et sans lendemain, parce que contre-plaquée.

Nous ne pensons pas qu'il y a nécessité de dialogue entre christianisme et religions traditionnelles. Il y a depuis longtemps une sorte de complicité entre les diverses croyances religieuses et la croyance chrétienne. Cela se vit tous les jours en Afrique. Et le rapprochement Eglise-non chrétiens est un moyen de renoncer définitivement aux

(1) AN n° 1354

aux tensions religieuses qui n'aboutiraient qu'à disloquer les communautés africaines et à paralyser les pays dans le rôle qu'ils jouent en Afrique pour la sauvegarde et le développement des valeurs humaines et spirituelles. En conclusion, nous pouvons dire que la présence des religions traditionnelles, de l'Islam et du Christianisme dans nos pays maintient ferme la foi en Dieu. Elle donne la possibilité de baser la morale (personnelle et sociale) sur cette foi en Dieu. Elle donne la possibilité aussi de faire référence à Dieu dans les lois, les institutions, les actes publics, d'inclure le culte communautaire dans la vie sociale.

On peut être bon chrétien tout comme on peut être bon animiste, bon fétichiste ou bon musulman, en cherchant aux problèmes de la vie des solutions bien africaines qui ne soient pas nécessairement celles de ses coréligionnaires comme cela se fait ailleurs dans le monde.

Ayant bien compris cela, on trouvera, nous le croyons, comment engager un dialogue entre croyants de diverses confessions : la première condition est de respecter l'autre comme un frère qui a reçu certaines grâces de Dieu et qui est en marche vers Dieu en suivant un certain chemin. L'essentiel n'est pas ici de dire quel est le meilleur de ces deux chemins, mais de savoir si nous

marchons sur un chemin qui nous conduit vraiment vers Dieu...

Nous pouvons d'autre part dire aussi que la coexistence, le dialogue entre les diverses confessions dont nous parlions plus haut ne concerne que l'Islam et le Christianisme. Les religions traditionnelles sont omniprésentes. L'animisme par exemple préserve une forme d'harmonie entre le groupe social et son environnement religieux. Il assure une sorte de continuité entre le monde des ancêtres, celui des esprits immatériels et le monde des contemporains.

Il semble qu'il reste pratiquement indéradicable de la personnalité africaine avec laquelle il fait littéralement corps. Ainsi, le président ivoirien Félix Houphouët Boigny lui-même chrétien pratiquant, note-t-il avec pertinence : "Depuis les archevêques africains jusqu'au plus insignifiant catholique, depuis le grand marabout jusqu'au plus insignifiant musulman, depuis le pasteur jusqu'au plus petit protestant, nous avons tous un passé animiste... Le "fétiche", c'est le fond du problème" (1). Même dans les pays où les élites chrétiennes exercent un rôle important, l'animisme a conservé une vivacité surprenante. L'exemple du Bénin est particulièrement significatif de ce point de vue. La zone littorale de

(1) Cité par Jean Claude Froelich en avant-propos à son petit ouvrage, "Nouveaux dieux d'Afrique" (Paris, coll - Prismes", Ed. de l'Orante 1969)

l'ancien Dahomey, fortement christianisée depuis plus d'un siècle, abrite de nombreux couvents de féticheurs et de féticheuses, notamment dans la région de Ouidah où existe un clergé animiste très hiérarchisé, régulièrement consulté par les dirigeants béninois et qui est donc amené à jouer, au moins indirectement, un rôle très important dans la vie politique nationale (1).

3 - Rapport avec les autres églises

31 - Le "Kimbanguisme"

Notons d'autre part que quelques églises africaines, ou sectes (terme estimé péjoratif par certains), ont pris une importance considérable. C'est le cas de l'Eglise du Christ sur la terre par le prophète Simon Kimbangu (ou le Kimbanguisme) du Zaïre. Alors président de la République, Joseph Kasavubu accorda en décembre 1960 la personnalité civile à cette Eglise qui devait constituer dans son esprit un facteur d'unité religieuse, culturelle et politique entre les populations zaïroises et congolaises riveraines du fleuve Zaïre. Lors de la lutte pour l'indépendance du Congo alors belge, le Kimbanguisme constitua un sérieux facteur de résistance à la domination coloniale et ses adeptes ont soutenu l'action politique du parti Abako, servant notamment d'antennes provisoires à son organisation.

(1) Voir Olympe Bhely-Quenum, "l'Initié", Paris, Présence africaine, 1980

32 - Le Matswanisme

De même dans l'actuelle république populaire du Congo, la secte des matswanistes (1) fut un des soutiens les plus actifs de l'Union démocratique de défense des intérêts africains (UDDIA) du défunt président Fulbert Youlou. Jusqu'à la rupture intervenue en 1961 entre l'UDDIA et les matswanistes, ces derniers avaient fait voter "pour les os", c'est-à-dire pour André Matswa, mort en prison en 1942 à Mayana; ensuite, ils firent voter pour Fulbert Youlou.

33 - Les sectes dérivées de l'Islam

Certaines sectes sont dérivées de l'Islam. C'est le cas du Mahdisme, sorte de millénarisme de type messianique rappelant les mouvements analogues dérivés du christianisme.

Les adeptes de ces sectes rejettent le monde moderne notamment dans les zones déshéritées, abandonnées du pouvoir central national aujourd'hui, comme le furent autrefois du pouvoir colonial.

(1) Fondée par l'ancien tirailleur André Grenard, dit Matswa, né en janvier 1899 près de Brazzaville. Voir à ce sujet Martial Sinda, le messianisme congolais, Paris Payot, 1972

Parmi ces sectes musulmanes, certaines sont conquérantes ou réputées telles, comme celle des hamallistes de l'ancien soudan français (1).

Le mouridisme est né en 1854. Cheikh Amadou Bamba son fondateur (2) n'est apparu sur la scène politique-religieuse qu'en 1886 après avoir établi un programme en 1881. En 1887, il fonde Touba la capitale du mouridisme. Son programme est le mouridisme qui est une des "voies" de la religion musulmane qui avait péri-clité du rang de civilisation à la simple croyance. Ce mot "mouride" éthymologiquement traduit, signifie "celui qui tend vers Dieu".

AFRIQUE NOUVELLE a consacré deux pages entières dans son numéro du 21 au 27 septembre 1977. Si nous tenons compte de l'étude qu'a fait AFRIQUE NOUVELLE sur le mouridisme, nous retenons que Bamba a fait une secte dans laquelle tous les hommes peuvent trouver satisfaction. Elle trouve son origine au Sénégal et compte des adeptes dans toute l'Afrique occidentale, en Europe et en Amérique.

Les sectes sont nées d'un sentiment d'angoisse, de frustration, d'oppression et donc de révolte provoqué par les crises politiques graves telle la colonisation ou la déco-

(1) Voir à propos des sectes musulmanes Vincent Monteil, l'Islam noir, Paris, Edition du Seuil, 1980

(2) Voir Addoulaye Wado, la doctrine économique du mouridisme Dakar, coll. "Culture et développement" Interafricaine d'éditions, 1970

lonisation. Elles sont également les conséquences de transformations sociales profondes, telle que la naissance de l'industrialisation dans l'ancien Congo belge (Zaïre actuel) ou les anciennes Rhodésies (Zimbabwe et Zambie). Elles résultent également d'aliénations culturelles apparues avec l'expansion de l'enseignement de type européen.

Insatisfait de son sort, l'homme se réfugie alors dans une attitude religieuse qui le sécurise et qui, pense-t-il, le rend invulnérable. C'est ce que pensent de nombreux ethnologues et sociologues, dont J C Froelich qui écrivait à ce sujet : "Aux maux dont souffrent leurs sociétés qui cherchent désespérément à sortir de leur "Moyen-Age", les noirs opposent des remèdes spirituels. Partout surgissent des prophètes inspirés qui veulent reconstruire l'humanité et "rehabiliter" la race noire, fille de Cham-le-Maudit. Partout se construisent des Eglises qui adorent Dieu plus accessible, comme celui des "verts pâturages", un dieu noir à barbe blanche, qui guérit, exauce, protège des sorciers et qui un jour conduira vers une nouvelle terre de Canaan où les Noirs seront aussi riches que les Blancs (1).

Ces différentes sectes possèdent en commun de nombreux caractères : l'animisme joue un grand rôle dans le culte comme dans les croyances; la sorcellerie est largement

(1) Jean Claude Froelich, op cit p 77. Voir aussi Victor Lanternari, les mouvements religieux des peuples opprimés, Paris, Maspero, 1962

utilisée; la hiérarchie est exclusivement autochtone; le recours au message judéo-chrétien ou islamique est constant, mais son interprétation se fait parfois dans un sens à la fois favorable aux Noirs et hostiles aux Blancs; les thèmes autonomistes, nationalistes et panafricains font l'objet d'une exaltation permanente. Et c'est dans ce contexte d'une Afrique "plurielle" confessionnellement que les communautés ecclésiales vivent leur foi.

Rien d'étonnant si l'on rencontre au cours des cérémonies chrétiennes, telles que les ordinations, les fêtes anniversaires des Eglises ou les pèlerinages, en terre africaine des personnes de toutes les confessions et de toutes les croyances.

A ces différentes cérémonies ou rencontres, l'Eglise africaine accueille tout le monde sans distinction de race et de croyance. On y rencontre des gens de toutes les croyances que nous venons d'étudier, chacun est libre de venir s'il en a les moyens.

Notre propos n'est pas de décrire toutes ces cérémonies. Nous allons seulement prendre l'exemple des pèlerinages. Ce dernier résume à peu près comment se déroulent ces genres de rencontres dans les pays d'A.O.F.

E - Les pèlerinages

Dans la recherche de Dieu, les chrétiens de tous les pays font des pèlerinages dans des lieux sacrés. Lourdes, haut lieu de la foi chrétienne n'accueille-t-elle pas chaque année des centaines de milliers de pèlerins, venus de tous les coins de la terre ?

En Afrique, les chrétiens, lorsque les moyens ne leur permettent pas d'entreprendre des pèlerinages à Rome ou à Lourdes, organisent leurs pèlerinages en terre africaine. C'est le seul moyen pour le clergé local de faire participer le plus de chrétiens, de les faire prier et communier avec d'autres croyants. Ces grandes rencontres sont souvent des moments d'intenses émotions. Car c'est soit pour fêter le nième anniversaire de l'arrivée des missionnaires dans tel pays, soit pour telle ou telle cérémonie sacerdotale dans un autre. Un exemple, parmi tant d'autres, rapporté dans un numéro d'AFRIQUE NOUVELLE (1) va nous permettre d'apprécier la façon très africaine de vivre ces moments là.

Le samedi 23 avril 1966 avait été organisé le pèlerinage national du Mali, à Kita. En effet, chaque année l'Eglise

(1) AN n° 978 du 5 mai 1966

catholique du Mali organise un pèlerinage à Kita pour prier et louer la Vierge Marie. La statue de la Vierge y est installée voici plus de 70 ans. Le Cardinal Lavignerie avait envoyé de l'Afrique du Nord, pour évangéliser la région successivement, deux missions de trois Pères chacune. Malheureusement, ils furent tués en chemin. Des Pères du Saint Esprit vinrent alors du Sénégal, et construisirent à Kita la première chapelle. Démuni de tout, l'un d'entre eux, le Père Hangnéré, a pétri de ses mains, avec la terre du pays, la statue de la Vierge. Les Maliens ont là leur Vierge Marie. Pourquoi devraient-ils faire de grands voyages pour aller en pèlerinage, alors qu'il leur est possible de rendre visite, en la chapelle de Kita, à leur Mère à tous ?

Samedi 23 avril donc, dès 10 heures, un grand nombre de chrétiens maliens convergent vers la gare de Bamako, où un train spécial les attendait.

Un groupe de jeunes enseignants et d'étudiants distribuent aux participants des insignes qui leur serviront de billets. C'est toute la communauté chrétienne qui participe aux frais du pèlerinage; une péréquation qui joue et qui permet aux plus éloignés de venir sans trop de dépenses.

Ce sont des chrétiens de tout le Mali qui se retrouvent. Ils sont venus de tous les coins du pays. Même des Guinéens frontaliers viennent à ce pèlerinage.

Le voyage se fait à la fois dans la joie et dans le recueillement de la prière. Des prêtres dispersés dans les wagons animent des chants spécialement préparés. Et pour donner un ton plus officiel à la chose, des personnalités politiques sont là pour accueillir les pèlerins à leur arrivée à Kita. Tout le haut clergé malien est là aussi, parmi lequel on compte Monseigneur Sangaré, Archevêque de Bamako.

Pour ces chrétiens africains, le pèlerinage, c'est d'abord une pénitence pour un retour authentique à Dieu. Ils l'ont accomplie en se répartissant en trois groupes suivant la langue, pour une liturgie pénitentielle : en Bambara, à l'Eglise; en Bobo, dans les locaux du catéchisme; en Français chez les Soeurs.

Puis s'ensuit une veillée sur une des collines qui dominent la ville de Kita et sur laquelle se trouve une autre statue de la Vierge. Cette veillée fut introduite par une importante procession aux flambeaux qui se déroula sur près de deux kilomètres. Combien de personnes étaient rassemblées là, dans cette nuit calme ? Les organisateurs n'ont pas su dire le nombre exact. Ce que l'on sait

c'est que des frères musulmans, attirés par l'événement, étaient là aussi. La foule a suivi ensuite attentivement l'histoire de notre salut, de celui de l'humanité toute entière, grâce à une série de tableaux ingénieusement montés à partir de projections et d'ombres chinoises. Entrecoupés de chants et de prières, ces tableaux avaient préparé au mieux nos pèlerins à la messe pontificale que célébrera Monseigneur Courtois l'Evêque du lieu.

En redescendant vers leur logement de fortune, les pèlerins avaient le coeur chaud, comme les disciples d'Emmaüs, après Pâques lorsqu'ils eurent rencontré le Seigneur.

Dans le train du retour, c'est la joie, l'animation, les chants. Mais chacun au fond de son coeur pense toujours à tous ceux qui ont fait le succès du pèlerinage national.

A toutes les grandes cérémonies religieuses qui se déroulent en Afrique, on assiste toujours à des telles liesses populaires. Aussi le clergé compte beaucoup sur elles pour gagner de plus en plus de fidèles. Car qui, après y avoir participé, ne s'est-il pas un peu plus rapproché de Dieu ?

C'est dans ce même ordre d'idées que les cérémonies d'ordination sont dans chaque région concernée de véritables fêtes populaires.

Tous ces pèlerinages, toutes ces cérémonies d'ordinations sacerdotales sont les moyens de communication par lesquels le clergé africain gagne la plupart de ses fidèles que le bas niveau intellectuel ne permet pas d'accéder à la presse écrite ou parlée. Dans ces cérémonies, chaque participant a au moins un frère ou une soeur qui parle la même langue que lui. S'il n'a pas compris ce qui s'est dit, il peut alors demander et une oreille attentive est là pour l'écouter. Ainsi si on doute, on peut être convaincu par celui qui a cru. Et ainsi, de proche en proche, de cérémonie en cérémonie, le cercle de la famille chrétienne grandit en Afrique.

CONCLUSION GENERALE

Dès sa naissance, AFRIQUE NOUVELLE a suivi pas à pas l'action de l'Eglise dans le continent africain. Elle a aidé le peuple africain à prendre conscience de sa personnalité et à trouver une solution à ses problèmes spécifiques.

S'agissant des problèmes politiques et sociaux fondamentaux, nous savons à travers AFRIQUE NOUVELLE que l'Eglise n'a pas eu peur de se compromettre vis-à-vis de l'autorité coloniale en prônant les options conformes à la dignité africaine. Très vite, elle a pris une conscience aiguë du rôle primordial de la presse dans la vie de l'homme d'aujourd'hui. En effet, c'est par la presse chrétienne que nous pouvons étudier la vie des communautés ecclésiales en Afrique. C'est par elle que nous savons que les communautés religieuses ont constitué un moyen primordial pour l'éducation religieuse, la lutte contre l'analphabétisme et l'encouragement de l'enseignement des techniques élémentaires de l'agriculture et de l'hygiène. Si un pays comme le Gabon est aujourd'hui totalement scolarisé, c'est grâce à l'action de l'enseignement chrétien catholique et protestant.

On mesure d'autre part l'étendue considérable de l'oeuvre enseignante réalisée au Zaïre par l'Eglise au fait qu'au moment de l'accession de l'ancienne colonie belge à l'indépendance plusieurs centaines de prêtres congolais avaient été formés dans les séminaires, tandis que, de leur côté, les autorités coloniales n'avaient encore formé aucun officier dans leurs écoles militaires. C'est en 1963, soit 3 ans après l'indépendance, que les premiers officiers congolais auraient, selon le programme établi à Bruxelles, dû sortir du Prytanée de Luluabourg (actuelle Kananga). En revanche, Mgr Kimbondo, premier évêque congolais des temps modernes avait été sacré dès 1956. L'ordination du premier prêtre congolais avait eu lieu en 1917.

L'éducation scolaire a été l'élément le plus positif que l'Eglise ait apporté en Afrique. Aujourd'hui tout enfant qui naît en Afrique va à l'école, et sait lire et écrire, ce qui n'était pas le cas avant l'arrivée des premiers missionnaires (XVème siècle). A côté de l'oeuvre de scolarisation, l'action des communautés religieuses pour la promotion de l'homme et de la femme africaine est très considérable. Les personnes qui sortent des offices de promotions rurales (les O.P.R.), peuvent travailler après leur formation en coopérative, ou bien chez des particuliers, parfois même dans la fonction publique comme femmes de ménage dans les bureaux, dans les hôpitaux, dans les collèges, les lycées, les universités, les jardins

d'enfants, les cantines scolaires, etc. Dans les foyers, les mères font beaucoup de progrès au niveau de l'hygiène, de l'équilibre alimentaire...

Sur le plan religieux, l'Eglise africaine connaît un résultat assez bon jusqu'en 1975. Par exemple, le 25 nov. 1970, l'Eglise catholique de Côte d'Ivoire a célébré ses 75 ans. Le bilan qui suit montre le chemin fait par l'Eglise de C.I.

- 1934, à Dabou, ordination sacerdotale du 1er prêtre ivoirien, Mgr Kouassi, de regrettée mémoire.

- 1947, treize ans plus tard, le second prêtre, S.E. Mgr Yago montait à l'autel.

Aujourd'hui, 63 prêtres autochtones, une quarantaine de religieuses africaines, chiffre consolant, certes, mais qu'est cela en face du rythme accéléré des baptêmes et du bourgeonnement des communautés villagoises ? Une collaboration fraternelle, toujours accrue s'impose donc entre les ouvriers de l'Evangile. L'ambition de l'Eglise de C.I. sera de développer l'homme africain en qualité pour que sa voix soit entendue et écoutée avec sérieux, avec respect. Sur un total de 4 100 000 habitants, on dénombre à ce jour 600 000 candidats au baptême et baptisés.

- L'unique préfecture apostolique de la C I administrée les années 1900 tour à tour, par le P.M. Ray et le P. Hamard, éclate aujourd'hui en 7 diocèses autonomes :

Abidjan, Katiola, Bouaké, Daloa, Gagnoa, Abengourou et Man. Trois de ces circonscriptions ecclésiastiques sont administrées par 4 Evêques ivoiriens.

- Dans les 123 paroisses qui se partagent la charge territoriale des âmes et dans les multiples oeuvres d'intérêt général, national et international, se dévouent 425 prêtres de statuts les plus divers. Ils collaborent avec 102 frères laïcs adonnés, soit à l'enseignement, soit au catéchisme, soit aux tâches matérielles.

- Discrètes, laborieuses, consacrées à Jésus et à leurs frères les hommes, femmes de toutes robes et de toutes provenances, les religieuses - au nombre de 430 - assurent au fil des années, au sein de l'élite et des masses rurales, une maternité combien féconde !

- Les catéchistes : ils sont légions : 1 900, 2 000, qui en dira le chiffre exact ? Pour l'avance du christianisme dans les coins les plus reculés de brousse et de la ville, ces catéchistes officiels ou bénévoles, anciens et jeunes, ont bien mérité de l'Eglise (1).

En Haute-Volta, la région de Fada M'Gourma connaît aussi un résultat spectaculaire :

En 1959 : 2 654 baptisés - 1285 catéchumènes

En 1963 : 4 916 baptisés - 2312 catéchumènes

Les chrétiens et les catéchumènes ont presque doublé en 5ans(2).

(1) A.N. n° 1215 du 25/11/70

(2) A.N. n° 913 du 10/2/65

Les N° 1346 du 16 au 22 avril 1975 - N° 1347 du 25 au 29 avril 1975 d'A.N. nous donnent une idée nette de cette croissance spectaculaire en Haute-Volta et au Mali.

En 1970, l'Eglise de France envoie 4 779 missionnaires en Afrique. (1)

Sénégal	11	Congo Kinshassa	17
Haute-Volta	13	Congo Brazzaville	17
Mal	7	Gabon	7
Niger	3	République Centrafricaine	20
Côte d'Ivoire	38	Tchad	17
Dahomey	9	Mauritanie	2
Togo	9	Afrique du Nord	78
Cameroun	42	Madagascar	20

et le reste dans les divers autres pays africains, mais ces prêtres ne suffisent pas pour encadrer les chrétiens, s'occuper des oeuvres et évangéliser de nouvelles personnes. Cependant les problèmes se posent en ce qui concerne les missionnaires en Afrique. On se demande si le missionnaire étranger est encore souhaité parce qu'il est utile ou nécessaire ? S'il est intégré à la pastorale d'ensemble ? Les réponses à ces questions dépendent des diocèses selon leur besoin.

On pense que les missionnaires doivent écouter le clergé autochtone et qu'ils sont nécessaires pour l'évangélisation. En effet, les pays de mission se répartissent en deux catégories : selon le degré d'implantation de l'église.

- ceux où la communauté chrétienne est suffisamment importante et stable pour être capable d'une certaine auto-

(1) AN n° 1189 du 21/5/70

nomie en ouvriers apostoliques et en moyens matériels. La mise en place d'une hiérarchie autochtone lui consacre le caractère d'Eglise particulière.

- ceux où l'implantation de l'Eglise en est à ses débuts : la communauté locale ne pourrait raisonnablement subsister sans une aide extérieure importante en ouvriers apostoliques et en moyens matériels. Cette distinction nous permet d'en arriver au coeur de notre propos.

Depuis la fin de la deuxième guerre, essayant de s'adapter à la nouvelle situation politique des anciennes colonies devenues des nations indépendantes, le Saint-Siège a placé à la tête de nombreuses communautés chrétiennes des pays de mission, des Evêques indigènes. De ce fait, ces communautés chrétiennes des pays africains sont passées au stade de jeunes Eglises particulières, capables d'une certaine autonomie. Dans ces cas, est-il nécessaire d'envoyer des missionnaires étrangers dans ces pays ?

L'heure n'est-elle pas venue de laisser ces jeunes Eglises assumer leurs responsabilités? Pour leur enlever toute tentation de se complaire dans la dépendance, n'est-il pas opportun et même urgent de les "sevrer" pour stimuler leur fécondité en vocation apostolique et leur créativité.

Pour les chrétiens des Eglises de mission, le problème est vu autrement depuis le synode du 20 octobre 1974 décrété "JOURNEE MONDIALE DES MISSIONNAIRES" par les Evêques d'Afrique et de Madagascar (1). Pour eux, toutes ces vocations sont en germes, mais il faut du temps. Les Evêques d'Afrique et de Madagascar attirent l'attention sur le rôle essentiel et fondamental des communautés chrétiennes.

C'est à ces communautés incarnées et enracinées dans la vie de leurs peuples qu'il incombe au premier chef d'approfondir l'Evangile, de fixer les objectifs prioritaires de l'action pastorale, et de prendre les initiatives qui s'imposent en vue de la mission. Ce sont ces communautés qui doivent discerner dans la foi les éléments traditionnels qui peuvent être conservés et les ruptures qui peuvent être rendues nécessaires pour une véritable pénétration de l'Evangile dans tous les secteurs de la vie. Mais les Eglises d'Afrique sont généralement submergées par un nombre important de chrétiens qui ont besoin d'être aidés dans l'approfondissement de leur foi.

Il se trouve que ces communautés autochtones sont encore trop jeunes pour être livrées à elles-mêmes. Les prêtres et les militants laïcs doivent les animer en tant que guide. L'heure n'est sûrement pas encore venue de refuser les aides extérieures en ouvriers apostoliques.

(1) A.N. 1372 du 15 au 21 novembre 1975

Les communautés religieuses sont un guide indiqué par la perception des exigences évangéliques, par les nouveaux convertis et un terme de comparaison pour les différentes expressions de la foi chrétienne dans la culture locale.

Elles ne doivent pas être non plus de simples exécutants des mots d'ordre émanant de la hiérarchie locale. Elles ont leur place dans la recherche théologique et dans les applications pratiques touchant tous les domaines de la vie des communautés. Enfin, les communautés ecclésiales sont des collaborateurs à part entière qui doivent s'adapter aux rythmes des jeunes Eglises africaines. Une rupture brutale n'est pas indiquée et ce serait sûrement plus sage d'entretenir des échanges à double sens.

Le décès de Jean Paul Ier et l'élection de Jean Paul II ont été l'occasion pour l'Afrique de souligner son poids au sein du conclave. L'Afrique a été représentée par douze grands électeurs africains, si l'on ajoute aux neuf cardinaux originaires d'Afrique noire, leurs collègues Stéphanos Sidarouss du Caire, Owenmac Cann du Cap et Duval d'Alger. Etant donné que le souverain pontife devait être élu par 75 % plus une voix, soit, pour les 112 cardinaux, par 85 voix, on constate que l'Afrique représente avec ces douze cardinaux, le dixième du corps électoral. N'est-ce pas là une situation positive en ce qui concerne l'ascension de l'Eglise africaine?

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE .

A - Source imprimé

"AFRIQUE NOUVELLE" de 1960 à 1977

2 4⁸¹ manuscrit -

B - Répertoire des dictionnaires

La grande Encyclopédie - Tome 27 -

Serryn (Pierre) - Dictionnaire des Etats - Paris, Bordas 1979

C - Revue

A O F, Dakar, A O F 1951

UNESCO, Asie, Etats Arabes, Afrique- Education et Progrès
Paris, UNESCO, 1961

D - Autres sources bibliographiques

Aujoulat (P.I.) Aujourd'hui l'Afrique -

Paris - Casterman - 1958

(Influence des civilisations modernes et du christia-
nisme sur le monde noir - Tendances actuelles).

- Babakake (Ibrahima), Des missionnaires aux explorateurs,
Paris, Coll. "Histoire Générale de l'Afrique", Edition
ABC, 1978 - N° 7
- Babakake (Ibrahima), L'Afrique coloniale, Paris, Coll.
"histoire générale de l'Afrique" Edition ABC, 1978 n°8
- Benoist (RP Joseph - Robert de), La balkanisation occiden-
tale française, Dakar, NEA, 1977
- Benot (Yves), Idéologies des indépendances africaines,
Paris, Maspero, 1972
- Blanchet (André), L'itinéraire des partis africains depuis
Bamako, Paris, Plon, 1958
- Bouchard (R.P. Joseph) - L'Eglise en Afrique Noire -
Paris - Genève - La Palatine - 1958
(Missions d'hier et d'aujourd'hui - Problèmes d'apostolat)
- Boulaga (Eboussi), Christianisme sans fétiche, révélation
et domination, Paris, Présence africaine, 1981
- Brunschwig (Henri) - L'avènement de l'Afrique Noire du
XIX ème siècle à nos jours -
Paris - Librairie Armand Colin - 1963
- Calliand (Gérard), L'enjeu africain,
Paris, Le Seuil, 1980

Chaffard (Georges), Les carnets secrets de la décolonisation,
Paris, Calmann-Levy, 1967, 2 volumes

CONFERENCE INTERAFRICAINNE SUR L'ALIMENTATION ET LA NUTRITION,
DESCHANG - CAMEROUN 3-9 - OCTOBRE 1949

Paris Ed de la Documentation Française, 1950 (Etudes et
rapports sur les problèmes de la nutrition en Afrique).

Cornevin (Marianne), Histoire de l'Afrique contemporaine,
Paris, Payot, 1972

Cornevin (Robert) - Histoire de l'Afrique,
Paris, Payot - 1962

Cuoq (Jean) - Les musulmans en Afrique -
Paris, Maisonneuve et Larose - 1975

Decraene (Philippe)- Vieille Afrique, Jeunes Nations,
Paris, PUF, 1982

De Forges (G) - Notice bibliographique
Reims - Imprimerie du Nord Est - 1961

Deschamps (Hubert), des religions de l'Afrique Noire,
Paris, PUF, Coll. "Que sais-je" - N° 549, 1970

Deschamps (Hubert) - Histoire générale de l'Afrique Noire,
de Madagascar et des Archipels

Paris - PUF - 1970 - 2 volumes

T1 Des origines à 1800 - 1970

T2 De 1800 à nos jours - 1971

Dessarre (Eve) - L'Afrique Noire chrétienne

Paris - Spes - 1960

(Histoire de l'expansion du christianisme en Afrique -
Position actuelle de l'Eglise)

Enfant africain (L') - L'éducation de l'enfant africain
en fonction de son milieu de base et de son orientation
d'avenir. Ouvrage réalisé à partir des travaux "DE LA
CONFERENCE INTERNATIONALE D'ETUDES REUNIE PAR LE BUREAU
INTERNATIONAL CATHOLIQUE DE L'ENFANCE A YAOUNDE EN 1957"

Paris - Edition de Fleurus - 1960

Femmes africaines - Témoignages des femmes du Cameroun,
Côte d'Ivoire, Congo français, Nigéria, Togo, réunies
à Lomé (Togo) par l'union mondiale des organisations fé-
minines catholiques.

Paris, les Editions du Centurion 1959 (sur les problèmes
d'adaptation posés aux femmes africaines par l'évolution
de leur condition - Influence catholique).

Grimal (Henri) - La décolonisation (1919 - 1963) -

Paris, Armand Colin - 1965

Gourou (Pierre) - L'Afrique

Paris - Hachette - 1970 (Pour les cartes)

Guernier (Eugène) - L'Afrique occidentale française

Paris, Encyclopédie coloniale et marinetine, 1947 ,

2 volumes

Ibadan - Conférence des Eglises d'Afrique, 1958

Paris, Conseil International des Missions (situation actuelle des Eglises protestantes en Afrique - Leur influence).

Julien (Charles André) - Histoire de l'Afrique - Paris,

PUF - 1942

Ki-Zerbo (Joseph) - Histoire de l'Afrique Noire,

Paris, Hatier, 1972

Lombard (Jacques) - Autorités traditionnelles et pouvoirs européens en Afrique Noire

Paris, Librairie Armand Colin - 1967

Moraze (Charles) - Les bourgeois conquérants

Paris - A.Colin - 1957

Paulme (Denise), Les civilisations africaines, Paris, PUF

Coll. "Que-Sais-je" N° 606, 1969

Perouse de Montclos (Abbé Xavier) - Lavigerie - La mission
Universelle de l'Eglise - Paris - Ed du Cerf - 1967

Pury (Roland de) - Les Eglises d'Afrique entre l'Evangile
et la coutume

Paris - Société des Missions Evangéliques de Paris -
1958 (Obstacles opposés par les coutumes ancestrales
au développement des Eglises évangéliques d'Afrique.)

Suret - Canale (Jean) Afrique Noire occidentale et centrale
Paris, Ed Sociales, 1968

T2 - L'ère coloniale (1900 - 1945) - 1971

T3 - De la colonisation aux indépendances (1945-1960)

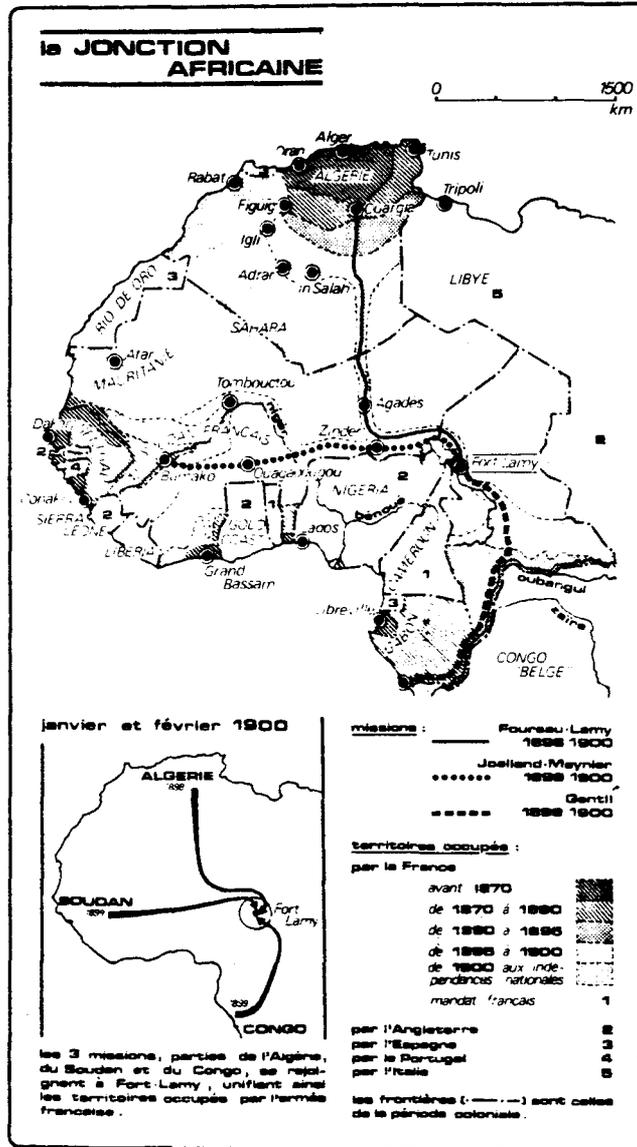
" " Afrique Noire, géographie, civilisation,
histoire, Paris, Edition Sociale, 1973

Van-Chi Bonnardel (Régine) - Grand Atlas du continent africain -
Paris - Edition jeune Afrique - 1973

Welch (Galbraith) - L'Afrique avant la colonisation - Paris -
Fayard - 1971

Yde Walle (Ch. d') - L'évangile sous les traditions - Paris
A. Fayard - 1958) - Missions catholiques en Afrique Noire,
changement chez les Bantous).

Carte 1



pour une presse libre en afrique





() = notes à marquer

1986

GRE

A - HISTOIRE GENERALE DE L'AFRIQUE

1) HISTOIRE POLITIQUE ET SOCIALE

Cette partie est faite à partir des documents suivants :
p.p. 3-46 du mémoire

- BABAKAKE (Ibrahima) - L'Afrique coloniale, Edition ABC, Paris, 1978, n° 8
- Benoist (RP Joseph Robert de), La balkanisation occidentale française, Dakar, NEA, 1977
- Benot (Yves), Idéologies des indépendances africaines, Paris, Maspero, 1972
- Brunschwig (Henri) - L'avènement de l'Afrique noire du XIX ème siècle à nos jours, Paris, Librairie Armand Colin, 1963
- Chaffard (Georges), Les carnets secrets de la décolonisation, Paris, Calmann-Levy, 1967 - 2volumes
- Cornenin (Mariane), Histoire de l'Afrique Contemporaine, Paris, Payot, 1962
- Cornevin (Robert) - Histoire de l'Afrique Payot, Paris, 1962
- Cuoq (Jean) - Les musulmans en Afrique - Paris, Maisonneuve et Larose - 1975
- Grimal (Henri - La décolonisation (1919-1963) - Paris Armand Collin - 1965
- Gourou (Pierre) - L'Afrique - Paris - Hachette - 1970 (pour les cartes à l'annexe)
- Guernier (Eugène) - L'Afrique Occidentale française - Paris, Encyclopédie coloniale et marinetine, 1947, 2 volumes
- Julien (Charles André) - Histoire de l'Afrique - Paris PUF, 1942

- Ki-Zerbo (Joseph) - Histoire de l'Afrique Noire, Paris Hatier - 1972
- Lombard (Jacques) - Autorités traditionnelles et pouvoirs européens en Afrique Noire - Paris - Librairie Armand Collin - 1967
- Paulme (Denise) - Les civilisations africaines - Paris PUF - Coll. "Que-sais-je ?" - n° 606 - 1969
- Suret-Canale (Jean) - Afrique Noire Occidentale et Centrale - Paris - Ed Sociale - 1968
 - T 2 - L'ère coloniale (1900 - 1945) - 1971
 - T 3 - De la colonisation aux indépendances (1945-1960)
- Welch (Galbraith) - L'Afrique avant la colonisation - Paris - Fayard - 1971

2) HISTOIRE DE LA RELIGION CHRETIENNE

(Histoire de la religion chrétienne en Afrique)

pp 47 à 63 - Cette partie est faite à partir des ouvrages de :

- Babakake (Ibrahima) - Des missionnaires aux explorateurs - Paris - Ed ABC - 1978 - n° 7
- Bouchand (R P Joseph) - L'Eglise en Afrique Noire - Paris Genève - La Palatine - 1958
(mission d'hier et d'aujourd'hui - Problème d'apostolat)

B - HISTOIRE DE LA PRESSE

1) HISTOIRE DE LA PRESSE AFRICAINE

pp 64 à 73

Documents utilisés :

- UNESCO - Le développement des moyens d'information en Afrique
UNESCO - Paris - 1962 - n° 37 - pp 7 à 24
- A.N. n° 1359 du 16 au 22/7/1975 pp 16 à 17
- " 1377 " " " pp 16 à 17
- " 1378 du 26/11 au 2/12/1975 pp 16 à 17

2) HISTOIRE DE LA PRESSE DES EGLISES D'AFRIQUE NOIRE

- p. 74 du mémoire (1) Centre de recherche et d'échange sur
sur la diffusion et l'inculturation du chris-
tianisme
Gadille (J) - La presse chrétienne du Tiers-Monde
acte de colloque de Gazzada - Septembre 1984 p 1
- p. 75 du mémoire (1) (RP J.R) de Benoist. - Acte
de colloque de Gazzada - Septembre 1984 pp 63
à 66
- Puis A.N. - N° 1282 du 12 avril 1972 p 9
N° 1288 du 16 juin 1972 pp. 1 à 24
N° 1327 du 4 au 10 décembre 1974 pp 16 à 17
N° 1328 du 11 au 17 décembre 1974 pp 16 à 17
N° 1359 du 16 au 22 juillet 1975 pp 18 à 19
N° 1378 du 26/11 au 2/12/1975 pp 16 à 17
- (J) Gadille - Le Journal "La Croix" et les Jeunes
Eglises après la guerre
Acte de colloque de Gazzada, Septembre 1984 -
pp 157 à 170
- Puis A.N. n° 952 du 19 au 23/6/1965 p. 11

- PREMIERE PARTIE

ETUDE DU JOURNAL

I - L'HISTORIQUE

Elle est faite à partir des numéros suivants :

- A.N. n° 1000 du 6 au 12 octobre 1966 pp 1 à 13
- " 1014 du 12 au 18 janvier 1967 pp 1 et 9
- " 1288 du 15 juin 1972 pp 1 à 24
- " 1289 du 6 mars 1974 pp 18 à 19
- (RP JR) de Benoist - Le difficile passage de la colonisation à l'indépendance - Acte de colloque de Gazzada, 1984 - pp 63 à 66

p. 90 du mémoire	(1) (2)	A.N. n° 1288	du 15 juin 1972	P 1 à 24
p. 91	" (1)	"	"	P 1 à 24
p. 92	" (1)	"	"	P 19
p. 93	" (1)	"	"	"
p. 94	" (1)	"	"	"
p. 95	" (1)	"	"	"

II - LA VIE DU JOURNAL

- p. 99 (1) A.N. n° 1000 du 6 au 12 octobre 1966 pp 1 à 13
- p. 102 - A.N. n° 1000 du 6 au 12 octobre 1966 pp 1 à 13

C - LA MORPHOLOGIE DU JOURNAL

Remarque à partir des numéros consultés.

III - LA SITUATION DE 1970 A 1975

- p. 117 A.N. n° 1288 du 15 juin 1972 pp 1 à 24
- p. 129 A.N. n° 1295 du 17 avril 1974 ;
(tableau sur la dernière page de garde)

DEUXIEME PARTIE

La vie intérieure des communautés catholiques de base
en A O F.

I - AIDE A LA PROMOTION DE L'HOMME ET DE LA FEMME AFRICAINE

A - APPORTS SOCIAUX ET CULTURELS DES COMMUNAUTES CATHOLIQUES
AUX POPULATIONS LOCALES

- p. 135 (1) Chiffres donnés par l'UNESCO sur l'étude des
profils de carrières scolaires en fonction des
origines socio-professionnelles en 1971 dans
A.N. n° 1307 du 17 au 23 juillet 1974 pages
16 et 17
- p. 136 (1) Henri Bourgoïn - La Côte d'Ivoire économie et
société - Stock 1979, dans Tchimou Jules
"Les sorties scolaires et le secteur informel
en Côte d'Ivoire" - Mémoire de D.E.A. de Sciences
économiques - Septembre 1984 - Grenoble II
p 46.
- (2) UNESCO - La femme et l'éducation dans le monde
actuel - Paris ED/WS/183 30-6-1970 - 24 pages
résumé + annexes statistiques
Revue Tiers Monde Tome XIII - 1972 - p 44
- p. 137 (1) Henri Bourgoïn - Côte d'Ivoire économie et
société op. cit. p. 46

12 - L'enseignement catholique privé -

(Il s'interroge) (1)•

- p. 140 (1)• A.N. n° 934 du 1er au 7/7/1965 - pp 8 - 10
" 937 du 22 au 28/7/1965 - pp 8 - 10
" 943 du 2 au 8/9/1962 - p. 6
" 1286 du 19 mai 1972 pp 9 et 11
" 1370 du 1er au 7/10/1975 pp. 16 à 17

- p. 142 A.N. N° 1370 du 1er au 7/10/1975 pp 16 à 17
 p. 144 (1) " " "
 p. 146 Source : A.N. N° 1370 du 1er au 7/10/1975
 p. 147 (1)° A.N. n° 1124 du 20 au 26/2/1969 pp 9 à 10
 (en Haute-Volta....) (1)

13 - Scolarisation des garçons et filles en Afrique (1)°

- p. 150 A.N. N° 1323 du 6 au 12/11/1974 pp. 16 à 17
 p. 153 A.N. N° 1305 du 3 au 9/7/1974 pp. 18 à 19
 " 1306 du 10 au 16/7/1974 pp. 14 à 18
 " 1307 du 17 au 23/7/1974 pp. 16 à 17
 p. 155 (1)° A.N. N° 1305 du 3 au 9 juillet 1974 pp 18-19
 (les statistiques....) (1)
 (2)° A.N. N° 1307 du 17 au 23/7/1974 p 17
 (en Côte d'Ivoire....) (2)°
 p. 156 (1) A.N. N° 1307 du 17 au 13/7/1974 p. 17
 p. 157 Source : Revue Tiers Monde Tome XIII - PUF -
 1972 - p 45
 p. 160 Source : Revue Tiers Monde Tome XIII - PUF -
 1972 - p 47
 p. 161 (1)° A.N. N° 1309 du 31/6 à 6/8/1974 pp 16-17
 (par exemple en Mauritanie....) (1)°

- Tout ce qui concerne les Offices de promotion rurale -
 pp 162 à 178 est tiré des n°s

- A.N. N° 937 du 22 au 28/7/1965 pp 8 à 10
 " 938 du 29/7 au 4/8/1965 p. 4
 " 941 du 19 au 25/8/1965 p. 4
 " 943 du 2 au 8/9/1965 p.5
 " 1256 du 2 au 8/9/1971 pp 9 à 10
 " 1293 du 17 au 23/4/1974 pp 16 à 19
 " 1353 du 4 au 10/6/1975 pp 16 à 17
 " 1362 du 6 au 12/8/1975 pp 18 à 19
 " 1363 du 13 au 19/9/1975 pp 16 à 17
 " 1364 du 20 au 26/9/1975 pp 16 à 17

- p. 179 (1) Documents de l'Institute of Church and Society - Ibadam de Mai 1970, dans A.N. N° 1309 du 31/7/au 6/8/74 pp 16 à 17

1422 - Les aides-sociales catholiques

- p. 180 à 183 A.N. N° 938 du 29 au 4/8/1965 p. 4
 " " " p. 8 à 9
 " " " "
 N° 1014 du 12 au 18/1/1967
 N° 1296 du 24 au 30/4/1974
 N° 1313 du 28/8 au 3/9/1974 pp 18 à 19
 N° 1293 du 3 au 9/4/1974 pp. 12 à 15
 p. 183 (1) A.N. N° 1014 du 12 au 18/1/1967 p. 9

1423 - L'apostolat des Laïcs (1)

- p.185 (1) A.N. N° 801 du 20 décembre 1962 p 9
 A.N. N° 913 du 2 au 9/2/1965 p. 11
 A.N. N° 994 du 21 avril 1966 p. 11
 A.N. N° 1013 du 18 octobre 1967 p 10 à 11
 A.N. N° 1014 du 18 janvier 1967 p 11
 A.N. N° 1053 du 18 octobre 1967 p 11
 A.N. N° 1362 du 12 août 1975 pp 18 à 19
 p. 187 A.N. N° 1154 du 18 au 24 sept. 1969 p. 9
 p. 188 A.N. N° 1240 du 13 au 19 mai 1971 p. 9
 p. 189 (1) Decraene (PH) Vieille Afrique - Jeunes Nations - Paris - PUF - 1982 p 92
 (C'est ainsi que dans beaucoup d'Etats..Burundi)(1)
 (2) A.N. N° 1370 du 1er au 7 oct. 1975 p. 16

II - ACTION PROPREMENT RELIGIEUSE

A - L'EVANGELISATION

1) LES METHODES D'EVANGELISATION

- p. 192 (1) A.N. N° 1292 du 24 au 30/4/1974 pp 18 à 19
 A.N. N° 1297 du 1er au 7/5/1974 pp 18 à 19
 (Le Père de Montjoye....) (1) et p 23

II - LA METHODE MISSIONNAIRE AFRICAINE (1)°

- P. 194 (1)° Perousse de Montclos (Abbé Xavier)
 Lavigerie - La mission Universelle de l'Eglise
 Paris - Ed Cerf - 1967 pp 25 à 38
- p. 195 (1) Procès verbaux des séances du chapitre de
 1874 p. 77
 Archive Lavigerie, B 181
- (2) Pérousse de Montclos (Abbé Xavier) -
 Lavigerie - La mission universelle de l'Eglise
 Paris , Edition du Cerf, 1967 pp 68 à 107
- p. 197 A.N. N° 1089 du 20 au 28/2/1968 p. 9
- p. 199 (1) " " " "

12 - Essai d'une vie de religieux en Afrique (1)°

- p. 199 (1)° A.N. N° 1283 du 20 avril 1972 p 9
- p. 200 Source : Pérousse de Montclos (Abbé Xavier) Lavigerie
 La Mission Universelle de l'Eglise - Paris
 Edition Cerf - 1967 pp 73 - 76
- p. 206 (1)° A.N. N° 257 p. 5 (par exemple, en 1963...)(1)°
- p. 207 (1)° A.N. N° 799 p. 14 (A ce propos, l'Abbé
 Isidore de Souza....chrétiennes") (1)°
- p. 208 (1)° A.N. N° 1309 du 30/7 au 6/8/1974 p 18
 (Depuis ces dernières années, nous savons le
 désir vif....transition p. 209) (1)°
- p. 209 (1) A.N. N° 1345 du 9 au 15/4/1975 pp 18 à 19
- p. 210 (1)° Pérousse de Montclos (Abbé Xavier) - Lavigerie -
 La Mission Universelle de l'Eglise
 Paris - Ed. Cerf 1967 p. 107
 (Celle des Postulants.... - La dernière étape...
 secrets p. 211)(1)°

- p. 211 (1) (C'est ainsi qu'en Afrique, des statistiques nous donnent... du plus jeune africain p. 213) (1) •
 A.N. N° 1324 du 13 au 19/11/1974 pp 18 à 19
 " N° 1325 du 20 au 26/11/74 pp 18 à 19
 " N° 1326 du 27/11 au 3/12/1974 pp 18 à 19

3 - LES MOUVEMENTS DES JEUNES CATHOLIQUES ET LAICS

- p. 216 (1) (Le guidisme...) (1) •
 A.N. N° 1377 du 19 au 25/11/1975 pp18 à 19
 A.N. N° 934 du 1er au 7 juillet 1965 p. 11
- p. 218 (1) A.N. N° 1043 du 3 au 9/8/1967 p. 14
 A.N. N° 1268 du 25/11 au 1er/12/1971 pp 9-10
 A.N. N° 1269 du 7 au 14/12/1971 pp 9 à 10
 A.N. N° 1277 du 14 février 1972 p. 9
 A.N. N° 1366 du 3 septembre 1975 pp. 18 à 19
 A.N. N° 1399 du 7 août 1976 p 19
- p. 219 (1) A.N. N° 754 du 17 janvier 1962 p 14
- p. 223 (1)• (La JEC....) (1)•
 A.N. N° 890 du 29 avril 1975 p. 10
 et A.N. N° 940 du 12 au 18/8/65 p. 12
 A.N. N° 1347 du 29 avril 1975 p. 18 à 19
- p. 228 (1)• (La JOC.....) (1)•
 A.N. N° 913 du 4 au 10/2/1965 p 2
 A.N. N° 1175 du 12 au 18/2/1970 p 9
 A.N. N° 1215 du 19 au 25/11/1970 p. 3
 A.N. N° 1337 du 12 au 18/2/1975 pp 18 à 19
- p. 229 (1)• A.N. N° 913 du 3 au 10/2/1962 p 2
 (Dans les milieux... n'existe t-il plus ?) (1)•
 (2)• (Afrique Nouvelle, dans son... Agir") (2)•
 A.N. N° 913 du 3 au 10/2/1962 p 2
 A.N. N° 962 p 12
- p. 230 (1)• (Nombreux sont les prêtres...Afrique ?) (1)•
 A.N. N° 1175 du 12 au 18 février 1970 pp 9à10
 (2)• Pour les scouts, l'ACF; Ames Vaillantes et
 Coeurs Vaillants, voir les n°s :

- Scouts : A.N. N° 941 du 9 au 25 août 1965 p 14
- ACF : A.N. N° 941 du 9 au 25 août 1965 p 14
- " A.N. N° 942 du 26 août au 1er/9/1965 p 12
- Ames Vaillantes : A.N. N° 1347 du 23 au 27/4/1975 pp 18 à 19
- Coeurs Vaillants : A.N. N° 925 du 29/4 au 5/5/1965

p. 231 III-LES PROBLEMES DU CLERGE AFRICAIN

A - LES SEMINAIRES ET LES COUVENTS

p. 232

- A.N. N° 1020 pp 9 à 10
- A.N. N° 1026 pp 9 à 10
- A.N. N° 1027 pp 9 à 10
- Puis
- A.N. N° 1023 pp 9 à 10
- A.N. N° 1024 pp 9 à 10
- A.N. N° 1025 pp 9 à 10
- A.N. N° 1060 p 9
- A.N. N° 1145 pp 9 à 10
- A.N. N° 1284 pp 18 - 19

p. 234 Tableau - A.N. N° 1274 du 6 au 13/1/ 1972 p 9

p. 235 (1) Decraene (PH) Vielle Afrique - Jeunes Nations
Paris - PUF - 1982 p 89

p. 236 Tableau A.N. N° 1174 du 5 au 11/2/1970 p. 9

p. 237 (1) (2) Revue Africa publiée à Dakar à l'occasion
du voyage de Jean Paul II en Afrique sous le titre :
"L'Eglise catholique en Afrique" in Decraene
(ph) op. cit. p 95

p. 238

- (1)* A.N. N° 1171 du 15 au 21 janvier 1970 p. 9 à 10
(en mars 1967....entreprises nécessaires p 239) (1)*

- A.N. N° 939 du 5 au 11/8/1965 p 12
 A.N. N° 964 du 27/1 au 2/2/1966 p 11
 A.N. N° 965 du 3 au 9/2/1966 p 13
 A.N. N° 966 du 10 au 16/2/1966 p 12
 A.N. N° 1171 du 15 au 21 janvier 1970 pp 9-10
 A.N. N° 1284 du 3/4/1972 pp 9
 A.N. N° 1286 du 19 mai 1972 p 9 et 11

- p. 239 (1)* (Bâtir l'unité) (1)*
 A.N. N° 1022 p 12
- p. 240 (1)* (Apprendre à travailler) (1)*
 A.N. N° 1022 p 12
- p. 241 (1)* (Simple chrétien parmi les chrétiens) (1)*
 A.N. N° 1022 p 12
- p. 244 - 11 - La vie dans les séminaires et les couvents
- p. 244 (1)* (vivre en communauté) (1)*
 A.N. N° 1023 p. 12
- p. 245 (1) (vivre en équipe)
 A.N. N° 1023 p 12
- p. 246 (1) Bernard Nyavi
 A.N. N° 1023 p 12
- p. 247 (1) Bernard Nyavi
 A.N. N° 1023 p 12
- p. 249 (1)* (Devenir libre...) (1)*
 A.N. N° 1024 p 12
- p. 250 (1) A.N. N° 1024 p 12
- p. 251 (1) A.N. N° 1024 p 12
- p. 252 (1)* (S'initier à la pastorale) (1)*
 A.N. N° 1025 p 12
 (1) " "
- p. 254 (1)* (Une année de diaconat en paroisse) (1)*
 A.N. N° 1025 p 12

- p 256 12 - La réforme des séminaires (1)°
A.N. N° 1058 p 9
- p. 257 (1)° (Le Cardinal GarouneCEC par la suite)°
A.N. N° 1058 p 9
(2)° (La CEC doit-elle établir...conférences d'évêques
p 259) (2)°
A.N. N° 1060 p 9
- p. 259 (1)° (S'agissant toujours de la formation de nos
séminaristes.... à leur sujet p 259) (1)°
A.N. N°
- p. 260 (1)° (Cet examen rigoureux.....
...ministères des religieuses) (1)°
A.N. N° 1203 p 9
- p. 261 (1)° (... "Tradition et Progrès" (1)°
A.N. N° 1026 p 12
- p. 262 2 - LA LITURGIE (1)°
- (1)° A.N. N° 918 du 11 au 17 mars 1965 p 11
N° 919 du 18 au 24 mars 1965 p 11
N° 1233 du 25 au 31 mars 1971 p 10
N° 1278 du 28 février 1972 p 9
N° 1283 du 20 avril 1972 p 9
- p. 263 (1)° (Aujourd'hui c'est à la bénédiction des
Saints huiles.....et Togo p 264) (1)°
A.N. N° 1278 du 18 février 1972 p 9
- p. 264 (1)° (Si nous revenons au problème des instruments
que l'on peut utiliser..... et de bruyant) (1)°
A.N. N° 1026 p 12
- p. 264 (2)° (En Afrique Noire, la liturgie...
avec l'invisible p 265) (2)°
A.N. N° 1368 p 18
- p. 265 (1) A.N. N° 1033 du 25/05/1967 p 10

p 266 (1)* (Pour les gestes et les vêtements du célébrant
à la messe.....) (A)*
(la liturgie des défunts.....
.....nous y reviendrons plus loin p 267)
A.N. N° 1033 p 10

p. 268 1

La CRISE DE LA FOI .

(1)* (Il y a 31 781 916 catholiques en Afrique....
.....du 5 février 1970) (A)*
A.N. N° du 5 février 1970 p 12

p. 268 (2)* (d'une part....15 janvier 1970) (2)*
A.N. N° du 5 janvier 1970 p 12

p. 274 (1)* (Les païens disent encore aujourd'hui....
....il n'y avait pas de salut") (A)*
A.N. N° 1275 du 17 janvier 1972 p 9

p. 276 (1)* (L'Archevêque d'Abidjan, Mr Yago....
....querelle des rites p 277) (A)*
A.N. N° du 2 au 8 novembre 1977 p 18 à 19

ont aussi servi à la rédaction de cette partie sur la
crise de la foi les n°S :

A.N. N° 1053 p 9

A.N. N° 1054 p 9

A.N. N° 1056 p 9

A.N. N° 1057 p 9

A.N. N° 1058 p 9

A.N. N° 1059 p 9

A.N. N° 1060 p 9

A.N. N° 1275 p 9

A.N. N° 1283 p 9

A. N. N° 1366 p 12 à 15 et p 22

A.N. LE N° du 22 au 28 juin 1977 pp 18-19

A.N. N° du 2 au 8 novembre 1977 pp 18-19

p. 279 2 - LA CRISE DES AUTORITES ECCLESIASTIQUES
CRITIQUE CONTRE LA HIERARCHIE

p. 279 (1)* (Nos églises.....Révolutionnaires") (1)*

A.N. N° 1204 du 3 septembre 1970 pp 9-10

A.N. N° 1318 p 19

p. 281 (1)* (Mgr Zoa Jean.....

.....le 282 et ses diocésains)(1)*

A.N. N° 1193 du 18 au 24 juin 1970 pp 9 à 10

p. 283 (1)* (A ce propos, la note de l'épiscopat de Haute-Volta....p 284 toujours populaire)(1)*

A.N. N° 1194 du 25/6/ au 1/7/1970 p 10

p. 286 3 - LE CELIBAT DES PRETRES

(1)* (Le célibat des prêtres.....

.....a voulu réviser le célibat des prêtres)(1)*

A.N. N° 1172 du 22 au 28 janvier 1970 pp 12 - 13

p. 287 (1)* (A la suite de ce concile pastoral hollandais...
.....le célibat consacré") (1)*

A.N. N° 1177 du 26 février au 4 mars 1970 pp 1213

et A.N. N° 1182 du 2 au 8 avril 1970 p 9

p. 288 (1)* (D'autre part, à étudier le rythme de développement....et exemplaire p 289) (1)*

A.N. N° 1192 du 11 au 17/6/70 p 9)

p. 289 (1)* (Le Cameroun a donné.....

.....Diacres)(1)*

A.N. N° 994 p 12

et A.N. N° 1287 du 31 mai 1972 p 9

- p. 289 (1) A.N. N° 1355 du 18/06/75 pp 19
et A.N. N° 1277 du 14/2/ 72 p 10
- p. 291 (1)* (Ces deux voies, camerounaise.....
.....diaconat marié) (1)*
A.N. N° 1043 du 3 au 9/8/1967 p 13
- p. 291 4 - L'EGLISE ET LES ETATS D'AFRIQUE
UNE COHABITATION PAS TOUJOURS AISEE
- (2)* (Bien qu'en Côte d'Ivoire, en Haute-Volta.....
.....d'être pacifique) (2)*
A.N. N° 965 du 3 au 9/2/1966 p 13
- p. 291 (3)* A.N. N° 755 du 24 janvier 1962 p 9
(En effet, les missionnaires et les religieux...
.....au Congo Belge) (3)*
et A.N. 910 du 14 au 20 janvier 1965 p 11
A.N. 931 du 16 au 16 juin 1965 p 11
A.N. 932 du 17 au 23 juin 1965 p 11
A.N. 934 du 1er au 7/7/ 1965 p 11
A.N. 1354 du 11 au 17 juin 1975 pp 18 à 19
- p. 292 (1)* (D'autres faits par contre avaient eu une
origine religieuse.....le gouvernement)(1)*
A.N. N° 910 du 19 janvier 1965 p 9
(2)* (Un autre fait plus significatif....
Guinée)(2)*
A.N. N° 1226 du 10/2/71 p 10
et A.N. N° 1227 du 11 au 17/2/1971 p 10
- p. 293
(1)* (D'abord fin mai 1967.....
.....de Conakry) (1)*
A.N. N° 1224 du 21 au 27/1/1971 p 10

(2)* (".....L'homme africain.....
.....qui vient de se manifester)(2)*
A.N. N° 1226 du 10/2/1971 p 10

p. 294 (1)* (".....Notre frère l'Archevêque.....
.....était en jeu) (A)*
A.N. N° 1226 du 10/2/1971 p 10

p. 296 (1)* (.....immortale Dei.) (A)*
A.N. N° 1053 p 13

p 297

TROISIEME PARTIE

COMMUNAUTE ENTRE LES EGLISES CHRETIENNES ET LES
NON CHRETIENS

- p. 298 A.N. N° 1031 du 11 au 17 mai 1967 p 9
 A.N. N° 1285 du 10 mai 1972 p 9
 ("Les M.C.S au service de la vérité)
 et A.N. N° 1170 du 8 au 14 janvier 1970 pp 12 - 13
 A.N. N° 1220 du 24 au 30 décembre 1970 p 20
 A.N. N° 1285 du 10 mai 1972 p 9

p 301 A - LE CONCILE DE VATICAN II (1) *

(1) *

Fesquet (Henri) - Le journal du Concile - Ed Robert
 Morel - Lejas, 1966, pp 9 à 23

p. 301 1 - LE BUT DU CONCILE (2) *

(2) * Henri Fesquet - Le journal du Concile

Op cit - pp 9 à 23

p. 302 (1) * (Les textes préparés par les commissions....

.....leurs options) (1) *

A.N. N° 784 du 17 au 23 août 1962 p 9

p. 303 (1) * A.N. N° 784 du 17 au 23 août 1962 p 9

p. 304 " " "

et Henri Fesquet op.cit. pp 9 à 23

- p 305 - 13 L'UNITE DES CHRETIENS ... (1)°
 (1)° Henri Fesquet - op cit. pp 9 à 23
- p. 306 14 - Le dialogue avec le monde contemporain (1)°
 (1)° Henri Fesquet op. cit. pp 9 à 23
 A.N. N° 784 du 17 au 23/8/1962 p 9
- p. 306 2 - APPORT DE VATICAN II (2)°
 (2)° Henri Fesquet op. cit pp 1118 à 1127
- p. 307 21 - Un certain libéralisme psychologique et doctrinal est né
 Henri Fesquet op. cit. pp 1118 à 1127
- p. 307 22 - Des structures de dialogue
 Henri Fesquet op. cit. pp 1118 à 1127
- p. 308 3 - MAIS DES ECHECS PROVISOIRES
 Henri Fesquet op. cit. pp 1118 à 1127
- p. 310 B - LA PLACE DE L'EGLISE AFRICAINE
- (1) Decraene (PH) - Vieille Afrique - Jeunes Nations
 Paris - PUF - 1982 pp 94 - 95
- (2) A.N. N° 1274 page 9
- (3)° (Au début de 1979, on comptait 353....
(Abidjan)(3)°
 Decraene op. cit. pp. 94-95
- p. 311 (1)° (Le décès de Jean Paul 1er....
du corps électoral)(1)°
 Decraene op. cit. p 96

p. 311 1 - L'EGLISE A CONTRIBUE AUX "INDEPENDANCES "
DES PEUPLES NOIRS (2)

(2)* A.N. N° 1288 de juin 1972 p 19

p. 31 C - LE CONSEIL OEUCUMENIQUE DES EGLISES - NAIROBI 75

A.N. N° 1373 du 22 au 28 octobre 1975 pp 18 à 19

A.N. N° 1379 du 3 au 9/12/1975 pp 18 à 19

p. 318 1 - RAPPORT AVEC LES MUSULMANS

A.N. N° 961 du 6 au 12/1/1966 p 12

" 962 du 13 au 19/1/1966 p 14

" 1360 du 23 au 29/7/1975 p 12 à 15

" 1368 du 17 au 23/9/1975 p 18 à 19

" 1329 du 18 au 24/12/1974 p 16 à 17

" 1316 du 18 au 24/9/1974 p 18 à 19

p. 320 (1)* (La grande rencontre de l'Eglise....
..... demeurent cependant) (1)*

A.N. N° 1393 du 10 au 16 mars 1976 pp 18 à 19

A.N. N° 1394 du 17 au 23 mars 1976 pp 18 à 19

p. 320 (2)* (En effet, bien avant les divergences....

.....vexations et de sarcasmes. P 322) (2)*

A.N. N° du 12 au 18 octobre 1977 p 18

p. 323 (1) A.N. N° 961 du 1er au 7 janvier 1966 p 9

(2) idem

p. 324 (1) A.N. N° 1331 du 1/1/1975 p 18

p. 325 (1) N° 1331 du 11/1/1975 p 19

p. 325 2 - APPORT AVEC LES FETICHISTES

(1)* (Le "fétichisme", culture des....
.....cette perspective) (↑)*

A.N. N° 1303 du 19 au 25/6/1974 pp 11-18

A.N. N° 1354 du 11 au 17 juin 1975 p 12-13

p. 326 (1) Abbé Jean Baptiste Tegbao

A.N. N° 1354 du 11/06/1975 p 12

p. 327 (1) Jean Baptiste Tegbao

A.N. N° 1354 du 11/06/1975 p 13

p. 328 (1) A.N. N° 1354 p 13

p. 330 (1) Cité par Jean Claude Froelich en avant propos
à son petit ouvrage, "Nouveaux Dieux d'Afrique",
Paris, Coll. Prismes Ed. de l'Orante 1969 p 77

p. 331 3 - RAPPORT AVEC LES AUTRES EGLISES

31 - Le "Kimbanguisme (2)*

(2)* Decraene (Ph) : Vieille Afrique - Jeunes
Nations - Paris - PUF - 1982 p 85

p. 331 (1) Voir Olympe Bhely - Quenum

"L'initié" Paris, Présence Africaine, 1960, in
Decraene, Vieille Afrique - Jeunes Nations -
Paris - PUF - 1982 p 82

p. 332

12 - Le matswanisme

(1) fondée par l'ancien tirailleur André Grenard -
dit Matswa, né en janvier 1899 près de Brazza-
ville - Voir à ce sujet Martial Sinda, le
Messianisme congolais, Paris - Payot, 1972 -
in Decraene op. cit. p 85

p. 333 (1) voir à propos des sectes musulmanes Vincent
Monteil, L'Islam noir - Paris - Ed du Seuil -
1980

(2) Voir Abdoulaye Wado - La doctrine économique
du Mouradisme - Dakar - Collection "Culture
et Développement "Interafricaine d'Ed 1970

et A.N. N° du 21 au 27 sept 1977 p 18 à 19

p. 334 (1) Jean Claude Froelich, op. cit. p 77
voir aussi
Victor Lanternari, les mouvements religieux
des peuples opprimés - Paris - Maspero - 1962
in Decraene op. cit. p 88

p. 336 (1) A.N. N° 978 de 5 mai 1966 p 9

CONCLUSION GENERALE

- p. 342 (1)* (Si un pays comme le Gabon.....
et protestant) (1)*
 Decraene op. cit. p 92
- p. 344 (1) A.N. N° 1215 du 15/11/70 p 9
 A.N. N° 913 du 10/2/65 p 9
- p. 345 A.N. N° 1346 du 16 au 22/4/1975 pp 18-19
 A.N. N° 1347 du 25 au 29/4/1975 p 18-19
- p. 345 (1) A.N. N° 1189 du 21/3/70 p 10
- p. 347 (1) N° 1372 du 13 au 21/11/1975 pp 18-19
- p. 348 (1)* (Le décès de Jean Paul 1er.....
l'Eglise africaine) (1)*
 Decraene (ph)op.cit. p. 96

Lieu de consultation du journal "A.N."

Bibliothèque de l'Institut d'Etudes
Politiques de l'Université des sciences
Sociales de GRENOBLE II
(Service des Périodiques) -
Pour les nos de 1960 à nos jours -
